

GOC5370560 - ELECTIONS CANADA FITUP



Item	Project Description:	New:			Part 11: NO	QBC REFERENCES		CSA REFERENCES	
		Addition:	Alteration:	Change of use:		Part 3: YES	Part 9: NO		B651:23: YES
1									
2		MAJOR OCCUPANCY(S)					3.1.2.1(1)	N/A	N/A
3	Building Area (m ²):	Existing: 3824.00	New: 0.00	Total: 3824.00					
4	Gross Area (m ²):	Existing: No changes	New: 0.00	Total: 0.00					
5	Number of Storeys:	Above grade: 13	Below grade: 2						
6	Height of Building (m):								
7	Number of Streets/Access Routes:	2							
8	Building Classification:	D							
9	Sprinkler System Proposed:	Entire building							
10	Standpipe required:	Oui							
11	Fire Alarm required:	Oui							
12	Water Service/Supply is Adequate:	Oui							
13	High Building:	Oui							
14	Permitted Construction:	Incombustible							
15	Actual Construction:	Incombustible							
16	Mezzanine(s) Area (m ²):	N/A							
17	Occupant load based on:	m ² /person							
18	Barrier-free Design:	YES	Explain:	Building with Business (D) major occupancy					
19	Hazardous Substances:	NO							
20		REQUIRED FIRE RESISTANCE RATING (FRR)							
		Horizontal Assemblies FRR (Hours)							
	Floors: 3.2.2.54.2	Hours: 2							
	Roof: 3.2.2.54.2	Hours: 0							
	Mezzanine: 3.2.2.54.2	Hours: 1							
		FRR of Supporting Members							
	Floors: 3.2.2.54.2	Hours: 2							
	Roof: 3.2.2.54.2	Hours: 2							
	Mezzanine: 3.2.2.54.2	Hours: 1							
21		EXIT REQUIREMENTS					3.4.2.1, 3.4.3.2B, 3.4.6.16	N/A	N/A
	Level	Minimum number of exits required	Minimum corridor width	Minimum ramp width	Minimum stair width	Minimum door opening width	Maximum distance of travel	Maximum exit distance	Pushbar requirement
	1	2	1100mm	1100mm	1100mm	850mm	45m	45m	NO
	11	2	1100mm	1100mm	1100mm	850mm	45m	45m	NO
	12	2	1100mm	1100mm	1100mm	850mm	45m	45m	NO
	13	2	1100mm	1100mm	1100mm	850mm	45m	45m	NO
22		CSA B651:23 REQUIREMENTS					N/A	N/A	4.1 a), 4.1 b), 5.1.1, 5.2.1, 5.5.3.
	Level	Minimum area to allow a single-wheeled mobility	Minimum corridor width	Minimum ramp width	Minimum accessible route width	Minimum door opening width	Minimum unobstructed U-turn		
	1	1390 x 820mm	1200mm	1200mm	1200mm	860mm	2100 x 2100mm		
	11	1390 x 820mm	1200mm	1200mm	1200mm	860mm	2100 x 2100mm		
	12	1390 x 820mm	1200mm	1200mm	1200mm	860mm	2100 x 2100mm		
	13	1390 x 820mm	1200mm	1200mm	1200mm	860mm	2100 x 2100mm		

TABLE DES MATIÈRES / TABLE OF CONTENTS :

ARCHITECTURE / ARCHITECTURE	DESCRIPTION	SECTION
A000	PAGE DE COUVERTURE, NOTE GÉNÉRAL ET MATRICE DE CODE / COVER PAGE, GENERAL NOTES AND CODE MATRIX	
A001	NOTES GÉNÉRALES / GENERAL NOTES	
A002	ASSEMBLAGES DES MURS / WALL ASSEMBLIES	
A003	PLANS DE PLAFOND / CEILING PLANS	
A004	PLANS DE DISTANCES DE PARCOURS / TRAVEL DISTANCE PLAN	
A005	PLANS PHASAGE / PHASING PLANS	
A006	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A007	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A008	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A009	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A010	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A011	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A012	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A013	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A014	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A015	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A016	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A017	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A018	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A019	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A020	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A021	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A022	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A023	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A024	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A025	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A026	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A027	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A028	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A029	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A030	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A031	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A032	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A033	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A034	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A035	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A036	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A037	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A038	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A039	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A040	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A041	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A042	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A043	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A044	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A045	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A046	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A047	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A048	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A049	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A050	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A051	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A052	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A053	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A054	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A055	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A056	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A057	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A058	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A059	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A060	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A061	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A062	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A063	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A064	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A065	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A066	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A067	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A068	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A069	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A070	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A071	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A072	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A073	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A074	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A075	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A076	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A077	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A078	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A079	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A080	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A081	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A082	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A083	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A084	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A085	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A086	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A087	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A088	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A089	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A090	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A091	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A092	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A093	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A094	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A095	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A096	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A097	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A098	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A099	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A100	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A101	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A102	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A103	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A104	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A105	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A106	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A107	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A108	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A109	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A110	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A111	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A112	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A113	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A114	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A115	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A116	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A117	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A118	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A119	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A120	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A121	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A122	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A123	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A124	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A125	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A126	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A127	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A128	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A129	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A130	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A131	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A132	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A133	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A134	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A135	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A136	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A137	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A138	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A139	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A140	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A141	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A142	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A143	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A144	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A145	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A146	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A147	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A148	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A149	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A150	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A151	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A152	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A153	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A154	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A155	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A156	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A157	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A158	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A159	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A160	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A161	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A162	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A163	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A164	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A165	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A166	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A167	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A168	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	
A169	PLANS DE PALISSADE DU 1 ^{ER} ÉTAGE / 1 ST FLOOR HOARDING PLAN	

NOTES GENERAL DE PHASAGE:

NOTE-A : LES PHASES DES TRAVAUX SUIVANT SONT À TITRE D'INDICATION SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE FOURNIR UN PLAN DE TRAVAUX PAR PHASE AU CLIENT FAISANT PARTIE DE L'ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX.

NOTES GENERAL DE DÉMOLITION:

NOTE-A : DÉMOLIR/ENLEVER LES ÉLÉMENTS EXISTANTS MARQUÉS DE LIGNES POINTILLÉES. L'ENTREPRENEUR DOIT SAUSSURER QU'UNQUOIS DOMMAGE NE SERA CAUSÉ AUX ÉLÉMENTS ADJACENTS LORS DE LA DÉMOLITION.

NOTES GENERAL DE CONSTRUCTION:

NOTE-A : LES TRAVAUX DOIVENT RESPECTER LES CODES DU BÂTIMENT ET LES NORMES APPROPRIÉES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION DU PLAFOND:

NOTE-A : SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES POUR L'ENLEVEMENT DES ÉLÉMENTS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS ET DE TOUTS LES COMPOSANTS MÉCANIQUES QUI DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DANS LA ZONE DE TRAVAIL.

NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION DU PLAFOND:

NOTE-A : PROTÉGER LES DALLES DE PLAFOND ET L'OSSATURE EXISTANTES PENDANT LE CONSTRUCTION.

GENERAL PHASING NOTES

NOTE-A : WORK PHASES ARE CONSIDERED AS INFORMATION ONLY. CONTRACTOR SHALL SUPPLY WORK PLAN BY PHASE TO CLIENT AS PART OF THE WORK SCHEDULE.

GENERAL DEMOLITION NOTE:

NOTE-A : DEMOLISH/REMOVE THE EXISTING ELEMENT MARKED WITH DASHED LINES. THE CONTRACTOR MUST ENSURE THAT NO DAMAGE IS CAUSED TO ADJACENT COMPONENTS DURING DEMOLITION.

GENERAL CONSTRUCTION NOTE:

NOTE-A : THE WORK SHOULD RESPECT BUILDING CODES AND APPROPRIATE STANDARDS.

GENERAL CEILING DEMOLITION NOTES:

NOTE-A : REFER TO ELECTRICAL AND MECHANICAL DRAWINGS FOR REMOVAL OF EXISTING LIGHTING ELEMENTS AND MECHANICAL COMPONENTS WITHIN AREA OF WORK.

GENERAL CEILING CONSTRUCTION NOTES:

NOTE-A : PROTECT EXISTING CEILING TILES AND GRID DURING CONSTRUCTION PROCESS.

NIVEAU 1 - PHASE 3 / 1ST FLOOR - PHASE 3		
NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER	NOM DE CHAMBRE	ROOM NAME
01-B-101	SPS 2.2 - GRANDE SALLE MULTIFONCTIONNELLE	SPS 2.2 - LARGE MULTIPURPOSE ROOM
01-B-102	SALLE DE RÉUNION - GRANDE	LARGE MEETING ROOM
01-B-103	SALLE DE PROJETS	PROJECT ROOM
01-B-104	VESTIAIRE	COATROOM
01-B-105	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
01-B-106	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
01-B-200	SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA	SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO
01-B-201	SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA	SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO
01-B-202	SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA	SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO
01-B-203	SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA	SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO
01-B-204	SPS 3.2 - STUDIO MULTIMÉDIA	SPS 3.2 MULTIMEDIA STUDIO
01-B-205	ZONE DES ÉQUIPES	TEAMING AREA
01-B-206	STATIONS DE TRAVAIL	WORKSTATIONS
01-B-207	ZONE DE HUDDLE	Huddle
01-B-208	ZONE DE HUDDLE	TEAMING AREA
01-B-209	IMPRIMER	PRINTER ROOM
01-B-210	CUISINETTE	KITCHENETTE

NIVEAU 1 - PHASE 1 ET 2 / 1ST FLOOR - PHASE 1 AND 2		
NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER	NOM DE CHAMBRE	ROOM NAME
01-A-102	SPS 7.7 - RÉCEPTION ET TRAITEMENT	SPS 7.7 - RECEPTION AND PROCESSING
01-A-103	SALLE D'ENTRÉTEIN / FOCUS	INTERVIEW / FOCUS ROOM
01-A-104	SALLE D'ENTRÉTEIN / FOCUS	INTERVIEW / FOCUS ROOM
01-A-105	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
01-A-106	SPS 7.5/7.10 - SALLE D'ENTREPOSAGE POUR LE LABORATOIRE DE BUREAU ET DÉPLOIEMENT EN MASSE	SPS 7.5/7.10 - STORAGE ROOM FOR DESKSIDE LAB AND BULK DEPLOYMENT
01-A-107	SPS 7.10 - DÉPLOIEMENT EN MASSE ET SOUTIEN DE BUREAU	SPS 7.10 - BULK DEPLOYMENT AND DESKSIDE SUPPORT
01-A-108	SPS 7.5 - LABORATOIRE DE BUREAU	SPS 7.5 - DESKSIDE LAB
01-A-109	STATIONS DE TRAVAIL	WORKSTATIONS
01-A-110	STATIONS DE TRAVAIL	WORKSTATIONS
01-A-111	SALLE DE TRAVAIL DES INSTALLATIONS	SPS 04 - FACILITIES WORKROOM
01-A-112	STATIONS DE TRAVAIL ET TOUCHDOWNS	WORKROOM
01-A-113	SPS 7.7 - AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE SÉCURITÉ	SPS 7.7 - SECURITY ROOM EXPANSION
01-A-114	SPS 7.7 - SALLE DE SÉCURITÉ	SPS 7.7 - SECURITY ROOM
01-A-115	SALLE DE REPOS	WELLNESS ROOM
01-A-201	CUISINETTE	KITCHENETTE

NIVEAU 11 / 11TH FLOOR		
NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER	NOM DE CHAMBRE	ROOM NAME
11-C-038	SPS 7.8 - SALLE DES OPÉRATION RESEAU ET D'INVESTIGATION MÉDICO-LÉGALE	SPS 7.8 - NETWORK OPERATIONS CENTRE AND FORENSIC INVESTIGATION ROOM

NIVEAU 12 - PHASE 1 / 12TH FLOOR - PHASE 1		
NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER	NOM DE CHAMBRE	ROOM NAME
12-A-101	SALLE DE RANGEMENT	STORAGE ROOM
12-A-102	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-A-103	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-A-104	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-A-105	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-A-106	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-A-107	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
12-A-108	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-A-109	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-A-110	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-A-111	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
12-A-112	NCS 5.1 - SALLE D'ENTREPOSAGE SÉCURITÉ - CFO	NCS 5.1 - SECURE STORAGE ROOM - CFO
12-A-201	CASIERS ET BANCs	LOCKERS AND BENCHES
12-A-202	LOUNGE	LOUNGE
12-A-203	SALLE D'ÉQUIPEMENT	EQUIPMENT ROOM
12-A-207	POINT DE TRANSITION	TOUCHDOWN
12-A-208	BIBLIOTHÈQUE	LIBRARY
12-B-101	ÉTUDE	STUDY
12-B-102	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-B-103	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-B-104	NCS 2.2 - SALLE D'ENTREPOSAGE SÉCURITÉ - EEI	NCS 2.2 SECURE STORAGE ROOM 2 EEI
12-B-105	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-B-106	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
12-B-107	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
12-C-101	SALLE DES RÉNUMÉRATIONS - DT	NCS 7.4 - RENUMERATION STORAGE ROOM - DT
12-C-102	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-C-103	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-C-104	SPS 2.1 - CARTOGRAPHIE, TRAÇAGE ET ENTREPOSAGE	SPS 2.1 - MAPPING, PLOTTING & STORAGE
12-C-105	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-C-106	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-D-101	NCS 2.1 - SALLE D'ENTREPOSAGE SÉCURITÉ - EEI	NCS 2.1 - SECURE STORAGE ROOM 1 EEI
12-D-102	SALLE DE REPOS	WELLNESS ROOM
12-D-103	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-D-104	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-D-105	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-E-101	ÉTUDE	STUDY
12-E-102	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-E-103	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-E-104	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-E-105	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-E-106	SALLE D'ÉTUDE	STUDY ROOM
12-E-107	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-E-108	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-F-101	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-F-102	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-F-103a	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
12-F-103b	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
12-F-104	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
12-F-105	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
12-F-106	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-F-108	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
12-F-109	SPS 2.3 - LAB RO	SPS 2.3 - RO LAB
12-F-110	NCS 7.3 - ENTREPOSAGE - DT	NCS 7.3 - STORAGE ROOM - DT
12-F-111	SALLE DE RÉUNION - GRAND	LARGE MEETING ROOM
12-F-112	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
12-F-113	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
12-F-201	SALLE DES PROJETS OUVERT	OPEN PROJECT ROOM

NIVEAU 13 - PHASE 3 / 13TH FLOOR - PHASE 3		
NUMÉRO DE CHAMBRE / ROOM NUMBER	NOM DE CHAMBRE	ROOM NAME
13-A-101	ENTREPOSAGE	STORAGE
13-A-102	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-103	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-104	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-105	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-106	SALLE DE TRAVAIL	WORK ROOM
13-A-107	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-108	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-A-109	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-A-110	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-A-111a	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
13-A-111b	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
13-A-111c	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
13-A-201	CASIERS ET BANCs	LOCKERS AND BENCHES
13-A-202	CUISINETTE	KITCHENETTE
13-A-203	ZONE DES ÉQUIPES	TEAMING AREA
13-A-204	ZONE DES ÉQUIPES	TEAMING AREA
13-A-205	POINT DE DISCUSSION	CHAT POINT
13-B-101	ÉTUDE	STUDY
13-B-102	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-B-103	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-B-104	SALLE DE PRIÈRE	PRAYER ROOM
13-B-105	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-B-106	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-B-107	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-B-201	ZONE DES ÉQUIPEMENTS	EQUIPMENT AREA
13-C-101	POINT DE DISCUSSION	CHAT POINT
13-C-102	POINT DE DISCUSSION	CHAT POINT
13-C-103	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-C-104	ZONE DES ÉQUIPES	TEAMING AREA
13-C-105	SPS 1.1 SALLE DU CONSEIL SMA	SPS 1.1 - ADM BOARD ROOM
13-C-106	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
13-C-107	BUREAU DU MA	DM OFFICE
13-C-108	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
13-C-109	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-C-110	ENTREPOSAGE	STORAGE ROOM
13-C-111	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-C-201	CASIERS ET BANCs	LOCKERS AND BENCHES
13-C-202	SPS 1.1 - SALLE DE RESTAURATION SMA	SPS 1.1 - ADM FOOD SERVICE
13-D-101	SALLE DE REPOS	WELLNESS ROOM
13-D-102	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-D-103	SALLE DE RÉUNION / BUREAU	MEETINGS ROOM / OFFICE
13-D-104	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-105	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-106	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-107	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-108	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-109	BUREAU FERME	ENCLOSED OFFICE
13-D-110	SPS 4.1 - SALLE DES ARCHIVES - AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES	SPS 4.1 - RECORDS ROOM - REGULATORY AFFAIRS
13-E-101	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-E-102	STATIONS DE TRAVAIL	WORKSTATIONS
13-F-101	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-F-102	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-F-103	SALLE DE RÉUNION - MOYENNE	MEDIUM MEETING ROOM
13-F-104	SALLE DES PROJETS	PROJECT ROOM
13-F-105	SPS 4.2 - NUMÉRIISATION DU COURRIER, PRÉPARATION DES DOCUMENTS	SPS 4.2 - SCANNING MAIL HANDLING, DOCUMENT PREPARATION
13-F-107	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-F-108	SALLE DE FOCUS	FOCUS ROOM
13-F-109	SALLE DE TRAVAIL	WORKROOM
13-F-110	SALLE D'ENTREPOSAGE SÉCURÉ	SECURE STORAGE ROOM
13-F-111	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-F-112	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-F-113	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-F-114	CABINE TÉLÉPHONIQUE	PHONE BOOTH
13-F-204	SALLE D'ÉQUIPEMENT	EQUIPMENT AREA

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-800-1505
Email: info@rossmannarchitecture.ca
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossman Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossman Architecture Inc. The copyright is retained by Rossman Architecture Inc.
© Rossman Architecture Inc.
North Stamp

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour / Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour / Tender (revs) / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour / Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour / Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04		99%
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-12-16
revisions	description	date

A detail no. no. du détail
B location drawing no. for detail no.
C drawing no. dessin no.

A C A B C

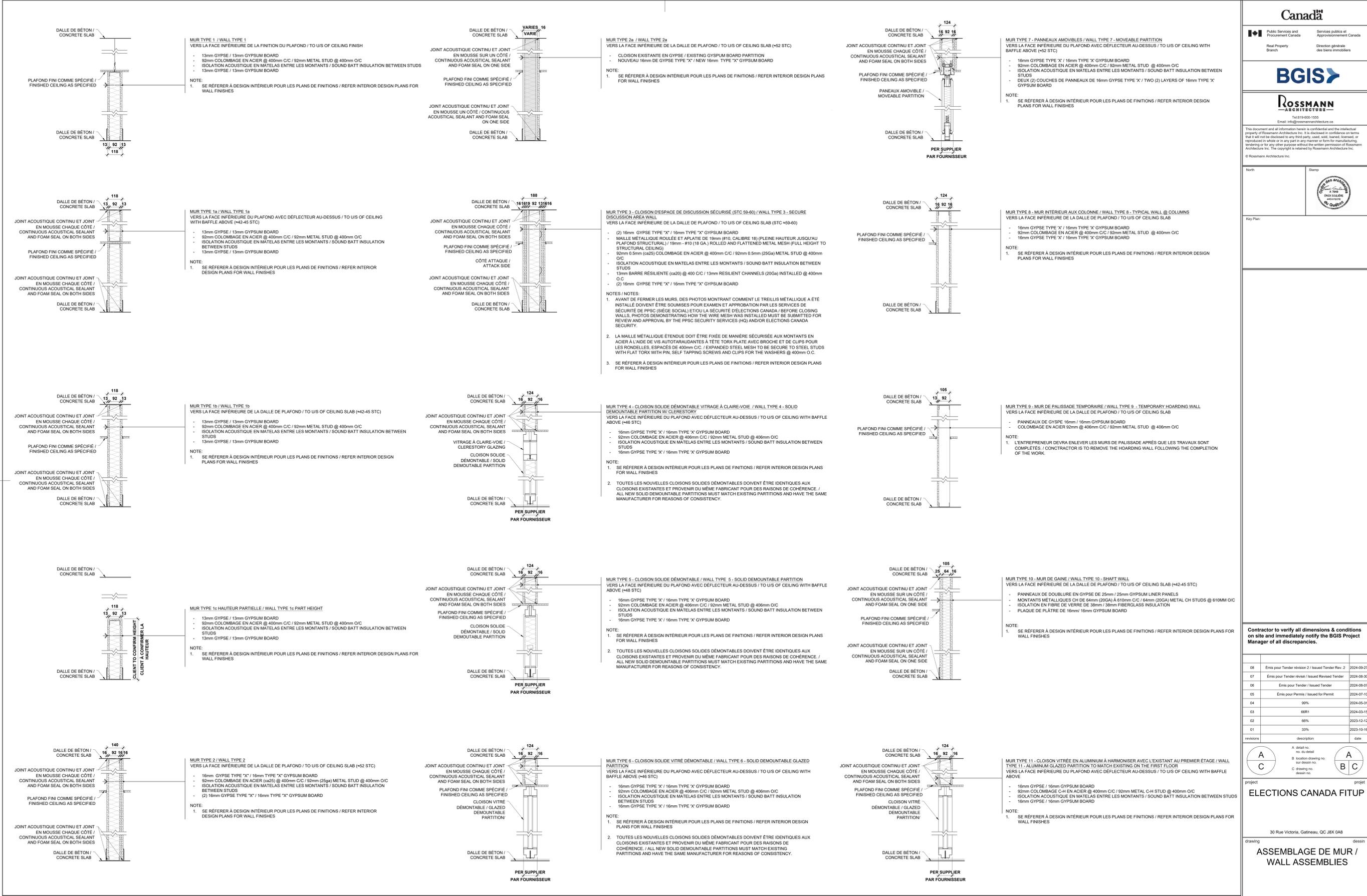
ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

NOTES GENERAL ET NUMÉROTATION DES PIÈCES / GENERAL NOTES AND ROOM NUMBERING

Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
Date (2024/01/15)
Drawn By J. KILLEEN Dessiné par
Date (2024/01/15)
Reviewed By R. BITAR Examiné par
Date (2024/01/15)
Approved By E. SOULIÈRE Approuvé par
Date (2024/01/15)
Tender Soumission
Project Manager Administrateur de projets
No. du projet
GOC5370560 - R. 124213
Drawing no. No. du dessin
A001



NOTES ACOUSTIQUES POUR LES MURS DE TYPE W2, W2a ET W3 :

NOTE-1: IL DOIT Y AVOIR UN NOMBRE MINIMUM DE MONTANT PAR MUR (AUCUN MONTANT SUPPLEMENTAIRE NE DOIT ETRE INSTALLEE).

NOTE-2: LES COUCHES INTERIEURE ET EXTERIEURE DE PLAQUES DE PLATRE NE DOIVENT PRESENTER AUCUN ESPACE DE PLUS DE 6 MM A TOUTES LES JONCTIONS, Y COMPRIS EN HAUT ET EN BAS DES CLOISONS AU NIVEAU DE LA DALLE.

NOTE-3: LES JOINTS DOIVENT ETRE DECALÉS.

NOTE-4: LES JOINTS DOIVENT ETRE DECALÉS.

NOTE-5: AUCUNE PLAQUE DE PLATRE NE DOIT TRAVERSER LES JONCTIONS MURALES. LES PLAQUES DE PLATRE DOIVENT ETRE SEPARÉES AUX JONCTIONS EN T, EN CROIX ET AUX COINS.

NOTE-6: UN SCLANT COUPE-FEU (DE PRÉFÉRENCE DE COULEUR ROUGE) AVEC UNE DENSITÉ SPÉCIFIQUE MINIMALE DE 1,3 DOIT ETRE UTILISÉ COMME AGENT DÉTACHEMENT PRINCIPAL.

NOTE-7: LE SCLANT COUPE-FEU (DE PRÉFÉRENCE DE COULEUR ROUGE) DOIT ETRE APPLIQUÉ AUTOUR DE CHAQUE COUCHE DE PLAQUES DE PLATRE SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE ET AUTOUR DE TOUTES LES ACOUSTIQUES DE SERVICES.

NOTE-8: LES BOÎTES ÉLECTRIQUES SITUÉES SUR DES FACES OPPOSÉES OU SUR LA MÊME FACE DU MUR DOIVENT ETRE PLACÉES DANS DES CAVITÉS D'ÊTRE SÉPARÉES. SI CELA NE PEUT ETRE ÉVITÉ, UTILISEZ DES PAQUETS DE "PUTTY" À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET ASSUREZ-VOUS QUE TOUTE LA SURFACE EST COUVERTE.

NOTE-9: TOUTS LES SERVICES ÉLECTRIQUES DANS LES MURS MI-TYENS DOIVENT AVOIR DES BOÎTES ARRIÈRE.

NOTE-10: APPLIQUEZ DU SCLANT AUTOUR DE TOUTES LES BOÎTES ÉLECTRIQUES.

NOTE-11: TOUTES LES PÉNÉTRATIONS À TRAVERS LES MURS CLASSÉS DOIVENT ETRE SCELLÉES HERMETIQUEMENT À L'AIR AVEC UNE COMBINAISON DE PÂTE À JOINT ET DE CALFEUTRAGE. LES ESPACES AUTOUR DES PÉNÉTRATIONS NE DOIVENT PAS DÉPASSER 6 MM.

NOTE-12: LES CONDUITS DESSERVANT LA PIÈCE DOIVENT ETRE SÉPARÉS SUFFISAMMENT POUR QUE LES PLAQUES DE PLATRE PUISSENT REMPLIR COMPLÈTEMENT L'ESPACE ENTRE CHAQUE CONDUIT. LES PLAQUES DE PLATRE DOIVENT ETRE COUPÉES DE MANIÈRE ÉTROITE AUTOUR DE TOUS LES CONDUITS, PUIS SCELLÉES.

NOTE-13: L'ESPACE VIDE À L'INTÉRIEUR D'UN CONDUIT OUVERT DES DEUX CÔTÉS D'UNE CLOISON ACOUSTIQUE DOIT ETRE REMPLI D'UN BOUCHON ÉVALUÉ ACOUSTIQUEMENT.

ACOUSTIC NOTES FOR WALL TYPE W2, W2a ET W3 :

NOTE-1: THERE IS TO BE A MINIMUM NUMBER OF STUDS PER WALL (NO ADDITIONAL STUDS SHOULD BE INSTALLED).

NOTE-2: INNER AND OUTER LAYERS OF DRYWALL ARE TO HAVE NO GAPS OVER 6 MM AT ALL JUNCTIONS INCLUDING AT THE TOP AND BOTTOM OF PARTITIONS AT THE SLAB.

NOTE-3: INNER LAYERS SHOULD BE TAPED BUT NOT SANDED.

NOTE-4: JOINTS TO BE STAGGERED.

NOTE-5: NO DRYWALL IS TO PASS THROUGH WALL JUNCTIONS. DRYWALL IS TO BE BROKEN (SEPARATED) AT TEES, CROSS AND CORNER JUNCTIONS.

NOTE-6: FIRE-RATED CAULKING (RED COLOUR PREFERRED) SHOULD BE USED AS THE PRIMARY SEALANT WITH A MINIMUM SPECIFIC GRAVITY OF 1.3.

NOTE-7: FIRE-RATED CAULKING (RED COLOUR PREFERRED) SHOULD BE APPLIED AROUND EACH LAYER OF DRYWALL AROUND ENTIRE PERIMETER AND AROUND ALL SERVICE PENETRATIONS.

NOTE-8: ELECTRICAL BOXES ON OPPOSING OR ON THE SAME FACES OF THE WALL SHOULD BE LOCATED IN SEPARATE STUD CAVITIES. IF THIS CANNOT BE AVOIDED, USE PUTTY PACKS ON THE BACK OF ELECTRICAL BOXES AND ENSURE THAT ENTIRE SURFACE IS COVERED.

NOTE-9: ALL ELECTRICAL SERVICES IN PARTY WALLS SHOULD HAVE BACK BOXES.

NOTE-10: CAULK AROUND ALL ELECTRICAL BOXES

NOTE-11: ALL PENETRATIONS THROUGH RATED WALLS MUST BE SEALED AIR-TIGHT WITH A COMBINATION OF JOINT COMPOUND AND CAULKING. GAPS AROUND PENETRATIONS ARE NOT TO EXCEED 6 MM.

NOTE-12: CONDUITS SERVING THE ROOM MUST BE SEPARATED SUFFICIENTLY SUCH THAT DRYWALL CAN FULLY FILL THE SPACE BETWEEN EACH CONDUIT. DRYWALL IS TO BE CUT TIGHT TO ALL CONDUITS AND THEN SEALED.

NOTE-13: EMPTY SPACE WITHIN AN OPEN ENDED CONDUIT ON EITHER SIDE OF AN ACOUSTIC PARTITION MUST BE FILLED WITH AN ACOUSTICALLY RATED PLUG

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada

Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1505
Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North Stamp

Key Plan:

MUR TYPE 1 - WALL TYPE 1
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA FINITION DU PLAFOND / TO US OF CEILING FINISH

- 13mm GYPSE / 13mm GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 400mm C/C / 92mm METAL STUD @ 400mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 13mm GYPSE / 13mm GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 2a / WALL TYPE 2a
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB (=52 STC)

- CLOISON EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD PARTITION
- NOUVEAU 16mm DE GYPSE TYPE "X" / NEW 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 2b / WALL TYPE 2b
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB (=42-45 STC)

- 13mm GYPSE / 13mm GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 400mm C/C / 92mm METAL STUD @ 400mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 13mm GYPSE / 13mm GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 3 - CLOISON D'ESPACE DE DISCUSSION SÉCURISÉ (STC 59-60) / WALL TYPE 3 - SECURE DISCUSSION AREA WALL
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB (STC =56-60)

- (2) 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- MALLE MÉTALLIQUE ROULÉE ET APLATIE DE 19mm (#10, CALIBRE 18) (PLEINE HAUTEUR JUSQU'AU PLAFOND STRUCTURAL) / 19mm - #10 (18 GA.) ROLLED AND FLATTENED METAL MESH (FULL HEIGHT TO STRUCTURAL CEILING)
- 92mm 0.5mm (ca25) COUVRAGE EN ACIER @ 400mm C/C / 92mm 0.5mm (25Ga) METAL STUD @ 400mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 13mm BARRE RÉSILIENTE (ca20) @ 400 C/C / 13mm RESILIENT CHANNELS (20Ga) INSTALLED @ 400mm O.C
- (2) 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTES / NOTES:
1. AVANT DE FERMER LES MURS, DES PHOTOS MONTRANT COMMENT LE TREILLIS MÉTALLIQUE A ÉTÉ INSTALLÉ DOIVENT ÊTRE SOUMISES POUR EXAMEN ET APPROBATION PAR LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE PPSC (SIÈGE SOCIAL) ET/OU LA SÉCURITÉ D'ÉLECTIONS CANADA / BEFORE CLOSING WALLS, PHOTOS DEMONSTRATING HOW THE WIRE MESH WAS INSTALLED MUST BE SUBMITTED FOR REVIEW AND APPROVAL BY THE PPSC SECURITY SERVICES (HQ) AND/OR ELECTIONS CANADA SECURITY.
2. LA MALLE MÉTALLIQUE ÉTENDUE DOIT ÊTRE FIXÉE DE MANIÈRE SÉCURISÉE AUX MONTANTS EN ACIER À L'AIDE DE VIS AUTOTARAUDANTES À TÊTE TORX PLATE AVEC BROCHE ET DE CLIPS POUR LES RONDELLES. ESPACES DE 400mm C/C / EXPANDED STEEL MESH TO BE SECURE TO STEEL STUDS WITH FLAT TORX WITH PIN, SELF TAPPING SCREWS AND CLIPS FOR THE WASHERS @ 400mm O.C
3. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 4 - CLOISON SOLIDE DÉMONTABLE VITRAGE À CLAIRES-VOIE / WALL TYPE 4 - SOLID DEMOUNTABLE PARTITION W/ CLERESTORY
VERS LA FACE INFÉRIEURE DU PLAFOND AVEC DÉFLECTEUR AU-DESSUS / TO US OF CEILING WITH BAFFLE ABOVE (=46 STC)

- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 406mm C/C / 92mm METAL STUD @ 406mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES
2. TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS SOLIDES DÉMONTABLES DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES AUX CLOISONS EXISTANTES ET PROVENIR DU MÊME FABRICANT POUR DES RAISONS DE COHÉRENCE. / ALL NEW SOLID DEMOUNTABLE PARTITIONS MUST MATCH EXISTING PARTITIONS AND HAVE THE SAME MANUFACTURER FOR REASONS OF CONSISTENCY.

MUR TYPE 5 - CLOISON SOLIDE DÉMONTABLE / WALL TYPE 5 - SOLID DEMOUNTABLE PARTITION
VERS LA FACE INFÉRIEURE DU PLAFOND AVEC DÉFLECTEUR AU-DESSUS / TO US OF CEILING WITH BAFFLE ABOVE (=48 STC)

- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 406mm C/C / 92mm METAL STUD @ 406mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES
2. TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS SOLIDES DÉMONTABLES DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES AUX CLOISONS EXISTANTES ET PROVENIR DU MÊME FABRICANT POUR DES RAISONS DE COHÉRENCE. / ALL NEW SOLID DEMOUNTABLE PARTITIONS MUST MATCH EXISTING PARTITIONS AND HAVE THE SAME MANUFACTURER FOR REASONS OF CONSISTENCY.

MUR TYPE 6 - CLOISON SOLIDE DÉMONTABLE VITRAGE À CLAIRES-VOIE / WALL TYPE 6 - SOLID DEMOUNTABLE GLAZED PARTITION
VERS LA FACE INFÉRIEURE DU PLAFOND AVEC DÉFLECTEUR AU-DESSUS / TO US OF CEILING WITH BAFFLE ABOVE (=46 STC)

- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 406mm C/C / 92mm METAL STUD @ 406mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES
2. TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS SOLIDES DÉMONTABLES DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES AUX CLOISONS EXISTANTES ET PROVENIR DU MÊME FABRICANT POUR DES RAISONS DE COHÉRENCE. / ALL NEW SOLID DEMOUNTABLE PARTITIONS MUST MATCH EXISTING PARTITIONS AND HAVE THE SAME MANUFACTURER FOR REASONS OF CONSISTENCY.

MUR TYPE 7 - CLOISON SOLIDE VITRÉ DÉMONTABLE / WALL TYPE 7 - SOLID DEMOUNTABLE GLAZED PARTITION
VERS LA FACE INFÉRIEURE DU PLAFOND AVEC DÉFLECTEUR AU-DESSUS / TO US OF CEILING WITH BAFFLE ABOVE (=46 STC)

- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 406mm C/C / 92mm METAL STUD @ 406mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES
2. TOUTES LES NOUVELLES CLOISONS SOLIDES DÉMONTABLES DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES AUX CLOISONS EXISTANTES ET PROVENIR DU MÊME FABRICANT POUR DES RAISONS DE COHÉRENCE. / ALL NEW SOLID DEMOUNTABLE PARTITIONS MUST MATCH EXISTING PARTITIONS AND HAVE THE SAME MANUFACTURER FOR REASONS OF CONSISTENCY.

MUR TYPE 8 - MUR INTÉRIEUR AUX COLONNES / WALL TYPE 8 - TYPICAL WALL @ COLUMNS
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB

- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE EN ACIER @ 400mm C/C / 92mm METAL STUD @ 400mm O/C
- 16mm GYPSE TYPE "X" / 16mm TYPE "X" GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 9 - MUR DE PALISSADE TEMPORAIRE / WALL TYPE 9 - TEMPORARY HOARDING WALL
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB

- PANNEAUX DE GYPSE 16mm / 16mm GYPSUM BOARD
- COUVRAGE EN ACIER 92mm @ 406mm C/C / 92mm METAL STUD @ 406mm O/C

NOTE:
1. L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LES MURS DE PALISSADE APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLÉTÉS. / CONTRACTOR IS TO REMOVE THE HOARDING WALL FOLLOWING THE COMPLETION OF THE WORK.

MUR TYPE 10 - MUR DE GAINÉ / WALL TYPE 10 - SHAFT WALL
VERS LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE DE PLAFOND / TO US OF CEILING SLAB (=42-45 STC)

- PANNEAUX DE DOUBLURE EN GYPSE DE 25mm / 25mm GYPSUM LINER PANELS
- MONTANTS MÉTALLIQUES CH DE 64mm (20GA) @ 610mm C/C / 64mm (20GA) METAL CH STUDS @ 610mm O/C
- ISOLATION EN FIBRE DE VERRE DE 38mm / 38mm FIBERGLASS INSULATION
- PANNEAU DE PLÂTRE DE 16mm / 16mm GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

MUR TYPE 11 - CLOISON VITRÉE EN ALUMINIUM À HARMONISER AVEC L'EXISTANT AU PREMIER ÉTAGE / WALL TYPE 11 - ALUMINIUM GLAZED PARTITION TO MATCH EXISTING ON THE FIRST FLOOR
VERS LA FACE INFÉRIEURE DU PLAFOND AVEC DÉFLECTEUR AU-DESSUS / TO US OF CEILING WITH BAFFLE ABOVE

- 16mm GYPSE / 16mm GYPSUM BOARD
- 92mm COUVRAGE C-H EN ACIER @ 400mm C/C / 92mm METAL C-H STUD @ 400mm O/C
- ISOLATION ACOUSTIQUE EN MATÉLAS ENTRE LES MONTANTS / SOUND BATT INSULATION BETWEEN STUDS
- 16mm GYPSE / 16mm GYPSUM BOARD

NOTE:
1. SE RÉFÉRER À DESIGN INTÉRIEUR POUR LES PLANS DE FINITIONS / REFER INTERIOR DESIGN PLANS FOR WALL FINISHES

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager if any discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

project:

ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing:

ASSEMBLAGE DE MUR / WALL ASSEMBLIES

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. / Conçu par: Cengü par

Date: (2024/01/15)

Drawn By: J.KILLEEN / Dessiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Reviewed By: R.BITAR / Examiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

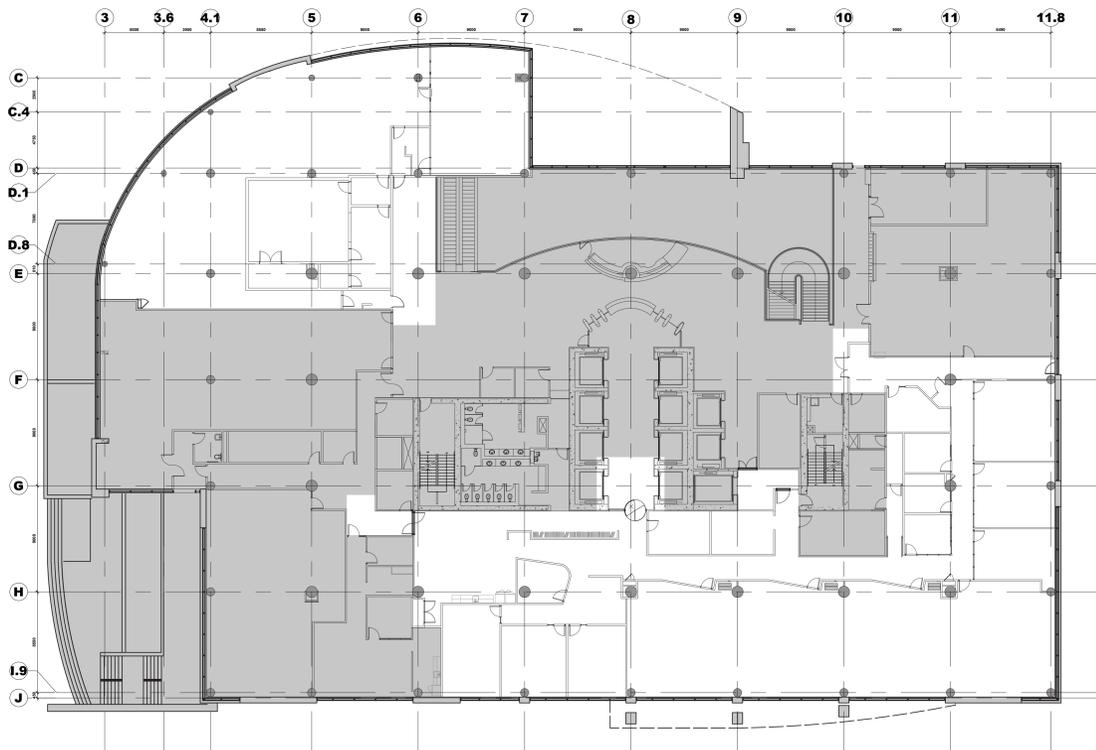
Approved By: E.SOULIÈRE / Approuvé par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

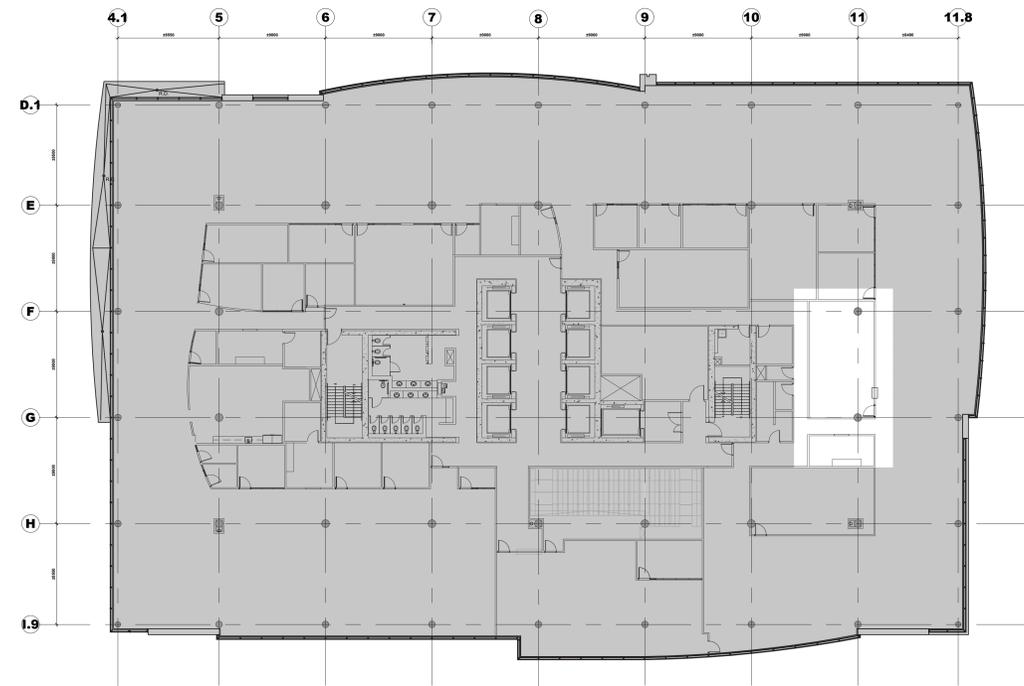
Tender: KYLE WILSON / Soumission: KYLE WILSON

Project no. / No. du projet: GOC5370560 - R.124213

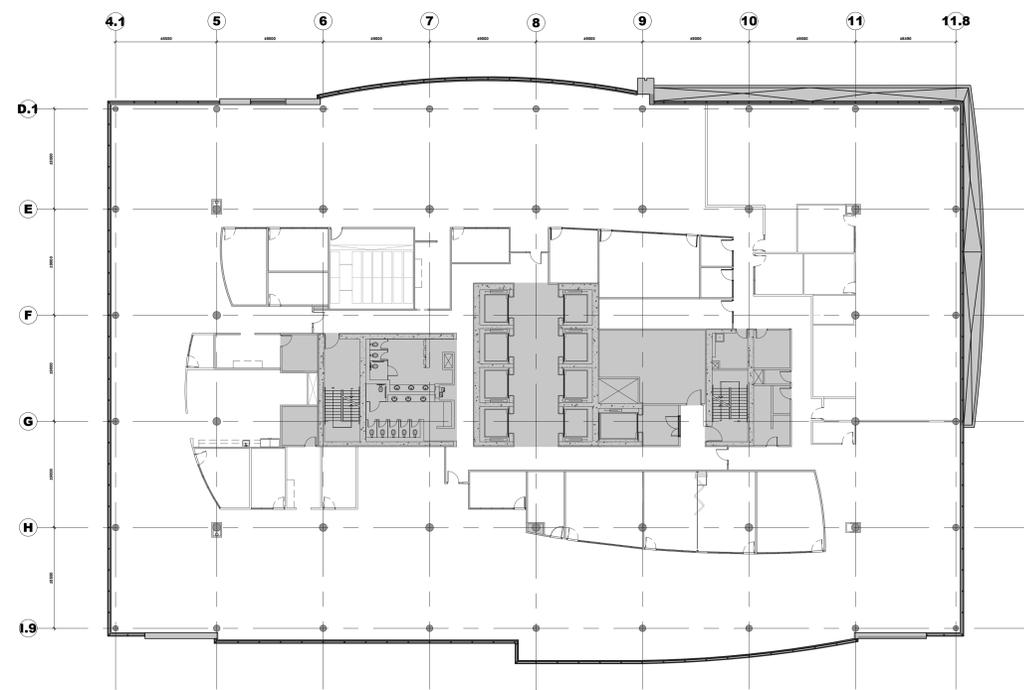
Drawing no. / No. du dessin: A002



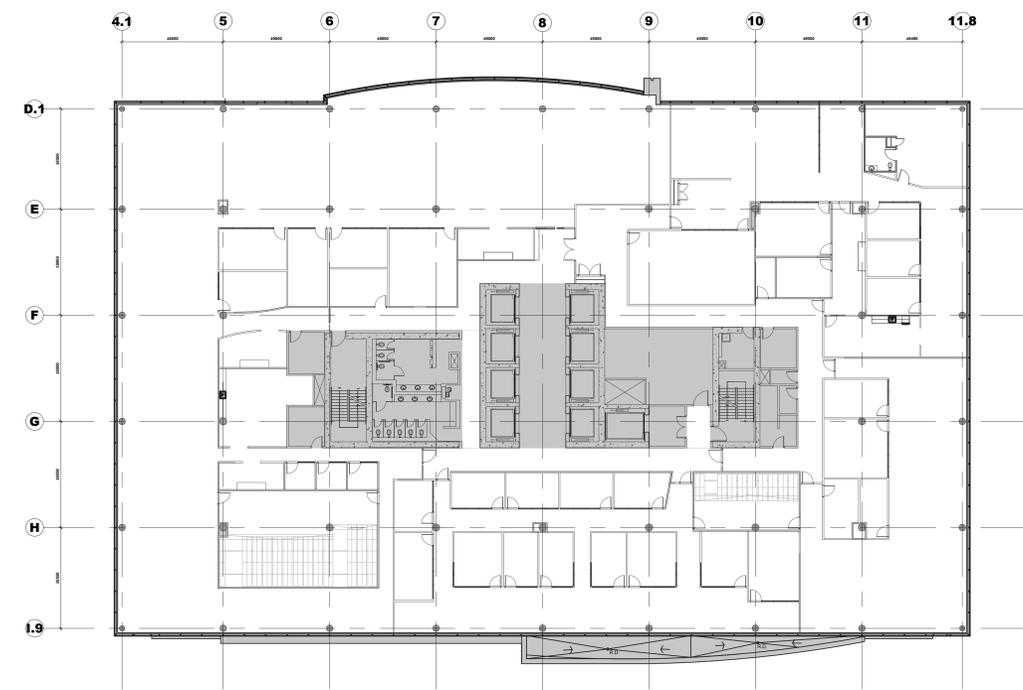
1
A010 SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 1E ÉTAGE
FIRST FLOOR KEYPLAN



2
A010 SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 11E ÉTAGE
11TH FLOOR KEY PLAN



3
A010 SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 12E ÉTAGE
12TH FLOOR KEY PLAN



4
A010 SCALE / ÉCH. 1:200
PLAN CLÉ DU 13E ÉTAGE
13TH FLOOR KEY PLAN

LEGENDE DE PLAN CLÉ / KEYPLAN LEGEND :
 ■ EXISTANT À RETENIR / EXISTING TO REMAIN

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
 Tel: 819-600-1005
 Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North N Stamp

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A A
 C C
 B C

project project
ELECTIONS CANADA FITUP

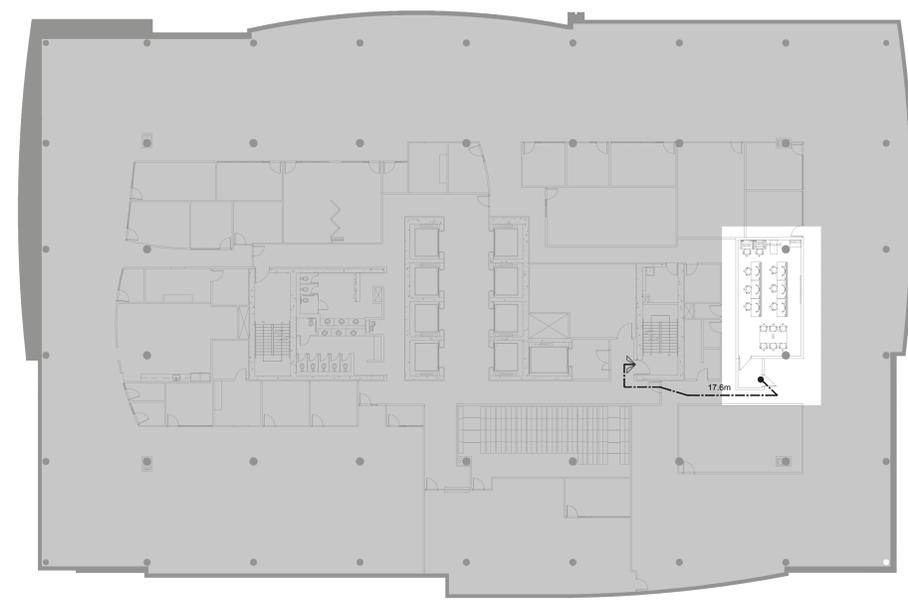
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin
PLANS CLÉS / KEY PLANS

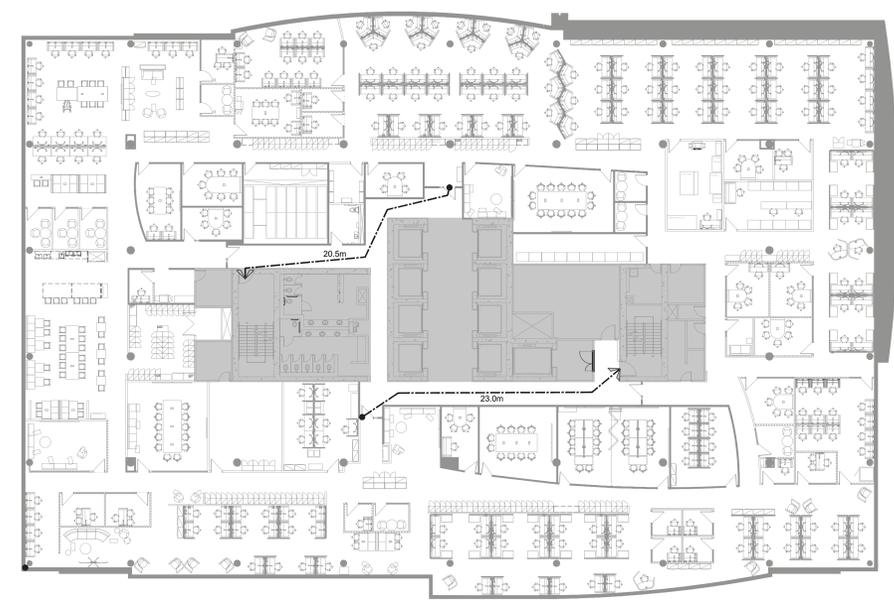
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J.KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R.BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A010			



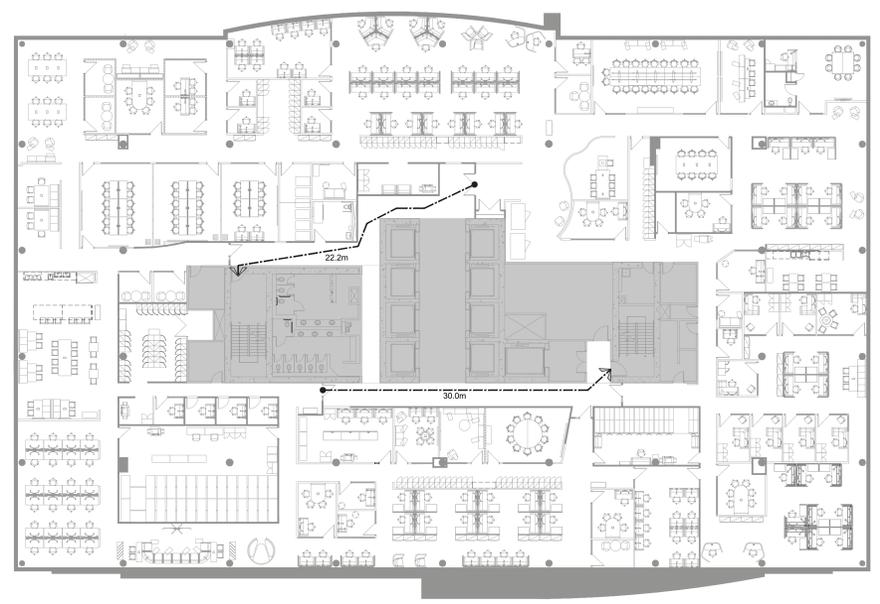
1 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 1E ÉTAGE
FIRST FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



2 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 11IÈME ÉTAGE
11TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



3 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 12E ÉTAGE
12TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200



4 PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS DU 13E ÉTAGE
13TH FLOOR TRAVEL DISTANCE PLAN
A011 SCALE / ÉCH. 1:200

LEGENDE/LEGEND:
→ CALCUL DE LA DISTANCE DE DÉPLACEMENT / TRAVEL DISTANCE CALCULATION

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A
C	B C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

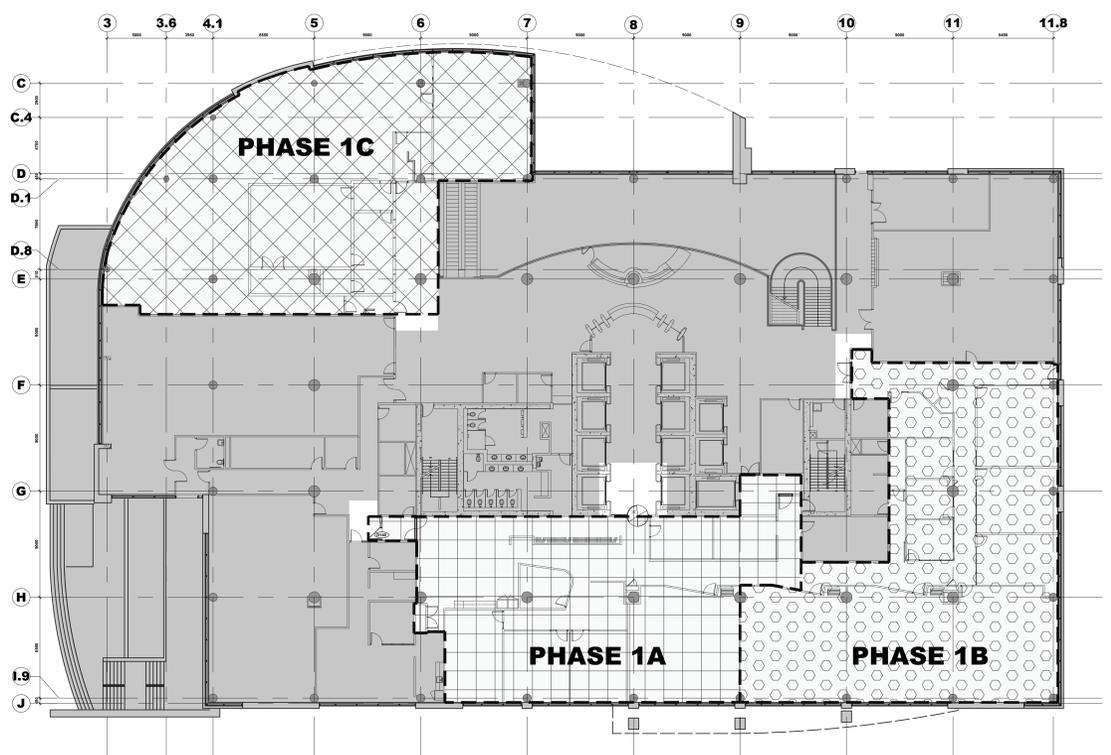
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLAN DES DISTANCES DE PARCOURS / TRAVEL DISTANCE dessin

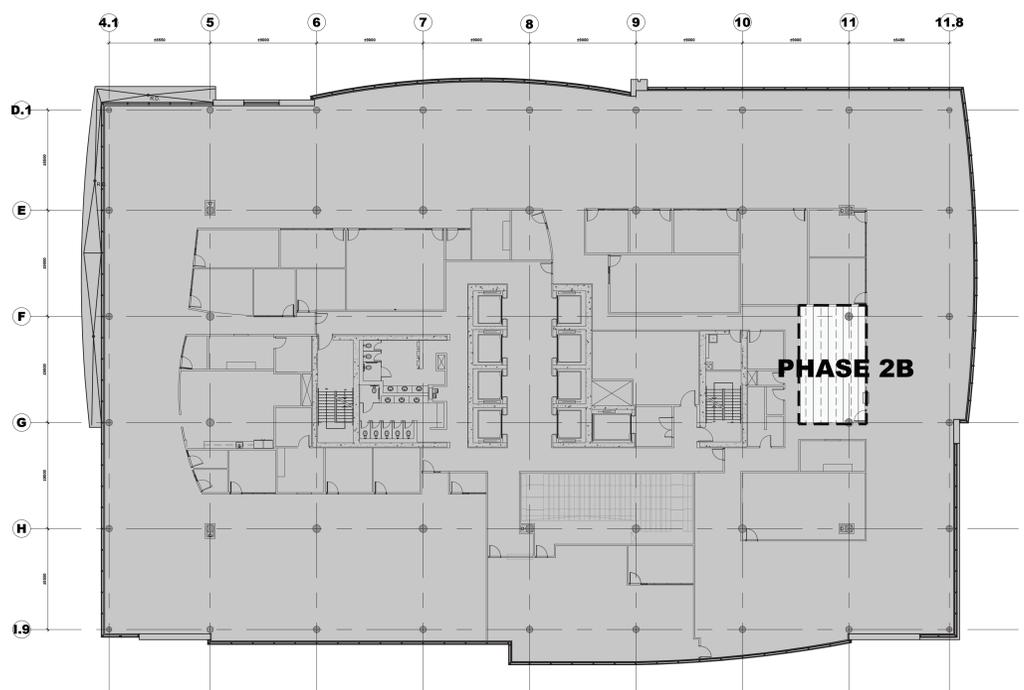
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

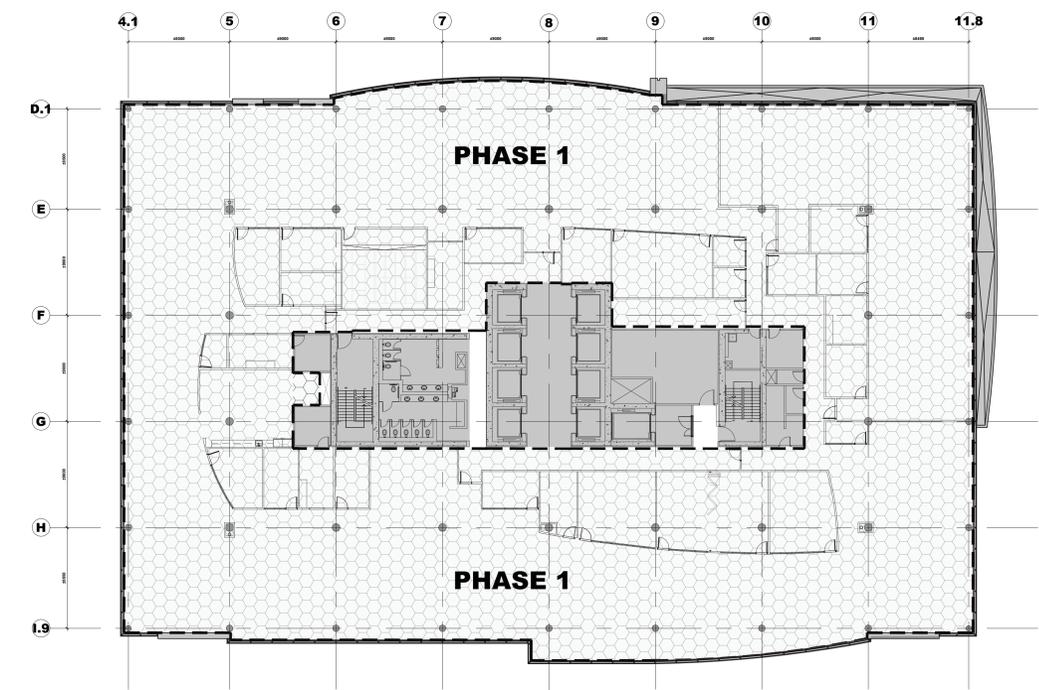
Drawing no. No. du dessin
A011



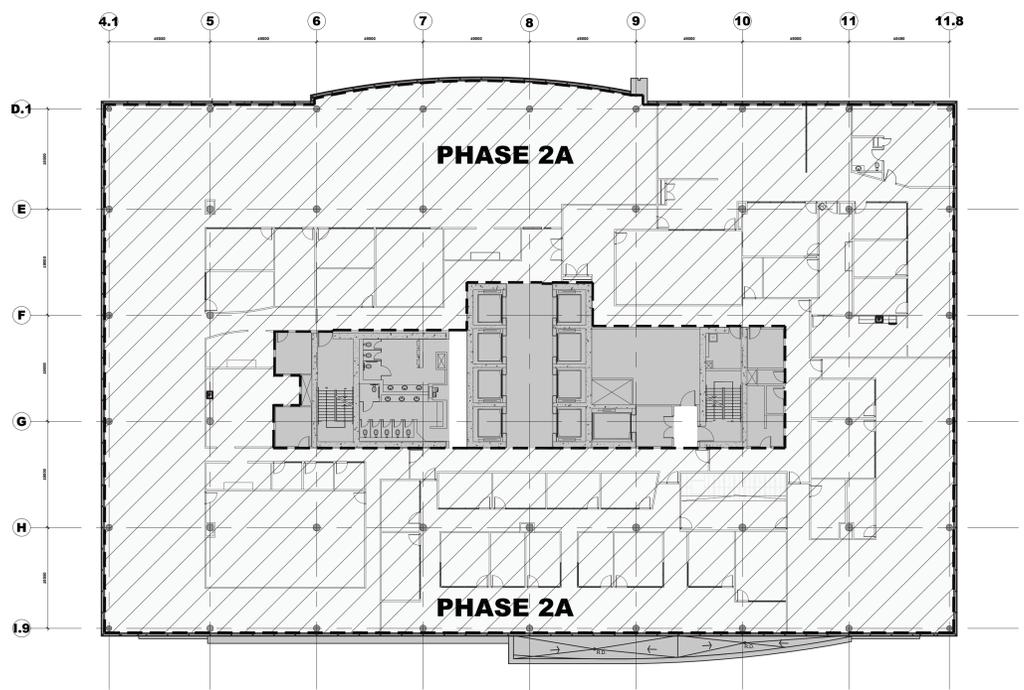
1 PLAN DE PHASAGE DU 1^E ÉTAGE
1ST FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ECH: 1:200



2 PLAN DE PHASAGE DU 11^E ÉTAGE
11TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ECH: 1:200



3 PLAN DE PHASAGE DU 12^E ÉTAGE
12TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ECH: 1:200



4 PLAN DE PHASAGE DU 13^E ÉTAGE
13TH FLOOR PHASING PLAN
A020 SCALE / ECH: 1:200

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

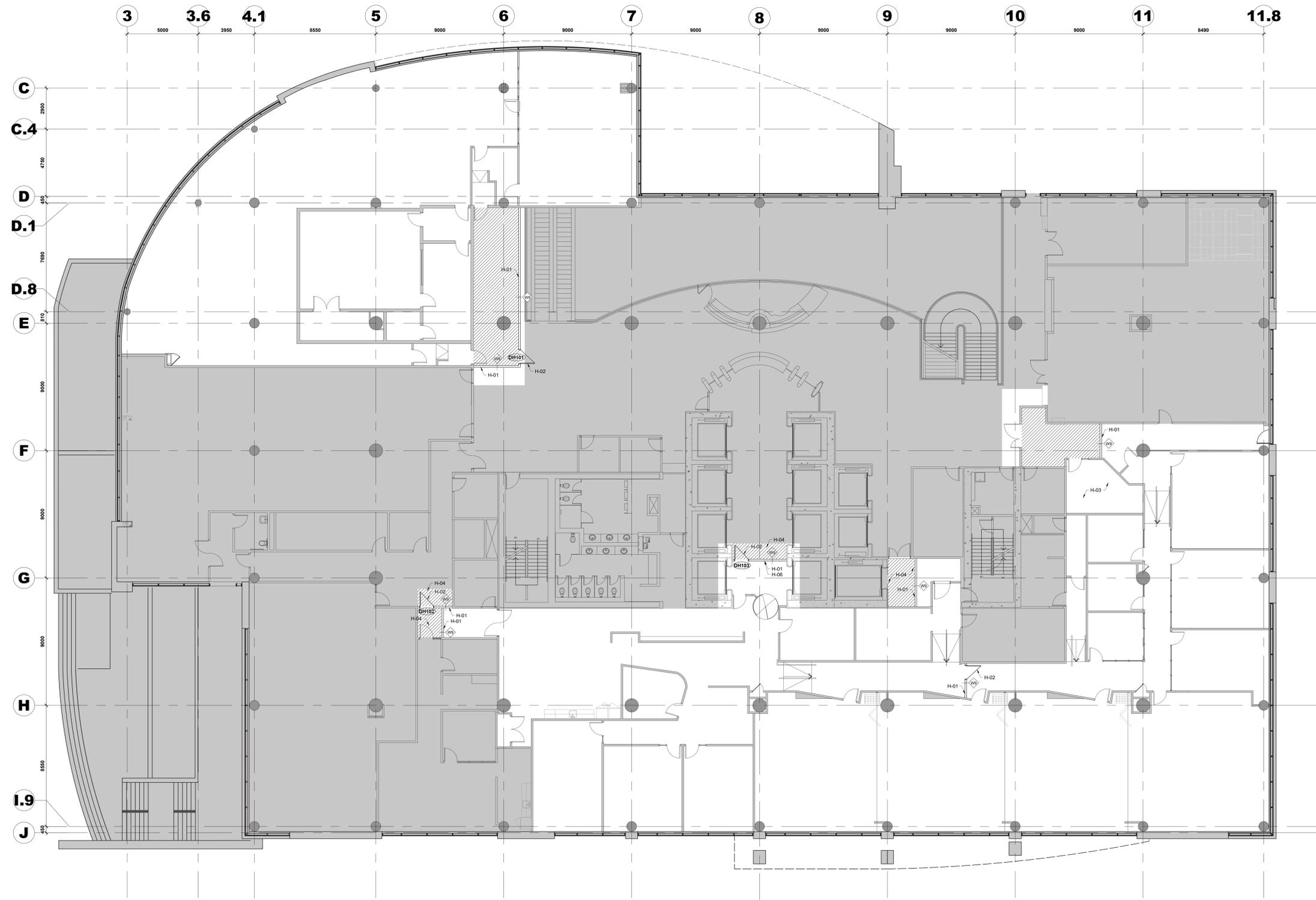
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLANS DE PHASAGE / PHASING PLANS dessin

LEGENDE DE PHASAGE / PHASING LEGEND :

- PHASE 1 / PHASE 1
- PHASE 1A / PHASE 1A
- PHASE 1B / PHASE 1B
- PHASE 1C / PHASE 1C
- PHASE 2A / PHASE 2A
- PHASE 2B / PHASE 2A
- EXISTANT À RETENIR / EXISTING TO REMAIN
- PHASING LINES / LIGNE DE PHASAGE

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J.KILLEEN	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Reviewed By	R.BITAR	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	No. du projet	
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du dessin	
Drawing no.	A020		



1
A031
PLAN DE PALISSADE DU 1ER ÉTAGE
1ST FLOOR HOARDING PLAN
SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

revisions	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R1	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A detail no.	A
C	B location drawing no. / sur dessin no.	B
	C drawing no. / dessin no.	C

project
ELECTIONS CANADA FITUP
project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing
dessin
PLAN DE PALISSADE DU 1ER ÉTAGE / 1ST FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :

NOTE H-01 : UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTièrement SCÉLLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLÉ À DALLÉ AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.

NOTE H-02 : NOUVELLES PORTES DISSIMULÉES EN BOIS À ÂME PLEINES TEMPORAIRE À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRE DE PANIQUE.

NOTE H-03 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT AIT BESOIN D'ACCÉDER À LA PIÈCE INDIQUÉE QUOTIDIENNEMENT, SAUF PENDANT LA COURTE PÉRIODE NÉCESSAIRE POUR LA PEINTURE, LA POSE DE TAPIS ET LES TRAVAUX ÉLECTRIQUES. UN AVIS DE LA DATE ET DE LA DURÉE APPROXIMATIVE SERA ATTENDU DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR POUR INFORMER LE CLIENT.

NOTE H-04 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDIQUÉE QUOTIDIENNEMENT, PLUSIEURS FOIS PAR JOUR.

NOTE H-05 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDIQUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

NOTE H-06 : L'ENTREPRENEUR DOIT RETIRER MUR DE PALISSADE UNE FOIS QUE LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION ADJACENTS ONT ÉTÉ ACHÉVÉS.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :

NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.

NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED CW LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

NOTE H-03: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN ROOM DAILY, EXCEPT FOR THE SHORT PERIOD OF TIME NEEDED FOR PAINTING, CARPETING, AND ELECTRICAL WORK. NOTICE OF THE DATE AND THE APPROXIMATE AMOUNT OF TIME WILL BE EXPECTED FROM THE CONTRACTOR TO INFORM THE CLIENT.

NOTE H-04: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA DAILY, MULTIPLE TIMES A DAY.

NOTE H-05: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. NOTICE OF THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE WILL BE PROVIDED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

NOTE H-06: THE CONTRACTOR IS TO REMOVE THE HOARDING WALL ONCE THE ADJACENT DEMOLITION AND CONSTRUCTION WORK HAS BEEN COMPLETED.

LEGENDE / LEGEND :

■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

▨ ZONE À PROTÉGER DE LA ZONE DE RÉNOVATION / AREA TO REMAIN PROTECTED FROM THE FIT-UP ZONE

— NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL

↗ NOUVELLE PORTE / NEW DOOR

⊙ TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By
ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
(2024/01/15)

Date
Drawn By
J.KILLEEN Dessiné par
(2024/01/15)

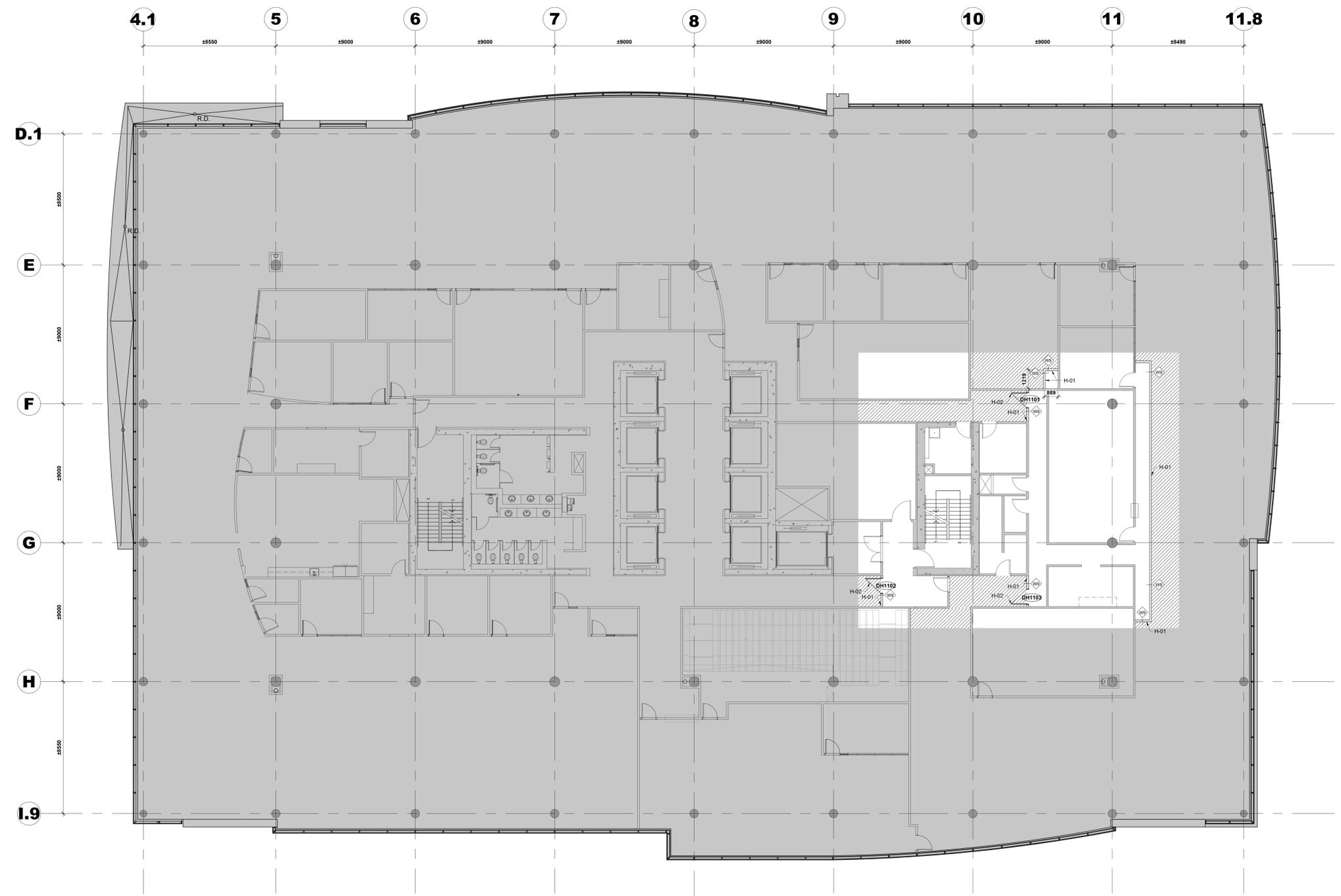
Reviewed By
R.BITAR Examiné par
(2024/01/15)

Date
Approved By
E.SOULIÈRE Approuvé par
(2024/01/15)

Date
Tender
KYLE WILSON Soumission

Project Manager
Administrateur de projets
No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no.
No. du dessin
A031



1
 A032
 PLAN DE PALISSADE DU 11IEM ÉTAGE
 11TH FLOOR HOARDING PLAN
 SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no.	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin
PLAN DE PALISSADE DU 11IEM ÉTAGE / 11TH FLOOR HOARDING PLAN

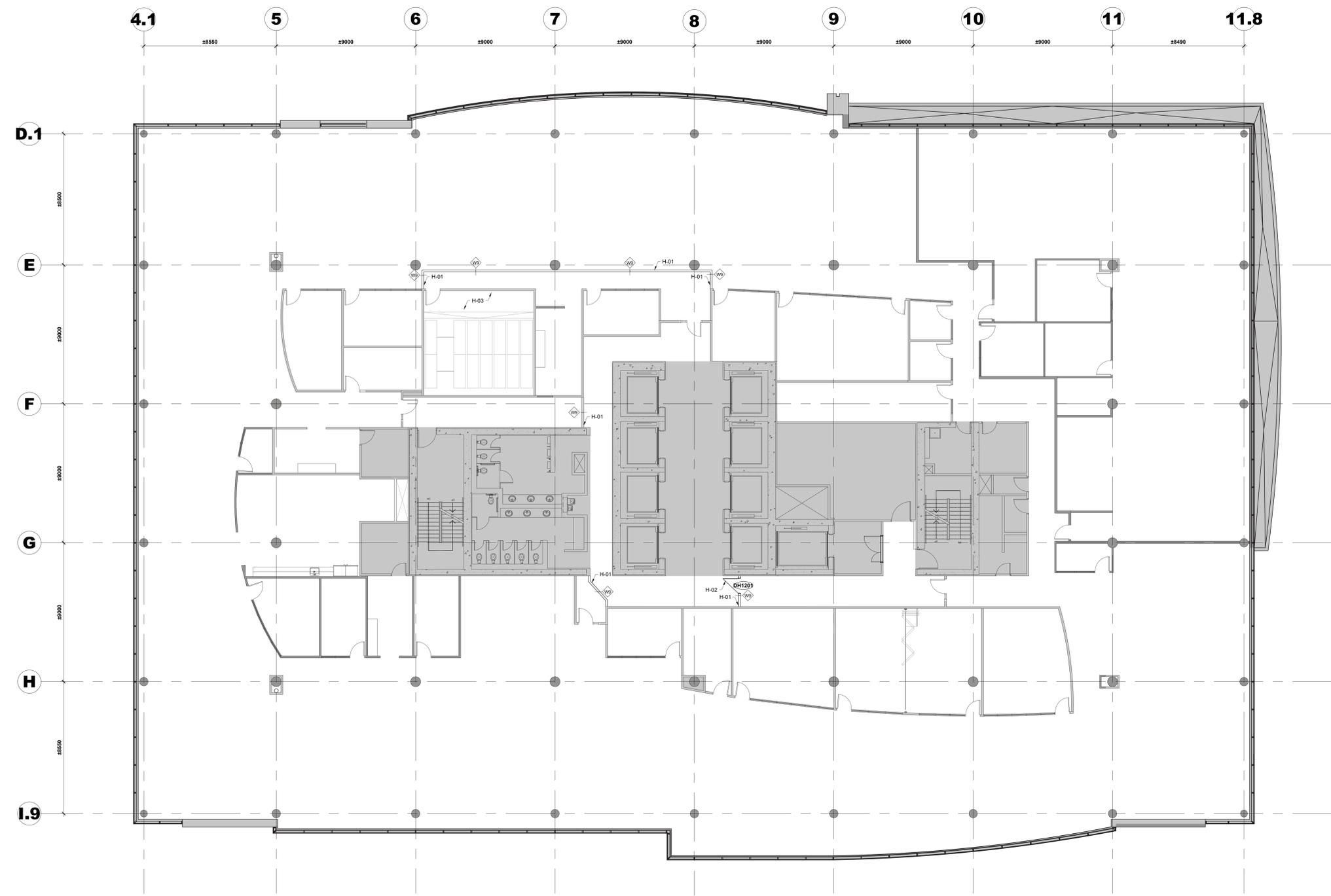
NOTES PARTICULIERES DE MUR DE PALISSADE :
 NOTE H-01: UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIEREMENT SCELLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLÉ À DALLÉ AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.
 NOTE H-02: NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRÉ DE PANIQUE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :
 NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.
 NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- ZONE À PROTÉGER DE LA ZONE DE RÉNOVATION / AREA TO REMAIN PROTECTED FROM THE FIT-UP ZONE
- NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par: (2024/01/15)
 Date: (2024/01/15)
 Drawn By: J.KILLEEN Dessiné par: (2024/01/15)
 Reviewed By: R.BITAR Examiné par: (2024/01/15)
 Date: (2024/01/15)
 Approved By: E.SOULIÈRE Approuvé par: (2024/01/15)
 Date: (2024/01/15)
 Tender: KYLE WILSON Soumission
 Project Manager: Administrateur de projets
 Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213
 Drawing no.: No. du dessin
A032



1
A033
PLAN DE PALISSADE DU 12IEM ÉTAGE
12TH FLOOR HOARDING PLAN
SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

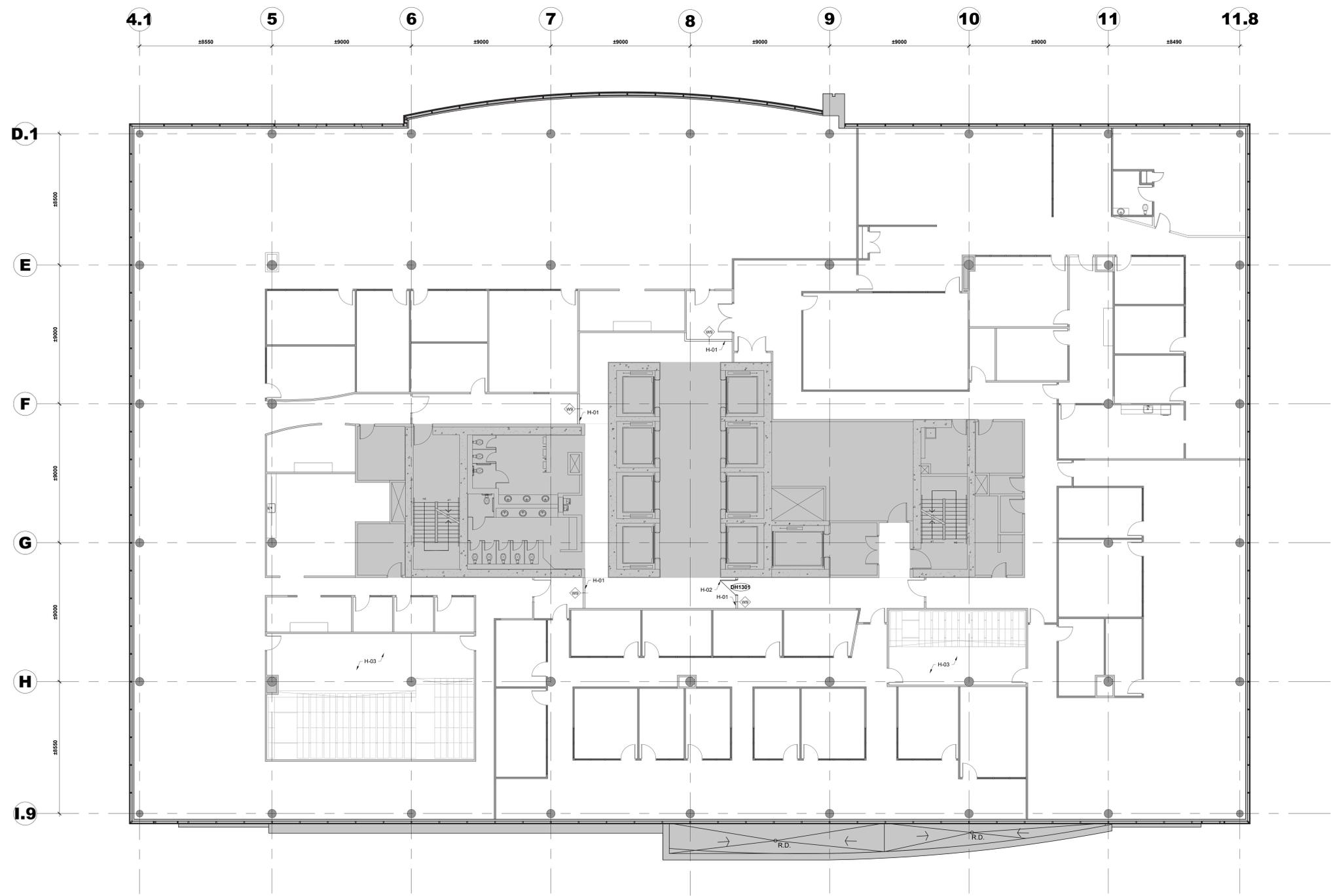
drawing dessin
PLAN DE PALISSADE DU 12IEM ÉTAGE / 12TH FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :
NOTE H-01: UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIÈREMENT SCÉLLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLE À DALLE AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.
NOTE H-02: NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRE DE PANIQUE.
NOTE H-03: L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT DEMANDE L'ACCÈS À LA ZONE INDICUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :
NOTE H-01: NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION, REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.
NOTE H-02: NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.
NOTE H-03: THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN AREA AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. NOTICE OF THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE WILL BE PROVIDED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

LEGENDE / LEGEND :
 ■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
 — NOUVEAU MUR EN GYSPÉ / NEW GYPSUM BOARD WALL
 ↗ NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
 ⊕ TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. / Conçu par
 Date: (2024/01/15)
 Drawn By: J.KILLEEN / Dessiné par
 Date: (2024/01/15)
 Reviewed By: R.BITAR / Examiné par
 Date: (2024/01/15)
 Approved By: E.SOULIÈRE / Approuvé par
 Date: (2024/01/15)
 Tender: KYLE WILSON / Soumission
 Project Manager: KYLE WILSON / Administrateur de projet
 Project no.: GOC5370560 - R.124213 / No. du projet
 Drawing no.: A033 / No. du dessin



1
A034
PLAN DE PALISSADE DU 13IEM ÉTAGE
13TH FLOOR HOARDING PLAN
SCALE / ÉCH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	B	C
A	B	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PALISSADE DU 13IEM ÉTAGE / 13TH FLOOR HOARDING PLAN

NOTES PARTICULIÈRES DE MUR DE PALISSADE :

NOTE H-01 : UN NOUVEAU MUR DE PALISSADE ENTIÈREMENT SCELLÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ DALLE À DALLE AVANT LE DÉBUT DE LA DÉMOLITION, VOIR LA PAGE A002 POUR LA COMPOSITION DU MUR.

NOTE H-02 : NOUVELLE PORTE DE SORTIE EN BOIS MASSIF À INSTALLER AVEC DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET BARRÉ DE PANIQUE.

NOTE H-03 : L'ENTREPRENEUR DOIT S'ATTENDRE À CE QUE LE CLIENT NÉCESSITE UN ACCÈS À LA PIÈCE INDICUÉE AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS PENDANT QUELQUES HEURES. LE CLIENT DEVRA DISPOSER DE TOUTE LA FORMATION NÉCESSAIRE ET DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE LORS DE L'ACCÈS À LA PIÈCE SPÉCIFIÉE. L'HEURE EXACTE ET LE NOMBRE DE PERSONNES NÉCESSITANT L'ACCÈS SERONT COMMUNIQUÉS À L'ENTREPRENEUR UNE SEMAINE À L'AVANCE.

PARTICULAR HOARDING WALL NOTES :

NOTE H-01 : NEW FULLY SEALED HOARDING WALL TO BE INSTALLED SLAB TO SLAB PRIOR TO THE START OF THE DEMOLITION. REFER TO PAGE A002 FOR WALL COMPOSITION.

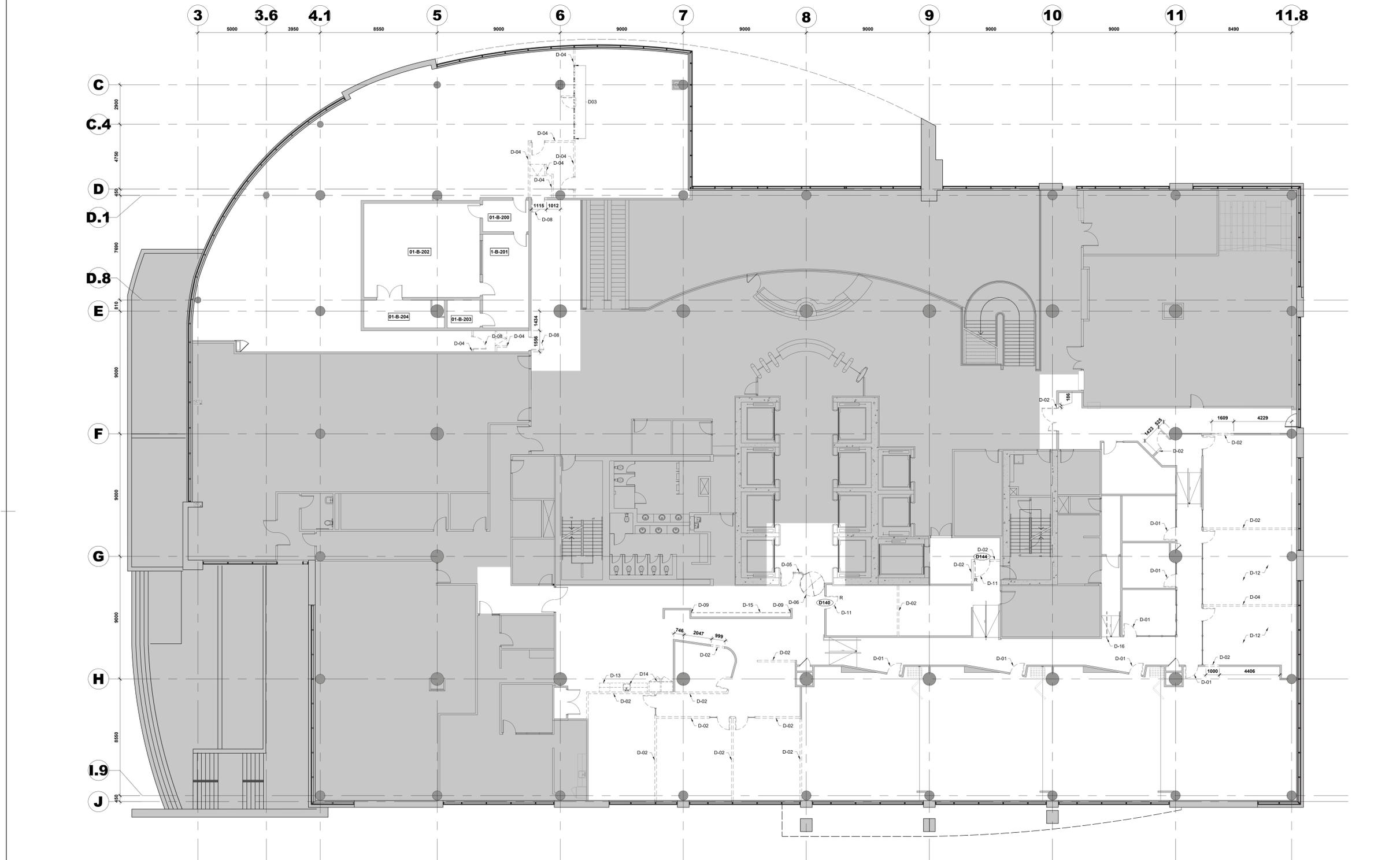
NOTE H-02 : NEW SOLID CORE WOOD EGRESS DOOR TO BE INSTALLED C/W LOCKING DEVICE AND PUSH BAR.

NOTE H-03 : THE CONTRACTOR SHOULD EXPECT THAT THE CLIENT WILL REQUIRE ACCESS TO THE SHOWN ROOM AT LEAST ONCE A MONTH FOR A COUPLE OF HOURS. THE CLIENT WILL HAVE ALL NECESSARY TRAINING AND MANDATORY PPE EQUIPMENT DURING ACCESS TO THE SPECIFIED ROOM. THE EXACT TIME AND NUMBER OF PEOPLE REQUIRING ACCESS WILL BE COMMUNICATED TO THE CONTRACTOR ONE WEEK IN ADVANCE.

LEGENDE / LEGEND :

—	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
—	NOUVEAU MUR EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD WALL
—	NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
—	TYPE DE MUR / WALL TYPE

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J.KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R.BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projet	Project no.	No. du projet
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin		
		A034	



PLAN DE DÉMOLITION - 1E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 1ST FLOOR

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

Table with columns: No., Description, Date. Includes entries for 'Émis pour Tender' and 'Émis pour Permis'.

Legend table with columns: A, B, C. Describes drawing types: A - detail no., B - location drawing no., C - drawing no.

ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE DÉMOLITION - 1E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 1ST FLOOR

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION : NOTE D-01 : LA PORTE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET RECYCLÉE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ...

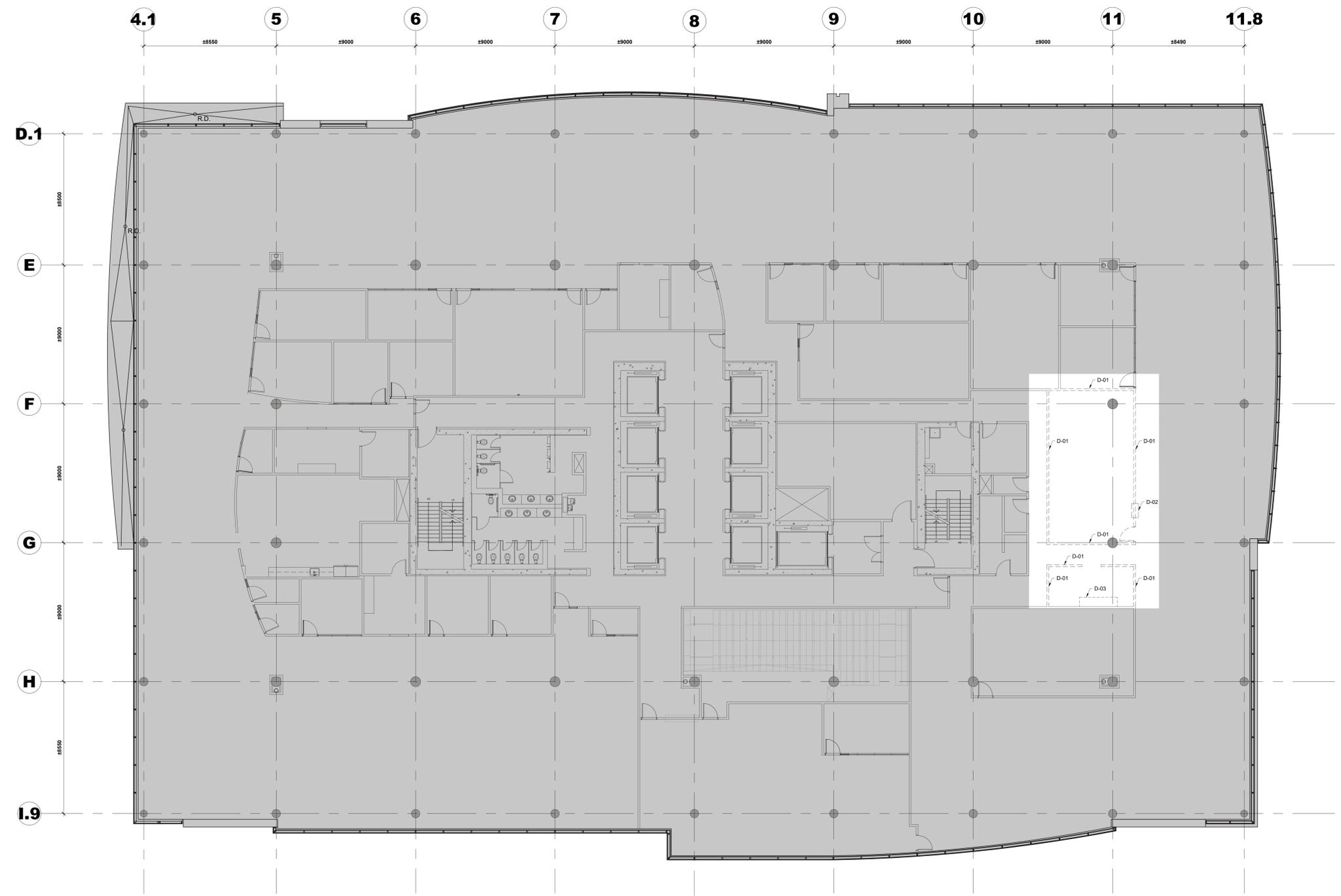
NOTE C-09 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LE MUR EXISTANT LORSQU'IL RETIRE LA TIGE EXISTANTE...

PARTICULAR DEMOLITION NOTES : NOTE D-01 : THE EXISTING DOOR IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN...

NOTE D-09 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND MAKING GOOD THE EXISTING WALL WHEN REMOVING THE EXISTING ROD...

LEGENDE / LEGEND : EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN, ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED...

Table with columns: Designated By, Date, Reviewed By, Date, Approved By, Date, Tender. Lists project personnel and dates.



1
 A102 PLAN DE DÉMOLITION - 11E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 11th FLOOR
 SCALE / ECH: 1:100

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A: detail no. / no. du détail	A
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C: drawing no. / dessin no.	C

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE DÉMOLITION - 11E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 11th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projet		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A102			

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIAUX ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-02 : VOLET DE SÉCURITÉ MÉTALLIQUE EXISTANT DOIT ÊTRE ENLEVÉ ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-03 : LES MENUISERIES EXISTANTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-02 : EXISTING METAL SECURITY SHUTTER IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-03 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

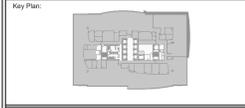
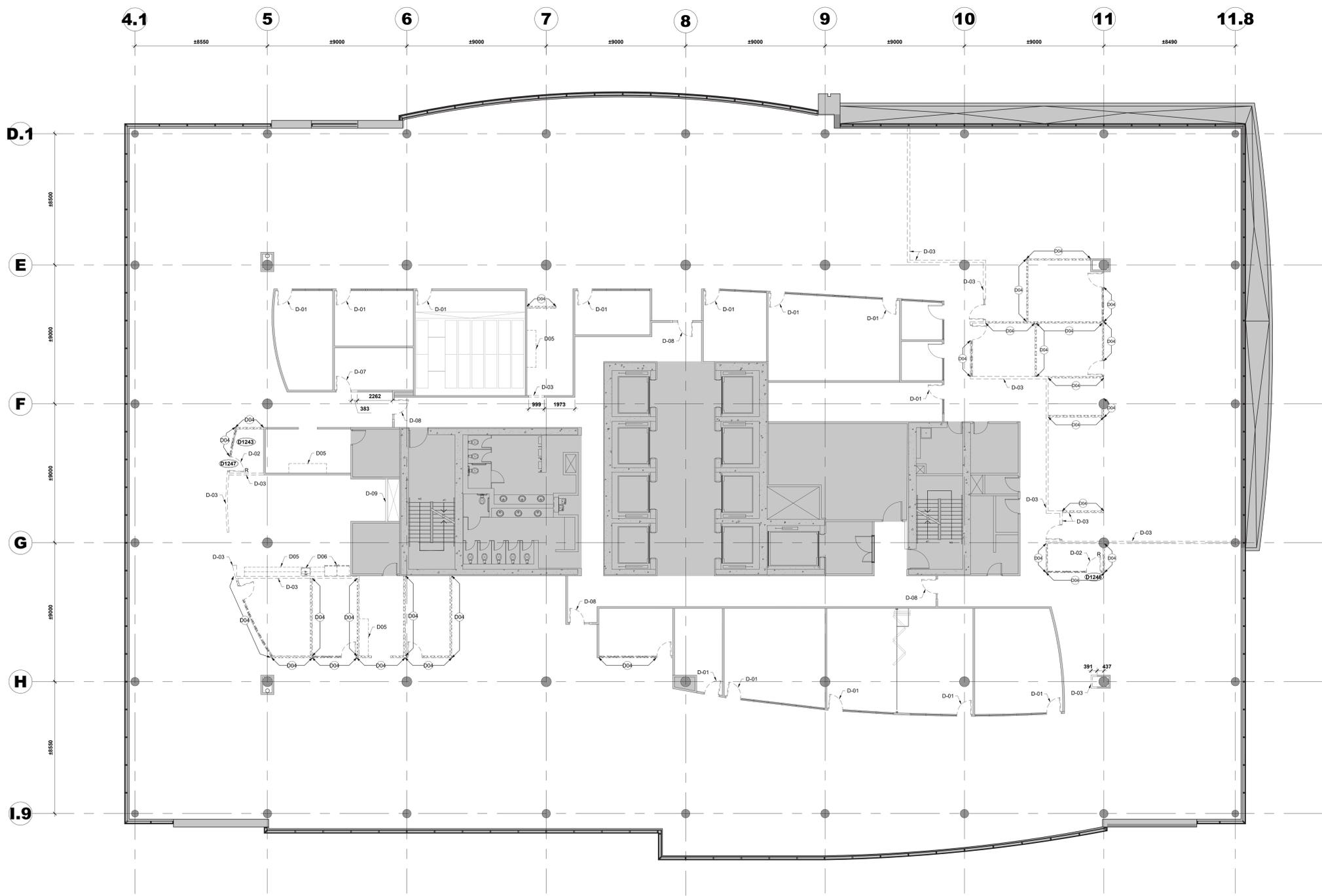
LEGENDE / LEGEND :

■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

--- ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED

⌋ PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN

⌋ PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no.	
C	C: drawing no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE DÉMOLITION - 12E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 12th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEN	Dessiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R-124213
Drawing no.		No. du dessin	
			A103

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : LA PORTE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET RECYCLÉE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LES NOUVELLES PORTES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE CONSERVER LE CADRE DE PORTE EXISTANT À SON EMPLACEMENT ACTUEL. PRÊT POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE.

NOTE D-02 : LA PORTE EXISTANTE, LE CADRE ET TOUTE LA QUINCAILLERIE DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS ET ENTREPOSÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE D'UNE RÉUTILISATION.

NOTE D-03 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE. ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIAUX ADJACENTS ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-04 : LES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE SOIGNIEUSEMENT RETIRÉS ET STOCKÉS POUR ÊTRE RÉUTILISÉS AILLEURS DANS L'AMÉNAGEMENT. TOUT PANNEAU DE MURS DÉMONTABLE SUR MESURE ET/OU ENDOMMAGÉ, AU-DELÀ DE TOUTE RÉPARATION, DOIT ÊTRE RETIRÉ ET RECYCLÉ CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-05 : LES MENUISERIES EXISTANTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉES ET RECYCLÉES CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-06 : L'APPAREIL EXISTANT ET/OU LE DISPOSITIF PERMANENT DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-07 : LA PORTE ET LE CADRE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LA NOUVELLE PORTE. L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE MURALE EXISTANTE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE DE 965 mm.

NOTE D-08 : LA PORTE, LE CADRE, LE PANNEAU LATÉRAL POUR PORTE ET TOUTS LES ACCESSOIRES DE L'ENTRÉE ET ACTIONNEURS DE PORTE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET STOCKÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE DE LEUR RÉUTILISATION, À L'EXCEPTION DU DU PANNEAU LATÉRAL QUI DOIT ÊTRE RECYCLÉ HORS SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE REBOUCHER ET DE RESTAURER OU DE REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS. À LA SUITE DE CETTE OPÉRATION, L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE DANS LE MUR POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU DE VERRE LATÉRAL POUR PORTE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À LA PAGE A800 POUR LE PLANNING DES PORTES IDENTIFIANT LES DIMENSIONS DU PANNEAU LATÉRAL.

NOTE D-09 : L'ENTREPRENEUR DOIT CRÉER UNE OUVERTURE DANS LE MUR AFIN DE RÉALISER LES TRAVAUX DE PLOMBERIE NÉCESSAIRES DANS LA GAINÉ. SE RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES POUR LES TRAVAUX DE PLOMBERIE REQUIS.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : THE EXISTING DOOR IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOORS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR RETAINING THE EXISTING DOOR FRAME IN ITS CURRENT LOCATION, READY FOR THE INSTALLATION OF A NEW DOOR.

NOTE D-02 : EXISTING DOOR, FRAME AND ALL ITS HARDWARE IS TO BE REMOVED, AND STORE IN DESIGNATED LOCATION FOR REUSE.

NOTE D-03 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-04 : EXISTING DEMOUNTABLE WALLS ARE TO BE METICULOUSLY REMOVED AND STORED AWAY FOR THEIR REUSE ELSE WHERE WITHIN THE FIT-UP. ANY CUSTOM AND/OR DAMAGED DEMOUNTABLE WALL PANEL THAT ARE BEYOND REPAIR ARE TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-05 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

NOTE D-06 : EXISTING APPLIANCE AND/OR PERMANENT FIXTURE IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-07 : THE EXISTING DOOR AND FRAME IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOOR. THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE EXISTING WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW 965mm.

NOTE D-08 : THE EXISTING ENTRANCE SUITE DOOR, FRAME, SIDELIGHT, AND ALL ITS HARDWARE AND ASSOCIATED DOOR SWITCH PLATE ARE TO BE REMOVED AND STORED IN A DESIGNATED LOCATION FOR REUSE. WITH THE EXCEPTION OF THE SIDELIGHT, WHICH IS TO BE RECYCLED OFF-SITE AS PER THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND MAKING GOOD OR REPLACING ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS. FOLLOWING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW SIDELIGHT. REFER TO PAGE A800 FOR THE DOOR SCHEDULE IDENTIFYING SIDELIGHT DIMENSIONS.

NOTE D-09 : THE CONTRACTOR IS TO MAKE AN OPENING IN THE WALL IN ORDER TO CONDUCT THE NECESSARY PLUMBING WORK IN THE SHAFT. REFER TO MECHANICAL PLANS FOR THE REQUIRED PLUMBING WORK.

LEGENDE / LEGEND :

■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

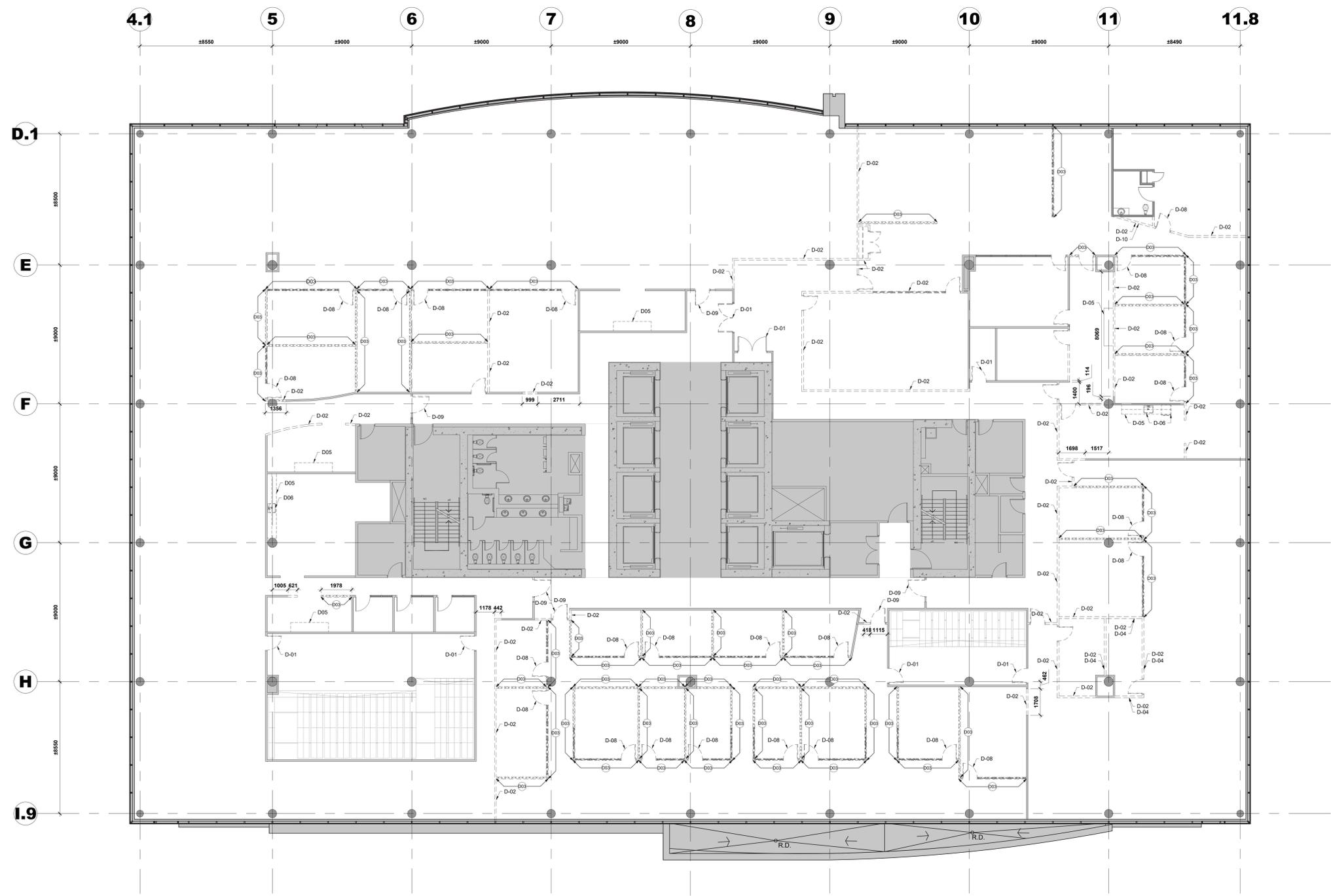
--- ÉLÉMENT À ENLEVER / DÉMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED

□ MURS DÉMONTABLES À RANGER EN VUE D'UNE RÉUTILISATION / DEMOUNTABLE WALLS TO BE STORED AWAY FOR REUSE

○ PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN

○ PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE

○ PORTE EXISTANTE À RÉUTILISER / EXISTING DOOR TO REUSE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66R1	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no.	
C	C: drawing no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

PLAN DE DÉMOLITION - 13E ÉTAGE / DEMOLITION PLAN - 13th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J. KILLEEN	Examiné par	
Reviewed By	R. BITAR	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		

A104

23138_GOC5370560_ELECTIONSCANADAFITUP_TENDERPLANS_R2_2024-10-08.DWG

PLAN DE DÉMOLITION - 13E ÉTAGE
DEMOLITION PLAN - 13th FLOOR
1
A104
SCALE / ÉCH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION :

NOTE D-01 : LA PORTE EXISTANTE DOIT ÊTRE RETIRÉE ET RECYCLÉE CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ, ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LES NOUVELLES PORTES. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE CONSERVER LE CADRE DE PORTE EXISTANT À SON EMPLACEMENT ACTUEL, PRÊT POUR L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE.

NOTE D-02 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE, ET RECYCLER CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-03 : DÉMOLIR LE MUR EXISTANT DU PLANCHER À LA DALLE ET/OU DE LA DALLE À LA DALLE, ET RECYCLER CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUTS ÉLÉMENTS OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-04 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RETIRER LA TÔLE D'ACIER AVEC SOUDURES À L'INTÉRIEUR DU MUR EXISTANT ET RECYCLER CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-05 : LES MENUISERIES EXISTANTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉES ET RECYCLÉES CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LES PLANCHERS ET LES MURS EN CAS DE DOMMAGES SURVENUS PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE D-06 : LES APPAREILS EXISTANTS ET/OU LE DISPOSITIF PERMANENT DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ.

NOTE D-07 : LA PORTE ET LE CADRE EXISTANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET RECYCLÉS CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ, ET LA QUINCAILLERIE DOIT ÊTRE CONSERVÉE POUR ÊTRE RÉUTILISÉE SUR LA NOUVELLE PORTE. L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE MURALE EXISTANTE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PORTE DE 965 mm.

NOTE D-08 : L'ENTREPRENEUR DOIT CONSERVER LA QUINCAILLERIE DE LA PORTE APRÈS LE RETRAIT DE LA PORTE ET DU CADRE LA OU APPLICABLE ET L'ENTREPOSE POUR UNE RÉUTILISATION SUR LA NOUVELLE PORTE.

NOTE D-09 : LA PORTE, LE CADRE, LE PANNEAU LATÉRAL POUR PORTE ET TOUTS LES ACCESSOIRES DE L'ENTRÉE EXISTANTE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS ET STOCKÉS DANS UN ENDROIT DÉSIGNÉ EN VUE DE LEUR RÉUTILISATION. À L'EXCEPTION DU OU DU PANNEAU LATÉRAL QUI DOIT ÊTRE RECYCLÉ HORS SITE CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE REBOUCHER ET DE RESTAURER OU DE REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS. À LA SUITE DE CETTE OPÉRATION, L'ENTREPRENEUR DOIT AGRANDIR L'OUVERTURE DANS LE MUR POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU PANNEAU DE VERRE LATÉRAL POUR PORTE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À LA PAGE A800 POUR LE PLANNING DES PORTES IDENTIFIANT LES DIMENSIONS DU PANNEAU LATÉRAL.

NOTE D-10 : LE PANNEAU D'ACCÈS EXISTANT ENCASTRÉ DANS LE MUR DOIT ÊTRE RETIRÉ ET ENTREPOSÉ POUR ÇA RÉUTILISATION.

PARTICULAR DEMOLITION NOTES :

NOTE D-01 : THE EXISTING DOOR IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOORS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR RETAINING THE EXISTING DOOR FRAME IN ITS CURRENT LOCATION, READY FOR THE INSTALLATION OF A NEW DOOR.

NOTE D-02 : DEMOLISH EXISTING WALL FROM SLAB TO CEILING AND/OR FROM SLAB TO SLAB AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD / REPLACE ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS.

NOTE D-03 : EXISTING DEMOUNTABLE WALLS ARE TO BE METICULOUSLY REMOVED AND STORED AWAY FOR THEIR REUSE ELSEWHERE WITHIN THE FIT-UP. ANY CUSTOM AND/OR DAMAGED DEMOUNTABLE WALL PANEL THAT ARE BEYOND REPAIR ARE TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-04 : CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO REMOVE STEEL SHEET WITH WELDED SEAMS WITHIN EXISTING WALL AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-05 : EXISTING MILLWORK IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO FLOORS AND WALLS, WHERE DAMAGE OCCURING DURING THIS PROCESS.

NOTE D-06 : EXISTING APPLIANCE AND/OR PERMANENT FIXTURE IS TO BE REMOVED AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN.

NOTE D-07 : THE EXISTING DOOR AND FRAME IS TO BE REMOVED AND RECYCLED ACCORDING TO THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN, AND THE HARDWARE IS TO BE RETAINED FOR REUSE ON NEW DOOR. THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE EXISTING WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW 965mm.

NOTE D-08 : THE CONTRACTOR IS TO RETAIN THE DOOR HARDWARE AFTER THE REMOVAL OF THE DOOR AND FRAME WHERE APPLICABLE AND STORE IT AWAY FOR REUSE ON THE NEW DOOR.

NOTE D-09 : THE EXISTING ENTRANCE SUITE DOOR, FRAME, SIDELIGHT, AND ALL ITS HARDWARE ARE TO BE REMOVED AND STORED IN A DESIGNATED LOCATION FOR REUSE. WITH THE EXCEPTION OF THE SIDELIGHT, WHICH IS TO BE RECYCLED OFF-SITE AS PER THE APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND MAKING GOOD OR REPLACING ANY ADJACENT ELEMENTS AND/OR MATERIALS DAMAGED DURING THIS PROCESS. FOLLOWING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS TO ENLARGE THE WALL OPENING TO ACCOMMODATE THE INSTALLATION OF A NEW SIDELIGHT. REFER TO PAGE A800 FOR THE DOOR SCHEDULE IDENTIFYING SIDELIGHT DIMENSIONS.

NOTE D-10 : THE EXISTING ACCESS PANEL RECESSED IN THE WALL IS TO BE REMOVED AND STORED FOR REUSE.

LEGENDE / LEGEND :

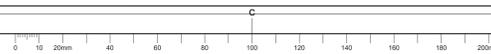
— EXISTANT À DEMOURER / EXISTING TO REMAIN

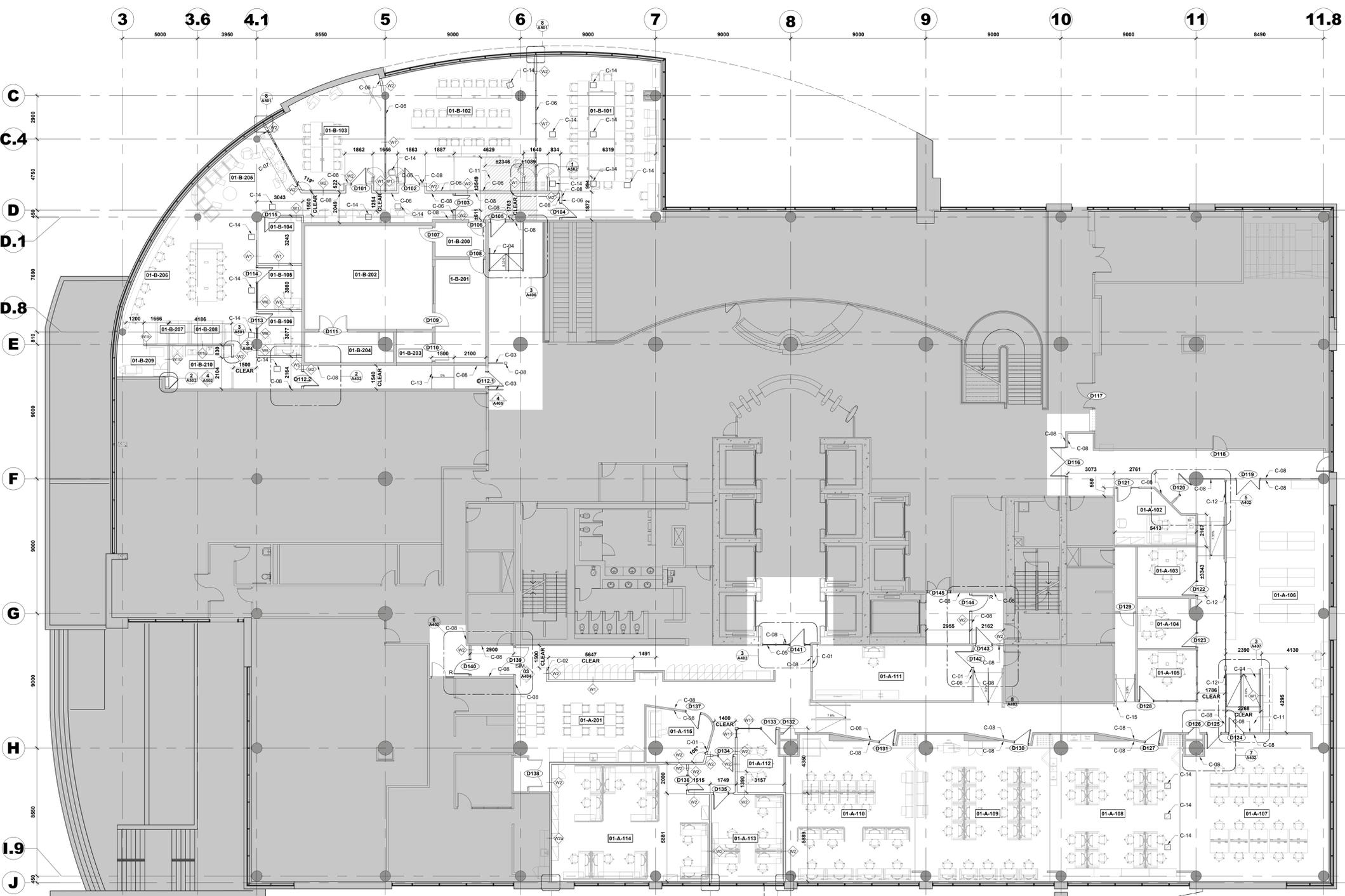
--- ÉLÉMENT À ENLEVER / DEMOLIR / ELEMENT TO BE REMOVED / DEMOLISHED

□ MURS DÉMONTABLES À RANGER EN VUE D'UNE RÉUTILISATION / DEMOUNTABLE WALLS TO BE STORED AWAY FOR REUSE

— PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN

— PORTE ET CADRE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE





Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Emis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A
C	B

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN CONSTRUCTION - 1E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 1ST FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Dessiné par	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEN	Examiné par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Approuvé par	(2024/01/15)
Project Manager	Administrateur de projets	Approuvé par	(2024/01/15)
Project no.	No. du projet	Approuvé par	(2024/01/15)

GOC5370560 - R.124213

Drawing no. A105

**PLAN DE CONSTRUCTION - 1E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 1ST FLOOR**

SCALE / ÉCHELLE: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE C-01 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LA NOUVELLE CLOISON A UNE COMPOSITION IDENTIQUE À CELLE DU MUR ADJACENT, AFIN DE MAINTENIR L'ÉPAISSEUR APPROPRIÉE.

NOTE C-02 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCEMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-03 : NOUVEAUX GARDE-CORPS DÉTECTABLES AUX CANNELES. LA PREMIÈRE BARRE HORIZONTALE DANS LE GARDE-CORPS DOIT ÊTRE À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 685 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-04 : NOUVELLE RAMPE PERMANENT DOIT ÊTRE INSTALLÉE. LA RAMPE DOIT AVOIR UNE PENTE D'INCLINAISON AVEC UN RAPPORT ENTRE 1:12 (8.33 %).

NOTE C-05 : NOUVEAU SYSTÈME DE VITRAGE À INSTALLER. DALLE À DALLE

NOTE C-06 : NOUVELLE CLOISON AMOVIBLE. CLOISONS MOBILES ET/OU CLOISON EN PLÂTRE PLEIN DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES AVEC UNE BAFFLE SOUS LE PLANCHER SURÉLEVÉ EXISTANT. SE RÉFÉRER À LA PAGE A402 POUR LES DÉTAILS DE CLOISON DE PLANCHER SURÉLEVÉ.

NOTE C-07 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION. AU COURS DE CE PROCESSUS, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL, ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANTE(ET/OU ENDOMMAGÉ(E)).

NOTE C-08 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. CE RÉFÈRE AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLÉVATIONS.

NOTE C-09 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.

NOTE C-10 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE EXISTANT DOIT ÊTRE RÉINSTALLÉ À UN NOUVEL EMPLACEMENT CONFORME À LA NORME CSA.

NOTE C-11 : UN NOUVEAU SYSTÈME DE PLANCHER SURÉLEVÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉ POUR CORRESPONDRE AU TYPE, À LA FINITION ET AU STYLE DU PLANCHER SURÉLEVÉ EXISTANT DANS LES PIÈCES ADJACENTES.

NOTE C-12 : L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER DES CLOISONS VITRÉES PLEINE HAUTEUR IDENTIQUES À CELLES EXISTANTES ADJACENTES POUR COMBLER L'EMPLACEMENT PRÉCÉDENT DES PORTES.

NOTE C-13 : NOUVELLE PENTE DE CIRCULATION AVEC UN RATIO DE 1:20 (5%), AVEC UNE BANDE CONTRASTANTE EN HAUT ET EN BAS DE LA PENTE.

NOTE C-14 : NOUVELLE TULE DE PLANCHER SURÉLEVÉ À INSTALLER ET CORRESPONDRE AU TYPE, À LA FINITION ET AU STYLE DES TULES SURÉLEVÉS ADJACENTES EXISTANTS. SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR L'EMPLACEMENT SPÉCIFIQUE DU MONUMENT DE SOL À RETIRER.

NOTE C-15 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm, DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA RAMPE EXISTANTE.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE C-01 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT THE NEW WALL HAS AN IDENTICAL WALL COMPOSITION TO THE ADJACENT WALL IN ORDER TO MAINTAIN THE PROPER THICKNESS.

NOTE C-02 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.

NOTE C-03 : NEW CANE-DETECTABLE GUARDRAILS. THE FIRST HORIZONTAL BAR IN THE GUARDRAIL IS TO BE AT A MAXIMUM HEIGHT OF 685 mm ABOVE THE FLOOR SURFACE.

NOTE C-04 : NEW PERMANENT RAMP TO BE INSTALLED. RAMP IS TO HAVE A RUNNING SLOPE WITH A RATIO BETWEEN 1:12 (8.33%).

NOTE C-05 : NEW GLAZING SYSTEM TO BE INSTALLED. SLAB TO SLAB

NOTE C-06 : NEW DEMOUNTABLE WALL. MOVABLE WALL AND/OR SOLID GYPSUMBOARD WALL IS TO BE INSTALLED WITH A BAFFLE BELOW EXISTING RAISED FLOOR. REFER TO PAGE A402 FOR RAISED FLOOR PARTITION DETAILS.

NOTE C-07 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE DURING THIS PROCESS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.

NOTE C-08 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR SWITCH PLATE TYPES AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.

NOTE C-09 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR, IF APPLICABLE. REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-10 : EXISTING DOOR OPERATOR TO BE REINSTALLED AT NEW LOCATION COMPLIANT WITH CSA

NOTE C-11 : NEW RAISED FLOOR SYSTEM IS TO BE INSTALLED TO MATCH THE TYPE, FINISH, AND STYLE OF THE EXISTING RAISED FLOOR IN ADJACENT ROOMS.

NOTE C-12 : THE CONTRACTOR IS TO INSTALL IDENTICAL FULL-HEIGHT GLAZED PARTITIONS AS THE EXISTING ADJACENT ONES TO FILL IN THE PREVIOUS LOCATION OF DOORS.

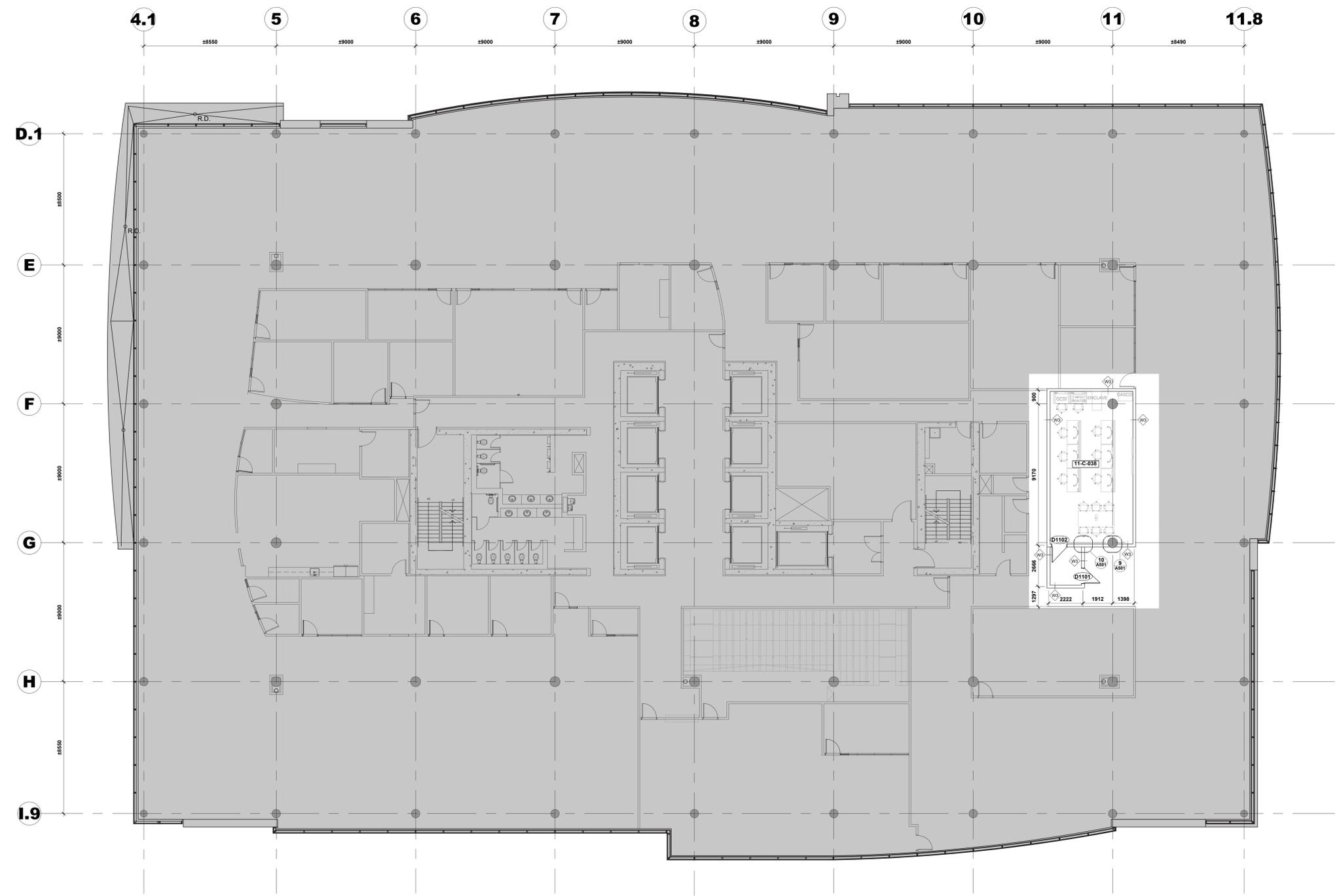
NOTE C-13 : NEW RUNNING SLOPE WITH A RATIO OF 1:20 (5%), HAVING A COLOUR-CONTRASTING STRIP AT THE TOP AND BOTTOM OF THE SLOPE.

NOTE C-14 : NEW RAISED FLOOR TILE TO BE INSTALLED TO MATCH THE TYPE, FINISH, AND STYLE OF ADJACENT EXISTING RAISED FLOOR. REFER TO ELECTRICAL PLANS FOR THE SPECIFIC LOCATION OF THE FLOOR MONUMENT BEING REMOVED.

NOTE C-15 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE EXISTING RAMP.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DÉMOURER / EXISTING TO REMAIN
- NOUVEAU SYSTÈME DE PLANCHER SURÉLEVÉ ET/OU TULES / NEW RAISED FLOOR SYSTEM AND/OR TILES
- NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
- RÉUTILISATION DES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS / EXISTING DEMOUNTABLE WALLS BEING REUSED
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
- RÉINSTALLATION D'UNE PORTE EXISTANTE / EXISTING DOOR BEING REINSTALLED
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date



project
ELECTIONS CANADA FITUP

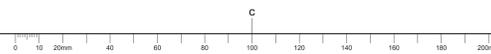
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
 drawing
PLAN DE CONSTRUCTION - 11E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 11th FLOOR

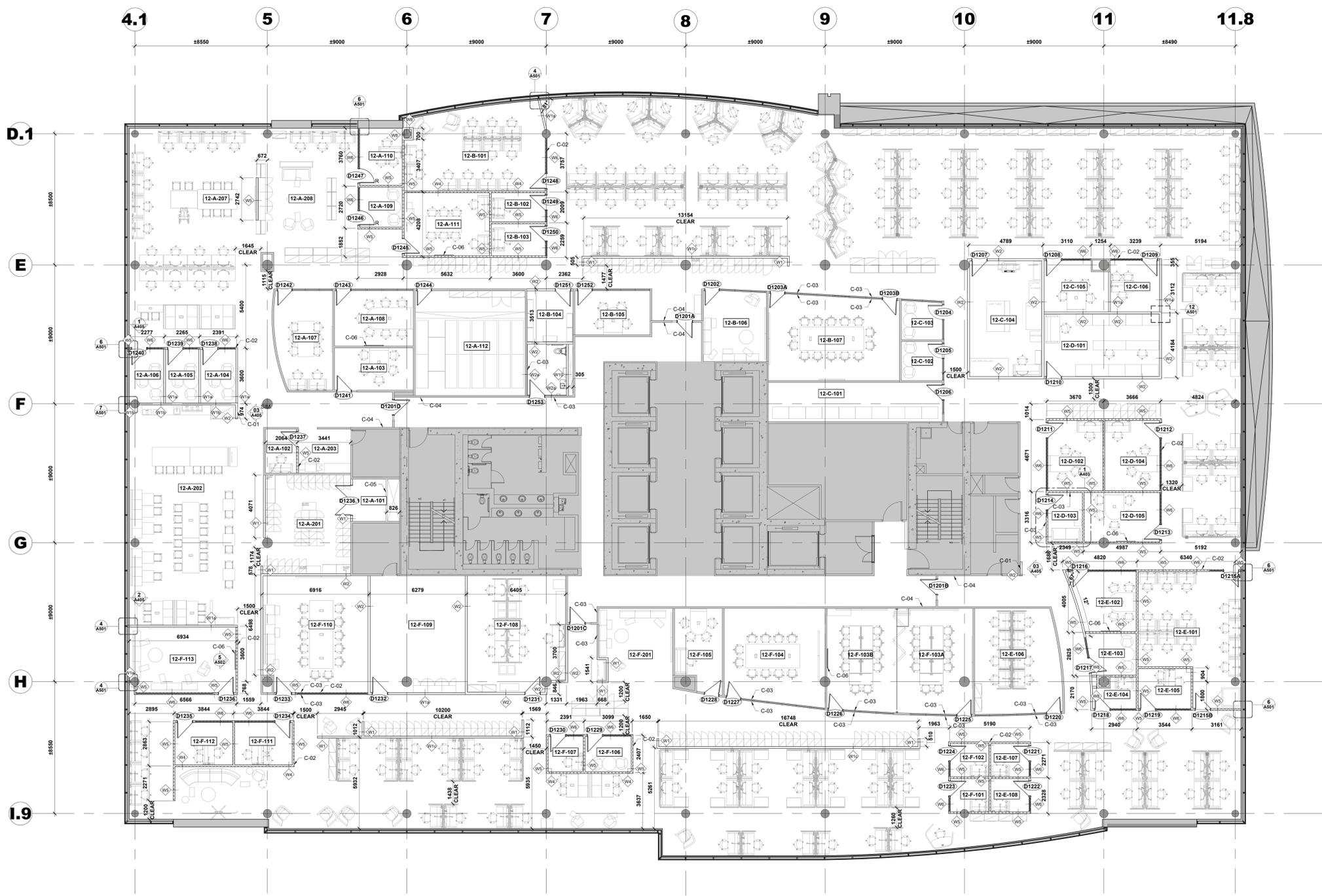
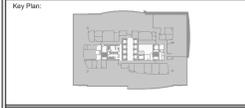
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date		Dessiné par	J. KILLEEN (2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	E. SOULIÈRE (2024/01/15)
Approved By		Soumission	KYLE WILSON
Tender		Administrateur de projet	
Project no.		No. du projet	GOC5370560 - R.124213
Drawing no.		No. du dessin	A106

1
A106
 PLAN DE CONSTRUCTION - 11E ÉTAGE
 CONSTRUCTION PLAN - 11th FLOOR
 SCALE / ÉCH: 1:100

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
- PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
- NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
- TYPE DE MUR / WALL TYPE





Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. no. du détail	A
B	B: location drawing no. sur dessin no.	B
C	C: drawing no. dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN CONSTRUCTION - 12E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 12th FLOOR

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
A107

PLAN DE CONSTRUCTION - 12E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 12th FLOOR
1
A107
SCALE / ÉCHELLE: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE C-01 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCÈMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.

NOTE C-02 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION. AU COURS DE CE PROCESSUS, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL, ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANT(E) ET/OU ENDOMMAGÉ(E).

NOTE C-03 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. CE RÉFÈRE AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLEVATIONS.

NOTE C-04 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.

NOTE C-05 : L'ENTREPRENEUR DOIT REBOUCHER L'OUVERTURE FAITE POUR LES TRAVAUX DE PLOMBERIE. LA COMPOSITION POUR COMBLER L'OUVERTURE DU MUR DOIT CORRESPONDER À L'ASSEMBLAGE EXISTANT. UNE FOIS CETTE ÉTAPE TERMINÉE, L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉPARER LE MUR POUR UNE NOUVELLE FINITION DE PEINTURE. SE RÉFÉRER AU PLAN DE DESIGN INTÉRIEUR POUR LA FINITION DU MUR.

NOTE C-06 : UN NOUVEAU TABLEAU BLANC DE 1219mm x 914mm DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR LA CLOISON DÉMONTABLE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A502 POUR LES DÉTAILS DE MONTAGE.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE C-01 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.

NOTE C-02 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE. DURING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.

NOTE C-03 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR SWITCH PLATE TYPES AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.

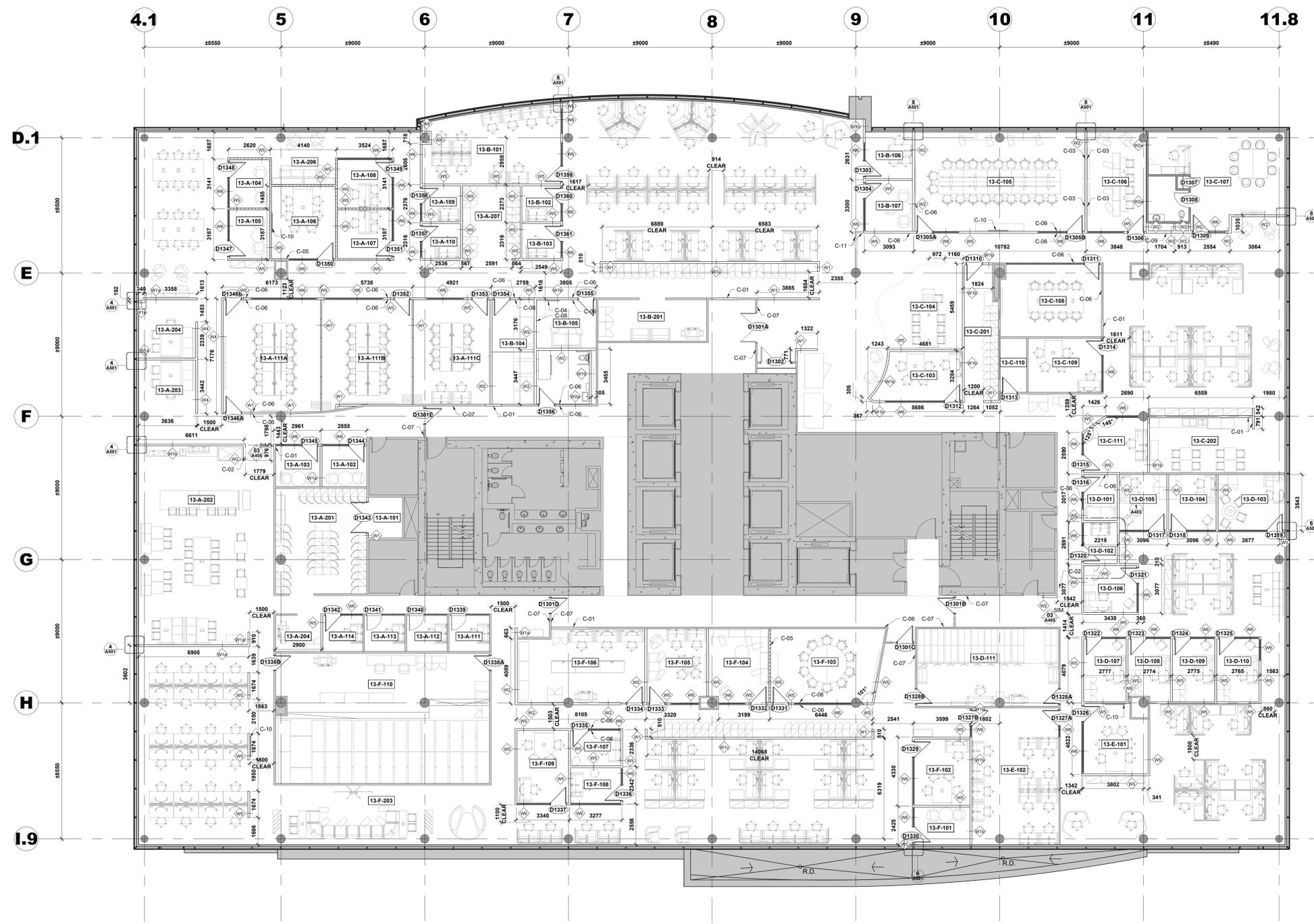
NOTE C-04 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR. IF APPLICABLE, REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-05 : THE CONTRACTOR IS TO PATCH THE OPENING THAT WAS MADE FOR PLUMBING WORK. THE COMPOSITION TO FILL THE WALL OPENING IS TO MATCH THE EXISTING ASSEMBLY. ONCE THIS STEP IS DONE, THE CONTRACTOR IS REQUIRED TO PREPARE THE WALL FOR A NEW PAINT FINISH. REFER TO INTERIOR DESIGN FOR WALL FINISH.

NOTE C-06 : NEW 1219mm x 914mm MARKERBOARD IS TO BE INSTALLED ON THE DEMOUNTABLE PARTITION. REFER TO PAGE A502 FOR MOUNTING DETAILS.

LEGENDE / LEGEND :

—	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
—	NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLE / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
—	RÉUTILISATION DES MURS DÉMONTABLES EXISTANTS / EXISTING DEMOUNTABLE WALLS BEING REUSED
—	PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
—	RÉINSTALLATION D'UNE PORTE EXISTANTE / EXISTING DOOR BEING REINSTALLED
—	NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
—	TYPE DE MUR / WALL TYPE



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

revision	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Emis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04		2024-05-31
03		2024-03-15
02		2023-12-12
01		2023-10-16

A	A - detail no.	A
C	C - drawing no.	B
		C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE CONSTRUCTION - 13E ÉTAGE / CONSTRUCTION PLAN - 13th FLOOR

PLAN DE CONSTRUCTION - 13E ÉTAGE
CONSTRUCTION PLAN - 13th FLOOR
1 A108 SCALE FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :
NOTE C-01 : L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LA NOUVELLE CLOISON A UNE COMPOSITION IDENTIQUE À CELLE DU MUR ADJACENT, AFIN DE MAINTENIR L'ÉPAISSEUR APPROPRIÉE.
NOTE C-02 : NOUVELLE CLOISON DOIT AVOIR UN ENFONCEMENT DE 120mm POUR ACCUEILLIR UN DAE ET UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS. LE DAE ET L'ÉQUIPEMENTS DE PREMIERS SOINS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉ À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU SOL.
NOTE C-03 : NOUVEAU SUPPORT À INSTALLER ENTRE LES MONTANTS. SE RÉFÉRER AUX DESSINS DE SÉCURITÉ (AV) POUR LA HAUTEUR DU MONTAGE, LES DIMENSIONS ET LES ÉLEVATIONS.
NOTE C-04 : UNE NOUVELLE BARRE D'APPUI EN FORME DE L EST À INSTALLER DE MANIÈRE À CE QUE LE COMPOSANT HORIZONTAL SOIT À UNE HAUTEUR DE 750 À 850 mm AU-DESSUS DU REVÈTEMENT DE SOL.
NOTE C-05 : L'ENTREPRENEUR EST CHARGÉ DE RÉINSTALLER LES CLOISONS DÉMONTABLES QUI ONT ÉTÉ STOCKÉES POUR LEUR RÉUTILISATION AU COURS DE CE PROCESSUS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR ET D'INSTALLER TOUT MATÉRIEL ACCESSOIRE ET FAÇADE MANQUANT(E) ET/OU ENDOMMAGÉ(E).

NOTE C-06 : NOUVELLE PLAQUE D'INTERRUPTEUR À INSTALLER. SE RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 ET POUR LES TYPES D'INTERRUPTEURS ET À LA PAGE A402 POUR LES ÉLEVATIONS.
NOTE C-07 : PLAQUE D'INTERRUPTEUR EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE À SON EMPLACEMENT ACTUEL ET CONNECTÉE À LA NOUVELLE PORTE. SI APPLICABLE, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU CALENDRIER DES PORTES À LA PAGE A800 POUR PLUS D'INFORMATIONS.
NOTE C-08 : NOUVEAU SÈCHE-MAINS CONFORME À LA NORME CSA 6.2.4.4
NOTE C-09 : LE PANNEAU D'ACCÈS QUI A ÉTÉ ENTREPOSÉ POUR RÉUTILISATION DOIT ÊTRE RÉINSTALLÉ DANS LE NOUVEAU MUR POUR DONNER ACCÈS À LA GAINÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER ET DE COLMATER TOUT DOMMAGE CAUSÉ AU NOUVEAU MUR PENDANT CE PROCESSUS.
NOTE C-10 : UN NOUVEAU TABLEAU BLANC DE 1219mm x 914mm DOIT ÊTRE INSTALLÉ SUR LA CLOISON DÉMONTABLE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A502 POUR LES DÉTAILS DE MONTAGE.
NOTE C-11 : DEMI-MUR EN MENUISERIE AVEC LATTES DE BOIS. VOIR 13 / A501. RÉFÉRER AU DESIGN D'INTÉRIEUR.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :
NOTE C-01 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT THE NEW WALL HAS AN IDENTICAL WALL COMPOSITION TO THE ADJACENT WALL, IN ORDER TO MAINTAIN THE PROPER THICKNESS.
NOTE C-02 : NEW WALL IS TO HAVE A 120mm INSET TO ACCOMMODATE AN AED AND FIRST-AID EQUIPMENT. AED AND FIRST-AID EQUIPMENT IS TO BE INSTALLED AT A HEIGHT OF NO MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR FINISH.
NOTE C-03 : NEW BACKING TO BE INSTALLED BETWEEN STUDS. REFER TO SECURITY (AV) DRAWINGS FOR MOUNTING HEIGHT, SIZE AND ELEVATIONS.
NOTE C-04 : NEW L-SHAPED GRAB BAR IS TO BE INSTALLED SUCH THAT THE HORIZONTAL COMPONENT IS 750 TO 850mm ABOVE THE FLOOR FINISH.
NOTE C-05 : THE CONTRACTOR IS TO RE-INSTALL DEMOUNTABLE WALLS THAT WERE STORED AWAY FOR THEIR REUSE. DURING THIS PROCESS, THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE AND INSTALL ANY MISSING AND/OR DAMAGED HARDWARE, ACCESSORIES, AND FASCIAS.
NOTE C-06 : NEW DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED. REFER TO DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR DOOR SWITCH PLATE AND PAGE A402 FOR ELEVATIONS.
NOTE C-07 : EXISTING DOOR SWITCH PLATE TO BE RETAINED IN ITS CURRENT LOCATION AND CONNECTED TO THE NEW DOOR, IF APPLICABLE. REFER TO THE DOOR SCHEDULE ON PAGE A800 FOR FURTHER INFORMATION.

NOTE C-08 : NEW AUTOMATIC PAPER TOWEL DISPENSER TO COMPLY WITH CSA 6.2.6.5
NOTE C-09 : THE ACCESS PANEL THAT WAS STORED FOR REUSE IS TO BE REINSTALLED IN THE NEW WALL TO PROVIDE ACCESS TO THE SHAFT. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR PATCHING AND REPAIRING ANY DAMAGE TO THE NEW WALL THAT MAY OCCUR DURING THIS PROCESS.
NOTE C-10 : NEW 1219mm x 914mm MARKERBOARD IS TO BE INSTALLED ON THE DEMOUNTABLE PARTITION. REFER TO PAGE A502 FOR MOUNTING DETAILS.
NOTE C-11 : MILLWORK HALF-WALL WITH WOOD SLATS. REFER TO 13 / A501. REFER TO INTERIOR DESIGN.

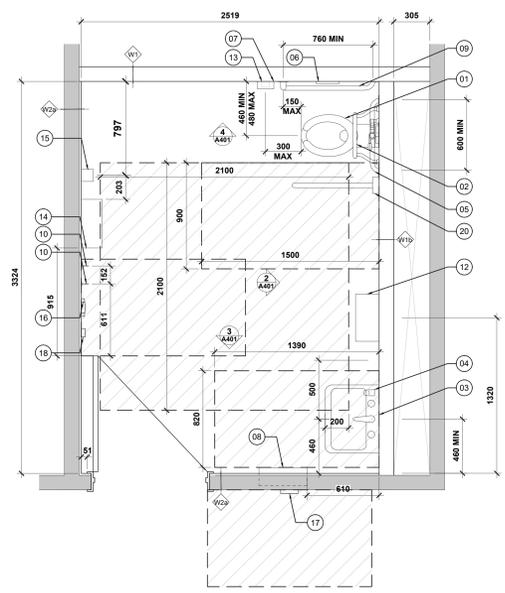
LEGENDE / LEGEND :

■	EXISTANT À DEMOURER / EXISTING TO REMAIN
□	NOUVEAU MUR EN GYPSE ET DÉMONTABLES / NEW GYPSUM BOARD AND DEMOUNTABLE WALL
⌋	PORTE EXISTANTE À CONSERVER / EXISTING DOOR TO REMAIN
⌋	NOUVELLE PORTE / NEW DOOR
⌋	TYPE DE MUR / WALL TYPE

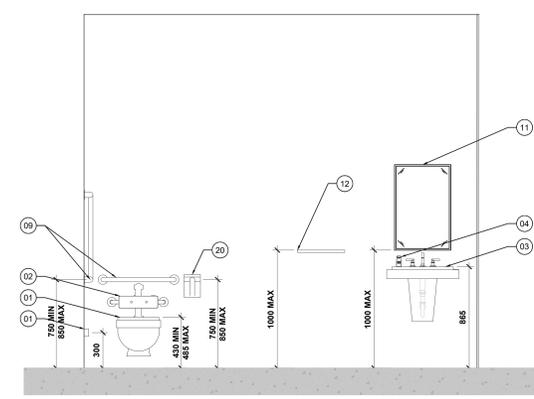
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		(2024/01/15)	
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		(2024/01/15)	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		(2024/01/15)	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		(2024/01/15)	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
 GOC5370560 - R.124213

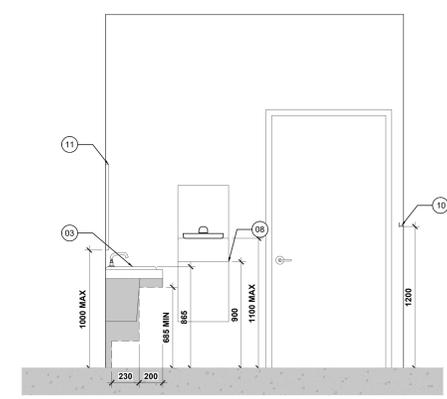
Drawing no. No. du dessin
 A108



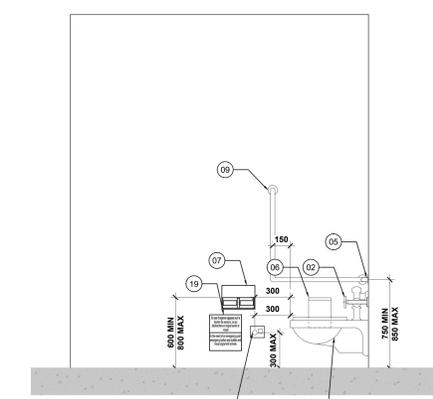
1 PLAN AGRANDI DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
ENLARGED ALL ACCESS WASHROOM PLAN - 12TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



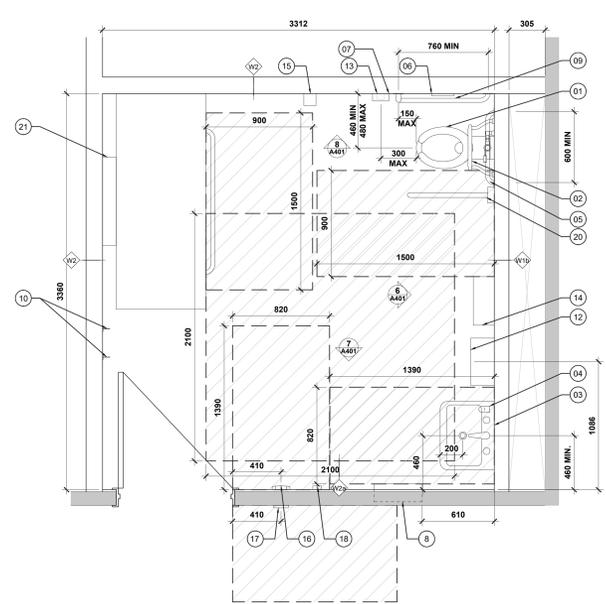
2 ÉLÉVATION EST DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM EAST ELEVATION - 12TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



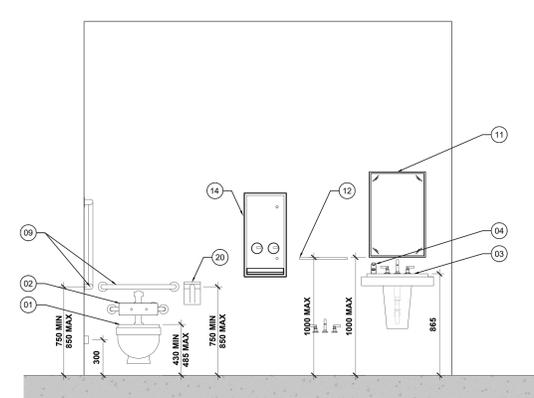
3 ÉLÉVATION SUD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM SOUTH ELEVATION - 12TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



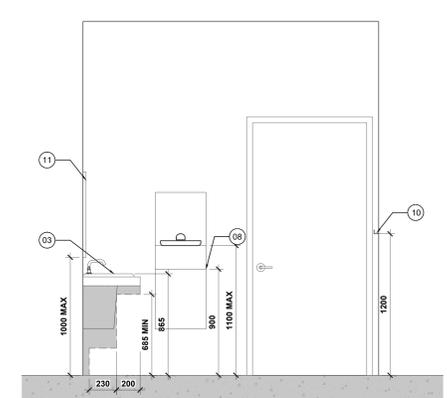
4 ÉLÉVATION NORD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 12ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM NORTH ELEVATION - 12TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



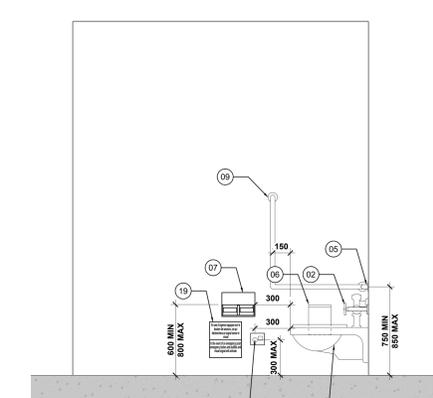
5 PLAN AGRANDI DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
ENLARGED ALL ACCESS WASHROOM PLAN - 13TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



6 ÉLÉVATION EST DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM EAST ELEVATION - 13TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



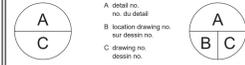
7 ÉLÉVATION SUD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM SOUTH ELEVATION - 13TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20



8 ÉLÉVATION NORD DU SALLE DE BAIN "ALL ACCESS" - 13ÈME ÉTAGE
ALL ACCESS WASHROOM NORTH ELEVATION - 13TH FLOOR
A401 SCALE / ECH: 1/20

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Emis pour / Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour / Tender revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour / Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour / Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

PLANS AGRANDIS ET ÉLÉVATIONS DE LES SALLE DE BAINS ACCESSIBLE À TOUS / ALL ACCESS WASHROOM ENLARGED PLANS AND ELEVATIONS

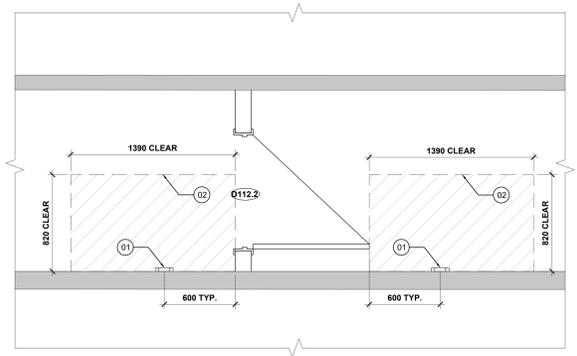
Designed by	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J. KILLEEN	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Soumission	
Tender	KYLE WILSON	Administrateur de projets	
Project Manager		No. du projet	
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.		No. du dessin	
		A401	

- NOTES DE CONSTRUCTION PARTICULIÈRES :**
- NOTE-01 :** NOUVELLE TOILETTE AVEC CHASSE D'EAU AUTOMATIQUE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6
 - NOTE-02 :** NOUVEAU SUPPORT DORSAL
 - NOTE-03 :** NOUVEAU LAVABO AVEC ISOLATION DES TUYAUX, CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.3
 - NOTE-04 :** NOUVELLE DISTRIBUTEUR DE SAVON AUTOMATIQUE MONTÉ SUR LE LAVABO CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.3
 - NOTE-05 :** NOUVELLES BARRÉS D'APPUI À ÊTRE FIXÉS À 100mm AU-DESSUS DU HAUT DU RÉSERVOIR OU DE LA VANNE DE CHASSE ET SERONT CONFORMES À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.4
 - NOTE-06 :** NOUVELLE VIDANGE SANITAIRE
 - NOTE-07 :** NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE PAPIER TOILETTE, DE TYPE DOUBLE ROULEAU OUVERT, CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5
 - NOTE-08 :** NOUVEAU SÈCHE-MAINS CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.4
 - NOTE-09 :** NOUVELLE BARRE D'APPUI EN FORME DE L MONTÉE SUR LE MUR LATÉRAL LE PLUS PROCHE DES TOILETTES, AVEC DES COMPOSANTS D'AU MOINS 760 mm DE LONG, DE SORTE QUE LE COMPOSANT HORIZONTAL SOIT À 750 À 850 mm AU-DESSUS DU SOL ET QUE LE COMPOSANT VERTICAL, SOIT À 150 mm DE L'AVANT DE LA TOILETTE.
 - NOTE-10 :** NOUVEAU CROCHET À MONTER À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1200mm DU SOL ET DÉPASSANT DE MAXIMUM 40mm DU MUR.
 - NOTE-11 :** NOUVEAU MIROIR FIXE SANS INCLINAISON, INSTALLÉ AVEC SON BORD INFÉRIEUR À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1000 mm DU SOL ET CONFORME À LA SECTION 6.2.4.2 DE LA NORME CSA/ASC B651.23
 - NOTE-12 :** NOUVELLE ÉTAGÈRE DE 200mm PAR 400mm CONFORME À L'ARTICLE 6.3.3 DE CSA/ASC B651.23
 - NOTE-13 :** NOUVEAU BOUTON D'URGENCE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.1.2
 - NOTE-14 :** NOUVEAU DISTRIBUTEUR MURAL DE TAMPONS MENSTRUELS ET DE PROTECTIONS HYGIÉNIQUES, AVEC UNE HAUTEUR DE DISTRIBUTION MAXIMALE DE 1100mm ET UNE HAUTEUR DE CONTRÔLE MAXIMALE DE 1200mm.
 - NOTE-15 :** NOUVEAU CONTENANT MURALE POUR OBJETS TRANCHANTS DE 1.4 LITRE À INSTALLER À UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 1100mm DU SOL
 - NOTE-16 :** NOUVELLE PLAQUE DE COMMUTATION DE STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT. LA PLAQUE DE COMMUTATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE SELON LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE L'INSTALLATION INITIALE.
 - NOTE-17 :** NOUVEAU COMMUTATEUR SANS CONTACT AVEC SIGNAL VISUEL ET SONORE. LE COMMUTATEUR SANS CONTACT DOIT ÊTRE INSTALLÉ ENTRE 900mm ET 1100mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU PLANCHER, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE CSA/ASC B651.23 SECTION 5.2.9.3.
 - NOTE-18 :** NOUVEAU DISPOSITIF DE VERROUILLAGE PAR PRESSION, SE RÉFÉRER À ÉLECTRIQUE
 - NOTE-19 :** NOUVEAU PANNEAU TACTILE DE 270mm PAR 150mm AVEC DES LETTRES D'AU MOINS 25mm DE HAUTEUR, NON CAPITALISÉES, UTILISANT UNE POLICE NON CONDENSÉE ET CONFORME AUX NORMES FIP.
 - NOTE-20 :** NOUVELLE BARRE D'APPUI RABATTABLE À INSTALLER À LA MÊME HAUTEUR QUE LA BARRE D'APPUI EN L ET À CONFORMER À LA NORME CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.5.
 - NOTE-21 :** TABLE DE CHANGE POUR ADULTES DOIT ÊTRE D'AU MOINS 760mm DE LARGE PAR 1830mm DE LONG ET DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA/ASC B651.23, SECTION 6.3.4.1.

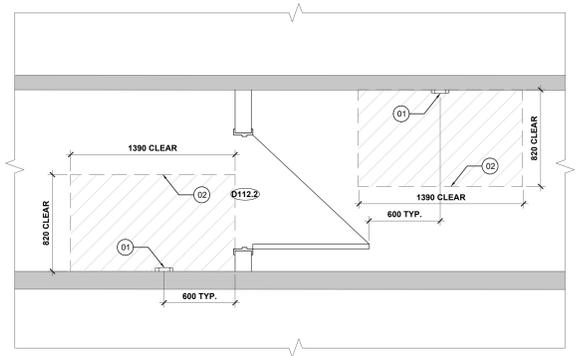
- PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES:**
- NOTE-01 :** NEW TOILET WITH AUTOMATIC FLUSH TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6
 - NOTE-02 :** NEW BACK SUPPORT
 - NOTE-03 :** NEW LAVATORY WITH SHROUD TO CONCEAL PLUMBING
 - NOTE-04 :** NEW DECK MOUNTED AUTOMATIC SOAP DISPENSER TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.3
 - NOTE-05 :** NEW GRAB BARS TO BE MOUNTED 100 mm ABOVE THE TOP OF THE TANK OR FLUSHMETER VALVE AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.4
 - NOTE-06 :** NEW SANITARY DISPOSAL
 - NOTE-07 :** NEW TOILET PAPER DISPENSER, DOUBLE OPEN ROLL TYPE TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5
 - NOTE-08 :** NEW FULLY RECESSED AUTOMATIC PAPER TOWEL DISPENSER COMBINED WITH A GARBAGE DISPOSAL TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.6.5 AND SECTION 6.2.4.1
 - NOTE-09 :** NEW L-SHAPED GRAB BAR MOUNTED ON THE SIDE WALL CLOSEST TO THE TOILET, WITH THE COMPONENTS AT LEAST 760mm LONG, SUCH THAT THE HORIZONTAL COMPONENT IS 750 TO 850mm ABOVE THE FLOOR AND THE VERTICAL COMPONENT IS 150mm FROM THE FRONT OF THE TOILET.
 - NOTE-10 :** NEW COAT HOOK TO BE MOUNTED NOT MORE THAN 1200mm FROM THE FLOOR AND PROTRUDING NOT MORE THAN 40mm FROM THE WALL.
 - NOTE-11 :** NEW MIRROR TO BE OF A NON-TILTED TYPE MOUNTED WITH IT'S BOTTOM EDGE NOT MORE THAN 1000mm FROM THE FLOOR AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.4.2
 - NOTE-12 :** NEW 200mm x 400mm SHELF TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.3
 - NOTE-13 :** NEW EMERGENCY BUTTON TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.1.2
 - NOTE-14 :** NEW WALL MOUNTED SANITARY NAPKIN AND PAD DISPENSER TO HAVE THE DISPENSING HEIGHT AT A MAXIMUM OF 1200mm
 - NOTE-15 :** NEW WALL MOUNTED 1.4 LITRE SHARPS CONTAINER TO BE INSTALLED AT A MAXIMUM HEIGHT OF 1100mm FROM THE FLOOR.
 - NOTE-16 :** NEW COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH HANDS-FREE SENSOR. DOOR SWITCH PLATE TO BE INSTALLED PER MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE ROUGH-IN HEIGHT.
 - NOTE-17 :** NEW HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE WITH VISUAL AND AUDIBLE SIGNAL. HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE MOUNTED BETWEEN 900 AND 1100 mm ABOVE THE WALKING SURFACE AS REQUIRED BY CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.3.
 - NOTE-18 :** NEW PUSH TO LOCK DEVICE, REFER TO ELECTRICAL
 - NOTE-19 :** NEW 270mm x 150mm BILINGUAL TACTILE SIGN HAVING LETTERING AT OF AT LEAST 25mm IN HEIGHT THAT IS NOT CAPITALIZED, HAVE A FONT THAT IS NOT CONDENSED AND IS IN ACCORDANCE WITH FIP STANDARDS.
 - NOTE-20 :** NEW FOLD DOWN GRAB BAR TO BE INSTALLED AT THE SAME HEIGHT AS THE L-SHAPED GRAB BAR AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.2.5
 - NOTE-21 :** NEW ADULT CHANGING TABLE TO BE AT LEAST 760mm WIDE BY 1830mm LONG AND TO COMPLY WITH CSA/ASC B651.23 SECTION 6.3.4.1

- LEGENDE / LEGEND :**
- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
 - CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL
 - NOUVEAU MUR EN GYPSRE / NEW GYPSUM BOARD WALL
 - NOUVELLE PORTE / NEW DOOR

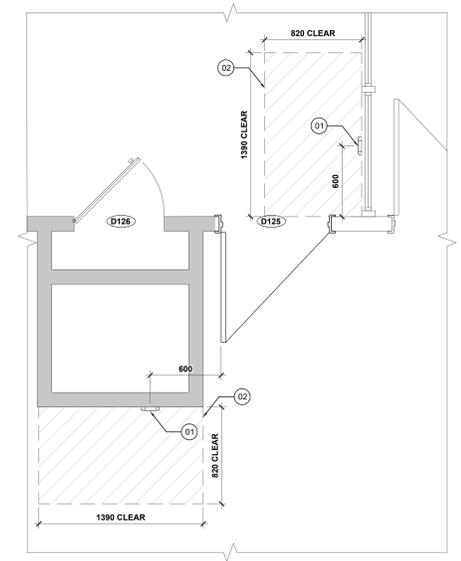




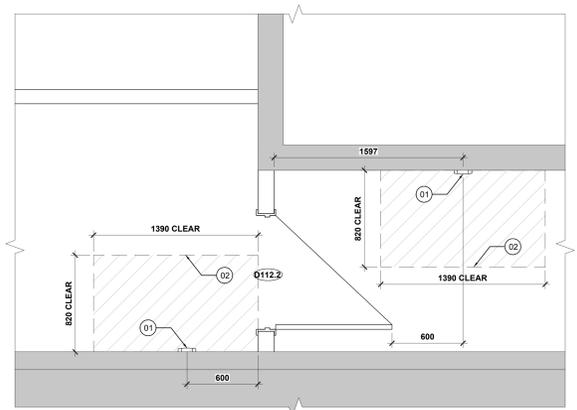
1 VUE EN PLAN TYP. DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 1
TYP. PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS - OPTION 1
A402 SCALE / ECH: 1:100



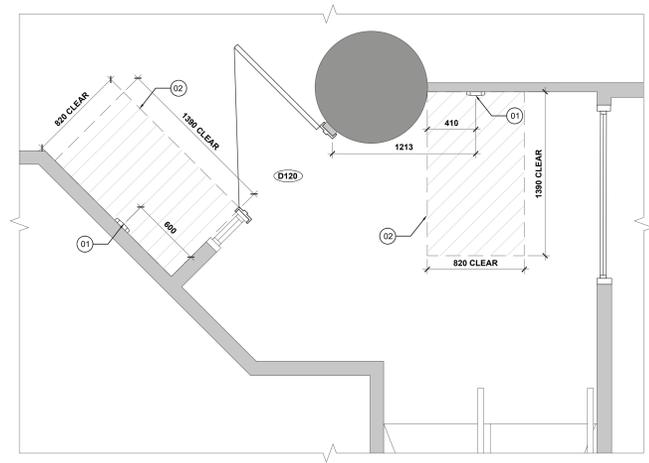
4 VUE EN PLAN TYP. DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 2
TYP. PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS - OPTION 2
A402 SCALE / ECH: 1:100



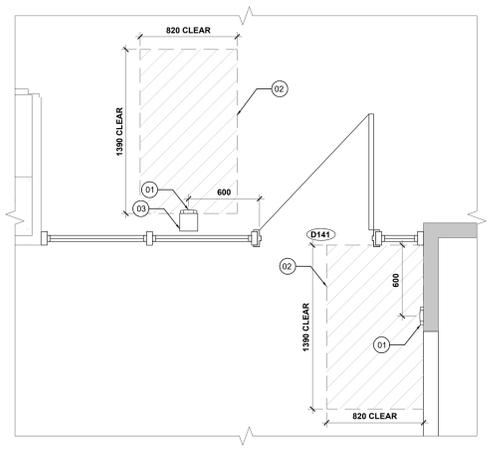
7 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



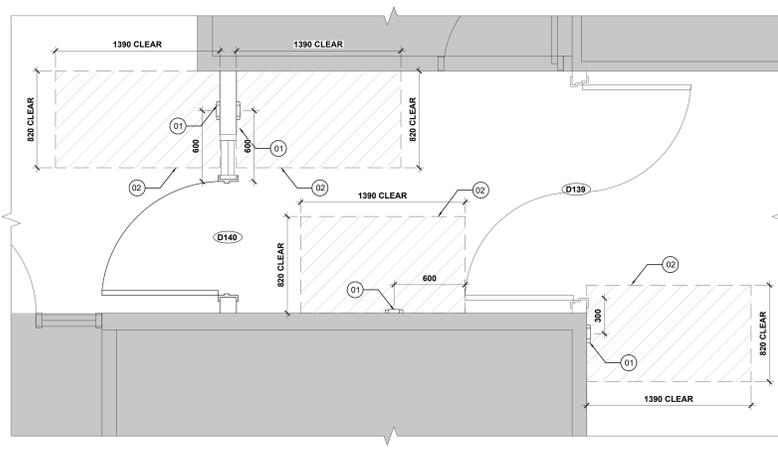
2 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



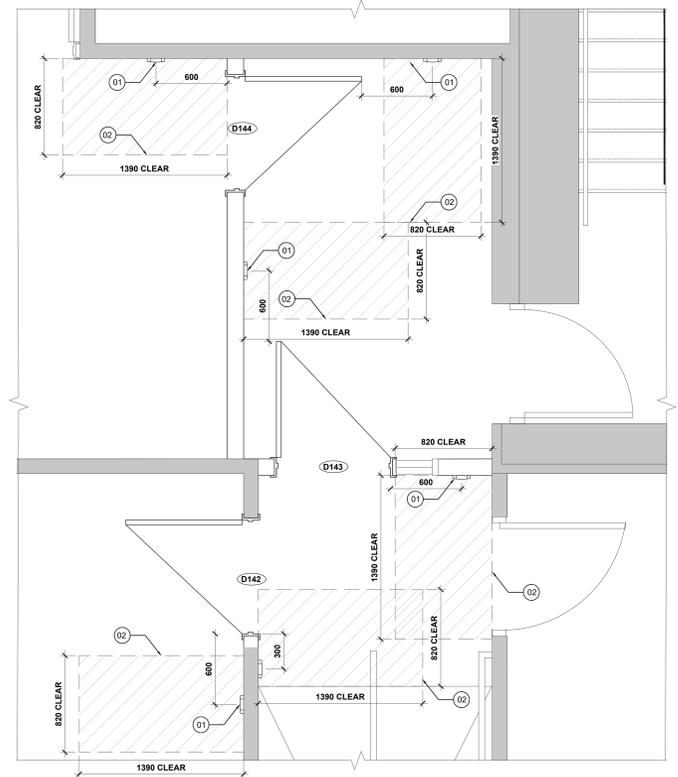
5 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



3 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



6 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100



8 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
A402 SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.

NOTE 2: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651-23 (5.2.9.2. EMPLACEMENT DES CONTRÔLES).

NOTE 3: NOUVEAU POTEAU DE MONTAGE DE 1219mm DE HAUTEUR À FIXER À LA DALLE EN BÉTON.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE 1: OUTLINE OF A COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.

NOTE 2: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

NOTE 3: NEW MOUNTING POST OF 1219mm IN HEIGHT TO BE FASTENED TO THE CONCRETE FLOOR SLAB.

LEGENDE / LEGEND :

EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN

CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: (819) 400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North N
Stamp
Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revision	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	A
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C: drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing PLAN AGRANDIS DES PLAQUES D'INTERRUPTEUR DE PORTE / DOOR SWITCH PLATE ENLARGED PLAN

Designed By: ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Drawn By: J. KILLEEN Dessiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Reviewed By: R. BITAR Examiné par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Approved By: E. SOULIÈRE Approuvé par: (2024/01/15)

Date: (2024/01/15)

Tender: KYLE WILSON Soumission

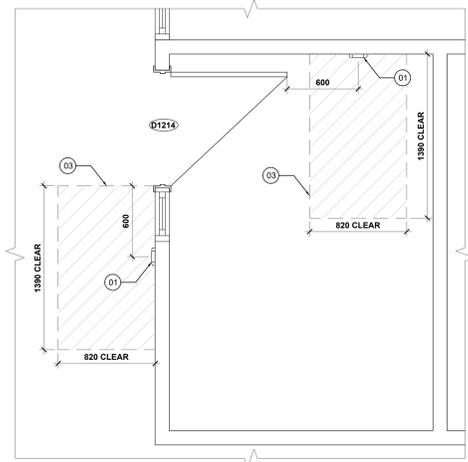
Project Manager: Administrateur de projets

Project no.: No. du projet

GOC5370560 - R.124213

Drawing no.: No. du dessin

A402



1 VUE EN PLAN SPÉCIFIQUE DE L'EMPLACEMENT DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE
 SPECIFIC PLAN VIEW OF DOOR SWITCH PLATE LOCATION FROM DOORS
 A403 SCALE / ÉCH. 1:100

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
 Tel: 819-400-1555
 Email: info@rossmannarchitecture.ca

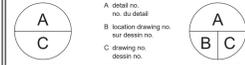
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.

North N
 Stamp:

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no. du détail	description	date
08	Émis pour Tender révisé 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
révisions	description	date



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin
PLAN SPÉCIFIQUE AGRANDI DE PLAQUES D'INTERRUPTEUR DE PORTE / SPECIFIC ENLARGED PLAN DOOR SWITCH PLATE LOCATION

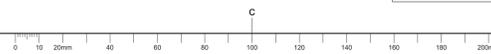
NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :
 NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉ CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.
 NOTE 2: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651.23 (5.2.9.2. EMBLACEMENT DES CONTRÔLES).

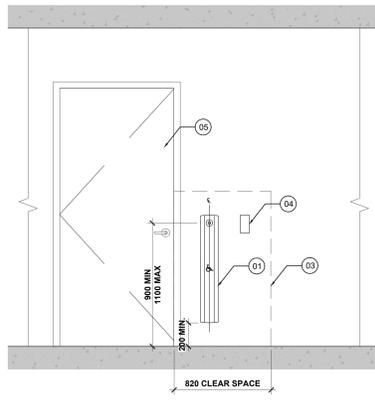
PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :
 NOTE 1: OUTLINE OF A COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.
 NOTE 2: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651.23 (5.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

LEGENDE / LEGEND :

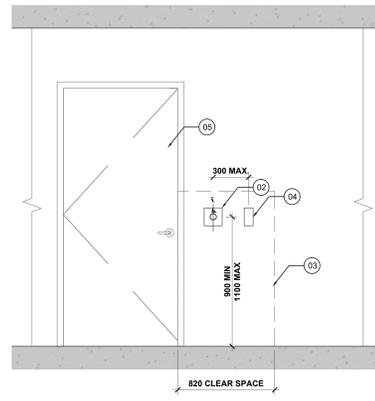
	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Dessiné par	
Drawn By	J. KILLEN	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Approuvé par	
Reviewed By	R. BITAR	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Submission	
Project Manager	Administrateur de projets	No. du projet	
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du dessin	
Drawing no.	A403		

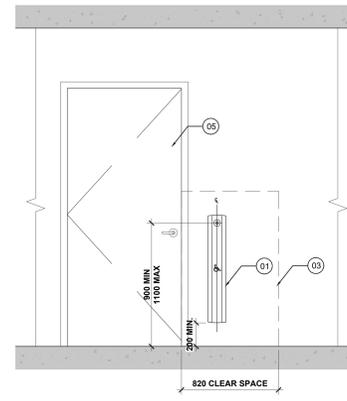




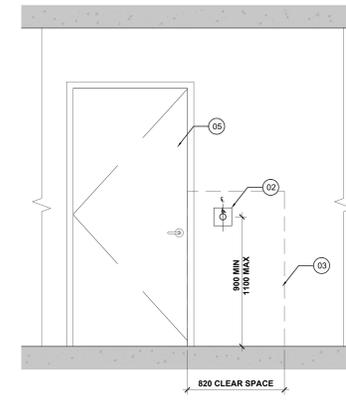
1 ÉLÉVATION TYP. DE L'ORDRE DES DISPOSITIFS - OPTION 1
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 1
A404 SCALE / ECH: 1:100



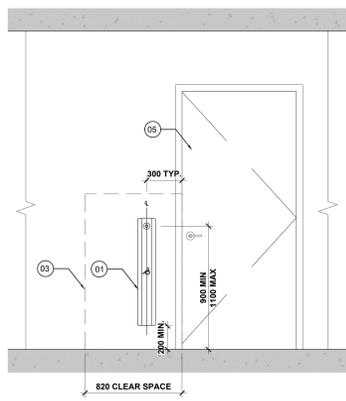
4 ÉLÉVATION TYP. DE L'ORDRE DES DISPOSITIFS - OPTION 2
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 2
A404 SCALE / ECH: 1:100



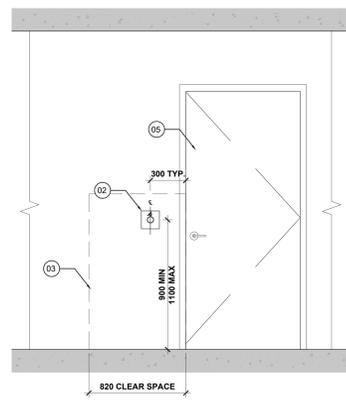
7 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 1
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 1
A404 SCALE / ECH: 1:100



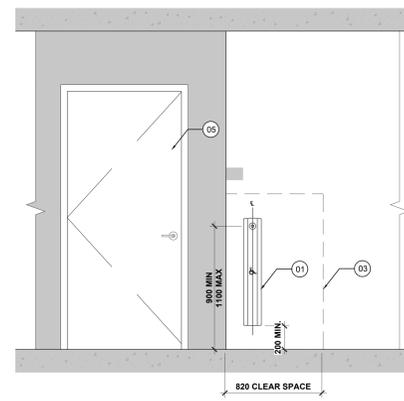
10 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 2
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 2
A404 SCALE / ECH: 1:100



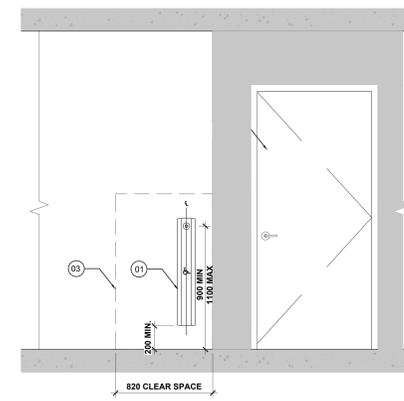
2 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 3
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 3
A404 SCALE / ECH: 1:100



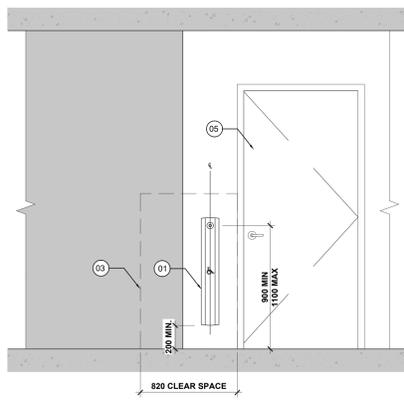
5 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 4
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 4
A404 SCALE / ECH: 1:100



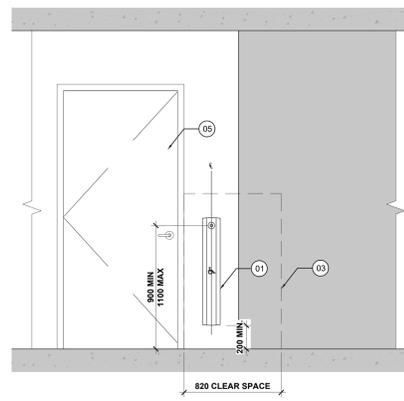
8 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 5
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 5
A404 SCALE / ECH: 1:100



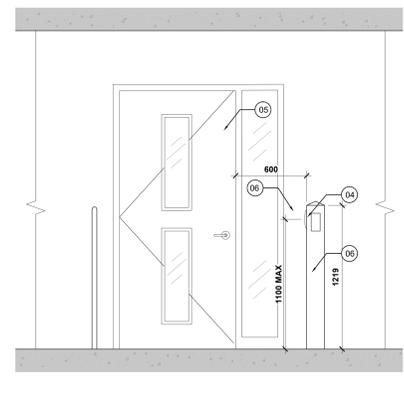
11 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 6
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 6
A404 SCALE / ECH: 1:100



3 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 7
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 7
A404 SCALE / ECH: 1:100



6 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 8
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 8
A404 SCALE / ECH: 1:100



9 EMPLACEMENT TYP. DE LA PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE - OPTION 9
TYP. ELEVATION OF ORDER OF DEVICES - OPTION 9
A404 SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION :

NOTE 1: CONTOUR D'UNE PLAQUE DE COMMUNICATION STYLE COLONNE AVEC CAPTEUR SANS CONTACT À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LA PLAQUE DE COMMUNICATION DOIT ÊTRE INSTALLÉE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT POUR DÉTERMINER LA HAUTEUR DE POSE.

NOTE 2: CONTOUR D'UN COMMUTATEUR SANS CONTACT AVEC SIGNAL VISUEL ET SONORE À INSTALLER À CÔTÉ D'UNE ZONE DE SOL DÉGAGÉE ET DE NIVEAU DE 820mm PAR 1390mm. DÉGAGÉE DU MOUVEMENT DE LA PORTE MAIS À UNE DISTANCE NE DÉPASSANT PAS 1500mm DE CELLE-CI. LE COMMUTATEUR SANS CONTACT DOIT ÊTRE INSTALLÉ ENTRE 900 ET 1100 mm AU-DESSUS DE LA SURFACE DU PLANCHER, CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DE CSA-B651-23 (5.2.9.3. CONTRÔLES).

NOTE 3: ESPACE DE DÉGAGEMENT REQUIS SELON CSA-B651-23 (5.2.9.2. EMPLACEMENT DES CONTRÔLES).

NOTE 4: NOUVEAU DISPOSITIF. SE RÉFÉRER AUX PLANS DE SÉCURITÉ POUR LA HAUTEUR ET DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.

NOTE 5: PORTE ACCESSIBLE TYPIQUE, EXISTANTE ET/OU NOUVELLE.

NOTE 6: PLAQUE DE COMMUTATION RONDE RELOCALISÉE EXISTANT DOIT ÊTRE INSTALLÉE À 1100mm DU SOL ET MONTÉE EN SURFACE SUR UNE NOUVELLE BORN.

NOTE 7: NOUVEAU POTEAU DE MONTAGE DE 1219mm DE HAUTEUR À FIXER À LA DALLE EN BÉTON.

PARTICULAR CONSTRUCTION NOTES :

NOTE 1: OUTLINE OF COLUMN-STYLE DOOR SWITCH PLATE WITH A HANDS-FREE SENSOR TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. THE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE INSTALLED ACCORDING TO THE MANUFACTURER'S SPECIFICATIONS TO DETERMINE THE ROUGH-IN HEIGHT.

NOTE 2: OUTLINE OF HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE WITH VISUAL AND AUDIBLE SIGNAL TO BE INSTALLED ADJACENT TO A CLEAR AND LEVEL FLOOR AREA OF 820mm BY 1390mm, WHICH IS CLEAR OF THE DOOR SWING BUT NO FURTHER THAN 1500mm FROM IT. HANDS-FREE DOOR SWITCH PLATE IS TO BE MOUNTED BETWEEN 900 AND 1100 mm ABOVE THE WALKING SURFACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.3. CONTROLS).

NOTE 3: LINE OF CLEAR SPACE AS REQUIRED BY CSA-B651-23 (5.2.9.2. LOCATION OF CONTROLS).

NOTE 4: NEW DEVICE, REFER TO SECURITY PLANS FOR HEIGHT AND FURTHER INFORMATION

NOTE 5: TYPICAL ACCESSIBLE DOOR, EXISTING AND/OR NEW.

NOTE 6: NEW MOUNTING POST OF 1219mm IN HEIGHT TO BE FASTENED TO THE CONCRETE FLOOR SLAB.

LEGENDE / LEGEND :

EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
CLEAR FLOOR AREA / SURFACE LIBRE AU SOL

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.

North
Stamp
Key Plan:

revisions	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

project	project
A C	A B C

project
ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing
EMPLACEMENT DE PLAQUE D'INTERRUPTEUR DE PORTE / DOOR SWITCH PLATE LOCATIONS FROM DOOR

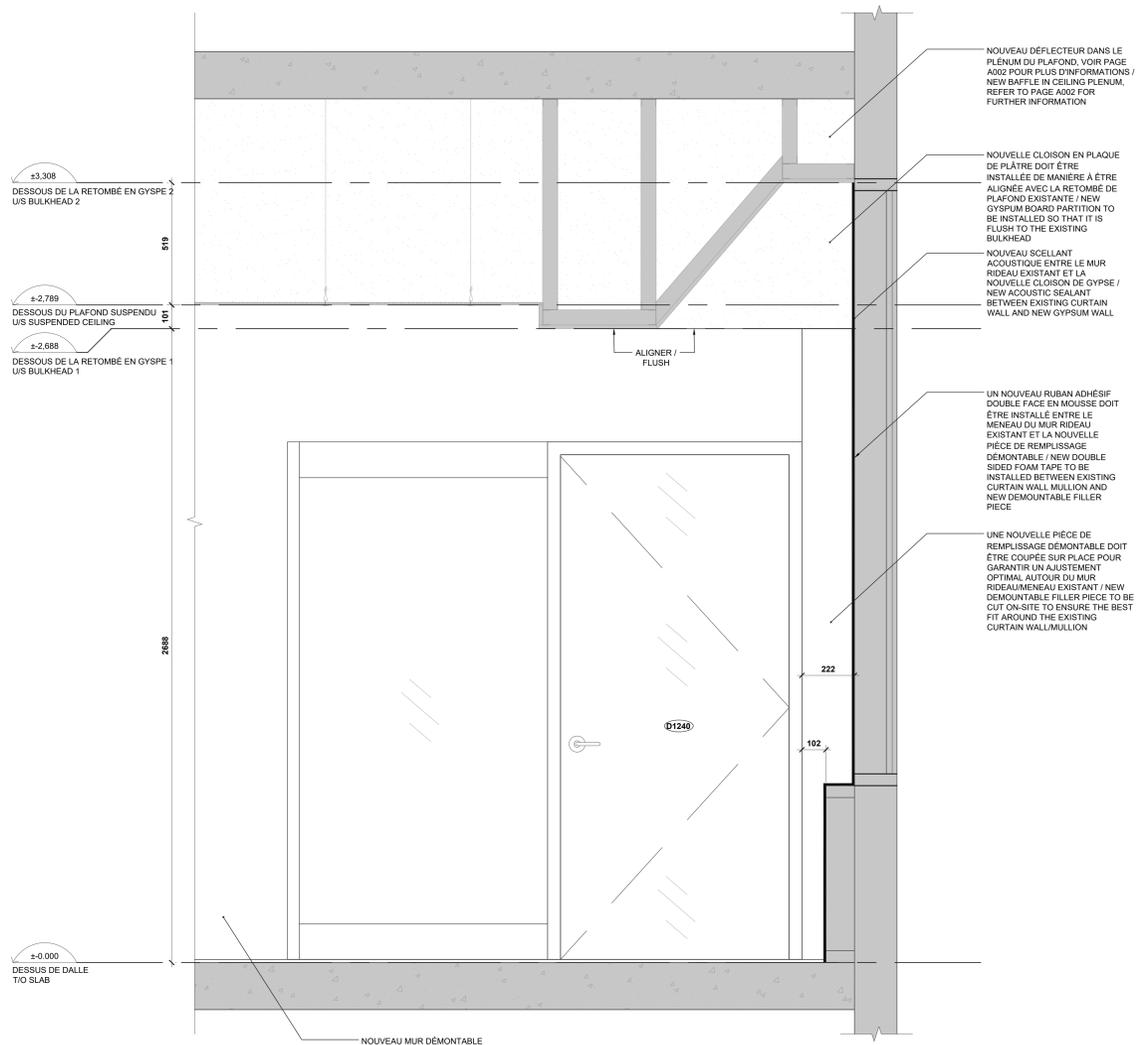
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	Project no.	No. du projet
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin		
		A404	



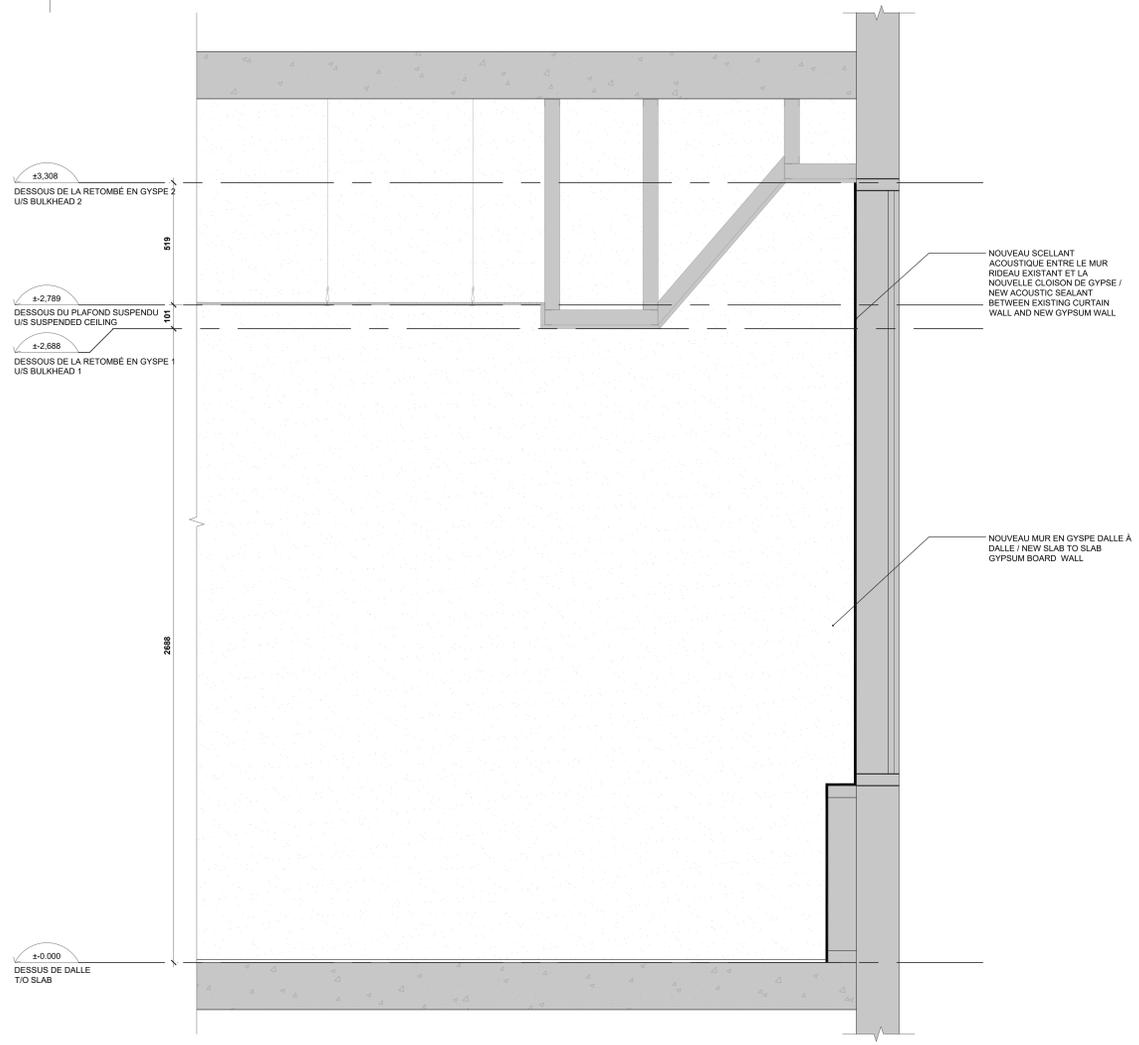
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.

North
 Stamp

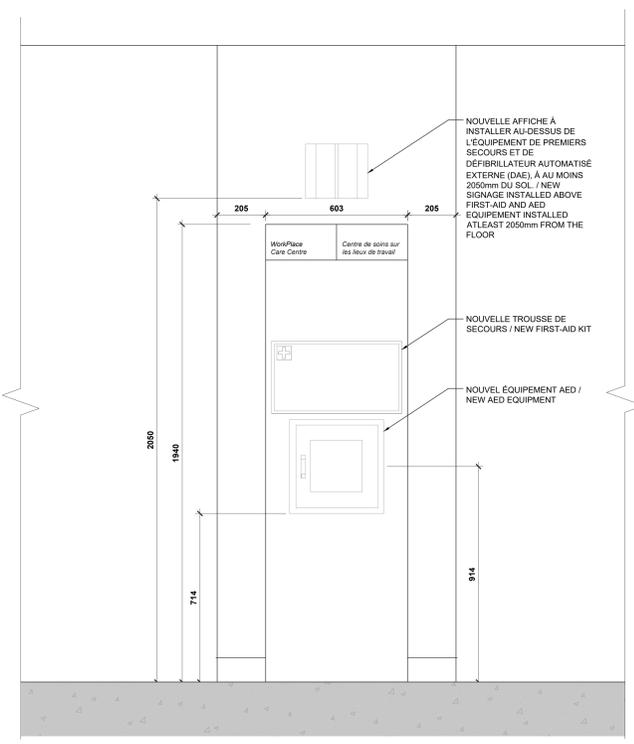
Key Plan:



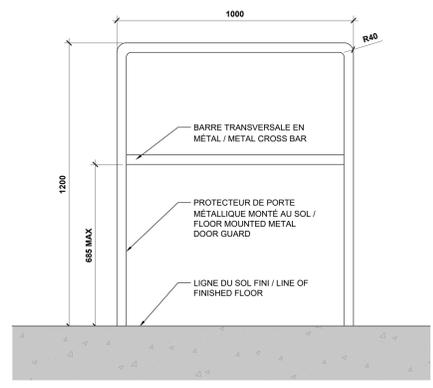
1 ÉLÉVATION D'UNE CONNEXION D'UN MUR DÉMONTABLE AU MENEAU DU MUR-RIDEAU EXISTANT
 ELEVATION OF DEMOUNTABLE WALL TO EXISTING CURTAIN WALL MULLION
 A405 SCALE / ECH: 1:05



2 ÉLÉVATION D'UNE CONNEXION D'UN MUR EN GYPSE AU MENEAU DU MUR-RIDEAU EXISTANT
 ELEVATION OF GYPSUM BOARD WALL TO EXISTING CURTAIN WALL MULLION
 A405 SCALE / ECH: 1:05



3 ÉLÉVATION DE L'ÉQUIPEMENT D'AED ET DE PREMIERS SECOURS
 ELEVATION OF AED AND FIRST AID EQUIPMENT
 A405 SCALE / ECH: 1:05



4 ÉLÉVATION D'UN GARDE-CORPS MÉTALLIQUE DE PORTE AVEC BARRE TRANSVERSALE
 ELEVATION OF METAL DOOR GUARDRAIL WITH CROSS BAR
 A405 SCALE / ECH: 1:05

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date
 A detail no. no. du détail
 B location drawing no. sur dessin no.
 C drawing no. dessin no.

project ELECTIONS CANADA FITUP

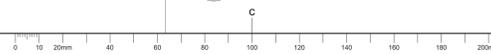
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

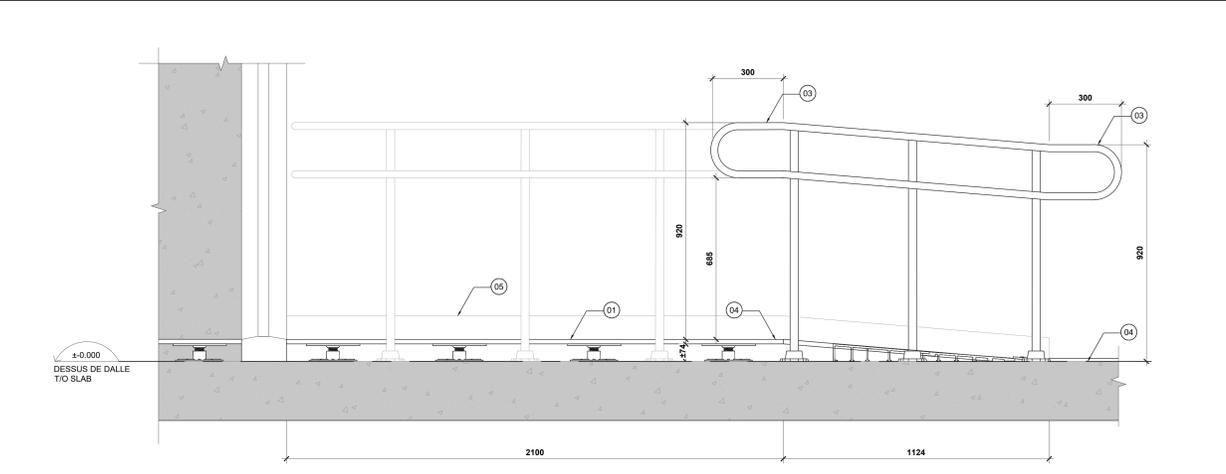
drawing design
 ÉLÉVATIONS TYPIQUES / TYPICAL ELEVATIONS

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par
Date	(2024/01/15)	
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par
Date	(2024/01/15)	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par
Date	(2024/01/15)	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par
Date	(2024/01/15)	
Tender	KYLE WILSON	Submission

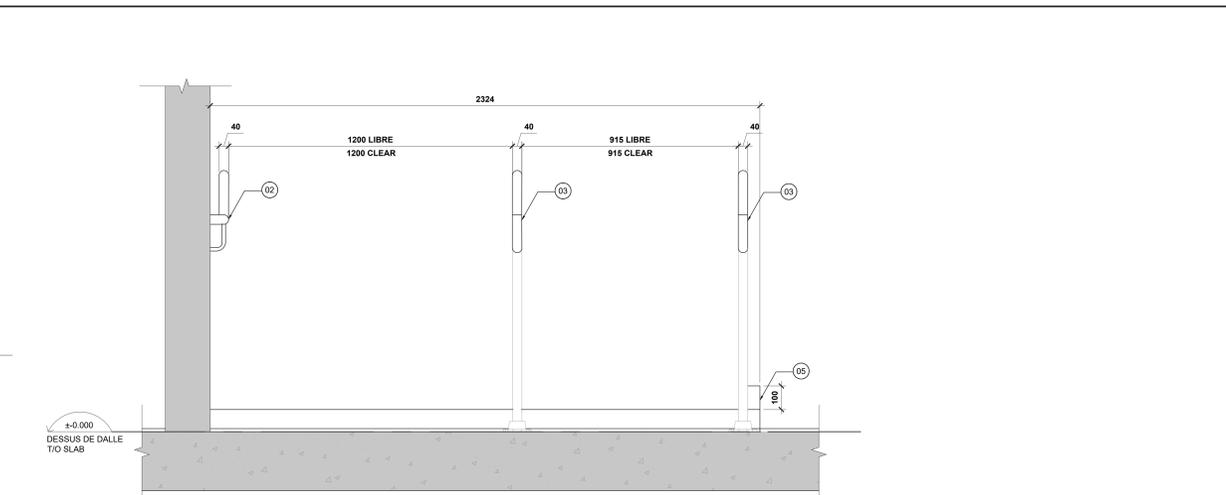
Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
A405

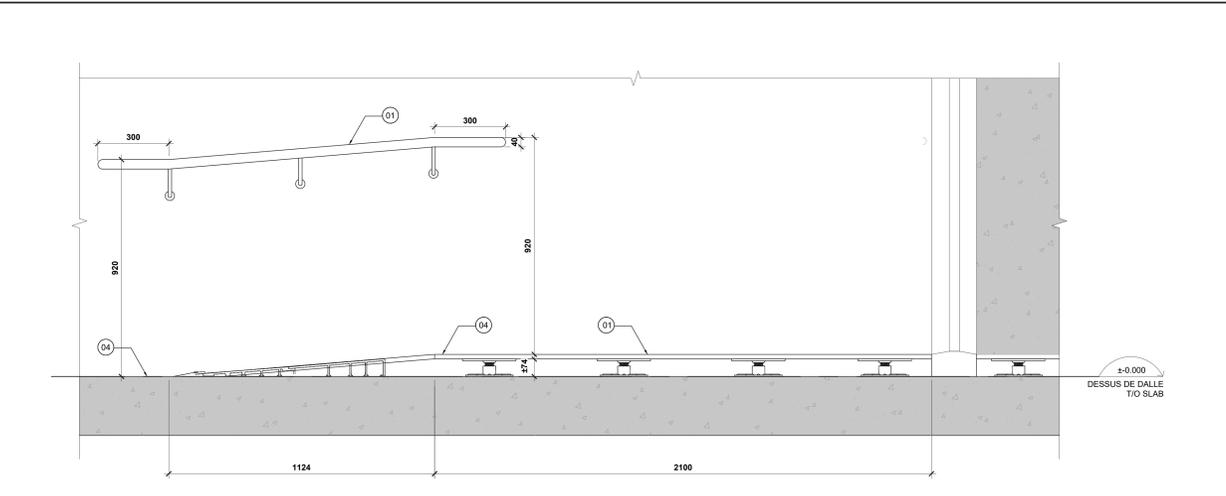




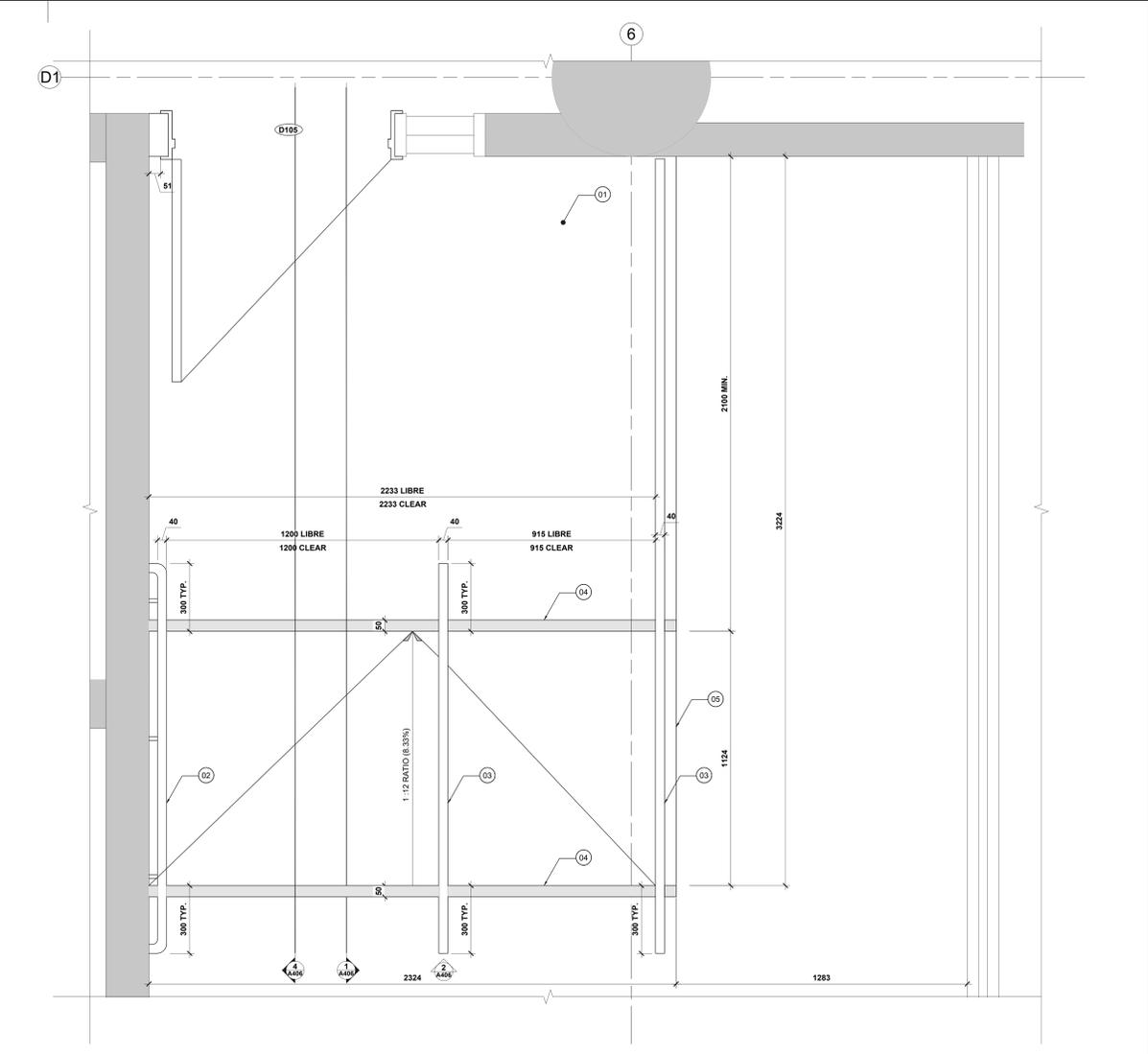
1 SECTIONS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
SECTIONS OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10



2 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10



4 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10



3 PLAN AGRANDI DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D105
ENLARGED PLAN OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D105
SCALE / ECH: 1:10

NOTES DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES :
NOTE-01 : ZONE LIBRE DE 2100 X 2100 POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ AUX PORTES.
NOTE-02 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm, DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA NOUVELLE RAMPE.
NOTE-03 : NOUVEAU GARDE-CORP DOIT AVOIR UNE HAUTEUR COMPRISE ENTRE 860 ET 920 mm, MESURÉE DE LA SURFACE DE LA RAMPE ET/OU DU PLANCHER AU SOMMET DU GARDE-CORP. LE GARDE-CORP DOIT ÊTRE FIXÉE À LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE.
NOTE-04 : NOUVELLE BANDE CONTRASTANTE DE 50 ± 10 mm LARGE DOIT ÊTRE INSTALLÉE SUR LES SURFACES PLANES AVANT ET APRÈS LE DÉBUT DU CHANGEMENT DE NIVEAU.
NOTE-05 : NOUVELLE PROTECTION DE BORDURE DE 100 mm DE HAUTEUR À INSTALLER SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA RAMPE ET DU PALIER.

SPECIFIC CONSTRUCTION NOTES :
NOTE-01 : 2100 x 2100 CLEAR AREA FOR ACCESSIBILITY REQUIREMENTS AT DOORWAYS.
NOTE-02 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE NEW RAMP.
NOTE-03 : NEW GUARDRAIL IS TO HAVE A HEIGHT BETWEEN 860 AND 920 mm, MEASURED FROM THE RAMP SURFACE AND/OR FLOOR TO THE TOP OF THE RAIL. GUARDRAIL IS TO BE MOUNTED TO THE EXISTING CONCRETE FLOOR SLAB.
NOTE-04 : NEW CONTRASTING AND SLIP-RESISTANT STRIP 50 ± 10 mm WIDE TO BE INSTALLED AT FLAT SURFACES BEFORE AND AFTER THE LEVEL CHANGE BEGINS.
NOTE-05 : NEW CURB STYLE EDGE PROTECTION OF 100mm IN HEIGHT TO BE INSTALLED ON THE FULL LENGTH OF THE RAMP AND THE LANDING.

LEGENDE / LEGEND :

	MUR EXISTANT / EXISTING WALL
	IDENT. DE PORTE / DOOR TAG
	NIVEAU DE PLANCHER / FLOOR LEVEL

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

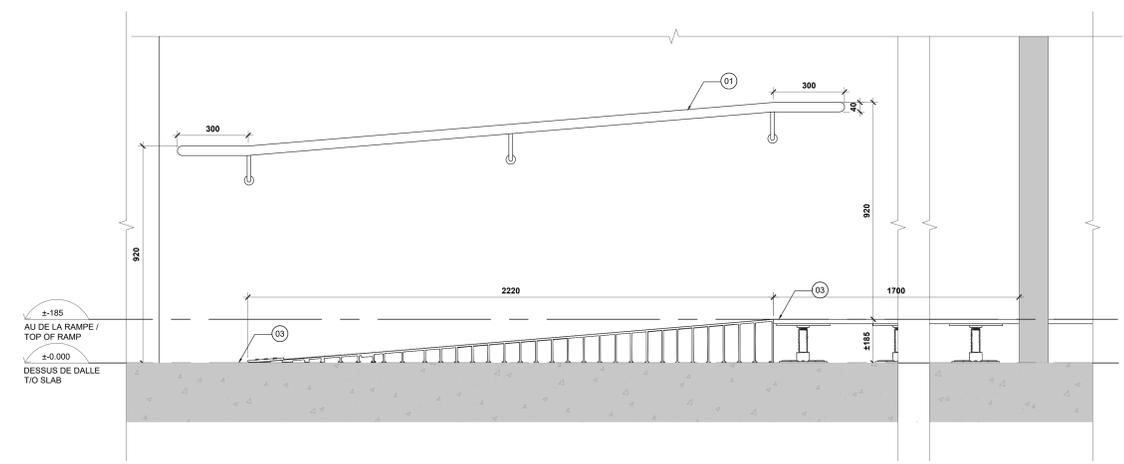
A	A
C	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

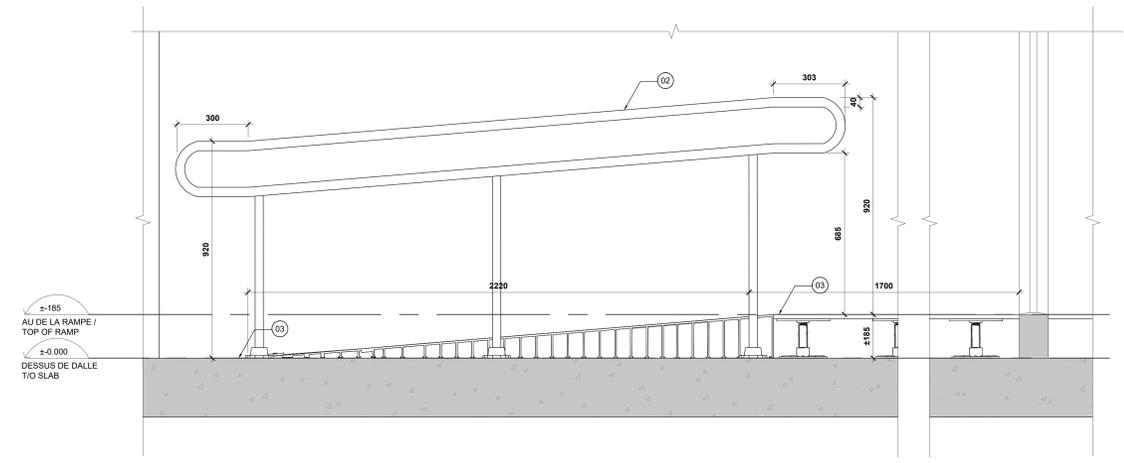
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing DÉTAIL DE RAMPES / RAMP DETAILS

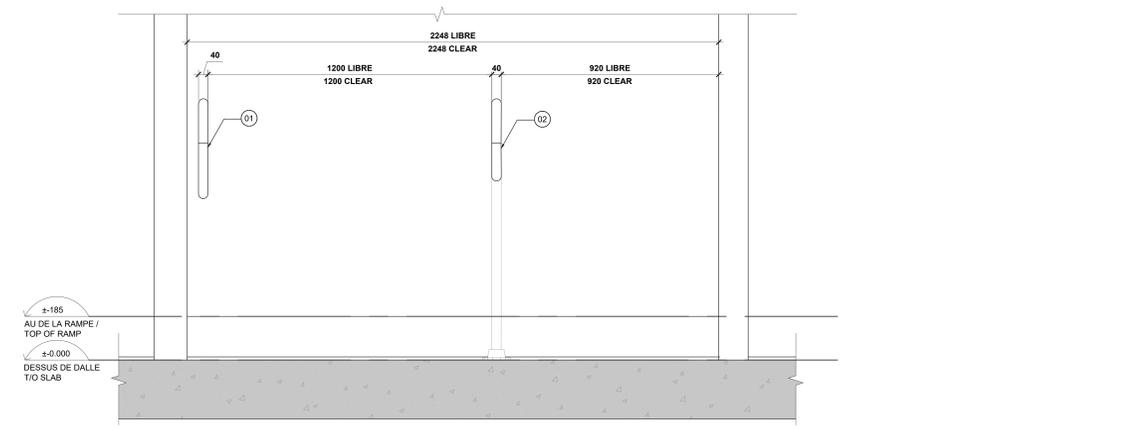
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	
Tender	KYLE WILSON	Submission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
	GOC5370560 - R.124213		
Drawing no.		No. du dessin	
	A406		



1 SECTIONS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D124
SECTIONS OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10



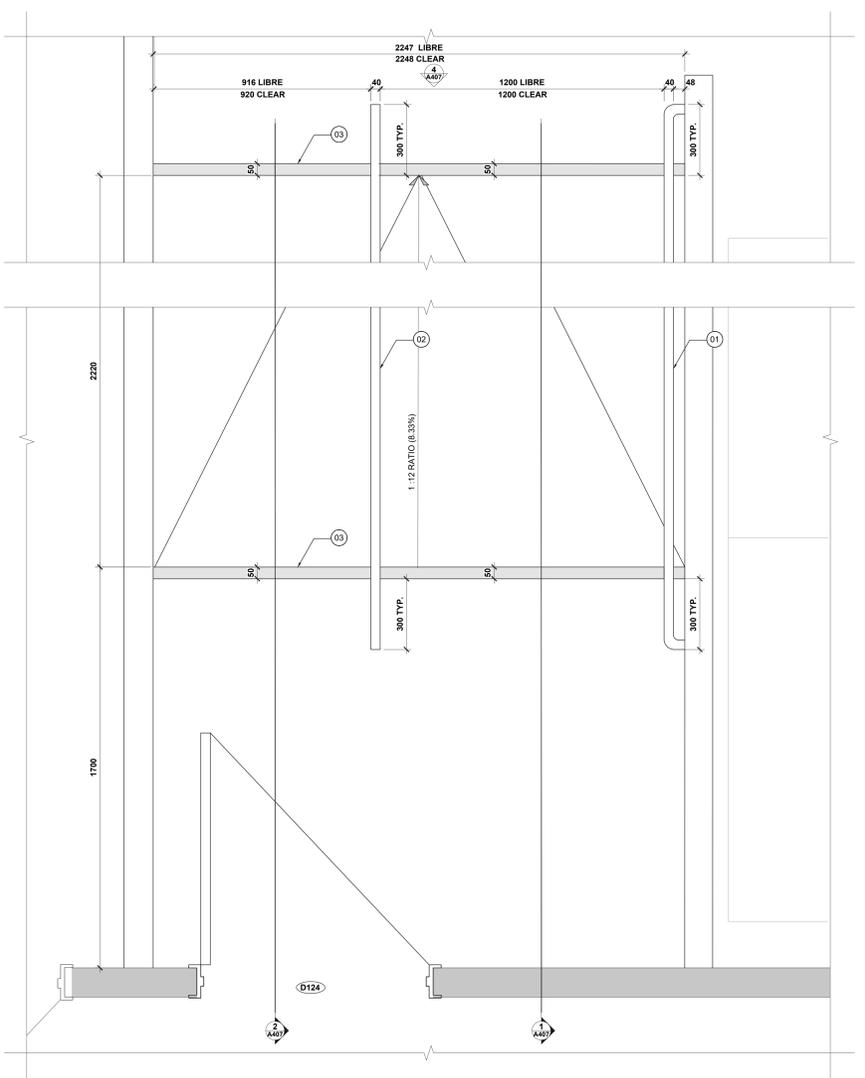
2 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10



4 ÉLÉVATION DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ELEVATION OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10

NOTES DE CONSTRUCTION SPÉCIFIQUES :
NOTE-01 : NOUVELLE MAIN COURANTE À UNE HAUTEUR DE 920 mm, DE 38 mm DE DIAMÈTRE, AVEC UN ESPACE MINIMUM DE 35 mm ENTRE LA MAIN COURANTE ET LE MUR. PRÉVOIR UNE EXTENSION DE 300 mm EN HAUT ET EN BAS DE LA NOUVELLE RAMPE.
NOTE-02 : NOUVEAU GARDE-CORP DOIT AVOIR UNE HAUTEUR COMPRISE ENTRE 860 ET 920 mm, MESURÉE DE LA SURFACE DE LA RAMPE ET/OU DU PLANCHER AU SOMMET DU GARDE-CORP. LE GARDE-CORP DOIT ÊTRE FIXÉE À LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE.
NOTE-03 : NOUVELLE BANDE CONTRASTÉE ET ANTI-DÉRAPANTE D'UNE LARGEUR TOTALE ÉQUIVALENTE À CELLE DE LA RAMPE À INSTALLER SUR LA SURFACE PLATE AVANT LE DÉBUT DU CHANGEMENT DE NIVEAU DE LA RAMPE.

SPECIFIC CONSTRUCTION NOTES :
NOTE-01 : NEW HANDRAIL @ 920mm HIGH, 38mm DIA. AND 35mm MIN GAP BETWEEN HANDRAIL AND WALL. PROVIDE 300mm EXTENSION AT TOP AND BOTTOM OF THE NEW RAMP.
NOTE-02 : NEW GUARDRAIL IS TO HAVE A HEIGHT BETWEEN 860 AND 920 mm, MEASURED FROM THE RAMP SURFACE AND/OR FLOOR TO THE TOP OF THE RAIL. GUARDRAIL IS TO BE MOUNTED TO THE EXISTING CONCRETE FLOOR SLAB.
NOTE-03 : NEW CONTRASTING AND SLIP-RESISTANT STRIP EQUAL TO THE TOTAL WIDTH OF THE RAMP TO BE INSTALLED ON THE FLAT SURFACE BEFORE THE LEVEL CHANGE BEGINS.



3 PLAN AGRANDIS DE LA NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS AU 1ER ÉTAGE À LA PORTE D112
ENLARGED PLAN OF THE NEW FLOOR RAMP ON 1ST FLOOR AT DOOR D112
SCALE / ECH: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A
C	B
	C

project: ELECTIONS CANADA FITUP

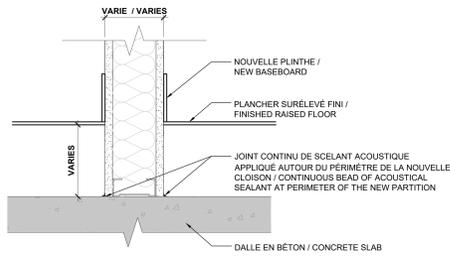
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: DÉTAIL DE RAMPES / RAMP DETAILS

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)	Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Submission	
Project Manager	Administrateur de projets	Project no.	No. du projet
		GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin		
	A407		

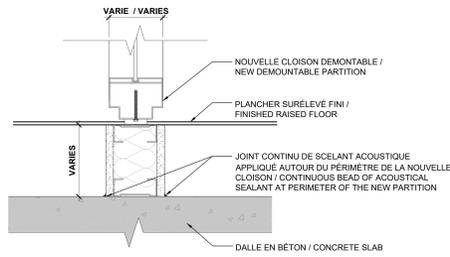
LEGENDE / LEGEND :

	MUR EXISTANT / EXISTING WALL
	IDENT. DE PORTE / DOOR TAG
	NIVEAU DE PLANCHER / FLOOR LEVEL



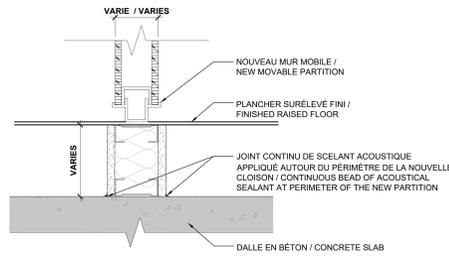
1 DÉTAILS TYP. DES CLOISONS DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)

A501 SCALE / ECH: 1:5



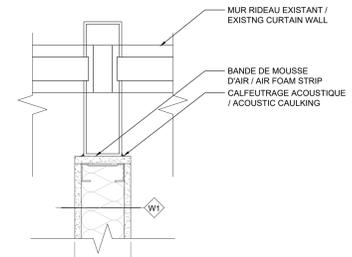
2 DÉTAILS TYP. DE CLOISONS DEM. ET DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR DEMOUNTABLE PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)

A501 SCALE / ECH: 1:5



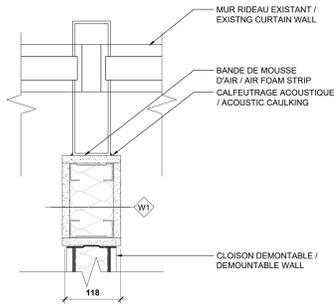
3 DÉTAILS TYP. DE CLOISONS MOBILE. ET DE PLANCHER SURÉLEVÉ (DALLE À DALLE)
TYP. RAISED FLOOR MOVABLE PARTITION DETAILS (SLAB TO SLAB)

A501 SCALE / ECH: 1:5



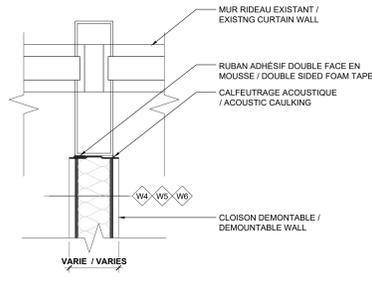
4 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. GYPSUM BOARD PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION

A501 SCALE / ECH: 1:5



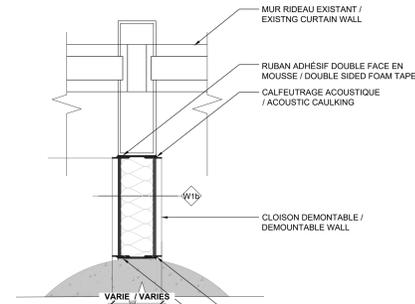
5 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE & DEM. AU MENEAU
TYP. GYPSUM BOARD PART. & DEM. WALL CONNECTION TO MULLION

A501 SCALE / ECH: 1:5



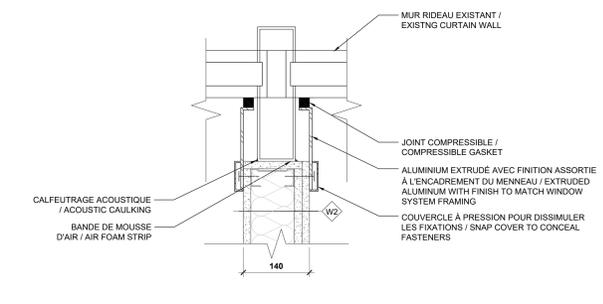
6 CONNEXION TYP. DE LA CLOISON DEMONTABLE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. DEMOUNTABLE PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION

A501 SCALE / ECH: 1:5



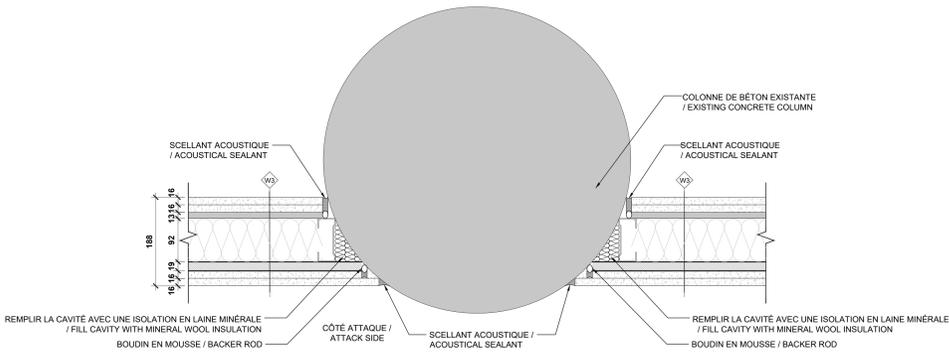
7 CONNEXION TYP. DE LA CLOISON DEMONTABLE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. DEMOUNTABLE PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION

A501 SCALE / ECH: 1:5



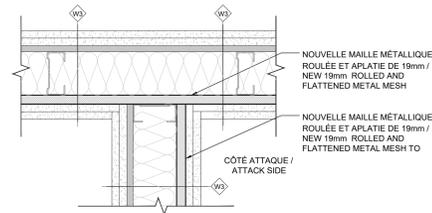
8 CONNEXION TYP. DE CLOISON EN GYPSE AU MENEAU DU MUR RIDEAU
TYP. GYPSUM BOARD PARTITION CONNECTION TO CURTAIN WALL MULLION

A501 SCALE / ECH: 1:5



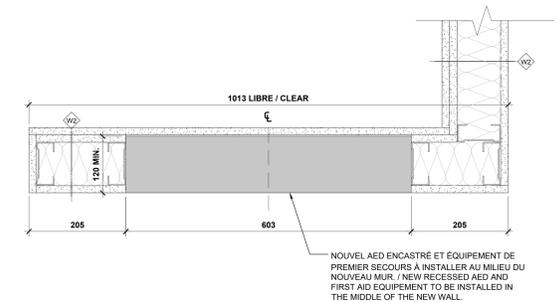
9 DÉTAIL EN PLAN DE LA CONNEXION DU MUR W3 À UNE COLONNE
PLAN DETAIL OF W3 WALL CONNECTION TO COLUMN

A501 SCALE / ECH: 1:5



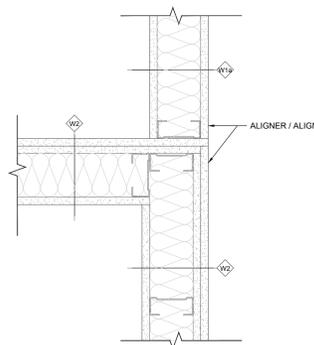
10 DÉTAIL EN PLAN D'UNE JONCTION EN "T" DU TYPE DE MUR W3
PLAN DETAIL "T" JUNCTION OF W3 WALL TYPE

A501 SCALE / ECH: 1:5



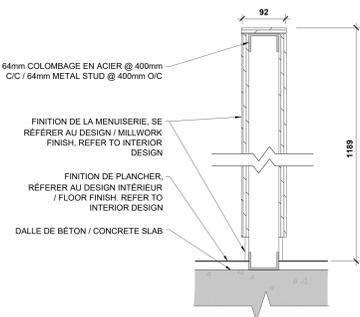
11 DÉTAIL EN PLAN DE L'EQUIPEMENT D'AED ET DE PREMIERS SECOURS
PLAN DETAIL OF AED AND FIRST AID EQUIPMENT

A501 SCALE / ECH: 1:5



12 DÉTAIL EN PLAN DE L'EQUIPEMENT D'AED ET DE PREMIERS SECOURS
PLAN DETAIL OF AED AND FIRST AID EQUIPMENT

A501 SCALE / ECH: 1:5



13 DÉTAIL DU DEMI-MUR DE LA MENUISERIE
SECTION DETAIL AT MILLWORK HALF WALL

A501 SCALE / ECH: 1:5

Canada
Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS
ROSSMANN ARCHITECTURE
Tel: 819-400-1555
Email: info@rossmannarchitecture.ca
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.

North Stamp
Architectural Association of Quebec

Key Plan:
A501

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

revision	description	date
08	Emis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-03-27
07	Emis pour Tender Revise / Issued Revised Tender	2024-04-30
06	Emis pour Tender / Issued Tender	2024-04-07
05	Emis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A: detail no. / no. du détail
B: location drawing no. / sur dessin no.
C: drawing no. / dessin no.

project: ELECTIONS CANADA FITUP

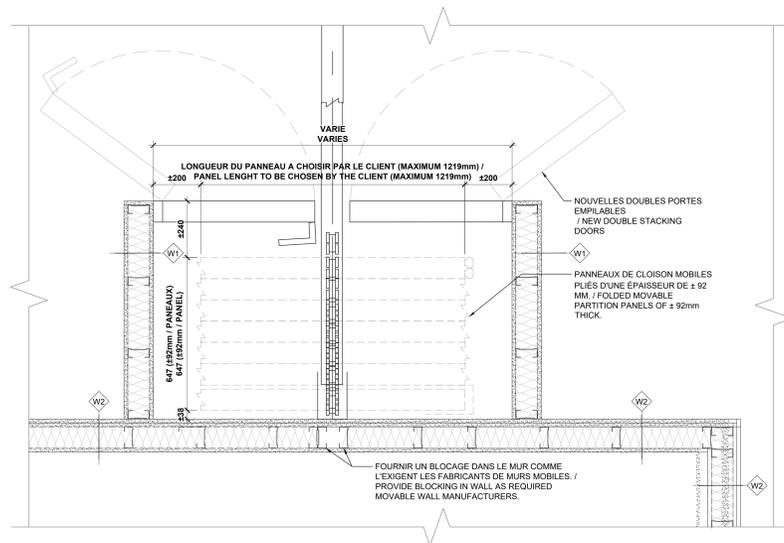
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: DÉTAIL DE MURS TYPIQUE / TYPICAL WALL DETAILS

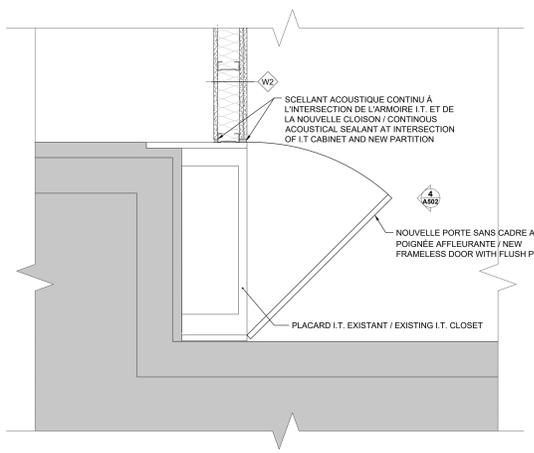
Designed By	Conçu par
ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	(2024/01/15)
Date	Dessiné par
J. KILLEEN	(2024/01/15)
Reviewed By	Examiné par
R. BITAR	(2024/01/15)
Date	Approuvé par
E. SOULIÈRE	(2024/01/15)
Approved By	Approuvé par
E. SOULIÈRE	(2024/01/15)
Date	Submission
KYLE WILSON	

Project Manager / Administrateur de projets
Project no. / No. du projet
GOC5370560 - R.124213

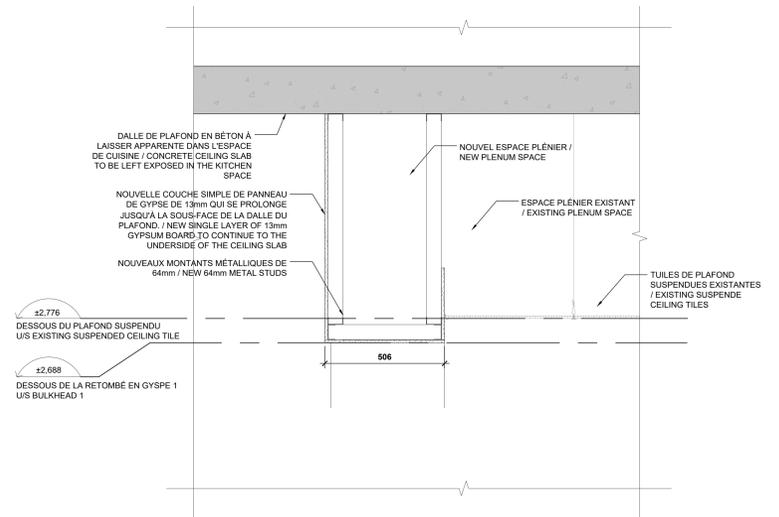
Drawing no. / No. du dessin
A501



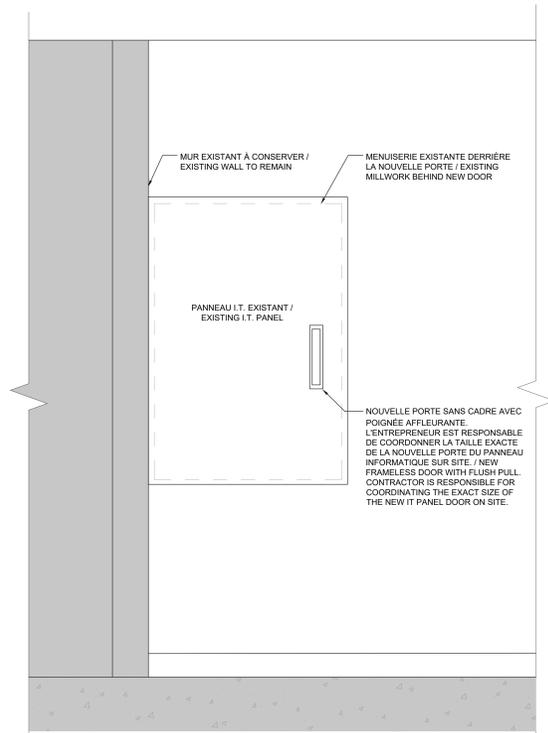
1 DÉTAIL EN PLAN DE LA POCHÉ DE RANGEMENT DU MUR AMOVIBLE
 PLAN DETAIL OF MOVABLE STORAGE POCKET
 A502 SCALE / ECH. 1:10



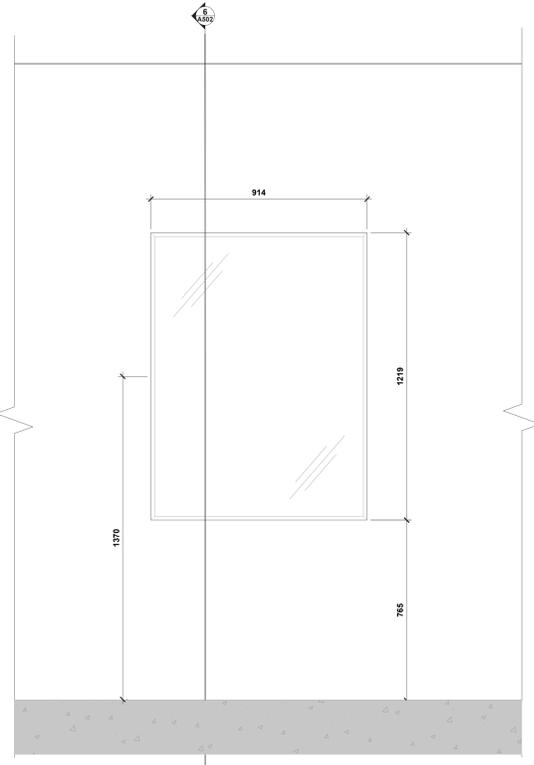
2 DÉTAIL EN PLAN DE L'ARMOIRE IT EXISTANTE ET DU NOUVEAU TYPE DE MUR W1
 PLAN DETAIL OF EXISTING IT CLOSET AND NEW W1 WALL TYPE
 A502 SCALE / ECH. 1:10



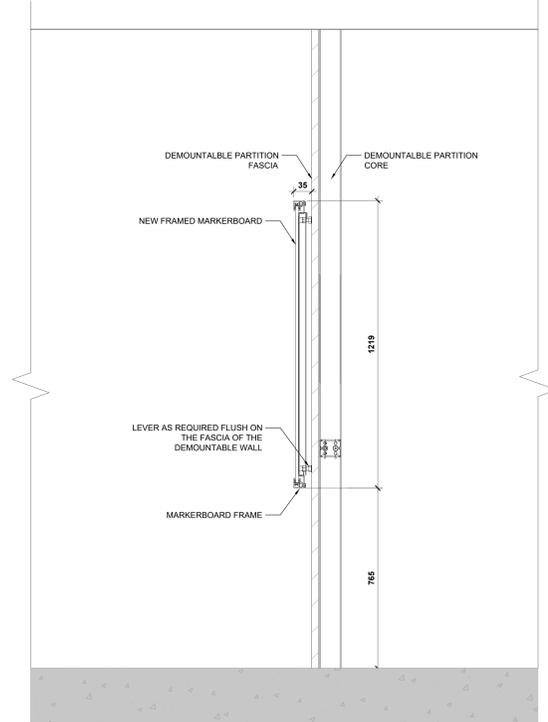
3 OPEN CEILING / BULKHEAD / SUSPENDED CEILING DETAIL
 DÉTAIL DE PLAFOND OUVERT / RETOMBÉ DE GYPSE / PLAFOND SUSPENDU
 A502 SCALE / ECH. 1:10



4 ÉLÉVATION DE L'ARMOIRE IT EXISTANTE ET DE LA NOUVELLE PORTE
 ELEVATION OF EXISTING IT CLOSET WITH NEW DOOR
 A502 SCALE / ECH. 1:10



5 ÉLÉVATION DU TABLEAU MARQUEUR
 ELEVATION OF MARKERBOARD
 A502 SCALE / ECH. 1:10



6 COUPE DU TABLEAU MARQUEUR
 SECTION OF MARKERBOARD
 A502 SCALE / ECH. 1:10

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

ROSSMANN ARCHITECTURE
 Tel: (819) 400-1555
 Email: info@rossmannarchitecture.ca

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.

North Stamp
 Les archives de Québec

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no. no. du détail
 B location drawing no. sur dessin no.
 C drawing no. dessin no.

project project

ELECTIONS CANADA FITUP

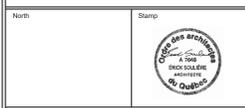
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

DÉTAILS DIVERS / MISCELLANEOUS DETAILS

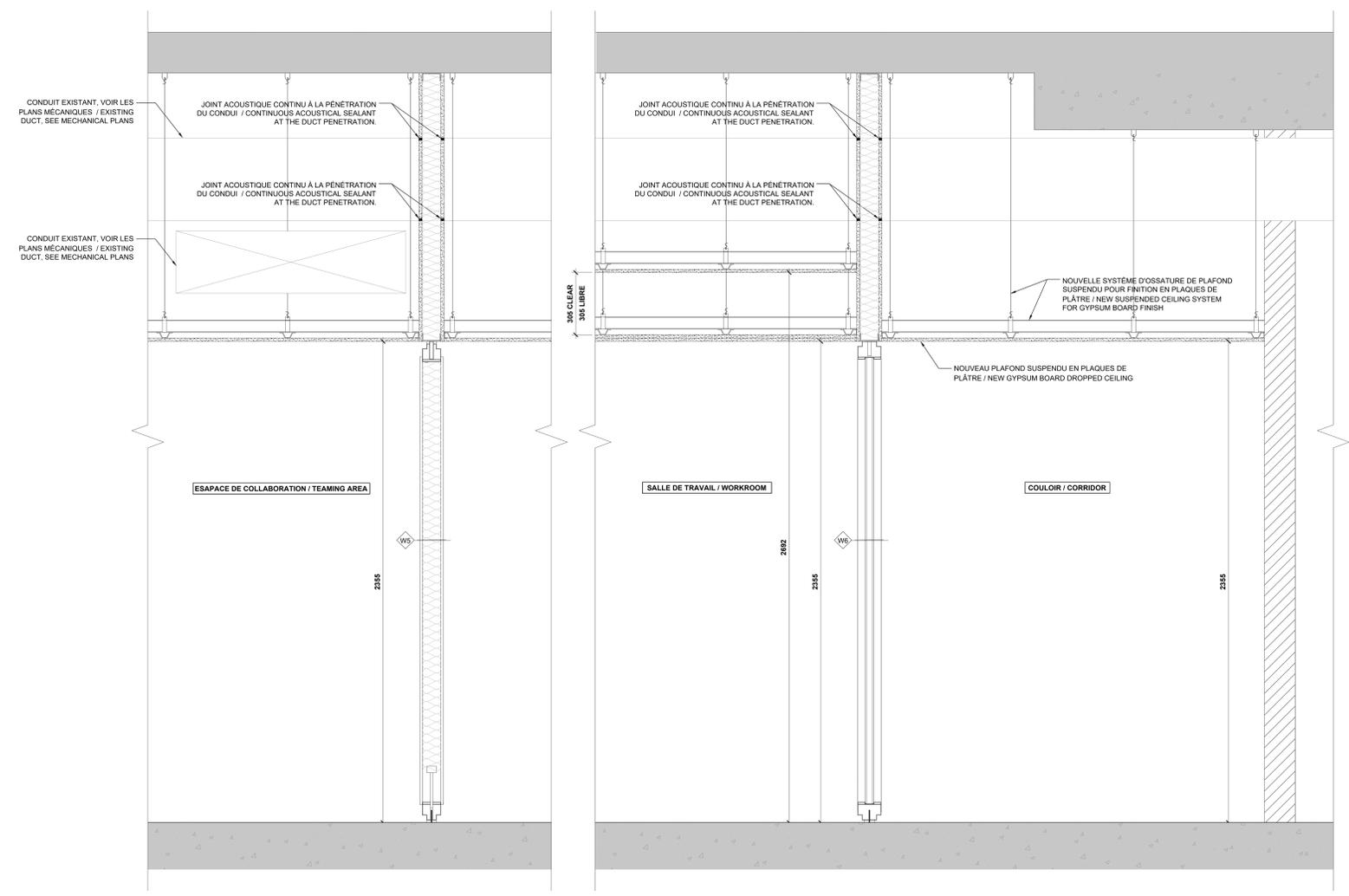
Designed By ROSSMANN ARCHITECTURE INC. Conçu par
 Date (2024/01/15)
 Drawn By J. KILLEEN Dessiné par
 Date (2024/01/15)
 Reviewed By R. BITAR Examiné par
 Date (2024/01/15)
 Approved By E. SOULIÈRE Approuvé par
 Date (2024/01/15)
 Tender KYLE WILSON Soumission

Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
 GOC5370560 - R.124213
 Drawing no. No. du dessin
 A502



North
 Stamp

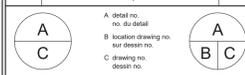
Key Plan:



1
 A503
 DOUBLE GYPSUM BOARD CEILING SECTION
 SECTION DE PLAFOND DOUBLE EN PLAQUES DE PLÂTRE
 SCALE / ECH: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révisé 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender Révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project
 ELECTIONS CANADA FITUP
 project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

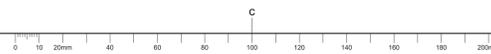
drawing
 COUPE DE PLAFOND / CEILING SECTION
 dessin

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date	(2024/01/15)		
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date	(2024/01/15)		
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date	(2024/01/15)		
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date	(2024/01/15)		
Tender	KYLE WILSON	Soumission	

Project Manager
 KYLE WILSON
 Administrateur de projets

Project no.
 GOC5370560 - R.124213
 No. du projet

Drawing no.
 A503
 No. du dessin



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

Revisions	Description	Date
08	Émis pour Tender / revision 2 / Issued Tender Rev 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender / révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	68R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

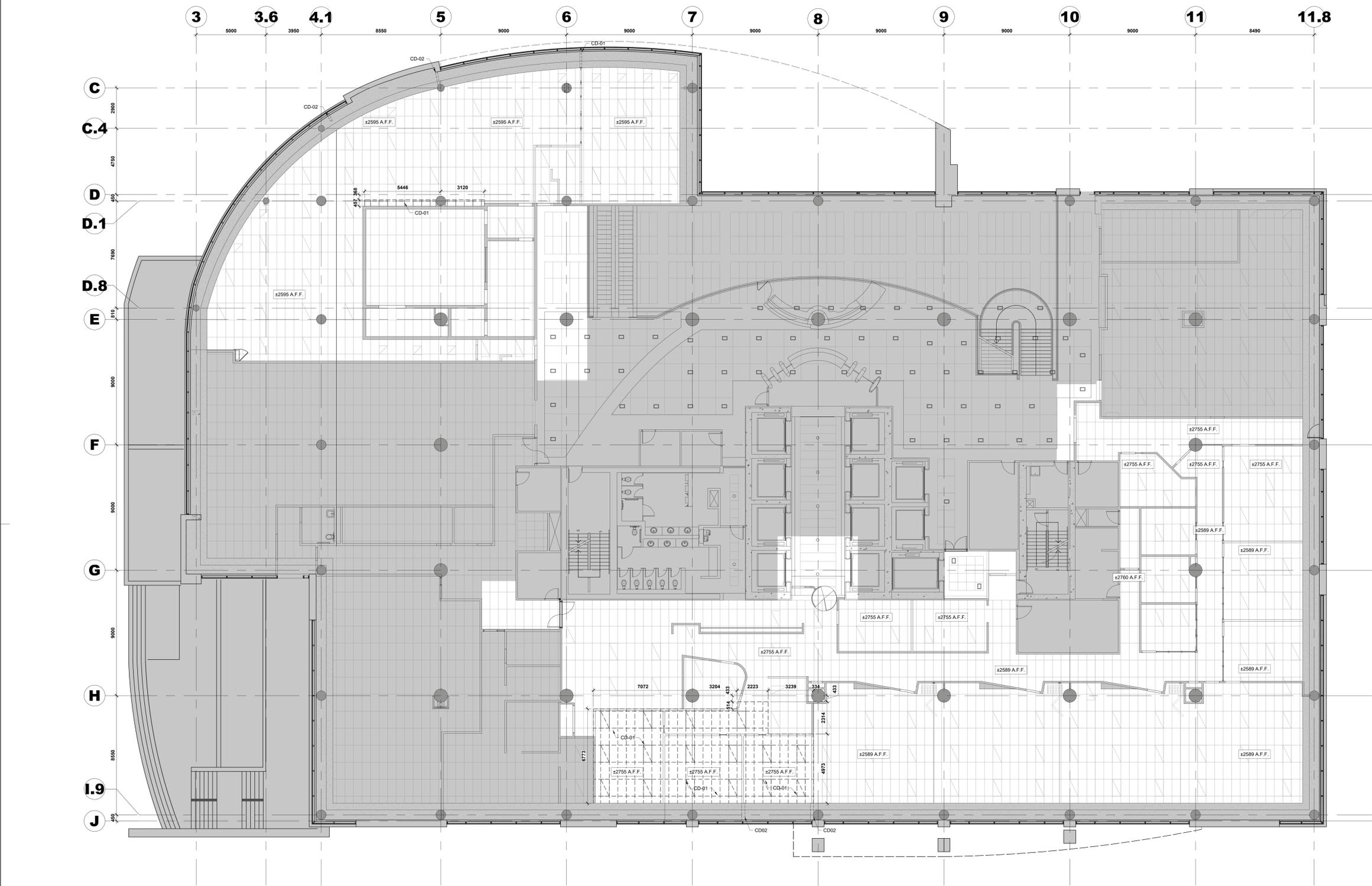
Revisions	Description	Date
A	A detail no. / no. du détail	
B	B location drawing no. / sur dessin no.	
C	C drawing no. / dessin no.	

project: **ELECTIONS CANADA FITUP**

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 1E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	2024/01/15
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		Date	2024/01/15
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	2024/01/15
Approved By	E. SOULIERE	Approuvé par	
Date		Date	2024/01/15
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets	No. du projet	
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R-124213
Drawing no.		No. du dessin	
			A601



1
 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 1E ÉTAGE
 REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR DEMOLITION
 SCALE / ECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :

NOTE CD-01 : RETIRER LES TUILLES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIEL ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE CD-02 : LA RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉE ET/OU AJUSTÉE POUR PERMETTRE AUX NOUVEAUX MURS APPLICABLES D'ALLER JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE DE PLAFOND EN BÉTON. LA MODIFICATION DE LA RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANT COMPREND DES PANNEAUX DE GYPSE, DES MONTANTS, DE L'ISOLATION ET TOUT AUTRE COMPOSANT LIÉ À LA RETOMBÉE.

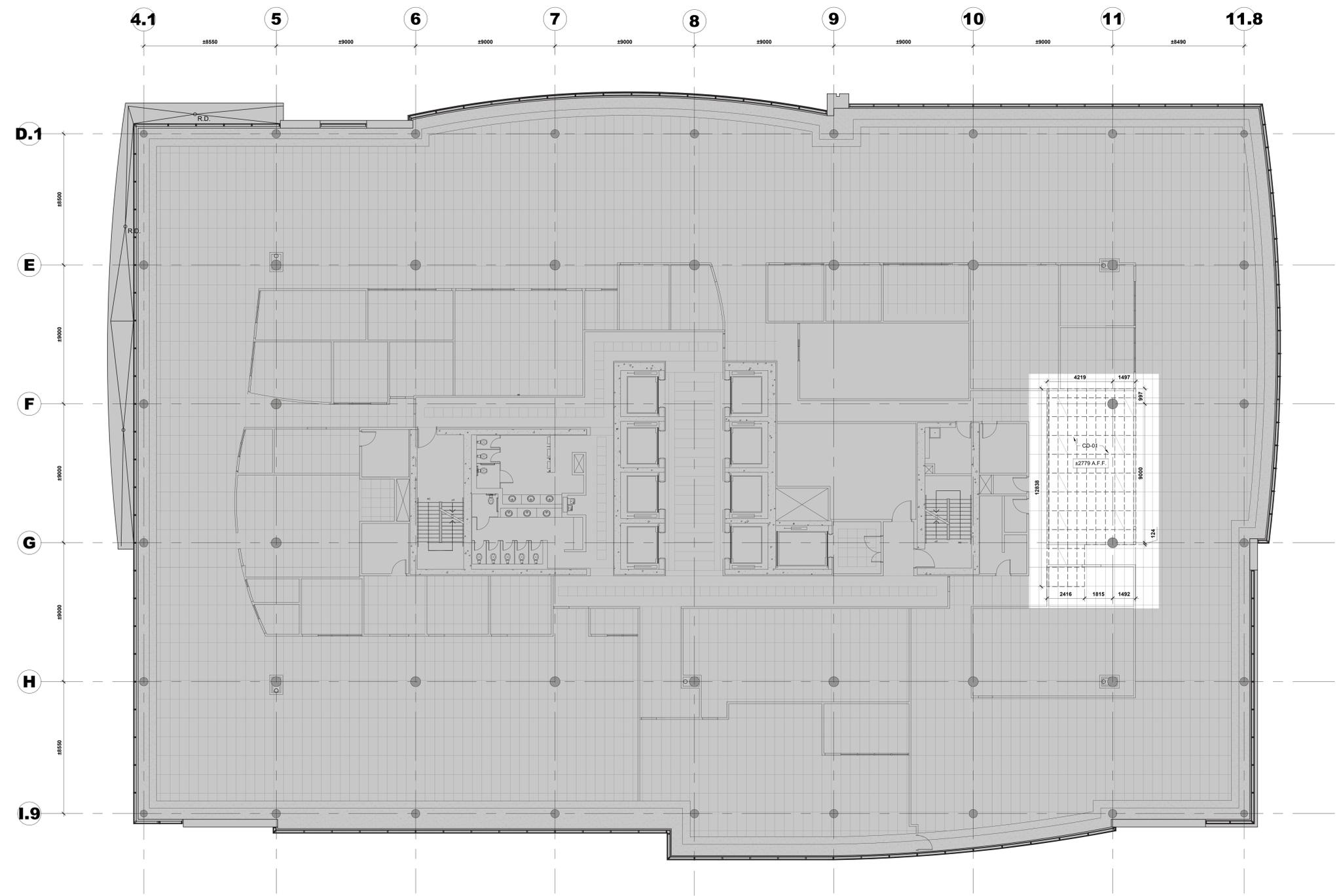
PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :

NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

NOTE CD-02 : EXISTING CEILING BULKHEAD IS TO BE CUT AND/OR TRIMMED TO ALLOW THE NEW APPLICABLE WALLS TO EXTEND UP TO THE UNDERSIDE OF THE CONCRETE CEILING SLAB. THE MODIFICATION TO THE EXISTING CEILING BULKHEAD INCLUDES GYPSUM BOARDS, STUDS, INSULATION, AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE BULKHEAD.

LEGENDE / LEGEND :

	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DEMEURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
	TUILLES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	
C	C: drawing no. / dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION
11E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A602	No. du dessin	

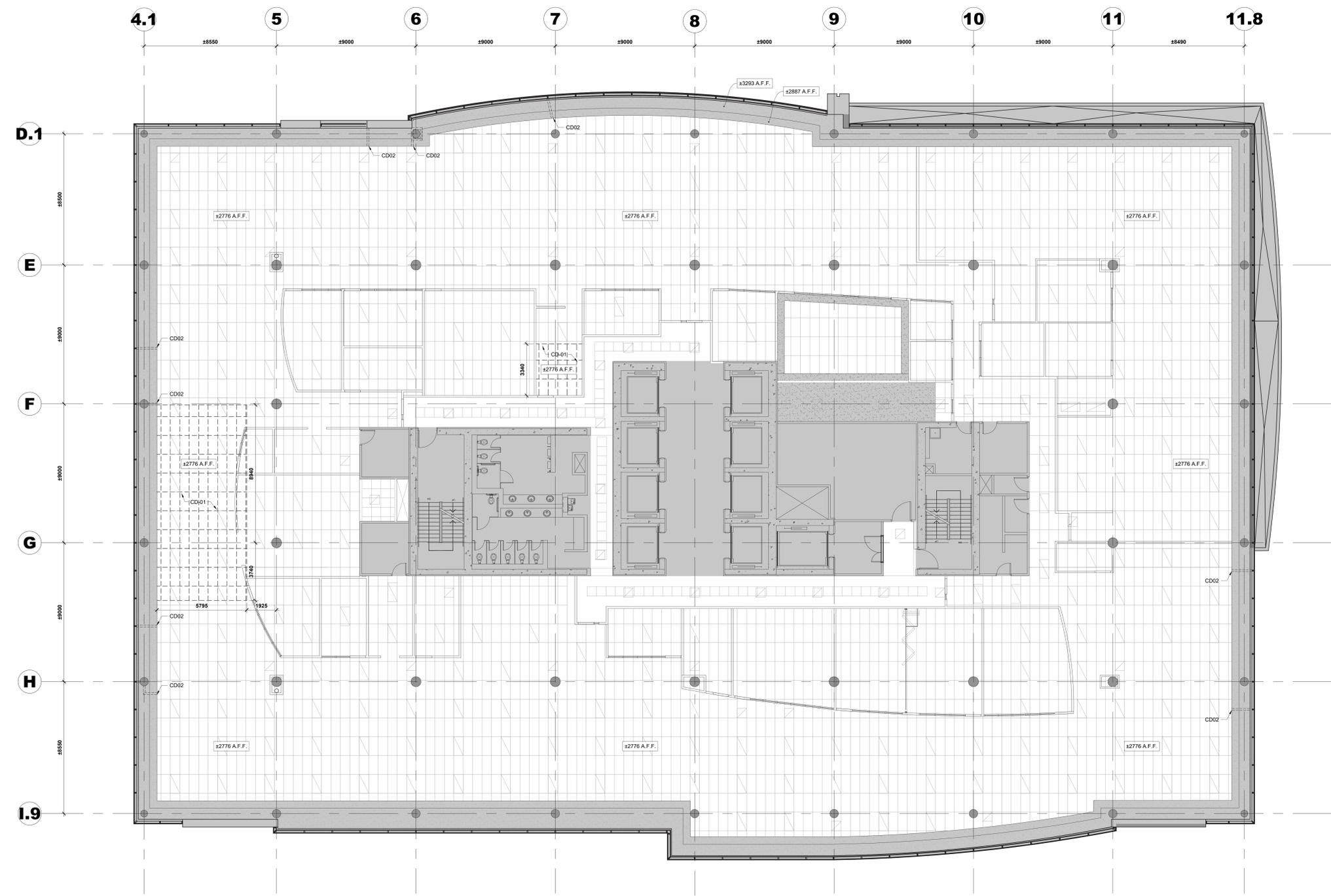
1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 11E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR DEMOLITION
SCALE: FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :
NOTE CD-01 : RETIRER LES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÈMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :
NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

LEGENDE / LEGEND :

	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DEMEURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
	TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
	TILES DE PLAFOND SUSPENDUES EXISTANTES À ENLEVER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO BE REMOVED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	A
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C: drawing no. / dessin no.	C

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 12E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date			(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date			(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date			(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date			(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
			GOC5370560 - R.124213
Drawing no.		No. du dessin	
			A603

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 12E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR DEMOLITION
SCALE: FECH: 1:100
A603

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :

NOTE CD-01 : RETIRER LES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE CD-02 : LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉ ET/OU AJUSTÉ POUR PERMETTRE AUX NOUVEAUX MURS APPLICABLES D'ALLER JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE DE PLAFOND EN BÉTON. LA MODIFICATION DE LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT COMPREND DES PANNEAUX DE GYPSE, DES MONTANTS, DE L'ISOLATION ET TOUT AUTRE COMPOSANT LIÉ À LA RETOMBE.

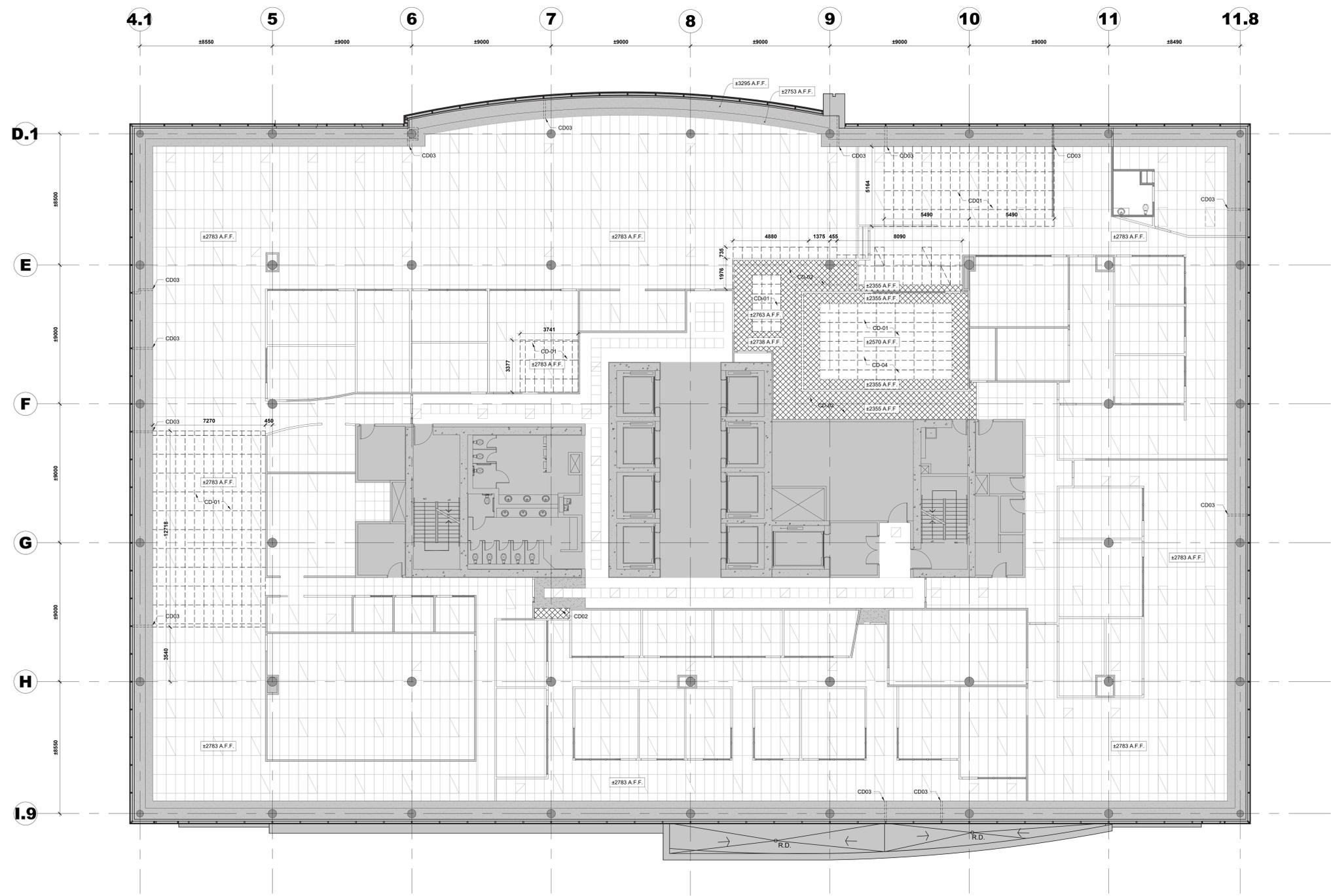
PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :

NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

NOTE CD-02 : EXISTING CEILING BULKHEAD IS TO BE CUT AND/OR TRIMMED TO ALLOW THE NEW APPLICABLE WALLS TO EXTEND UP TO THE UNDERSIDE OF THE CONCRETE CEILING SLAB. THE MODIFICATION TO THE EXISTING CEILING BULKHEAD INCLUDES GYPSUM BOARDS, STUDS, INSULATION, AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE BULKHEAD.

LEGENDE / LEGEND :

[Symbol]	EXISTANT À DÉMOURER / EXISTING TO REMAIN
[Symbol]	RETOMBE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DÉMOURER / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
[Symbol]	TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
[Symbol]	TILES DE PLAFOND SUSPENDUES EXISTANTES À ENLEVER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO BE REMOVED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A - detail no.	
B	B - location drawing no.	
C	C - drawing no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION 13E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 13TH FLOOR DEMOLITION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		(2024/01/15)	
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		(2024/01/15)	
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		(2024/01/15)	
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		(2024/01/15)	
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.		No. du projet	
	GOC5370560 - R.124213		
Drawing no.		No. du dessin	
	A604		

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI DU 13E ÉTAGE - DEMOLITION
A604 13TH FLOOR REFLECTED CEILING PLAN - DEMOLITION
SCALE / ÉCH.: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION DE PLAFOND :

NOTE CD-01 : RETIRER LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT AINSI QUE LE SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS, LES FILS DE SUSPENSION, LES VIS, LES GRILLES OU TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT / REMPLACER TOUT ÉLÉMENT OU MATÉRIAU ADJACENT ENDOMMAGÉ PENDANT CE PROCESSUS.

NOTE CD-02 : DÉMOLIR LE PLAFOND EXISTANT EN GYPSE AINSI QUE TOUTES LES MONTANTES ET TOUT AUTRE ÉLÉMENT LIÉ AU PLAFOND, ET RECYCLER CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS APPROUVÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER ET DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT TOUT DOMMAGE CAUSÉ LORS DE LA DÉMOLITION DU PLAFOND EN GYPSE.

NOTE CD-03 : LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT DOIT ÊTRE COUPÉE ET/OU AJUSTÉE POUR PERMETTRE AUX NOUVEAUX MURS APPLICABLES D'ALLER JUSQU'AU-DESSOUS DE LA DALLE DE PLAFOND EN BÉTON. LA MODIFICATION DE LA RETOMBE DE PLAFOND EXISTANT COMPREND DES PANNEAUX DE GYPSE, DES MONTANTS, DE L'ISOLATION ET TOUT AUTRE COMPOSANT LIÉ À LA RETOMBE.

PARTICULAR CEILING DEMOLITION NOTES :

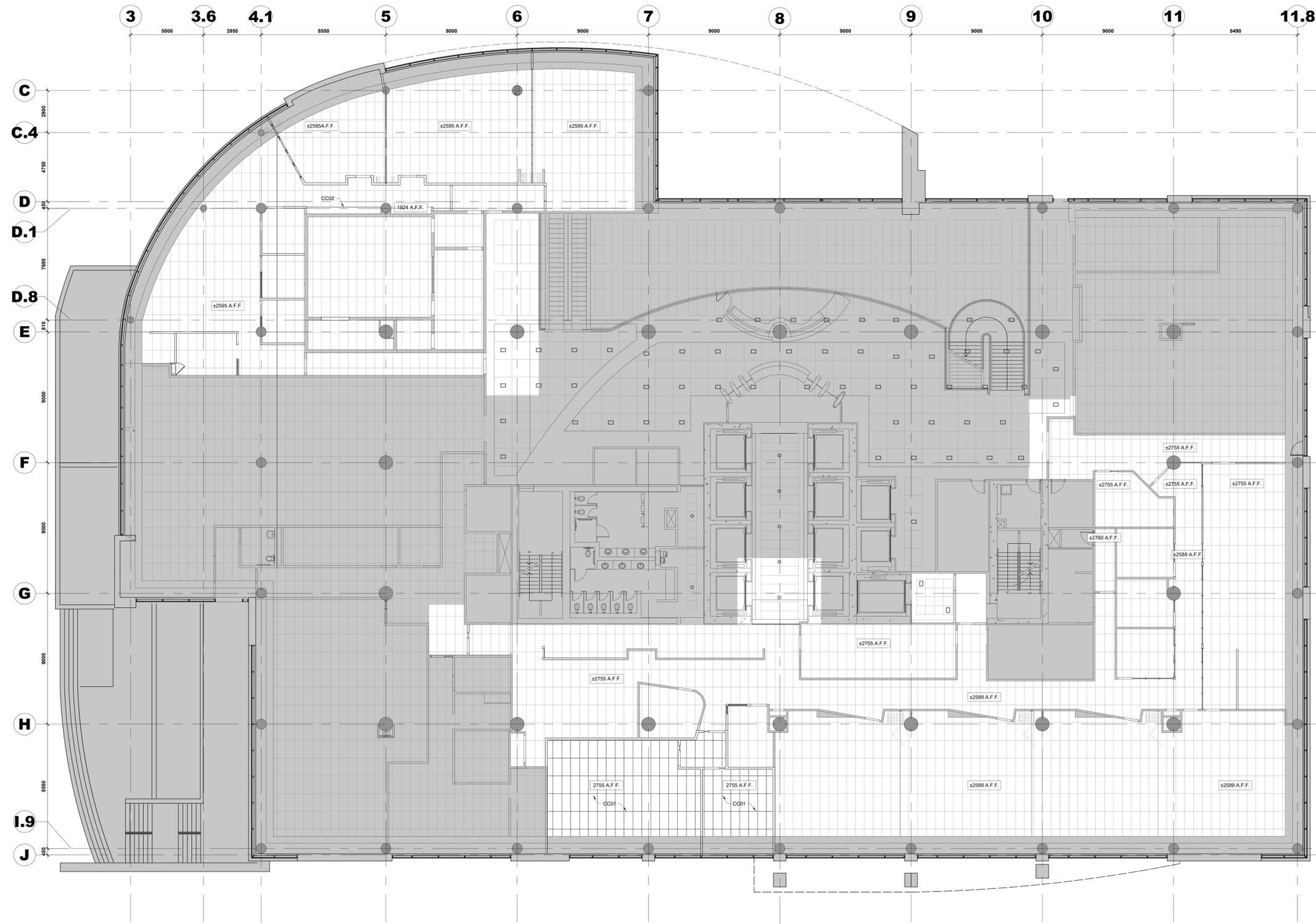
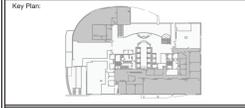
NOTE CD-01 : REMOVE EXISTING SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM, HANGER WIRES, SCREWS, GRIDS OR ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE SUSPENDED CEILING SYSTEM AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN REMOVING EXISTING SUSPENDED CEILING SYSTEM.

NOTE CD-02 : DEMOLISH EXISTING GYPSUM BOARD CEILING ALONG WITH ALL THE STUDS AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE CEILING AND RECYCLE ACCORDINGLY AS PER APPROVED WASTE MANAGEMENT PLAN. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD TO ANY DAMAGE DONE WHEN DEMOLISHING THE GYPSUM CEILING.

NOTE CD-03 : EXISTING CEILING BULKHEAD IS TO BE CUT AND/OR TRIMMED TO ALLOW THE NEW APPLICABLE WALLS TO EXTEND UP TO THE UNDERSIDE OF THE CONCRETE CEILING SLAB. THE MODIFICATION TO THE EXISTING CEILING BULKHEAD INCLUDES GYPSUM BOARDS, STUDS, INSULATION, AND ANY OTHER COMPONENTS RELATED TO THE BULKHEAD.

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING TO REMAIN
- RETOMBE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANTE À DÉMOLIR / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO REMAIN
- TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- ⊕ TUILES DE PLAFOND SUSPENDUES EXISTANTES À ENLEVER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO BE REMOVED
- ⊗ RETOMBE DE PLAFOND EN GYPSE EXISTANT À DÉMOLIR / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD TO BE DEMOLISHED



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. / no. du détail	
B	B location drawing no. / sur dessin no.	
C	C drawing no. / dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 1E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR CONSTRUCTION

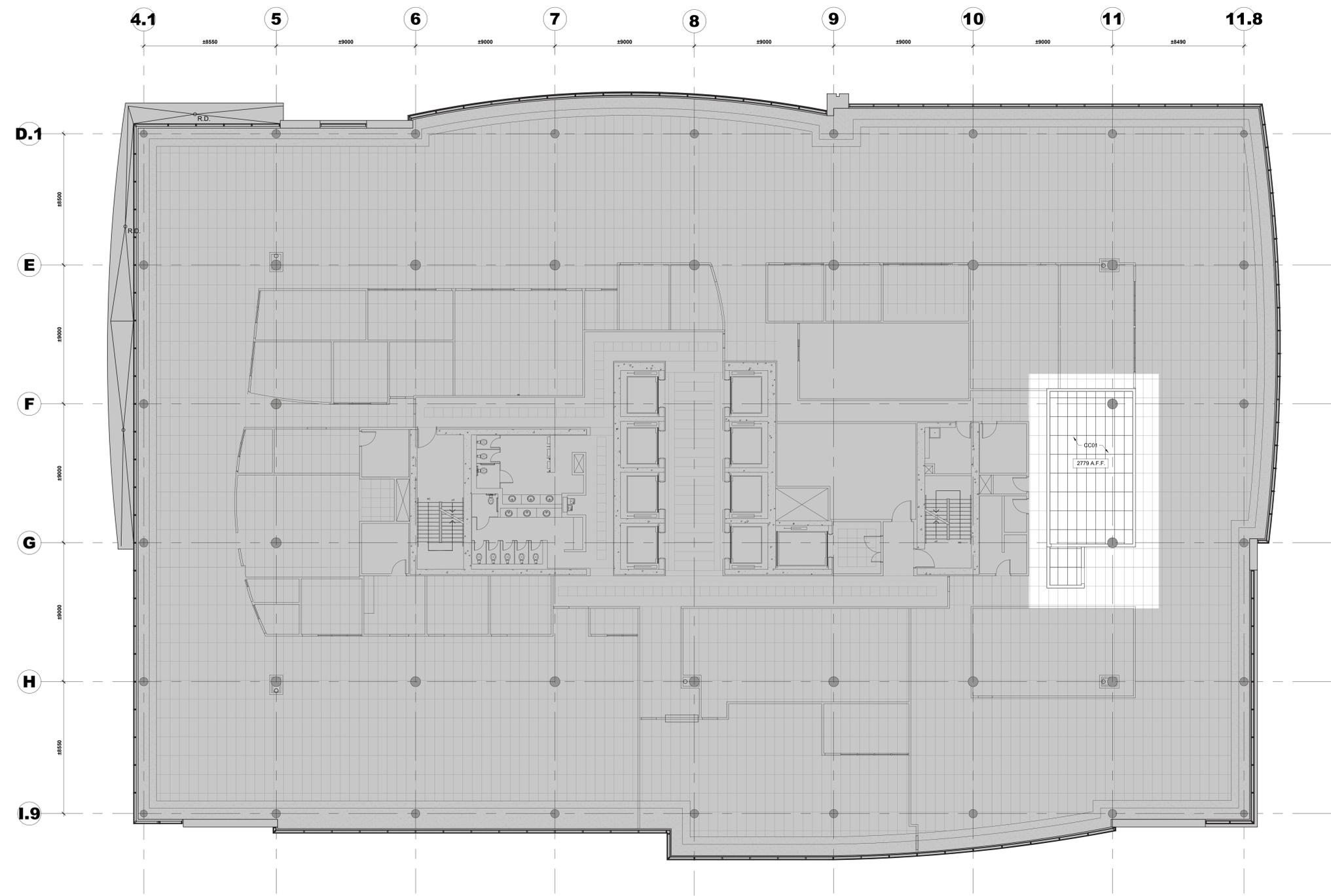
Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Dessiné par	(2024/01/15)
Drawn By	J.KILLEEN	Examiné par	(2024/01/15)
Reviewed By	R.BITAR	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Approved By	E.SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date		Approuvé par	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A605	No. du dessin	

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 1E ÉTAGE
REFLECTED CEILING PLAN - 1ST FLOOR CONSTRUCTION
SCALE / ÉCH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :
NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIEL ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX BESOINS DES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.
NOTE CC-02 : INSTALLER UNE NOUVELLE RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE DE 16mm

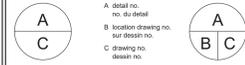
PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :
NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.
NOTE CC-02 : INSTALL NEW 16mm GYPSUM BOARD DROPPED CEILING

LEGENDE / LEGEND :
■ EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
■ RETOMBÉ DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD
■ TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
■ NOUVELLE RETOMBÉ DE PLAFOND EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 11E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR CONSTRUCTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	
Date		Date	(2024/01/15)
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	
Date		Date	(2024/01/15)
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	
Date		Date	(2024/01/15)
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Kyle Wilson	Administrateur de projet	
Project no.	GOC5370560 - R.124213	No. du projet	
Drawing no.	A606	No. du dessin	

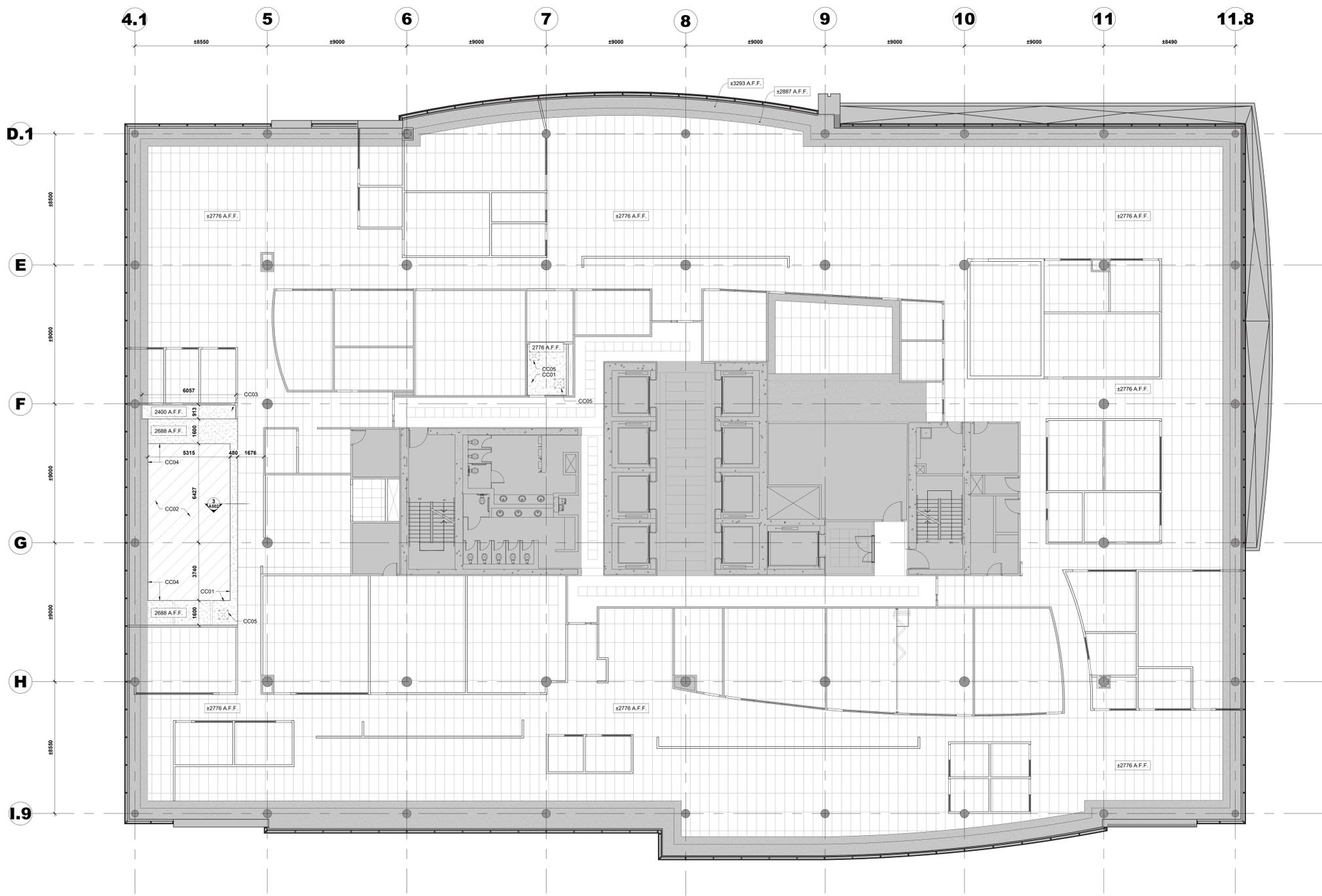
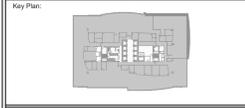
1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 11E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 11TH FLOOR CONSTRUCTION
A606 SCALE / ÉCH.: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :
NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDU CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIEL ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDU. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÉMENT AUX BESOINS DES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :
NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.

LEGENDE / LEGEND :

	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
	RETOMBER DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BUSHHEAD
	TUILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
	NOUVELLES TUILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU / NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender révision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender révisé / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. / no. du détail	A
B	B: location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C: drawing no. / dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 12E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR CONSTRUCTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
GOC5370560 - R.124213			
Drawing no.	No. du dessin		
A607			

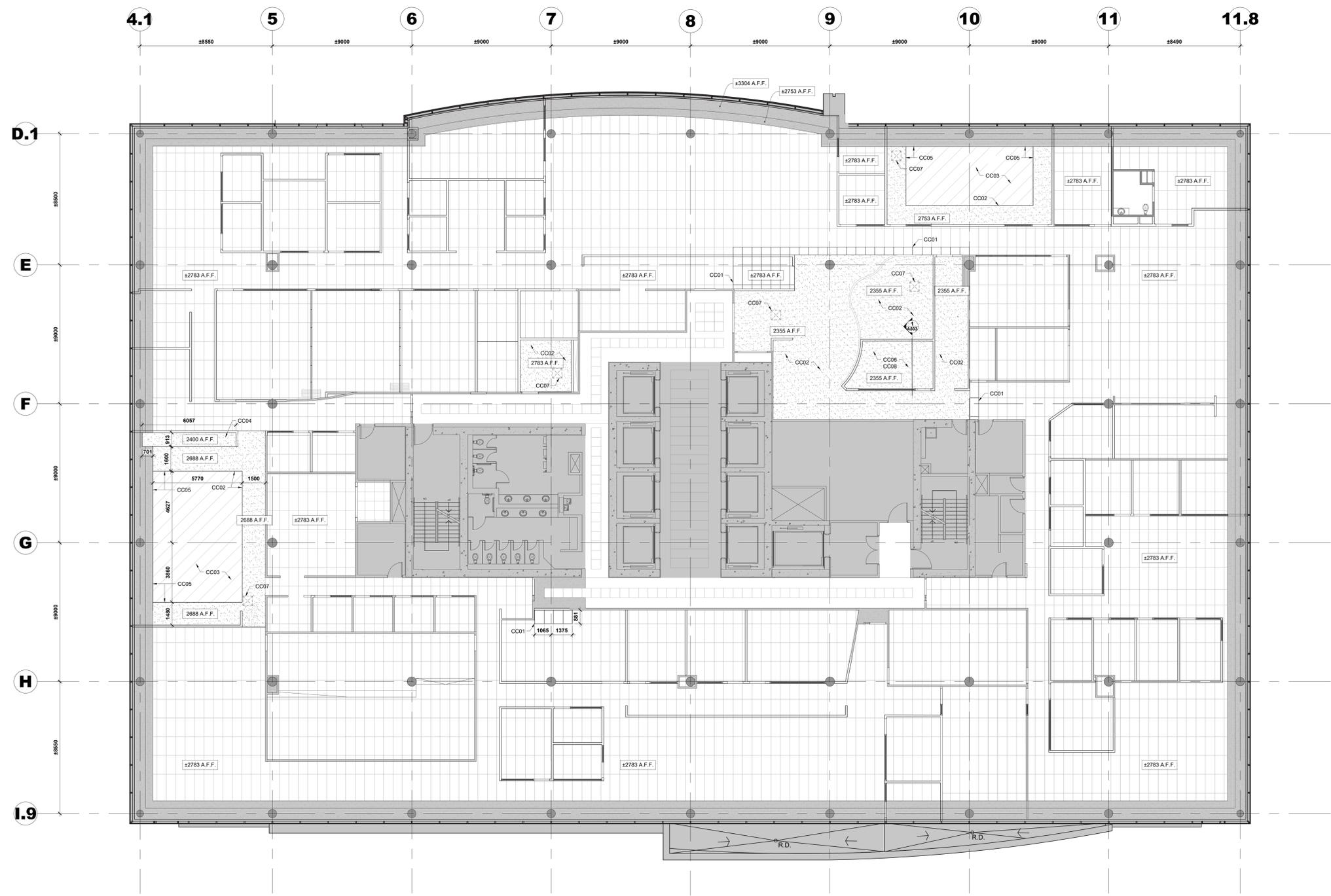
1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 12E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 12TH FLOOR CONSTRUCTION
SCALE / ÉCHELLE: 1:100
A607

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :
NOTE CC-01 : INSTALLER UNE NOUVELLE RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE DE 16mm.
NOTE CC-02 : L'ENTREPRENEUR EST TENU RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LA DALLE DE PLAFOND EXPOSÉE. PRÊTE À RECEVOIR UNE COUCHE DE PEINTURE. VEUILLEZ CONSULTER LES PLANS DE DESIGN INTÉRIEUR POUR LES FINITIONS DE PEINTURE DE PLAFOND.
NOTE CC-03 : LA LONGUEUR DE LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT SAUIGNER AVEC LA LONGUEUR TOTALE DU MOBILIER DE CUISINE.
NOTE CC-04 : LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT AVOIR LA MÊME HAUTEUR QUE LA RETOMBÉE EN GYPSE EXISTANTE ADJACENT.
NOTE CC-05 : NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS DE 610mm PAR 610mm À INSTALLER AU PLAFOND

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :
NOTE CC-01 : INSTALL NEW 16mm GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.
NOTE CC-02 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD THE EXPOSED CEILING SLAB. READY TO RECEIVE A COAT OF PAINT. PLEASE REFER TO INTERIOR DESIGN PLANS FOR CEILING PAINT FINISHES.
NOTE CC-03 : THE LENGTH OF THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO ALIGN WITH THE TOTAL LENGTH OF THE KITCHEN MILLWORK.
NOTE CC-04 : THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO HAVE THE SAME HEIGHT AS THE ADJACENT EXISTING GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.
NOTE CC-05 : NEW 610mm x 610mm ACCESS PANEL TO BE INSTALLED IN THE CEILING.

LEGENDE / LEGEND :

■	EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
■	RETOMBER DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD
■	TULES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
■	NOUVELLES TULES DE PLAFOND ACOUSTIC SUSPENDU / NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES
■	DALLE DE PLAFOND APPARENTE EN BÉTON / EXPOSED CONCRETE CEILING SLAB
■	NOUVELLE RETOMBER DE PLAFOND EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the BGIS Project Manager of all discrepancies.

no.	description	date
08	Émis pour Tender revision 2 / Issued Tender Rev. 2	2024-09-27
07	Émis pour Tender revise / Issued Revised Tender	2024-08-30
06	Émis pour Tender / Issued Tender	2024-08-07
05	Émis pour Permis / Issued for Permit	2024-07-10
04	99%	2024-05-31
03	66R1	2024-03-15
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no.	
B	B: location drawing no. sur dessin no.	
C	C: drawing no. dessin no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing: PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 13E ÉTAGE / REFLECTED CEILING PLAN - 13TH FLOOR CONSTRUCTION

Designed By	ROSSMANN ARCHITECTURE INC.	Conçu par	(2024/01/15)
Date			
Drawn By	J. KILLEEN	Dessiné par	(2024/01/15)
Date			
Reviewed By	R. BITAR	Examiné par	(2024/01/15)
Date			
Approved By	E. SOULIÈRE	Approuvé par	(2024/01/15)
Date			
Tender	KYLE WILSON	Soumission	
Project Manager	Administrateur de projets		
Project no.	No. du projet		
	GOC5370560 - R.124213		
Drawing no.	No. du dessin		
	A608		

1 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - CONSTRUCTION 13E ÉTAGE
A608 REFLECTED CEILING PLAN - 13TH FLOOR CONSTRUCTION
SCALE: FECH: 1:100

NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

NOTE CC-01 : INSTALLER DE NOUVELLES TILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU ET UN SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RÉPARER TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIAUX ADJACENTS PENDANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE RAILS SUSPENDUS. L'ENTREPRENEUR EST ÉGALEMENT RESPONSABLE DE REMPLACER TOUTE ÂME DE T-BAR ENDOMMAGÉE ET TOUT COMPOSANT SUSPENDU CONFORMÈMENT AUX BESOINS DES TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTS.

NOTE CC-02 : INSTALLER UNE NOUVELLE RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE DE 16mm.

NOTE CC-03 : L'ENTREPRENEUR EST TENU RESPONSABLE DE COLMATER ET REMETTRE EN ÉTAT LA DALLE DE PLAFOND EXPOSÉE, PRÊTE À RECEVOIR UNE COUCHE DE PEINTURE. VEUILLEZ CONSULTER LES PLANS DE DESIGN INTÉRIEUR POUR LES FINITIONS DE FINITURE DE PLAFOND.

NOTE CC-04 : LA LONGUEUR DE LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT S'ALIGNER AVEC LA LONGUEUR TOTALE DU MOBILIER DE CUISINE.

NOTE CC-05 : LA NOUVELLE RETOMBÉE EN GYPSE DOIT AVOIR LA MÊME HAUTEUR QUE LA RETOMBÉE EN GYPSE EXISTANTE ADJACENTE.

NOTE CC-06 : INSTALLER UN NOUVEAU PLAFOND DOUBLE EN RETOMBÉE DE GYPSE POUR ÉVITER LA TRANSMISSION DU SON PAR LE SYSTÈME DE REPRISE D'AIR EXISTANT. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU DETAIL AXXX À LA PAGE AXXX POUR PLUS DE DÉTAILS ET DÉCLARISSEMENTS.

NOTE CC-07 : NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS DE 610mm PAR 610mm À INSTALLER AU PLAFOND

NOTE CC-08 : UN NOUVEAU PLAFOND DOUBLE DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS LA PIÈCE INDIQUÉE. VEUILLEZ CONSULTER LA PAGE A503 POUR PLUS D'INFORMATIONS

PARTICULAR CEILING CONSTRUCTION NOTES :

NOTE CC-01 : INSTALL NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES AND SUSPENDED RAIL SYSTEM AS PER SPECIFICATIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR REPAIRING ANY DAMAGE CAUSED TO ADJACENT MATERIAL DURING THE INSTALLATION OF THE NEW SUSPENDED RAIL SYSTEM. THE CONTRACTOR IS ALSO RESPONSIBLE FOR REPLACING ANY DAMAGED T-BAR AND ANY SUSPENDED COMPONENT AS REQUIRED ON EXISTING SUSPENDED CEILING TILES.

NOTE CC-02 : INSTALL NEW 16mm GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.

NOTE CC-03 : THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PATCH AND MAKE GOOD THE EXPOSED CEILING SLAB, READY TO RECEIVE A COAT OF PAINT. PLEASE REFER TO INTERIOR DESIGN PLANS FOR CEILING PAINT FINISHES.

NOTE CC-04 : THE LENGTH OF THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO ALIGN WITH THE TOTAL LENGTH OF THE KITCHEN MILLWORK.

NOTE CC-05 : THE NEW GYPSUM BOARD DROPPED CEILING IS TO HAVE THE SAME HEIGHT AS THE ADJACENT EXISTING GYPSUM BOARD DROPPED CEILING.

NOTE CC-06 : INSTALL NEW DOUBLE GYPSUM BOARD DROPPED CEILING TO AVOID SOUND TRANSMISSION FROM THE EXISTING RETURN AIR SYSTEM. PLEASE REFER TO DETAIL AXXX ON PAGE AXXX FOR FURTHER DETAILS AND CLARIFICATION.

NOTE CC-07 : NEW 610mm x 610mm ACCESS PANEL TO BE INSTALLED IN THE CEILING.

NOTE CC-08 : NEW DOUBLE CEILING TO BE INSTALLED IN SHOWN ROOM. PLEASE REFER TO PAGE A503 FOR MORE INFORMATION

LEGENDE / LEGEND :

- EXISTANT À DEMEURER / EXISTING TO REMAIN
- RETOMBÉE DE PLAFOND EXISTANTE EN GYPSE / EXISTING GYPSUM BOARD BULKHEAD
- TILES DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANTES À NE PAS TOUCHER / EXISTING SUSPENDED CEILING TILES TO REMAIN UNTOUCHED
- NOUVELLES TILES DE PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU / NEW ACOUSTIC SUSPENDED CEILING TILES
- DALLE DE PLAFOND APPARENTE EN BÉTON / EXPOSED CONCRETE CEILING SLAB
- NOUVELLE RETOMBÉE DE PLAFOND EN GYPSE / NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD

1E ÉTAGE / FIRST FLOOR																
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS				
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL							
DH101	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-	
DH102	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-	
DH103	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-	
D101	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, SS, CR	-	
D102	LH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, SS, CR	-	
D103	RHR	965	2140	57	D1	MD/GD.1	52	50	2190	F1	MF2	Y	H5	DO.2, RCR, REX, SS	-	
D104	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, RCR, REX, SS	-	
D105	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F1	MF2	Y	H1.1	EDO, CR, SS, KP	-	
D106	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				52	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	ECCR, SS	-	-	-	
D107	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				52	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	SS	-	-	-	
D108	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				52	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	SS	-	-	-	
D109	-	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE				52	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE				ER	SS	-	-	-	
D110	-	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE				52	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO REUSE				ER	SS	-	-	-	
D111	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				52	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	SS	-	-	-	
D112.1	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, RCR, SS, KP	-	
D112.2	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F1	MF2	Y	H5	EDO, RCR, REX, SS, KP	-	
D113	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D114	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D115	LH	965	2140	44	D3	MD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	-	-	
D116	RHR / LHR	1930	2140	44	D6	GD	45	50	2190	F2	MF1	Y	H3	DO.1, ECR, A, REX, SS	-	
D117	-	ENLEVER DE L'ÉTENDUE DES TRAVAUX / REMOVED FROM SCOPE														
D118	-	ENLEVER DE L'ÉTENDUE DES TRAVAUX / REMOVED FROM SCOPE														
D119	RH / LH	1575	2140	57	D7	MD	52	50	2190	F2	MF2	Y	H3	DO.2, RCR, A, REX, SS	-	
D120	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS	-	
D121	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D122	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D123	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D124	RHR	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, RCR, SS	-	
D125	RH	915	±2589	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H5	DO.2, ECR, SS	01, 02	
D126	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D127	LHR	915	±2589	57	D2	MD/GD	52	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D128	LH	915	±2589	44	D3	MD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D129	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	ECCR	-	-	-	-
D130	LHR	915	±2589	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D131	LHR	915	±2589	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D132	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D133	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D134	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F3	MF1	Y	H2	RCR, SS	-	
D135	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F3	MF2	Y	H2	RCR, SS	-	
D136	LHR	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F3	MF2	Y	H2	RCR, SS	-	
D137	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	DO.3	-	
D138	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D139	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				52	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	DO.2, ECR, REX, SS, KP	-	-	-	-
D140	RHR	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO BE REUSED				45	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO BE REUSED				H1	DO.1, CR, REX, SS, KP	-	-	01, 02	-
D141	LHR	965	2140	44	D4	GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H1	DO.1, RCR, SS	-	
D142	RH	1060	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.2, CR, SS, KP	-	
D143	RHR	1060	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H1.1	DO.1, CR, SS, KP	-	
D144	LH	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO BE REUSED				-	EXISTANT À RÉUTILISER / EXISTING TO BE REUSED				H1	DO.1, RCR, SS, KP	-	-	03	-
D145	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	KP	-	-	-	-

11TH FLOOR / NIVEAU 11															
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS			
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL						
DH1101	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH1102	LH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
DH1103	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-
D1101	LHR	965	2140	57	D3	MD	51	50	2190	F1	MF2	Y	H5	RCR, REX, SS, KP	-
D1102	LHR	965	2140	57	D3	MD	51	50	2190	F1	MF2	Y	H5	CR, REX, SS, KP	-

12TH FLOOR / NIVEAU 12																
NUMÉRO DE PORTE / DOOR NUMBER	SENS / DIRECTION	PORTE / DOOR				CADRE / FRAME				MENUISERIE / HARDWARE	ACCESSOIRES / ACCESSORIES	COMMENT / COMMENTS				
		LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	PROFONDEUR / DEPTH	TYPE / FINISH	LARGEUR / WIDTH	HAUTEUR / HEIGHT	TYPE / FINISH	ACOUSTIQUE / ACOUSTICAL							
DH1201	RH	965	2140	44	D3	N/A	-	50	2190	F1	N/A	-	H6	-	-	
D1201A	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01	
D1201B	LHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01	
D1201C	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01	
D1201D	RHR	965	2140	44	D1	MD/GD.1	45	50	2190	F3	MF2	Y	H5	EDO, ECR, REX, SS, KP	01	
D1202	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	-	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D1203A	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.5, SS	01, 02	
D1203B	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.5, SS	01, 02	
D1204	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D1205	-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				-	EXISTANT À DEMEUREUR / EXISTING TO REMAIN				ER	-	-	-	-	-
D1206	RH	915	2140	44	D3	MD	45	-	-	-	-	-	-	01, 02	-	
D1207	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	CR, SS	-	
D1208	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1209	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-	
D1210	LH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	RCR, SS	-	
D1211	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-	
D1212	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-	
D1213	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1214	LH	965	2140	44	D3	MD	45	50	2190	F1	MF2	Y	H2	DO.3	-	
D1215A	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	CR, SS	-	
D1215B	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	CR, SS	-	
D1216	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1217	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1218	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1219	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-	
D1220	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, CR, SS	01, 02	
D1221	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1222	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1223	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1224	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1225	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02	
D1226	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, SS	01, 02	
D1227	LH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.5, CR, SS	01, 02	
D1228	RH	915	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	01, 02	
D1229	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1230	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1231	RH	965	2140	57	D3	MD	52	50	2190	F1	MF2	Y	H2	RCR, SS	-	
D1232	LH	965	2140	44	D3	MD	-	50	2190	F1	MF2	-	H2	CR	-	
D1233	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	DO.1, SS	-	
D1234	LH	965	2140	44	D2	MD/GD	45	50	2190	F1	MF1	Y	H2	SS	-	
D1235	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1236	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1236.1	RHR / LHR	1930	2140	57	D5	MD	52	50	2190	F2	MF1	Y	H3	CR	-	
D1237	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1238	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1239	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1240	RH	965	2140	44	D2	MD/GD	-	50	2190	F1	MF1	-	H2	-	-	
D1241	LH	915	2140	44	D2											

QUINCAILLERIE DE PORTE	
EXISTANT À DEMEURER / RÉUTILISER	
H1.1	PORTES SIMPLES (ENTRÉE DE LA SUITE) <ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE • (3) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES • SERRURE À MONTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ • BUTOIR DE PORTE : BUTOIR DE PORTE MONTÉ AU SOL
H1.2	PORTES DOUBLE (ENTRÉE DE LA SUITE) <ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE • (6) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES • SERRURE À MONTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ • ASTRAGAL • BUTOIR DE PORTE : BUTOIR DE PORTE MONTÉ AU SOL
H2	PORTES SIMPLES (PORTES DE BUREAU ET SALLÉ DE CONFÉRENCE) <ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DE LEVIER À CLÉ (FONCTION DE BUREAU) • (3) CHARNIÈRES • ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL
H3	PORTES DOUBLES / D'UNE ET DEMI (SÉCURÉ) <ul style="list-style-type: none"> • SYSTÈME DE POIGNÉE DE PASSAGE • (6) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES • SERRURE À MONTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ • ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL • CONTACT DE PORTE POUR ALARME ANTI-INTRUSION
H4	PORTES DOUBLES (TYPIQUE / ENTREPOSAJE) <ul style="list-style-type: none"> • SERRURE À CLÉ EN ENSEMBLE DE POIGNÉE • (6) CHARNIÈRES • ASTRAGAL • ARRÊT DE PORTE : ARRÊT DE PORTE MONTÉ AU SOL
H5	PORTES SÉCURISÉES <ul style="list-style-type: none"> • ENSEMBLE DE POIGNÉE • (3) CHARNIÈRES AVEC TIGES AMOVIBLES • SERRURE À MONTAISER AVEC CYLINDRE SÉCURISÉ • CONTACT DE PORTE POUR ALARME ANTI-INTRUSION
H6	PORTES AU MURS PALISSADES <ul style="list-style-type: none"> • SERRURE À CLÉ EN ENSEMBLE DE POIGNÉE • (3) CHARNIÈRES

QUINCAILLERIE DES PORTES DOOR HARDWARES

1 A801 SCALE / ECH: N/A

COMMENTAIRES	
01	COMMENTAIRE 01: <ul style="list-style-type: none"> • LA NOUVELLE PORTE DOIT UTILISER LES QUINCAILLERIES DES PORTES QUI ÉTAIENT PRÉCÉDEMMENT SITUÉES AU MÊME ENDROIT QUE LA NOUVELLE PORTE. LES QUINCAILLERIES RÉUTILISÉES INCLURONT LES BUTÉES DE PORTE, LES POIGNÉES À LEVIER, LES CHARNIÈRES DE PORTE, AINSI QUE TOUTE AUTRE QUINCAILLERIE EN BON ÉTAT ADAPTÉE À LA RÉUTILISATION.
02	COMMENTAIRE 02: <ul style="list-style-type: none"> • LA NOUVELLE PORTE DOIT ÊTRE ÉQUIPÉE DE NOUVELLES CHARNIÈRES DÉCALÉES AFIN DE PERMETTRE UN DÉGAGEMENT LIBRE DE PORTE DE 865 mm.
03	COMMENTAIRE 03: <ul style="list-style-type: none"> • PORTE PRÉCÉDEMMENT EXISTANTE/UTILISÉE, DÉSORMAIS INSTALLÉE DANS UN NOUVEAU CADRE DE PORTE SITUÉ AILLEURS DANS L'AMÉNAGEMENT POUR IDENTIFIER L'EMPLACEMENT PRÉCÉDENT DE CETTE PORTE. VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER À SON NUMÉRO DE PORTE SUR LES PLANS DE DÉMOLITION, PUIS LOCALISER SA NOUVELLE POSITION SUR LES PLANS DE CONSTRUCTION EN UTILISANT LE MÊME NUMÉRO DE PORTE.
04	COMMENTAIRE 04: <ul style="list-style-type: none"> • LA GÂCHE ÉLECTRIQUE DOIT ÊTRE AUTOMATIQUÉMENT LIBÉRÉE LORSQUE LE BOUTON D'ALARME EST ENFONCÉ AFIN DE FOURNIR UNE ASSISTANCE.
05	COMMENTAIRE 05: <ul style="list-style-type: none"> • PORTE EXISTANTE PLEINE HAUTEUR DOIT ÊTRE REPLACÉE. L'ENTREPRENEUR DOIT CONFIRMER LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMANDER.

COMMENTAIRES COMMENTS

2 A801 SCALE / ECH: N/A

TYPE DE FINITION DE CADRE / PORTE	
MF1	CADRE EN MÉTAL. COULEUR IDENTIQUE À CELLE DU SYSTÈME DE CADRE DE MUR DÉMONTABLE VITRÉ
MF2	CADRE EN MÉTAL. COULEUR IDENTIQUE À CELLE DE LA PORTE
MD	PORTE EN MÉTAL AVEC FINITION EN PLACAGE DE BOIS, COULEUR BRUN PÂLE
GD	PORTE EN VITRE
GD.1	VERRE DE SÉCURITÉ TREMPÉ

FINITIONS DES CADRES ET PORTES DOOR AND FRAME FINISHES

3 A801 SCALE / ECH: N/A

DOOR HARDWARE	
ER EXISTING TO REMAIN / TO BE REUSED	
H1.1	SINGLE DOORS (SUITE ENTRY) <ul style="list-style-type: none"> • PASSAGE LEVER-STYLE DOOR HANDLE • (3) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS • MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H1.2	DOUBLE DOORS (SUITE ENTRY) <ul style="list-style-type: none"> • PASSAGE LEVER-STYLE DOOR HANDLE • (6) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS • MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER • ASTRAGAL • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H2	SINGLE DOORS (OFFICES AND MEETING ROOMS) <ul style="list-style-type: none"> • KEY IN LEVER LOCKSET (OFFICE FUNCTION) • (3) HINGES • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H3	DOUBLE DOORS / ONE AND A HALF DOORS (SECURE) <ul style="list-style-type: none"> • PASSAGE LEVER SE • (6) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS • MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER • ASTRAGAL • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H4	DOUBLE DOORS (TYPICAL / CLOSET) <ul style="list-style-type: none"> • KEY IN LEVER LOCKSET • (6) HINGES • ASTRAGAL • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H5	SECURE DOORS <ul style="list-style-type: none"> • LEVER HANDLE • (3) HINGES WITH NONREMOVABLE PINS • MORTISE LOCKSET WITH SECURE CYLINDER • DOOR STOP: FLOOR MOUNTED DOOR STOP
H6	HOARDING WALL DOORS <ul style="list-style-type: none"> • KEY IN LEVER LOCKSET • (3) HINGES

COMMENTAIRES	
01	COMMENT 01: <ul style="list-style-type: none"> • NEW DOOR IS TO UTILIZE DOOR HARDWARE FROM DOORS THAT WERE PREVIOUSLY LOCATED IN THE SAME PLACE AS THE NEW DOOR. HARDWARE TO BE REUSED INCLUDES DOOR STOPPERS, LEVER HANDLES, DOOR HINGES, AND ANY OTHER HARDWARE IN GOOD CONDITION SUITABLE FOR REUSE.
02	COMMENT 02: <ul style="list-style-type: none"> • NEW DOOR TO HAVE NEW OFFSET HINGES TO ALLOW FOR A DOOR CLEARANCE OF 865 mm.
03	COMMENT 03: <ul style="list-style-type: none"> • PREVIOUSLY EXISTING/USED DOOR, NOW INSTALLED IN A NEW DOOR FRAME LOCATED ELSEWHERE WITHIN THE FIT-UP. TO IDENTIFY THE PREVIOUS LOCATION OF THIS DOOR, PLEASE REFER TO ITS DOOR NUMBER ON THE DEMOLITION PLANS, AND THEN LOCATE ITS NEW POSITION ON THE CONSTRUCTION PLANS USING THE SAME DOOR NUMBER.
04	COMMENT 04: <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE IS TO BE AUTOMATICALLY RELEASED WHEN THE ALARM BUTTON IS PRESSED SO THAT ASSISTANCE CAN BE PROVIDED.
05	COMMENT 05: <ul style="list-style-type: none"> • EXISTING FULL-HEIGHT DOOR TO BE REPLACED. CONTRACTOR TO CONFIRM DIMENSIONS ON SITE BEFORE ORDERING.

FRAME / DOOR FINISH TYPE	
MF1	METAL FRAME, COLOUR TO MATCH GLAZED DEMOUNTABLE WALL FRAME SYSTEM
MF2	METAL FRAME, COLOUR TO MATCH DOOR FINISH
MD	METAL DOOR WITH WOOD VENEER FINISH, COLOUR LIGHT BROWN
GD	GLASS DOOR
GD.1	TEMPERED SAFETY GLASS

ACCÉSSOIRES	
CR NOUVEAU ACCÈS PAR CARTE	
ECR	ACCÈS PAR CARTE EXISTANT <ul style="list-style-type: none"> • L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE S'ASSURER QUE LE LECTEUR DE CARTE EXISTANT EST CONNECTÉ À LA NOUVELLE PORTE, LE CAS ÉCHÉANT ET QU'IL FONCTIONNE CORRECTEMENT. NOTE: SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR LES LOCALISATIONS.
RCR	ACCÈS PAR CARTE RÉUTILISÉ <ul style="list-style-type: none"> • L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'INSTALLER UN ACCÈS PAR CARTE DE PROXIMITÉ RÉUTILISÉ INSTALLÉ ENTRE 800 ET 1200 mm DE LA FINITION DU PLANCHER ET DE S'ASSURER QU'IL EST CONNECTÉ À LA NOUVELLE PORTE ET FONCTIONNE CORRECTEMENT. NOTE: SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES POUR LES LOCALISATIONS.
SS	SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ ACOUSTIQUE <ul style="list-style-type: none"> • JOINT D'ARRÊT AUTOMATIQUE AVEC SEUL À VERRILLAGE • JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ DE PORTE SUR LES TROIS CÔTÉS DU CADRE DE PORTE • JOINT D'EMBRASURE DE PORTE
REX	DÉTECTEUR DE DEMANDE DE SORTIE <ul style="list-style-type: none"> • CAPTEUR INFRAROUGE PASSIF: MAINS LIBRES SUR CÔTÉ OPÉRATIF
DO.1	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE) PORTES TYPHIQUES <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE (NOUVEAU OU RÉUTILISÉ) • ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE • CAPTEUR SANS CONTACT. ÉLEVÉ À 13 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.2	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE, USAGE INTENSIF) PORTES ACOUSTIQUES TYPHIQUES <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • OUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES • ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. SE RÉFÉRER À A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE • CAPTEUR SANS CONTACT. ÉLEVÉ À 3 mm MIN DE LA SURFACE FINIE DE LA COLONNE <p>NOTE: QU'UN LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR UNE PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT ÊTRE ACTIVÉ QU'APRÈS QUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE AIT ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.3	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE SANS CONTACT (CARRÉ) SALLÉS DE REPOS TYPHIQUES <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE RECTANGULAIRE 150mm X 150mm ACTIONNEUR SANS FIL MAINS LIBRES AVEC SIGNAL AUDIBLE ET INDICATEUR D'OCCUPATION ROUGE/VERT, SANS FONCTION DE VERRILLAGE • SYSTÈME D'INDICATEUR D'OCCUPATION SANS CONTACT, COMPRENANT UN CAPTEUR MONTÉ AU PLANCHER À L'INTÉRIEUR ET RELIÉ À L'ACTIONNEUR
DO.4	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE (CARRÉE, LOURDE) SALLÉS DE BAINS TYPHIQUES <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES • ACTIONNEUR RECTANGULAIRE SANS FIL MAINS LIBRES 150 mm X 150 mm AVEC SIGNAL AUDIBLE, AVEC MOYANT D'OCCUPATION VERT/ROUGE • INTERRUPTEUR DE VERRILLAGE SANS-CONTACT DU CÔTÉ INTÉRIEUR AVEC INSTRUCTIONS EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS. RECTANGULAIRE, 158 mm x 158 mm, MONTÉ À LA MÊME HAUTEUR QUE L'ACTIONNEUR DE LA PORTE
DO.5	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE) PORTES DANS LES SYSTÈMES DE VITRAGE <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE (NOUVEAU OU RÉUTILISÉ) • ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE, PAR BATTERIE ET DOTÉ D'UN PANNEAU ARRIÈRE POUR FACILITER LE MONTAGE SUR VITRAGE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE • CAPTEUR SANS CONTACT. ÉLEVÉ À 3 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
DO.6	NOUVEAU SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE SANS CONTACT (COLONNE, USAGE INTENSIF) PORTES DANS LES SYSTÈMES DE VITRAGE ACOUSTIQUES <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • NOUVEL OPÉRATEUR DE PORTE USAGE INTENSIF AUTOMATIQUE AU PORTES ACOUSTIQUES • ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE, PAR BATTERIE ET DOTÉ D'UN PANNEAU ARRIÈRE POUR FACILITER LE MONTAGE SUR VITRAGE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE • CAPTEUR SANS CONTACT. ÉLEVÉ À 3 mm DE LA SURFACE DE LA COLONNE <p>NOTE: LORSQUE LE LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR LA PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT S'ACTIVER QUE LORSQUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE A D'ABORD ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
EDO	SYSTÈME D'OUVREURE DE PORTE EXISTANT AVEC NOUVEL ACTIONNEUR SANS CONTACT (COLONNE) <ul style="list-style-type: none"> • GÂCHE ÉLECTRIQUE • OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE EXISTANT • ACTIONNEUR DE TYPE COLONNE. VOIR A402 POUR LES EMPLACEMENTS ET HAUTEURS DE MONTAGE • CAPTEUR SANS CONTACT. ÉLEVÉ À 3 mm MIN DE LA SURFACE FINIE DE LA COLONNE • L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES NOUVEAUX ACTIONNEURS SONT CONNECTÉS À LA NOUVELLE PORTE ET QU'ILS FONCTIONNENT CORRECTEMENT. <p>NOTE: QU'UN LECTEUR DE CARTE EST UTILISÉ SUR UNE PORTE, L'OPÉRATEUR DE PORTE AUTOMATIQUE NE DOIT ÊTRE ACTIVÉ QU'APRÈS QUE LA GÂCHE ÉLECTRIQUE AIT ÉTÉ ACTIVÉE.</p>
KP	PLAQUE D'APPUI <ul style="list-style-type: none"> • NOUVEAU PLAQUE D'APPUI DE 200mm SUR LE CÔTÉ "POUSSE" DU PORTE, FINITION CHOISI PAR CLIENT

ACCÉSSOIRES	
CR NEW SWIPE CARD ACCESS	
ECR	EXISTING SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • ENSURE THAT THE DOOR IS CONNECTED TO A NEW SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
RCR	REUSED SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR INSTALLING A REUSED SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH AND ENSURING THAT IT IS CONNECTED TO THE NEW DOOR AND FUNCTIONS PROPERLY. NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
SS	ACOUSTIC SEAL SYSTEM <ul style="list-style-type: none"> • AUTOMATIC DROP SEAL CW INTERLOCKING THRESHOLD • DOOR GASKETS ON ALL (3) SIDES OF THE DOOR FRAME • DOOR JAMB SEAL
REX	REQUEST TO EXIT SENSOR <ul style="list-style-type: none"> • PASSIVE HANDS-FREE INFRARED SENSOR ON OPERATIONS SIDE
DO.1	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) TYPICAL DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 13mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.2	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) TYPICAL ACOUSTIC DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.3	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE) TYPICAL WELLNESS ROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW AUTOMATIC DOOR OPERATOR • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL AND RED/GREEN OCCUPIED INDICATOR, WITHOUT LOCKING FUNCTION • TOUCHLESS OCCUPANCY INDICATOR SYSTEM, INCLUDING CEILING-MOUNTED SENSOR ON INTERIOR RELATED TO ACTUATOR <p>INCLURE UNE BANDE OPAQUE CONTINUE DE 50 mm DE HAUTEUR QUI S'ÉTEND SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PORTE VITRÉ ET QUI EST SITUÉE À UNE HAUTEUR VARIANT ENTRE 1350 ET 1500 mm DU SOL, SELON LA NORME CSA B651-23, 710 INCLURE A CONTINUOUS OPAQUE STRIP OF 50mm IN HEIGHT AND THAT EXTENDS THE FULL WIDTH OF THE GLASS DOOR AND BE LOCATED AT A HEIGHT BETWEEN 1350 AND 1500 mm FROM THE FLOOR AS PER CSA B651-23</p>
DO.4	NEW DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE, HEAVY DUTY) TYPICAL WASHROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL, FEATURING GREEN/RED OCCUPANCY LIGHT WAVE TO LOCK SWITCH ON INTERIOR SIDE WITH INSTRUCTIONS IN ENGLISH AND FRENCH. RECTANGULAR, 158mm x 158mm, MOUNTED AT SAME HEIGHT AS DOOR ACTUATOR
DO.5	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) DOORS IN GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE • BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.6	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) DOORS IN ACOUSTIC GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE • BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
EDO	EXISTING DOOR OPENING SYSTEM WITH NEW TOUCHLESS DOOR SWITCH PLATE (COLUMN) <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • EXISTING AUTOMATIC DOOR OPERATOR • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THE NEW DOOR SWITCH PLATE ARE CONNECTED TO THE NEW DOOR, AND FUNCTION PROPERLY.</p> <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
KP	KICK PLATE <ul style="list-style-type: none"> • NEW 200mm HIGH KICK PLATE ON "PUSH" SIDE OF DOOR. FINISH TO BE SELECTED BY CLIENT

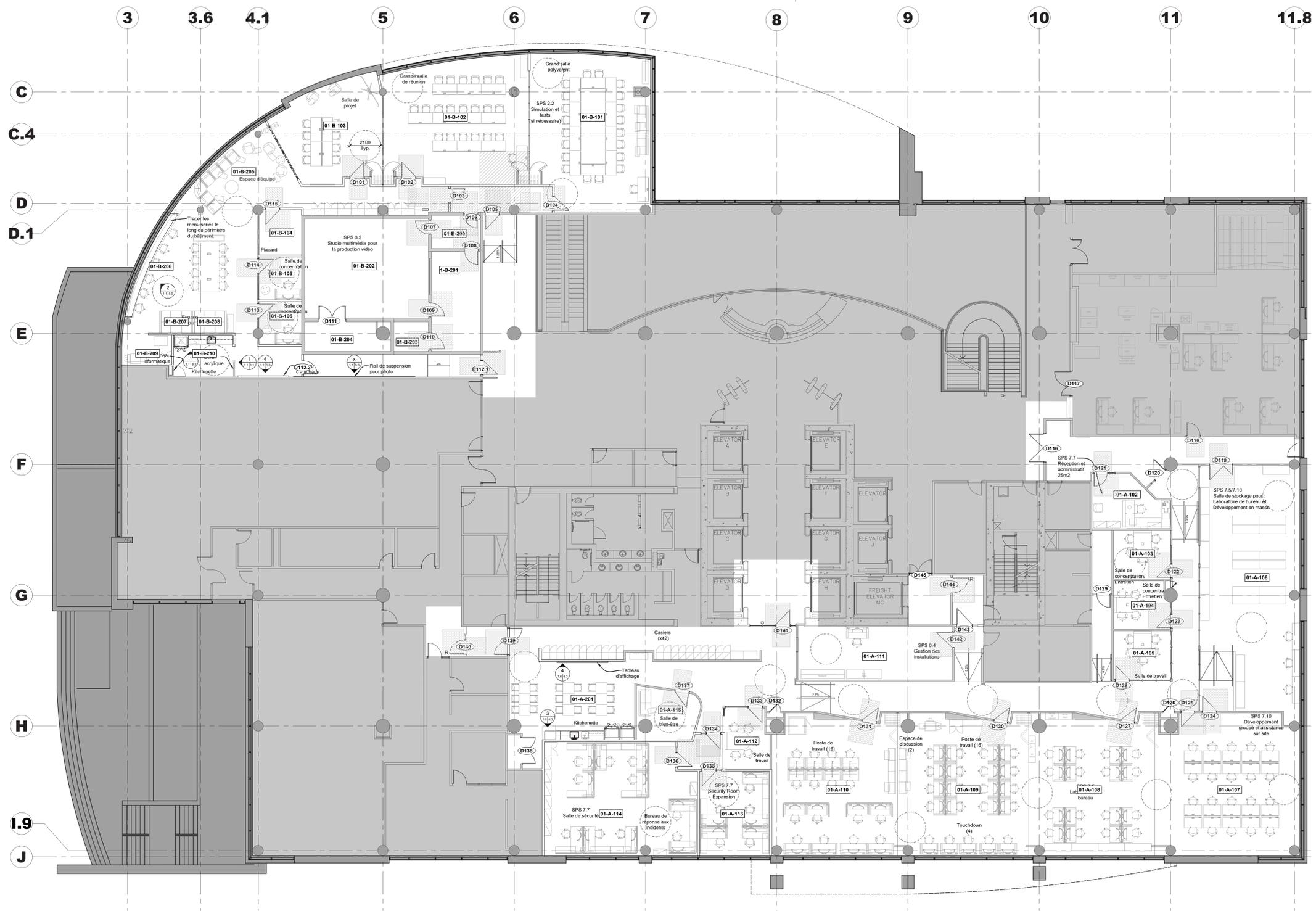
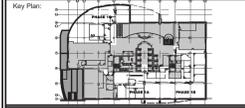
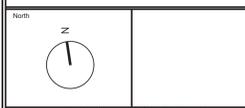
ACCÉSSOIRES DE PORTE DOOR ACCESSORIES

4 A801 SCALE / ECH: N/A

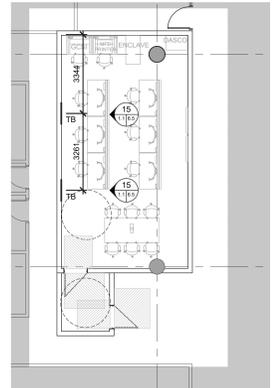
ACCÉSSOIRES	
CR NEW SWIPE CARD ACCESS	
ECR	EXISTING SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • ENSURE THAT THE DOOR IS CONNECTED TO A NEW SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
RCR	REUSED SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR INSTALLING A REUSED SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH AND ENSURING THAT IT IS CONNECTED TO THE NEW DOOR AND FUNCTIONS PROPERLY. NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
SS	ACOUSTIC SEAL SYSTEM <ul style="list-style-type: none"> • AUTOMATIC DROP SEAL CW INTERLOCKING THRESHOLD • DOOR GASKETS ON ALL (3) SIDES OF THE DOOR FRAME • DOOR JAMB SEAL
REX	REQUEST TO EXIT SENSOR <ul style="list-style-type: none"> • PASSIVE HANDS-FREE INFRARED SENSOR ON OPERATIONS SIDE
DO.1	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) TYPICAL DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 13mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.2	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) TYPICAL ACOUSTIC DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.3	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE) TYPICAL WELLNESS ROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW AUTOMATIC DOOR OPERATOR • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL AND RED/GREEN OCCUPIED INDICATOR, WITHOUT LOCKING FUNCTION • TOUCHLESS OCCUPANCY INDICATOR SYSTEM, INCLUDING CEILING-MOUNTED SENSOR ON INTERIOR RELATED TO ACTUATOR <p>INCLURE UNE BANDE OPAQUE CONTINUE DE 50 mm DE HAUTEUR QUI S'ÉTEND SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PORTE VITRÉ ET QUI EST SITUÉE À UNE HAUTEUR VARIANT ENTRE 1350 ET 1500 mm DU SOL, SELON LA NORME CSA B651-23, 710 INCLURE A CONTINUOUS OPAQUE STRIP OF 50mm IN HEIGHT AND THAT EXTENDS THE FULL WIDTH OF THE GLASS DOOR AND BE LOCATED AT A HEIGHT BETWEEN 1350 AND 1500 mm FROM THE FLOOR AS PER CSA B651-23</p>
DO.4	NEW DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE, HEAVY DUTY) TYPICAL WASHROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL, FEATURING GREEN/RED OCCUPANCY LIGHT WAVE TO LOCK SWITCH ON INTERIOR SIDE WITH INSTRUCTIONS IN ENGLISH AND FRENCH. RECTANGULAR, 158mm x 158mm, MOUNTED AT SAME HEIGHT AS DOOR ACTUATOR
DO.5	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) DOORS IN GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE • BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.6	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) DOORS IN ACOUSTIC GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE • BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
EDO	EXISTING DOOR OPENING SYSTEM WITH NEW TOUCHLESS DOOR SWITCH PLATE (COLUMN) <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • EXISTING AUTOMATIC DOOR OPERATOR • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THE NEW DOOR SWITCH PLATE ARE CONNECTED TO THE NEW DOOR, AND FUNCTION PROPERLY.</p> <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
KP	KICK PLATE <ul style="list-style-type: none"> • NEW 200mm HIGH KICK PLATE ON "PUSH" SIDE OF DOOR. FINISH TO BE SELECTED BY CLIENT

ACCÉSSOIRES	
CR NEW SWIPE CARD ACCESS	
ECR	EXISTING SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • ENSURE THAT THE DOOR IS CONNECTED TO A NEW SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
RCR	REUSED SWIPE CARD ACCESS <ul style="list-style-type: none"> • THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR INSTALLING A REUSED SWIPE CARD ACCESS INSTALLED BETWEEN 800 AND 1200mm FROM THE FLOOR FINISH AND ENSURING THAT IT IS CONNECTED TO THE NEW DOOR AND FUNCTIONS PROPERLY. NOTE: REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS FOR LOCATIONS.
SS	ACOUSTIC SEAL SYSTEM <ul style="list-style-type: none"> • AUTOMATIC DROP SEAL CW INTERLOCKING THRESHOLD • DOOR GASKETS ON ALL (3) SIDES OF THE DOOR FRAME • DOOR JAMB SEAL
REX	REQUEST TO EXIT SENSOR <ul style="list-style-type: none"> • PASSIVE HANDS-FREE INFRARED SENSOR ON OPERATIONS SIDE
DO.1	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) TYPICAL DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 13mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.2	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) TYPICAL ACOUSTIC DOORS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN FINISHED SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.3	NEW TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE) TYPICAL WELLNESS ROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW AUTOMATIC DOOR OPERATOR • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL AND RED/GREEN OCCUPIED INDICATOR, WITHOUT LOCKING FUNCTION • TOUCHLESS OCCUPANCY INDICATOR SYSTEM, INCLUDING CEILING-MOUNTED SENSOR ON INTERIOR RELATED TO ACTUATOR <p>INCLURE UNE BANDE OPAQUE CONTINUE DE 50 mm DE HAUTEUR QUI S'ÉTEND SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PORTE VITRÉ ET QUI EST SITUÉE À UNE HAUTEUR VARIANT ENTRE 1350 ET 1500 mm DU SOL, SELON LA NORME CSA B651-23, 710 INCLURE A CONTINUOUS OPAQUE STRIP OF 50mm IN HEIGHT AND THAT EXTENDS THE FULL WIDTH OF THE GLASS DOOR AND BE LOCATED AT A HEIGHT BETWEEN 1350 AND 1500 mm FROM THE FLOOR AS PER CSA B651-23</p>
DO.4	NEW DOOR OPENING SYSTEM (SQUARE, HEAVY DUTY) TYPICAL WASHROOMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • RECTANGULAR 150mm X 150mm HANDS-FREE WIRELESS DOOR SWITCH PLATE WITH AUDIBLE SIGNAL, FEATURING GREEN/RED OCCUPANCY LIGHT WAVE TO LOCK SWITCH ON INTERIOR SIDE WITH INSTRUCTIONS IN ENGLISH AND FRENCH. RECTANGULAR, 158mm x 158mm, MOUNTED AT SAME HEIGHT AS DOOR ACTUATOR
DO.5	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN) DOORS IN GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • AUTOMATIC DOOR OPERATOR (NEW OR REUSED) • COLUMN STYLE DOOR SWITCH PLATE • BATTERY-OPERATED WITH BACK-PANELLING TO FACILITATE GLAZING MOUNTING. REFER TO A402 FOR MOUNTING LOCATIONS/HEIGHTS • TOUCHLESS SENSOR, RAISED 3mm FROM COLUMN SURFACE <p>NOTE: WHERE CARD READER IS USED ON DOOR, AUTOMATIC DOOR OPERATOR IS TO ONLY ACTIVATE WHEN ELECTRIC STRIKE HAS FIRST BEEN ACTIVATED.</p>
DO.6	NEW BATTERY-OPERATED TOUCHLESS DOOR OPENING SYSTEM (COLUMN, HEAVY DUTY) DOORS IN ACOUSTIC GLAZING SYSTEMS <ul style="list-style-type: none"> • ELECTRIC STRIKE • NEW HEAVY DUTY AUTOMATIC DOOR OPERATOR AT ACOUSTIC RATED DOORS • COLUMN

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, sold, loaned, rented, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de mobilier - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100



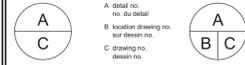
2 Plan de mobilier - 11e étage
Scale: 1:100

Notes générales mobilier – Entrepreneur général :

1. Meubles présentés pour coordination uniquement. Tous les meubles doivent être fournis et installés par autres.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



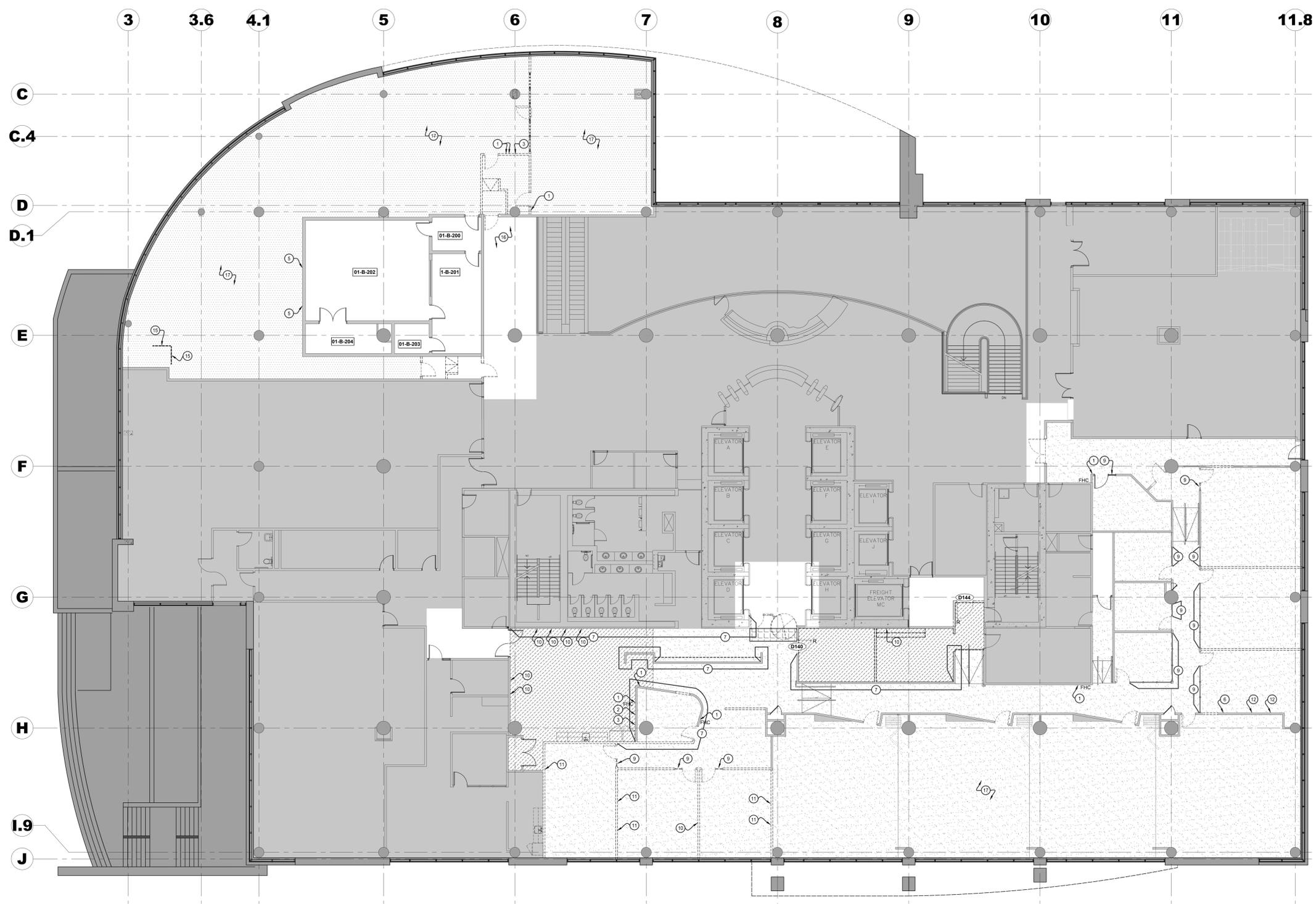
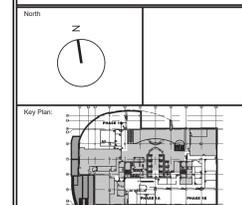
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Furniture Plan
Ground and
11th Floor

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	KYLE WILSON Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R. 124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID1.1	

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de démolition des finitions - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100

Légende de démolition des finitions :

- 1 Cloison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- 2 Finitions de revêtement de sol à conserver. Finitions de revêtement de sol de type varie. Protéger le revêtement de sol avec POLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- 3 Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 4 Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 5 Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 6 Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 7 Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 8 Le marmoleum existant, la base de vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- 9 Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

- 1 La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 2 La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 3 La trousse de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 4 Le kit DEA existant et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 5 La trappe d'accès métallique existante de 457 mm x 457 mm doit rester.
- 6 Le rail métallique mural existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 7 Le revêtement mural en vinyle existant doit être retiré et jeté. L'entrepreneur doit enduire la cloison jusqu'au niveau 4, prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 8 Le dossier de carrelage existant installé au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.

Démolition des finitions notes générales :

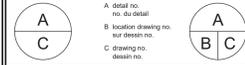
- 1 Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- 2 Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 3 Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 4 Le tableau blanc existant monté en surface et prêt au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 5 La surface du tableau blanc existante intégrée au système de cloisons démontables doit rester.
- 6 Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- 7 Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 8 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle portée.
- 9 La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de démantèlement.

Démolition des finitions notes générales :

- 1. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NMS.
- 2. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- 3. L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent sans s'y limiter : les cloisons, les plafonds, les luminaires, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- 4. Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
- 5. Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déplacés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.
- 6. L'entrepreneur doit enlever et jeter tous les revêtements de sol et plinthes comme indiqué.
- 7. Toute signalisation existante du bâtiment de base retirée lors de la démolition doit être remise au Représentant du Ministère et réinstallée pendant la construction par l'entrepreneur.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%RD	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date



project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

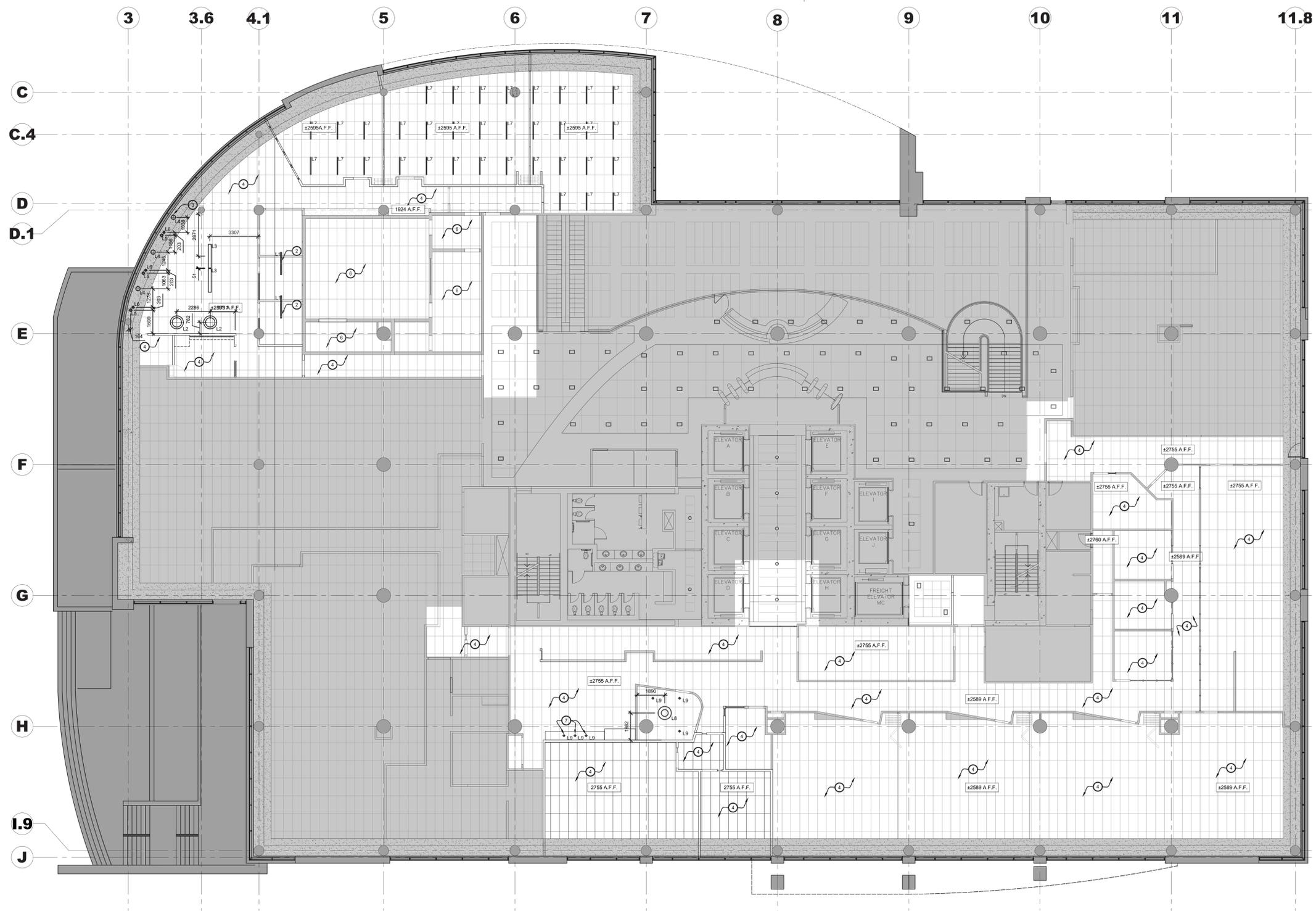
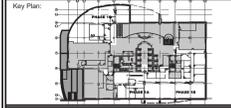
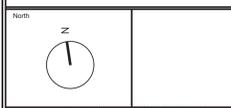
drawing OC

Plan de démolition des finitions - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID.1.2	



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de plafond réfléchi - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100

Légende du plafond réfléchi :

- 1. Nouvelle cloison suspendue en plaques de plâtre. Se référer aux dessins du Représentant Ministériel.
- 2. Nouveau plafond suspendu à lattes de bois sur système unistrut suspendu. Reportez-vous à l'élévation et coupez pour plus d'informations. Reportez-vous au document de spécification NMS.
- 3. Nouveaux déflecteurs suspendus en feutre avec éclairage suspendu. Se référer au document de spécification NMS et aux plans des Représentants du Ministère.
- 4. Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1524 mm
Largeur : 76 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Remarques :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale requise.
- 5. Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 996 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Remarques :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale requise.
- 6. Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1524 mm
Largeur : 76 mm
Hauteur : 76 mm
Température de couleur : 3 500 K
Remarques :
- La finition du cadre doit être noire.
- Le matériel acoustique sera disponible en bleu, beige et jaune.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale requise.
- 7. Nouveau luminaire suspendu. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 150mm
Hauteur de montage : reportez-vous à la section Élévations.
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- 8. Nouveau luminaire suspendu. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 150mm
Hauteur de montage : reportez-vous à la section Élévations.
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- 9. Nouveau luminaire monté sur barre en T. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Longueur : 1220 mm
Largeur : 51 mm
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- 10. Nouveau luminaire DEL indirect monté en surface. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 900mm
Fini : Blanc
- 11. Nouveau luminaire en pot à DEL. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère.
Diamètre : 76mm
Fini : Blanc
- 12. Nouveau luminaire cylindrique suspendu à LED. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
Diamètre : 190mm
Hauteur de montage : reportez-vous à la section Élévations.
Notes :
- Finition disponible en bleu, blanc et or.
- Coordination sur place avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale.
- 13. Indique la hauteur du plafond/cloison A.F.F.

Notes de dessin du plafond réfléchi :

- 1. L'entrepreneur doit fournir et installer suffisamment de blocages dans le plénum pour soutenir les nouveaux panneaux de feutre suspendus. Reportez-vous aux plans de Finition des Murs pour connaître l'emplacement et les spécifications - le type varie.
- 2. L'entrepreneur doit centrer le luminaire dans la largeur et la longueur de la pièce.
- 3. Coordination requise avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale et l'emplacement du luminaire. Cloison chanfreinée au-dessus.
- 4. Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour l'éclairage général tout au long de la portée du projet.
- 5. Le plafond secondaire existant au-dessus devrait être construit avec du contreplaqué résistant au feu de 19 mm et des plaques de plâtre de 15 mm doivent rester. Les détails du plafond principalement soutenus par des cloisons de dalle à dalle doivent être fixés à nouveau à la dalle si nécessaire. Coordination critique requise avec les conduits mécaniques ci-dessus.
- 6. L'éclairage existant doit être conservé.
- 7. L'éclairage doit être situé dans la menuiserie. Coordination requise. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.

Notes générales du plafond réfléchi :

- 1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
- 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- 3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, frisons et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents.
- 4. Composants architecturaux/structuraux :
4.1. Renforts structurels : Tous les dispositifs de retenue sismique des composants non structurels doivent être conçus et détaillés par l'ingénieur de l'entrepreneur conformément à la classe 4.1.8.19 du Code du bâtiment. Les dessins d'atelier doivent être soumis au Représentant du Ministère pour examen. Les dessins d'atelier doivent être scellés par un ingénieur professionnel. Tous les supports doivent être inspectés pendant la construction par l'ingénieur chargé de la conception des supports et les rapports doivent être transmis au Représentant du Ministère.
- 5. Les symboles servent uniquement à la quantité et à l'emplacement. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour plus d'informations.
- 6. Tous les luminaires doivent être centrés dans les dalles de plafond acoustiques, sauf indication contraire.
- 7. Toutes les dimensions des luminaires sont O.C., sauf indication contraire.
- 8. L'Entrepreneur doit s'assurer que l'emplacement des plafonniers s'intègre pas avec les composants structurels ou mécaniques. Informer le représentant du ministère de tout conflit avant de commander des luminaires et de commencer les travaux. L'Entrepreneur sera responsable du coût de déplacement de toute nouvelle construction de bâtiment s'il avertit de signaler les conflits avant l'installation.
- 9. L'Entrepreneur doit marquer l'emplacement des luminaires muraux, encastrés et suspendus pour approbation par le Représentant du Ministère avant l'installation. Les dalles de plafond acoustiques et les plaques de plâtre coupées sans autorisation seront remplacées ou réparées par l'Entrepreneur à ses frais.
- 10. L'Entrepreneur doit retirer et remettre en place la grille de plafond suspendue à barres en T, comme requis pour la démolition mécanique. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère. L'Entrepreneur doit éviter de couper les « T » de la suspension principale dans la mesure du possible.
- 11. Tous les luminaires équivalents proposés doivent être approuvés par le(s) Représentant(s) du Ministère avant la clôture des soumissions.
- 12. Réparer, poncer, réparer et remettre au niveau 4 tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, prêts à recevoir une nouvelle finition de peinture comme indiqué.
- 13. Tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, nouveaux et existants, doivent être peints P1, sauf indication contraire.
- 14. L'Entrepreneur doit remplacer tous les carreaux de plafond acoustiques endommagés, souillés et brisés. Style et couleur assortis à l'existant.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A: detail no. of detail	
B	B: location drawing no. sur dessin no.	
C	C: drawing no. dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

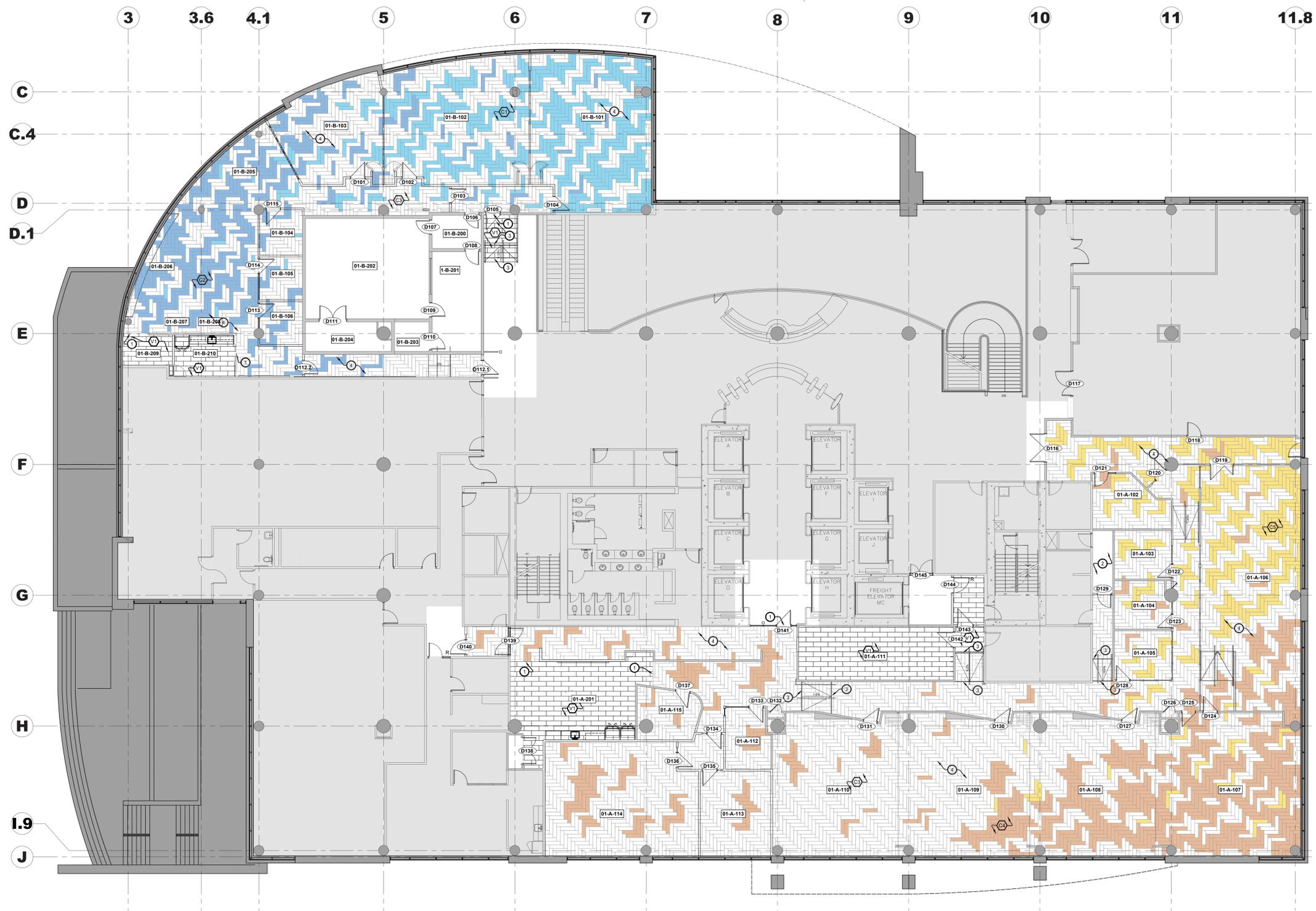
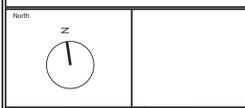
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

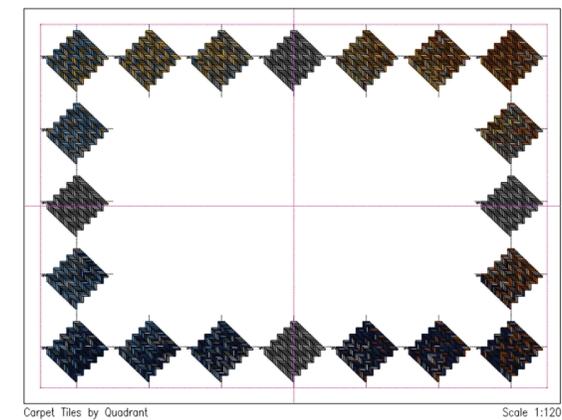
Plan de plafond réfléchi - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID.1.3	

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan finition de plancher - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100



2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
Scale: 1:120

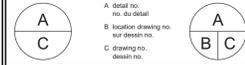
- Légende de finition de plancher :**
- Tapis existant à conserver.
 - Dalle de moquette associée au P4
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons gris moyen/bleu - flanelle (4 nuances)
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P5
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons gris moyen/bleu - brume (4 nuances)
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P1
Modèle : organique diffusé
Couleur : gris moyen - avoine
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P3
Modèle : organique diffusé
Couleur : nuances gris moyen/beige - naturel
Installation : chevrons
 - Dalle de moquette associée au P2
Modèle : organique diffusé
Couleur : sous-tons marron moyen/jaune - ambre
Installation : chevrons
 - Dalle de vinyle de luxe (LVT)
Modèle : lapon
Taille : 305 mm x 610 mm
Couleur : gris moyen
 - Carreau de porcelaine
Modèle : impact béton
Couleur : gris foncé
Taille : 610 x 610
Installation : Monolithique
- Indique la direction du motif du revêtement de sol.

- Notes de dessin de finition du sol :**
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
 2. Les finitions de plancher et les plinthes de murs à cet endroit resteront.
 3. L'Entrepreneur doit fournir et installer une bande de finition de sol contrastée sur toute la longueur de la rampe à cet endroit. La largeur doit être de 51 mm et la finition du sol doit être contrastée d'au moins 70 %. Soumettre les échantillons au Représentant du Ministère.
 4. Reportez-vous à la référence de l'image sur le plan de finition du sol pour connaître l'intention de conception de l'installation du tapis. L'Entrepreneur doit permettre au (1) examen par le client de l'installation du revêtement de sol pendant l'installation par étage. L'Entrepreneur doit permettre un ajustement de 5 % à l'installation lors de l'examen du client. Tapis pour passer lentement d'une couleur de carrelage à l'autre. L'Entrepreneur doit fournir une (1) zone de moquette par étage pour examen par le client avant de procéder à l'installation complète du tapis. Assurez-vous que la moquette couvre une zone de transition de Des hauteurs solérées sur le plan de finition du sol sont indiquées pour les zones de type tapis uniquement. Reportez-vous à l'image de référence pour la répartition des carreaux.

- Notes générales du finition du sol :**
1. L'Entrepreneur est responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts et/ou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.
 2. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériel fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
 3. Le sol doit être nivelé et lissé avec du laticrete ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition du sol.
 4. Étalage sur une pente douce avec du laticrete ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
 5. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre bien expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
 6. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
 7. L'Entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'Entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenir la protection du sol et réparer les trous pendant toute la durée de la construction.
 8. Les accents de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être calculés. Communiquer avec le représentant du ministère pour examiner et approuver les emplacements calculés avant de commencer les travaux.
 9. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la livraison du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'ils ne signalent pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
 10. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les menuiseries, les cassiers, les éviers et autres équipements.
 11. Prévoyez 5 % de stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
 12. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à dégagement rapide, conforme aux normes SIMDUT.
 13. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Référez-vous au plan de démolition.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no. du détail	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project ELECTIONS CANADA FITUP

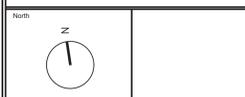
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Plan finition de plancher - Rez-de-chaussée

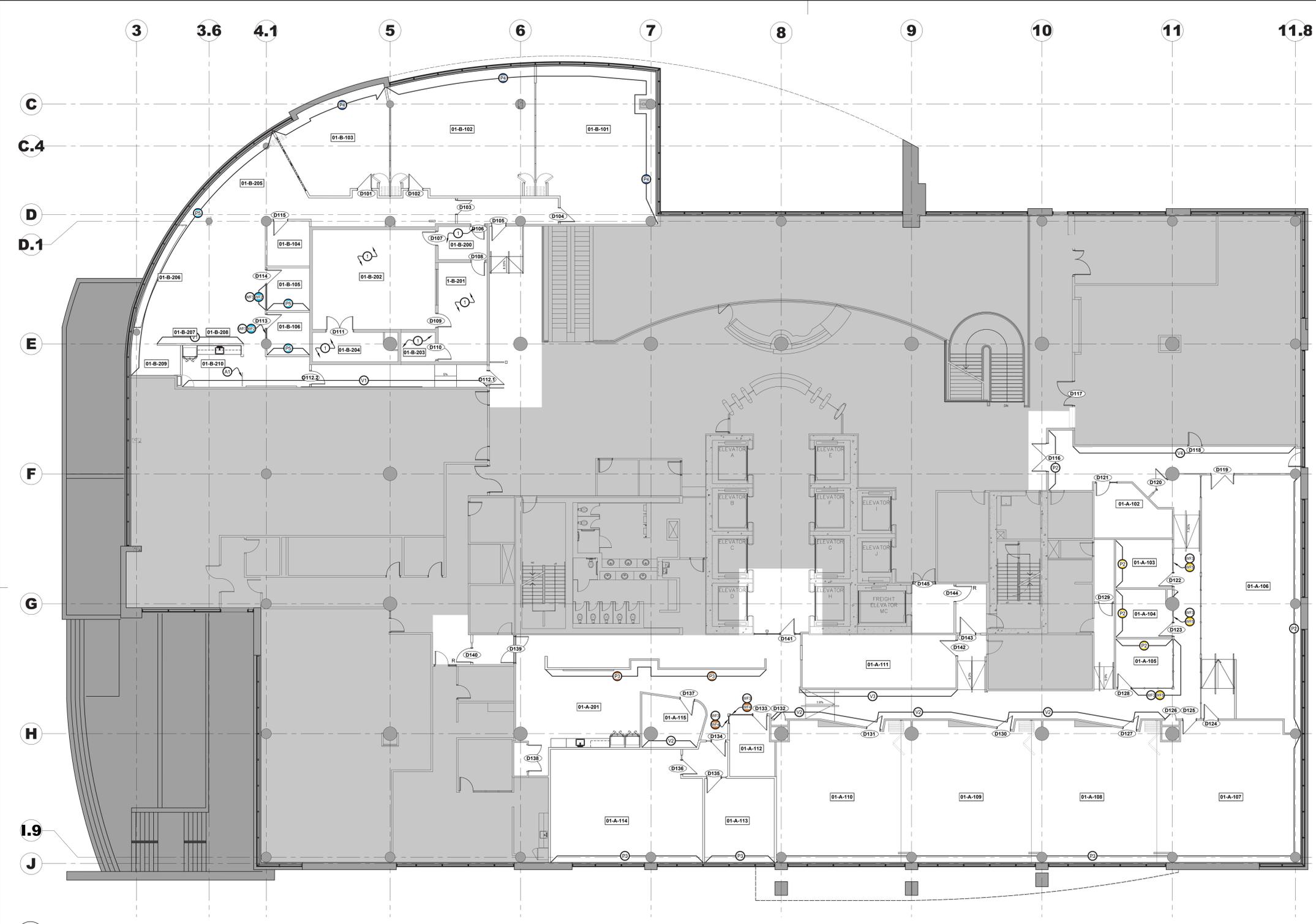
Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	KYLE WILSON Administrateur de projet

Project no. GOC5370560 - R.124213
Drawing no. ID1.4

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



2 Plan de finition des murs
Scale: 1:100
11ème



1 Plan de finition de mur - Rez-de-chaussée
Scale: 1:100

Légende de finition de mur :

- 1 Peinture - général (blanc)
Couleur: Blanc
- 2 Peinture - général (jaune)
Couleur: jaune clair
- 3 Peinture - général (rose)
Couleur: Rose clair avec des nuances roses
- 4 Peinture - général (bleu moyen)
Couleur: Bleu moyen
- 5 Peinture - général (bleu clair)
Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes
- 6 Revêtement mural en vinyle
Style : placage radial "sunburst" avec placage assorti
Couleur: gris clair
Largeur : 52"
Note : Installer selon les instructions du fabricant.
- 7 Revêtement mural en vinyle
Style : placage radial "sunburst" avec placage assorti
Couleur: Blanc avec des nuances crème
Largeur : 52"
Note : Installer selon les instructions du fabricant.
- 8 Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Note : Bois massif
Classe anti-feu de classe A
- 9 Carreau de porcelaine
Couleur: Blanc
Taille: 78 mm x 305 mm
Installation : Brique
Couleur: Designers sélectionner dans la gamme standard.
Largeur du joint : 5 mm
Note : - Installer selon les instructions du fabricant.
- 10 Panneau mural 3D
Taille: 1200 mm x 2438 mm x 19 mm
Style : panneau organique 3D
Couleur : blanc cristallin
- 11 Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Grande échelle.
Taille: 1200 mm x 2438 mm
Couleur: blanc
- 12 Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Petite échelle.
Taille: 1200 mm x 2438 mm
Couleur: blanc
- 13 Murale acoustique
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note: Découpez - le représentant du ministère devra choisir parmi une gamme standard de motifs.
Taille: Varie - Se référer aux élévations
Quincaillerie : Quincaillerie de suspension supérieure et inférieure et rail de boîtier.
- 14 Panneaux acoustiques muraux
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note: Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
- 15 Panneaux acoustiques muraux
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
- 16 Murale fournie par le client (images de couleurs canadiennes)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: - L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échantillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 17 Murale fournie par le client (image de panneau)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: - L'entrepreneur doit terminer la cloison jusqu'au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échantillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 18 Film de fenêtre
Opacité: translucide - gris
Couleur: bleu profond
- 19 Film de fenêtre
Opacité: translucide - gris
Couleur: sarcelle
- 20 Film de fenêtre
Opacité: translucide - gris
Couleur: gris moyen avec des nuances vertes
- 21 Film de fenêtre
Opacité: translucide - gris/vert
Couleur: marron clair avec des nuances jaunies
- 22 Film de fenêtre
Opacité: translucide - gris/vert
Couleur: safran
- CG F Fournir et installer une nouvelle protection d'angle en acier inoxydable montée en surface, à l'endroit indiqué.
Dimension : 1220mm
Note: - Installer selon les instructions du fabricant.
- Assurez-vous que tous les bords sont bien fixés à la cloison. Assurez-vous qu'aucun bord ne dépasse pour éviter de blesser quelqu'un ou quelque chose. Si les bords supérieurs ne peuvent pas adhérer à la cloison, appliquez un calfeutrage clair et assurez-vous que les bords sont lisses.

Notes de dessin de finition murale :

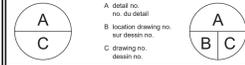
- 1 Toutes les finitions dans cette zone doivent rester. Ne peindre PAS les cloisons existantes.

Notes de finition murale :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ou de dessiner conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander des matériaux.
5. Réparez, ponchez, réparez et rendez au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'échancrure et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison fine est lisse, droite et uniforme.
6. Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
7. Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'encadrer dans la portée des travaux, une couche d'apprêt et au moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'apprêt et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Couvrez toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
8. Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périmétriques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peints P1, NE Peignez PAS les cloisons décolorées existantes ou nouvelles.
9. Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Réinstallez une fois que la couche de peinture finale a complètement séché.
10. Tous les matériaux de peinture doivent être appliqués sous un éclairage adéquat, étalés uniformément et en douceur pour éviter les coulures, les affaissements, les marques de pinceau, les bulles d'air et les pontilles excessives au rouleau.
11. Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la texture, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le fin de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
- Appliquez une couche d'apprêt ponçonné sur toutes les zones réparées.
- Ponçez, appliquez une couche de peinture de finition comme spécifié.
- Une fois la couche sèche, ponchez à nouveau et terminez avec une ou plusieurs couches de peinture spécifiées, selon les besoins, pour une couverture complète.
12. Les bords intérieurs doivent être scellés sur le dessus et le bas avec une couche d'apprêt uniforme. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
13. Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les pièces adjacentes.
14. Les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
15. Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les sceaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
16. Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
17. La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaisse dans le récipient, doit être facilement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir d'excellentes propriétés d'application.
18. Peinture à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
19. Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
20. L'opérateur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
21. Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des plaques de protection de 1/2" (minimum).
22. L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
23. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
24. Toutes les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
25. Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
26. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
27. Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 30 %.
28. Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiquées et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit :
- Apprêtez avec une couche de scellant au latex, ponchez toutes les surfaces, réparez les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches.
- Appliquez une couche d'apprêt ponçonné sur toutes les zones réparées.
- Ponçez, appliquez une couche de peinture de finition comme spécifié.
- Une fois la couche sèche, ponchez à nouveau et terminez avec une ou plusieurs couches de peinture spécifiées, selon les besoins, pour une couverture complète.
29. Reportez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
30. L'entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
31. Prévoir 10 % de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
32. Les surfaces à teindre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
33. Réparez et réparez tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périmétriques et, pour accepter la peinture. Préparez toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
34. Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'apprêt et deux couches de peinture mate selon les spécifications du fabricant.
35. Sauf indication contraire, pour les boîtes naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de texture et deux couches de finition de polyuréthane mat.
36. Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
37. Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
38. Placez les panneaux de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés du rouleau, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
39. Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
40. Coupez les lignes supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
41. Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en coupant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
42. Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
43. Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
44. Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et fixer le papier peint au substrat.
45. Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
46. Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans plis, interstices, chevauchements ou poches d'air.
47. Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	90%	2024-05-10
03	60%R2	2024-03-13
02	60%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project ELECTIONS CANADA FITUP

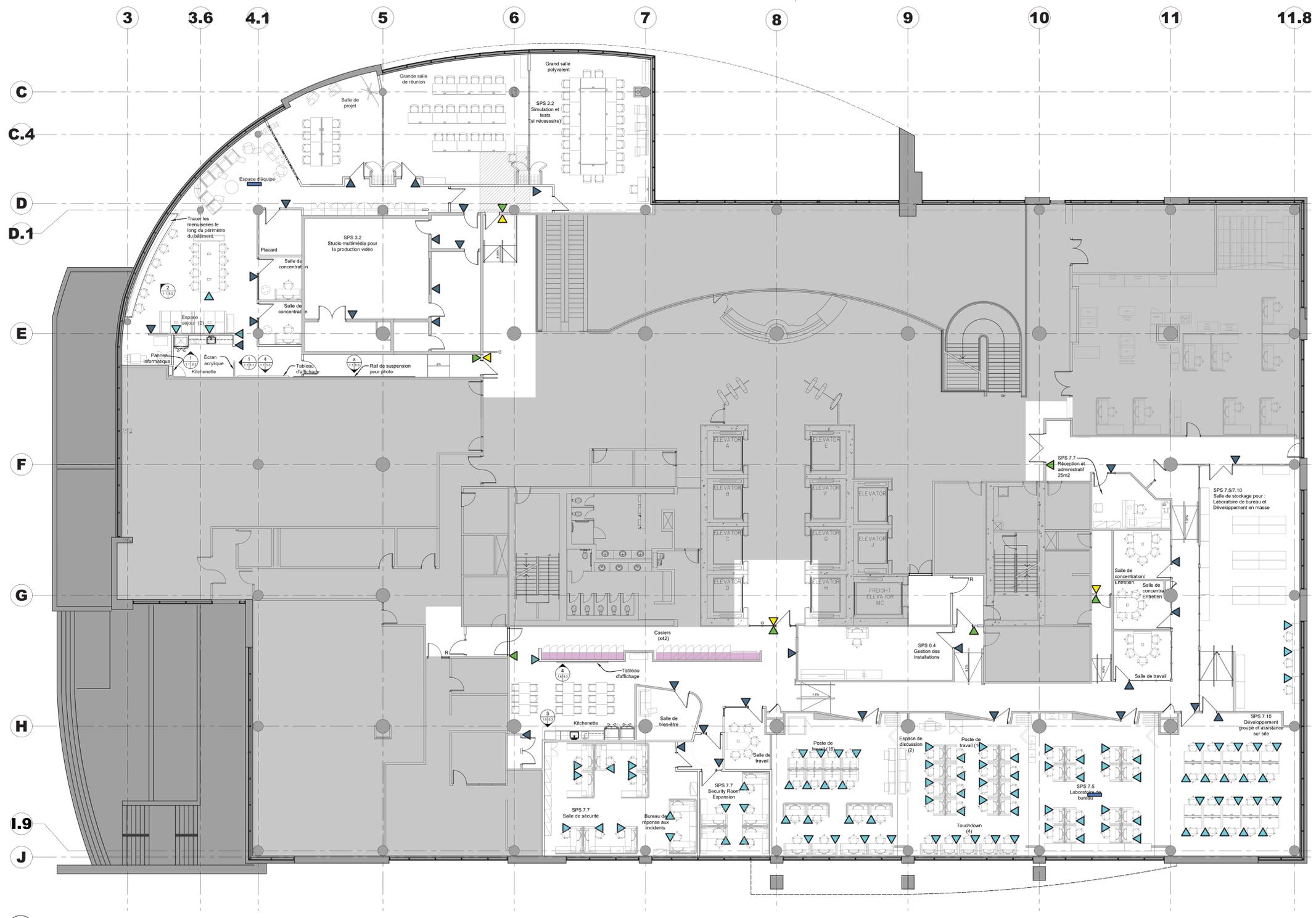
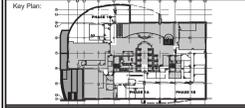
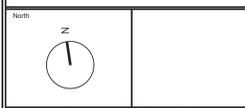
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing design

Plan de finition de mur - Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	OC
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID.15	

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de signe- Rez-de-chaussée
1.6 Scale: 1:100

- Légende de la signe :**
- (A1) Signe d'identification de pièce en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A2) Signe à pictogrammes en relief en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A3) Signe à pictogrammes non surélevés en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A4) Signe d'identification de pièce en PVC - Numéro uniquement
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de chambre.
 - (B) Signe par décalcomanie
Surface de travail ou meuble monté.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro du poste de travail.
 - (C) Signe des casiers
Prévoir un par casier.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de casier.
 - (D) Signe d'identification de la zone suspendue
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la zone.
 - (E) Signe Vous êtes ici
Le panneau « Vous êtes ici » doit être situé du côté de la suite intérieure, à côté des portes d'entrée. Panneaux comprenant le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm. Le panneau doit inclure un symbole coloré à l'endroit où le panneau est monté sur le plan. Enseigne à monter 1500mm A.F.F. sur le mur. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200. Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.
 - (F) Signe des suites
Pour correspondre aux normes de construction de base.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A: detail no. no. du détail	A
C	B: location drawing no. sur dessin no.	B
	C: drawing no. dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

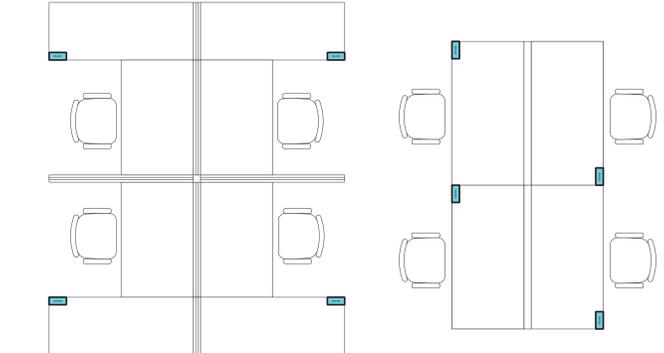
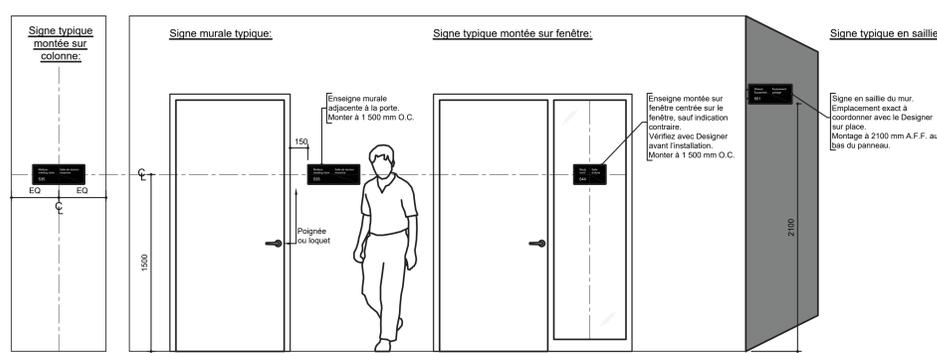
Plan de signe- Rez-de-chaussée

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	2024-03-01
Reviewed By	Examiné par
Date	2024-03-11
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R. 124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID1.6	

Signe D suspendue d'identification de la zone Numéros de pièce, traductions, montage et quantité				
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
01-B-205	Equipment zone	Zone d'équipe	Suspended	1

1234567890
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

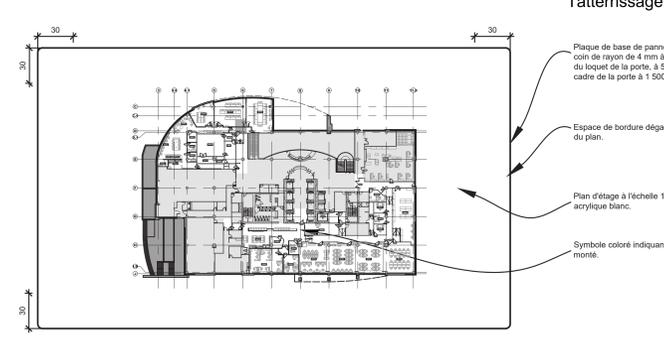
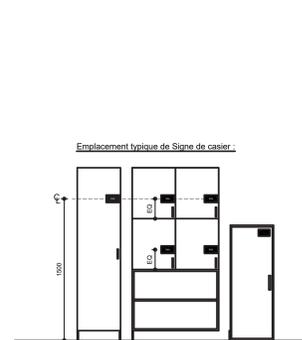
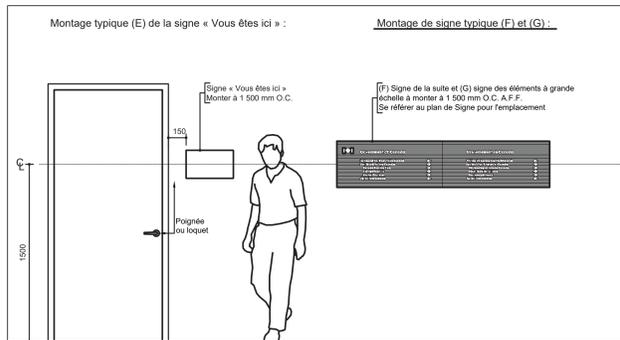
1 Caractère - Helvetica
 1.7 1.7 Scale: NTS



2 Application de Signe en PVC A1 et A2 - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:20

3 Signe par décalcomanie B
 1.7 1.7 Scale: 1:25

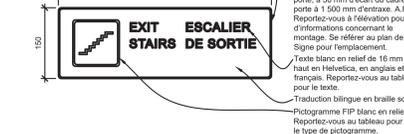
4 Application de Signe par décalcomanie B pour l'identification de l'atterrissage
 1.7 1.7 Scale: 1:25



5 Montage de signe typique (E), (F) et (G)
 1.7 1.7 Scale: 1:20

6 Application de signe de casier C Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:20

7 Signe E « Vous êtes ici » - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:2

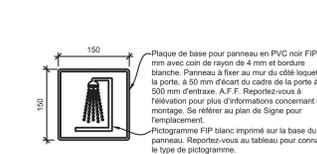
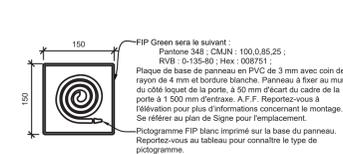
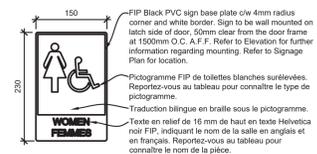


8b Signe d'identification de pièce en PVC A5 Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

9 Signe B avec décalcomanie - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

10 Signe C de casier - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

11 Signe pictogrammes A2 - Escaliers de sortie
 1.7 1.7 Scale: 1:5



12 Signe pictogramme A2 - Typique
 1.7 1.7 Scale: 1:5

13 Signe pictogramme A3 - Vert
 1.7 1.7 Scale: 1:5

14 Signe pictogramme A3 - Vert
 1.7 1.7 Scale: 1:5

Signe d'identification de pièce en PVC A5 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces. Signe typique illustré ci-dessous.
2. Signe sur du PVC FIP gris foncé de 3 mm avec un texte blanc imprimé numériquement.
3. Le contenu du texte varie en fonction du type de chambre.
4. Sauf indication contraire, l'enseigne doit être fixée au mur.
5. L'enseigne doit être installée centrée sur le panneau latéral en verre, le cas échéant. Fixer un panneau vierge à coller au verso pour empêcher la visibilité du bélian adhésif double face. Vérifiez avec Designer avant l'installation.
6. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître les numéros de chambre.
7. La signification du bâtiment de base ne doit pas inclure les numéros de pièce, mais uniquement les noms des pièces.
8. Reportez-vous à l'Élévation pour plus d'informations sur le montage.
9. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.

Signe à pictogrammes surélevés en PVC A2 notes générales:

1. Signe en PVC pour l'identification des toilettes, des sorties de secours et des cages d'escalier.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres en relief et/ou pictogramme. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'Élévation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifiez avec Designer avant l'installation.

Signe à pictogrammes non surélevés en PVC A3 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme non en relief. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'Élévation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifiez avec Designer avant l'installation.

Notes générales sur la Signe du casier C:

1. L'entrepreneur doit fournir et installer le signe.
2. Signe en PVC pour l'identification des casiers. Prévoyez une pancarte à chaque casier.
3. Signe sur une base en PVC de 1 mm d'épaisseur avec des lettres imprimées numériquement.
4. Panneau à installer sur les casiers comme illustré.
5. Reportez-vous au plan de signe pour connaître le numéro de casier.
6. La numérotation des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.

Signe D suspendue d'identification de la zone notes générales:

1. Signe en PVC double face pour identifier la zone.
2. Signe des deux côtés en PVC FIP gris foncé de 3 mm avec texte imprimé en blanc.
3. Le contenu du texte varie selon le type de zone.
4. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le nom de la zone.

Signe « Vous êtes ici » E notes générales:

1. La Signe « Vous êtes ici » doit généralement être installée sur les murs adjacents aux portes d'entrée des salles, à 50 mm du cadre de porte du côté du loquet, à 1500 mm d'entraxe, A.F.F.
2. Les panneaux doivent inclure le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm.
3. Inscrivez-vous pour inclure un point rouge là où le panneau est monté sur le plan.
4. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200.
5. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement.

Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers

BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Revisions	Description	Date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no. of the detail
 B location drawing no. sur dessin no.
 C drawing no. dessin no.

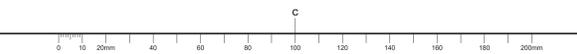
project ELECTIONS CANADA FITUP project

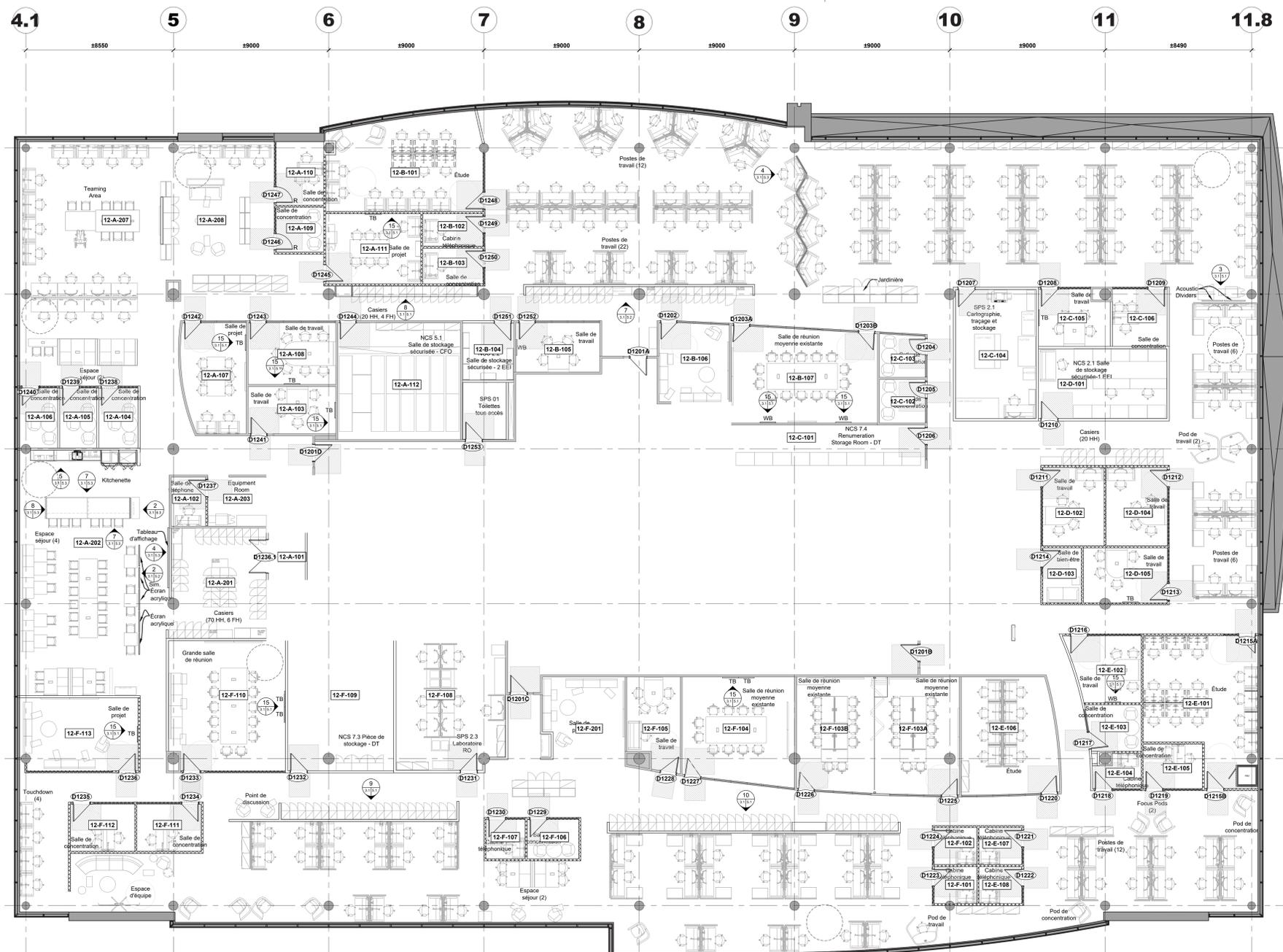
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Élévations et détails de la signalisation

Designed By Conçu par
 Date
 Drawn By OC Dessiné par
 Date 2024-03-01
 Reviewed By Examiné par
 Date 2024-03-11
 Approved By Approuvé par
 Date
 Tender Soumission
 Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet
 GOC5370560 - R.124213
 Drawing no. No. du dessin
 ID.1.7





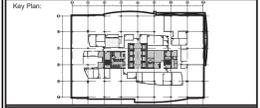
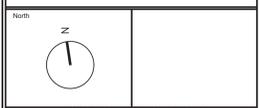
1 Plan de mobilier - 12e étage
3.1 Scale: 1:100

Notes générales mobilier – Entrepreneur général :

1. Meubles présentés pour coordination uniquement. Tous les meubles doivent être fournis et installés par autres.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

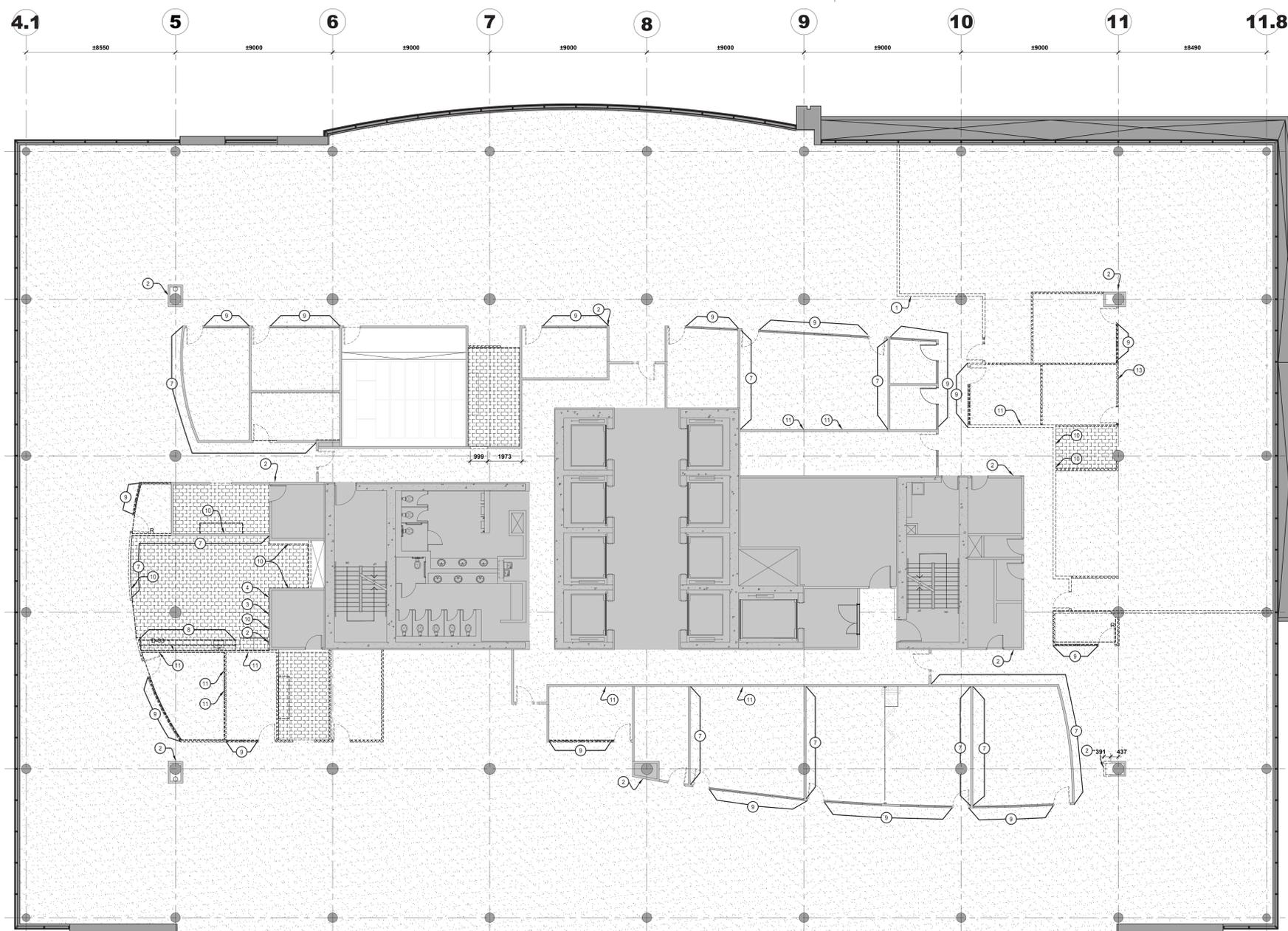
revisions	description	date
A	A detail no.	
C	C drawing no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing Plan de mobilier - 12e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 3.1	



1 Plan de démolition des finitions - 12e étage
 3.2 Scale: 1:100

Légende de démolition des finitions :

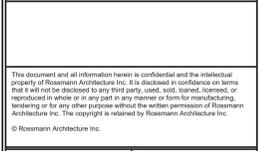
- Cloison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- Fini de plancher existant à conserver. Finitions de revêtement de sol, type varia. Protéger le revêtement de sol avec PCLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le plancher surélevé pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol. Plancher surélevé existant à conserver.
- Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le marbre existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

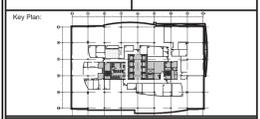
- 1 La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 2 La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et conservés pour la réinstallation. L'entrepreneur doit retirer tous les composants et les stocker ensemble, en indiquant leur emplacement pour faciliter la réinstallation.
- 3 La trousses de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 4 Le kit DEA existant et tous les composants associés doivent être retirés et remis au représentant du Ministère.
- 5 La trappe d'accès métallique existante de 457 mm x 457 mm doit rester.
- 6 Le rail métallique mural existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 7 Le revêtement mural en vinyle existant doit être retiré et jeté. L'entrepreneur doit enduire la cloison jusqu'au niveau 4, prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 8 Le dossier de carrelage existant installé au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.
- 9 Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- 10 Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 11 Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 12 Le tableau blanc existant monté en surface et peint au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 13 La surface du tableau blanc existante intégrée au système de cloisons démontables doit rester.
- 14 Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- 15 Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 16 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle porte.
- 17 La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de démantèlement.

Démolition des finitions notes générales :

1. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NRS.
2. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent, sans s'y limiter, les cloisons, les plafonds, les menuiseries, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
4. Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
5. Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déplacés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, scanned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
 © Rossmann Architecture Inc.



revisions	description	date
06	Tender	2024-07-25
05	Permit	2024-07-09
04	90%	2024-05-10
03	66%NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

A	no. du détail	A
B	location drawing no. sur dessin no.	B
C	drawing no. dessin no.	C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de démolition des finitions - 12e étage

Designed By Conçu par
 Date
 Drawn By Dessiné par
 Date

Reviewed By Examiné par
 Date

Approved By Approuvé par
 Date

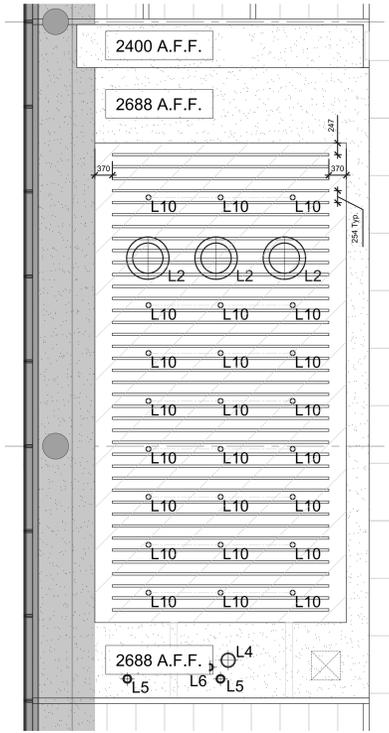
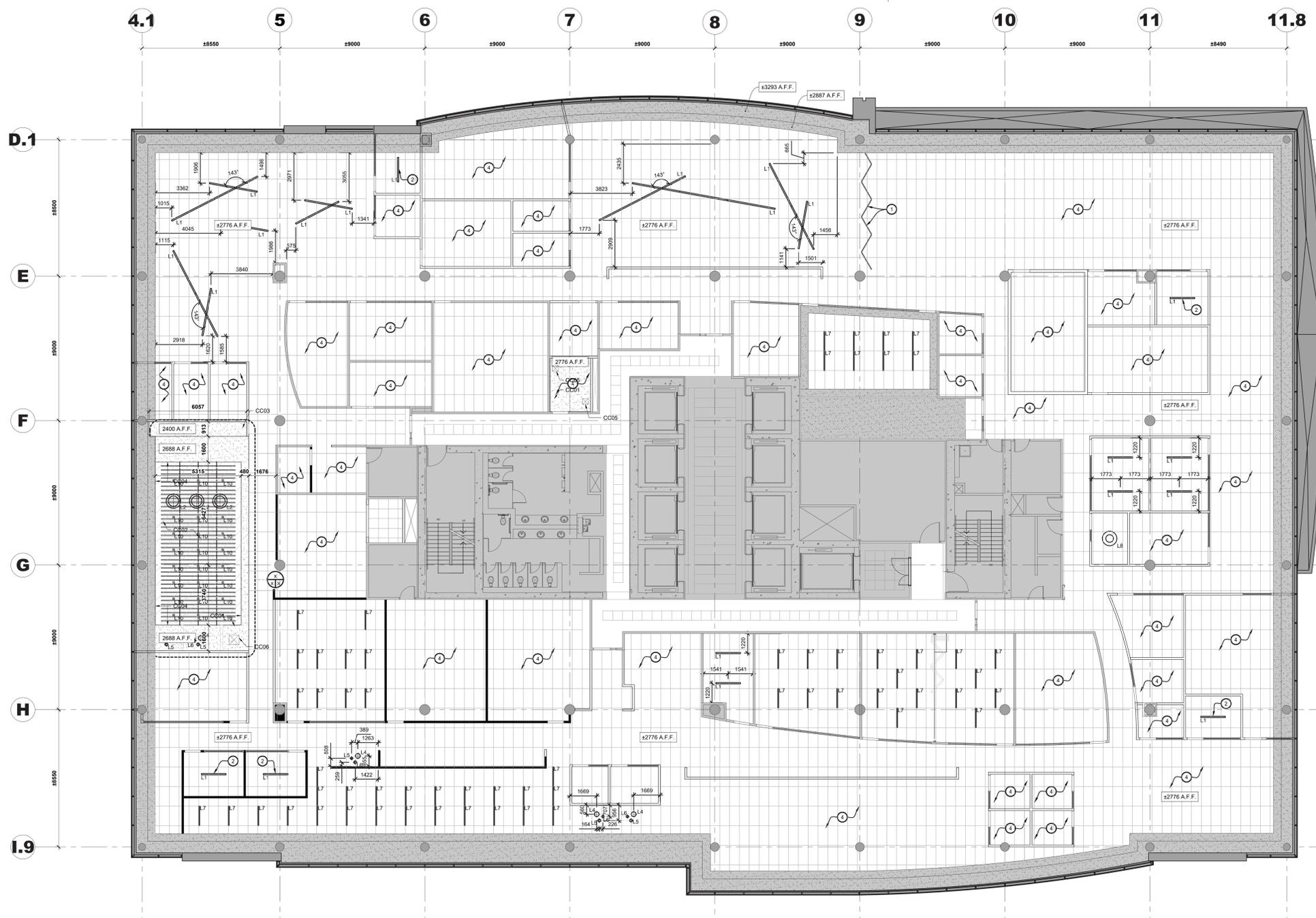
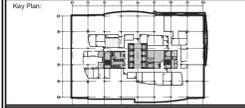
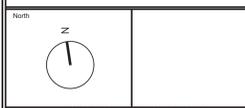
Tender KYLE WILSON Soumission
 Project Manager Administrateur de projets

Project no. No. du projet
 GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
 ID 3.2



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, transmitted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de plafond réfléchi - 12e étage
Scale: 1:100

2 Plan de plafond réfléchi - 12e étage
Scale: 1:100

Légende du plafond réfléchi :

- 1 Nouvelle cloison suspendue en plaques de plâtre. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
2 Nouveau plafond suspendu à lattes de bois sur système unistrut suspendu.
3 Nouveaux déflecteurs suspendus en feutre avec éclairage suspendu.
4 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
5 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique rond à DEL.
6 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
7 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
8 Nouveau luminaire suspendu DEL linéaire acoustique direct/indirect.
9 Nouveau luminaire en pot à DEL.
10 Nouveau luminaire cylindrique suspendu à LED.
XXXX A.F.F. Indique la hauteur du plafond/cloison A.F.F.

Notes de dessin du plafond réfléchi :

- 1 L'entrepreneur doit fournir et installer suffisamment de blocages dans le plénum pour soutenir les nouveaux panneaux de feutre suspendus.
2 L'entrepreneur doit centrer le luminaire dans la largeur et la longueur de la plaque.
3 Coordination requise avec le Représentant du Ministère pour la hauteur de montage finale et l'emplacement du luminaire.
4 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour l'éclairage général tout au long de la portée du projet.
5 Le plafond secondaire existant au-dessus devrait être construit avec du contreplaqué résistant au feu de 19 mm et des plaques de plâtre de 19 mm doivent rester.
6 L'éclairage existant doit être conservé.
7 L'éclairage doit être situé dans la menuiserie. Coordination requise.
8 L'éclairage existant doit être conservé.

Notes générales du plafond réfléchi :

- 1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents.
4. Composants architecturaux structurels.
4.1. Renforts sismiques : Tous les dispositifs de retenue sismique des composants non structurels doivent être conçus et détaillés par l'ingénieur de l'entrepreneur conformément à la clause 4.1.8.18 du Code du bâtiment.
5. Les symboles servent uniquement à l'emplacement.
6. Tous les luminaires doivent être centrés dans les dalles de plafond acoustiques, sauf indication contraire.
7. Toutes les dimensions des luminaires sont O.C., sauf indication contraire.
8. L'Entrepreneur doit s'assurer que l'emplacement des plafonniers n'interfère pas avec les composants structurels ou mécaniques.
9. L'Entrepreneur doit marquer l'emplacement des luminaires muraux, encastrés et suspendus pour approbation par le Représentant du Ministère avant l'installation.
10. L'Entrepreneur doit retirer et remettre en place la grille de plafond suspendue à barres en T, comme requis pour la démolition mécanique.
11. Tous les luminaires équivalents proposés doivent être approuvés par le(s) Représentant(s) du Ministère avant la clôture des soumissions.
12. Réparer, poncer, réparer et remettre au niveau à tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, prêts à recevoir une nouvelle finition de peinture comme indiqué.
13. Tous les plafonds et cloisons en plaques de plâtre, nouveaux et existants, doivent être peints P1, sauf indication contraire.
14. L'Entrepreneur doit remplacer tous les carreaux de plafond acoustiques endommagés, souillés et brisés. Style et couleur assortis à l'existant.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Revision table with columns for revision number, description, and date.

Approval table with columns for role (A, B, C), name, and date.

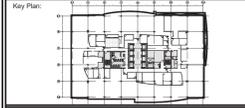
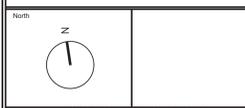
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Plan de plafond réfléchi - 12e étage

Project information table including Designer (Corcu), Designer (Dessiné par), Examined (Examiné par), Approved (Approuvé par), Submitted (Soumission), Project Manager (Administrateur de projet), and Drawing No. (No. du dessin) GOC5370560 - R.124213.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%LR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

A	A: detail no.	A
C	B: location drawing no. / sur dessin no.	B
	C: drawing no. / dessin no.	C

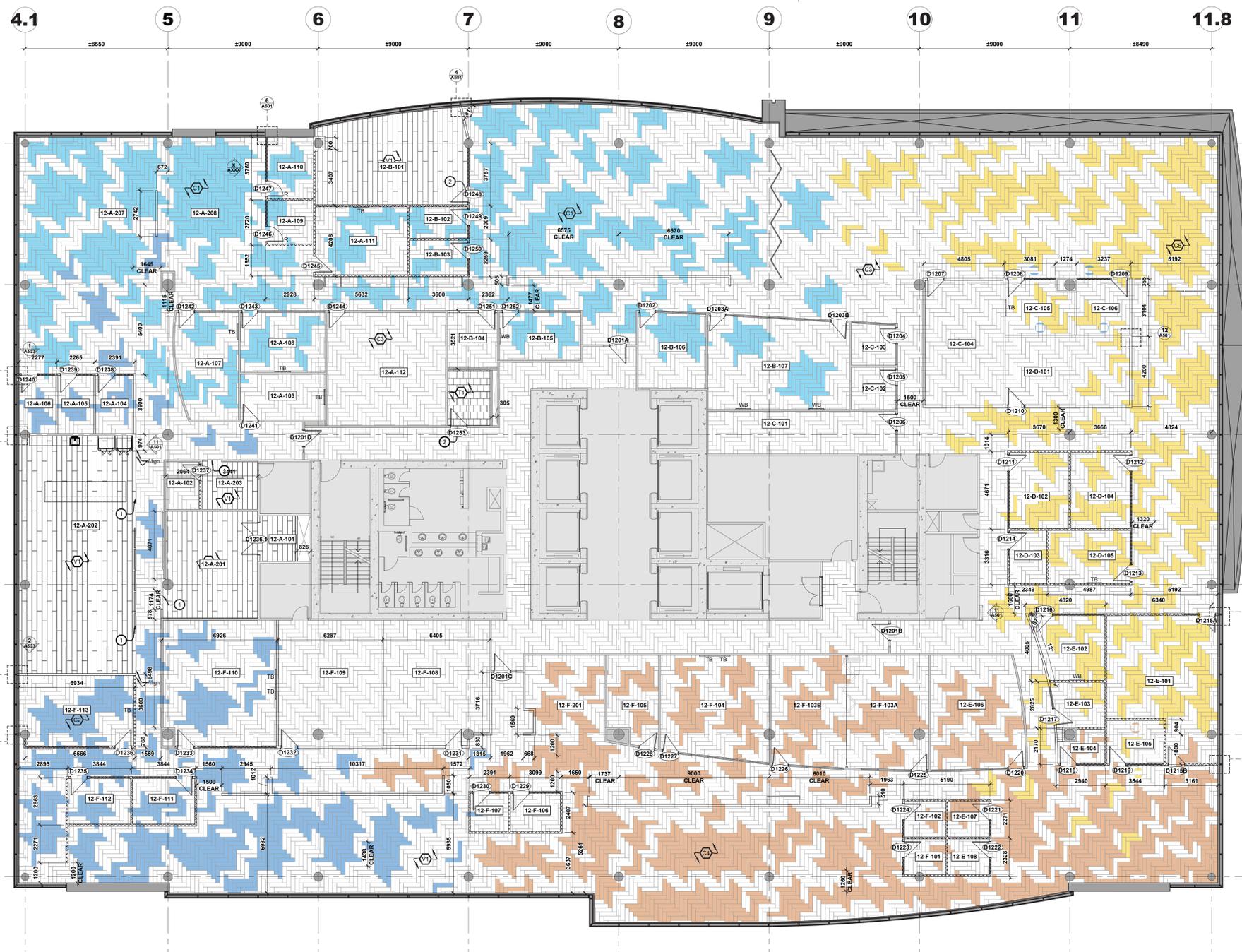
project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

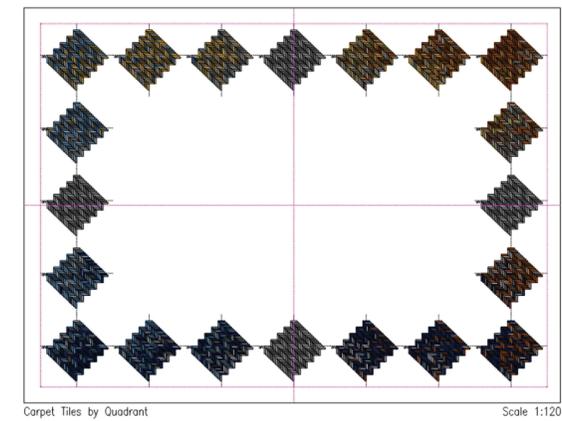
drawing: dessin

Plan finition de plancher - 12e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 3.4	



1 Plan finition de plancher - 12e étage
Scale: 1:100



2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
NTS

Légende de finition de plancher :

- Tapis existant à conserver.
- Dalle de moquette - associée au P4
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-ters gris moyenbleu - flanelle (4 nuances)
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée au P5
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-ters gris moyenbleu - brume (4 nuances)
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée à P1
Modèle : organique diffus
Couleur : gris moyen -ivoire
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée au P2
Modèle : organique diffus
Couleur : nuances gris moyenbeige - naturel
Installation : chevrons
- Dalle de moquette - associée à P3
Modèle : organique diffus
Couleur : sous-ters marron moyenjaune - ambre
Installation : chevrons
- Dalle de vinyle de luxe (LVT)
Modèle : ballon
Taille : 305 mm x 610 mm
Couleur : gris moyen
- Carreau de porcelaine
Modèle : aspect béton
Couleur : gris foncé
Taille : 610 x 610
Installation : Monotriatique

Indique la direction du motif du revêtement de sol.

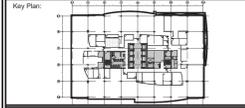
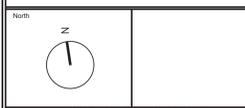
Notes de dessin de finition du sol :

1. Bande de transition en métal à profil bas à installer le long de la transition complète entre les finitions de sol. Finition chromée.
2. Les finitions de plancher et les plinthes de murs à cet endroit resteront.
3. L'entrepreneur doit fournir et installer une bande de finition de sol contrastée sur toute la longueur de la rampe à cet endroit. La largeur doit être de 51 mm et la finition du sol doit être contrastée d'au moins 70 %. Soumettre les échantillons au Représentant du Ministère.
4. Reportez-vous à la référence de l'image sur le plan de finition du sol pour connaître l'intention de conception de l'installation du tapis. L'entrepreneur doit permettre un (1) examen par le client ou l'installation du revêtement de sol pendant l'installation par étage. L'entrepreneur doit permettre un ajustement de 5 % à l'installation lors de l'examen du client. Tapis pour passer intentionnellement d'une couleur de carrelage à l'autre. L'entrepreneur doit fournir une (1) zone de marquage par étage pour examen par le client avant de procéder à l'installation complète du tapis. Assurez-vous que la marquette couvre une zone de transition de. Des hauteurs colorées sur le plan de finition du sol sont indiquées pour les zones de type tapis uniquement. Reportez-vous à l'image de référence pour la répartition des carreaux.

Notes générales du finition du sol :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander tout matériau.
5. La dalle existante doit être préparée, les trous réparés et préparés pour recevoir une nouvelle finition de sol conformément aux instructions appropriées du fabricant. Reportez-vous aux plans de démolition pour plus d'instructions.
6. Tous les finis de plancher doivent être installés conformément aux instructions du fabricant, y compris les adhésifs, nettoyeurs et finis recommandés. L'Entrepreneur doit obtenir une certification écrite du Représentant du Ministère attestant que le substrat de sol est dans des conditions appropriées pour maintenir les garanties du fabricant.
7. Lorsque deux revêtements de sol se rejoignent au niveau d'une porte, le joint doit être recouvert lorsque la porte est en position fermée.
8. Fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Plinthe en vinyle à installer sur toutes les cloisons existantes/nouvelles, murs périphériques, murs centraux, colonnes, etc. Le représentant ministériel doit choisir parmi la gamme de couleurs standard.
9. Là où le LVT rencontre la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
10. Là où le revêtement de sol LVT est installé, fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
11. Là où les carreaux de sol en porcelaine rencontrent la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
12. Là où des carreaux de sol en porcelaine sont installés, fournir et installer une plinthe en porcelaine de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard. Prévoir une garniture en aluminium le long du bord supérieur de toutes les plinthes en carrelage.
13. L'entrepreneur responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts et/ou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.
14. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
15. Le sol doit être nivelé et lissé avec du lacretore ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition du sol.
16. Établir sur une pente douce avec du lacretore ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
17. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre très expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
18. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
19. L'entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenez la protection du sol et réparez les trous pendant toute la durée de la construction.
20. Les accents de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être cauffetés. Communiquer avec le représentant du ministère pour examiner et approuver les emplacements cauffetés avant de commencer les travaux.
21. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la finition du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'il ne signale pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
22. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les menuiseries, les cailliers, les éviers et autres équipements.
23. Prévoyez 5 % du stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
24. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à dégagement rapide, conforme aux normes SIMDUT.
25. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Référez-vous au plan de démolition.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, retransmitted, reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	60% R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	Detail no.	
B	Location drawing no.	
C	Drawing no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

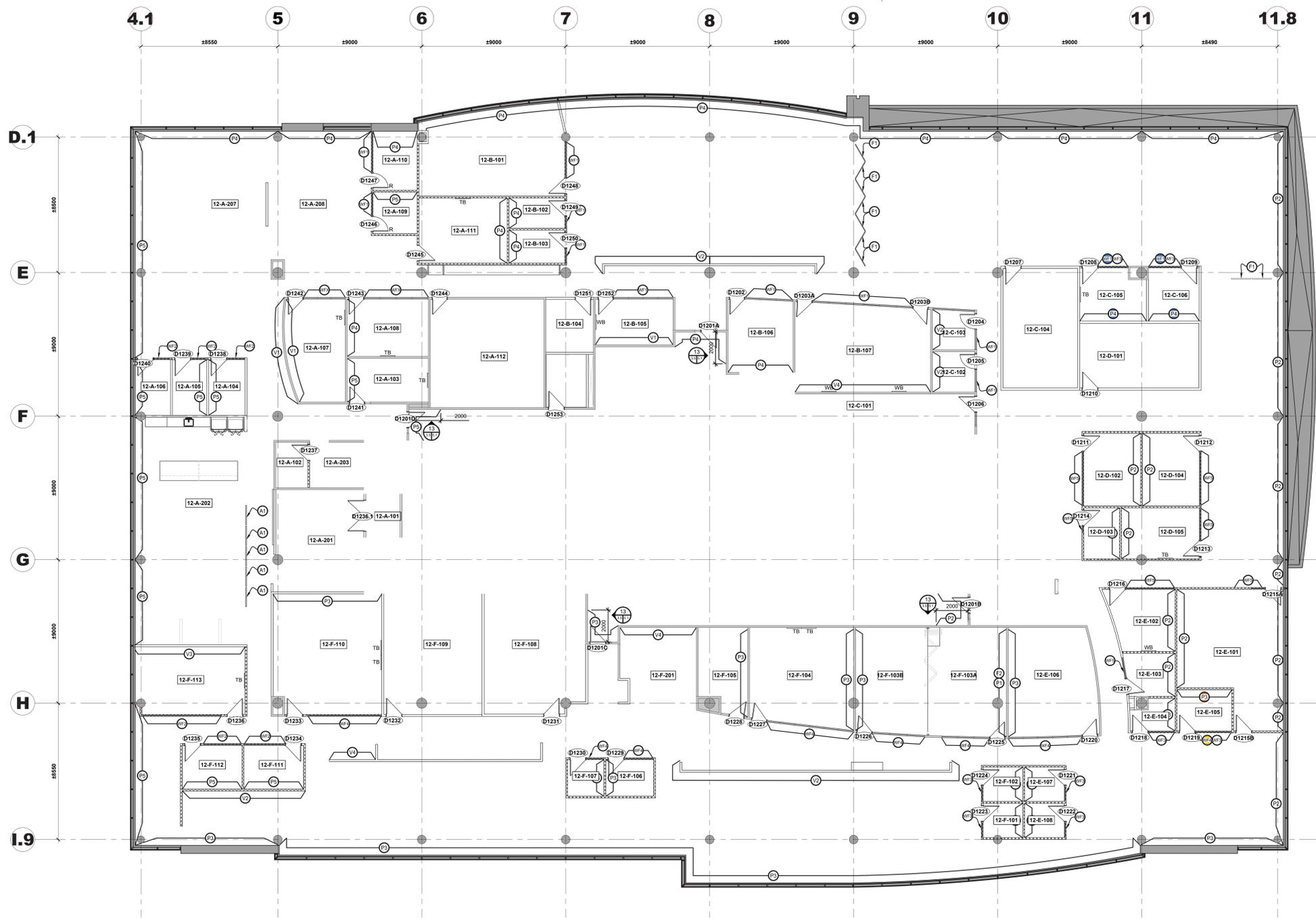
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

Plan de finition de mur - 12e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projet

Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
ID 3.5



1 Plan de finition de mur - 12e étage
Scale: 1:100

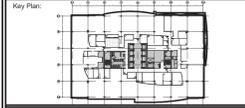
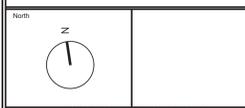
Légende de finition de mur :

- 1 Peinture - général (blanc)
Couleur: Blanc
- 2 Peinture - général (jaune)
Couleur: Jaune clair
- 3 Peinture - général (beige)
Couleur: Beige clair avec des nuances roses
- 4 Peinture - général (bleu moyen)
Couleur: Bleu moyen
- 5 Peinture - général (bleu clair)
Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes
- 6 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: gris clair
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 7 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: Blanc avec des nuances crème
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 8 Lattes de bois
Espacement: Chêne blanc
Note: Bois massif
Classe anti-feu de classe A
- 9 Carreau de porcelaine
Couleur: blanche
Taille: 76 mm x 305 mm
Installation: Brique
Coulis: Designé et sélectionner dans la gamme standard.
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 10 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 11 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 12 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 13 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 14 Murale fournie par le client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Note: L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
-Le client doit fournir une image haute résolution
-L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
-Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
-Un échillon doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
-Le graphique en vinyle doit être classe A coupe-feu.
- 15 Film de fenêtrage
Opacité: translucide - privé
Couleur: bleu profond
- 16 Film de fenêtrage
Opacité: translucide - privé
Couleur: safran
- 17 Film de fenêtrage
Opacité: translucide - privé
Couleur: gris moyen
- 18 Film de fenêtrage
Opacité: translucide - privé
Couleur: gris clair avec des nuances jaunes
- 19 Film de fenêtrage
Opacité: translucide - privé
Couleur: safran

Notes de finition murale :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commencer des matériaux.
5. Réparer, poncer, réparer et rendre au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'encoche et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison finie est lisse, droite et uniforme.
6. Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
7. Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'inciser dans la portée des travaux, une couche d'apprêt et si moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'apprêt et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Ceci s'applique à toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
8. Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périphériques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peintes P1, NE Peindre PAS les cloisons démontables existantes ou nouvelles.
9. Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Remontez une fois que la peinture finale a complètement séché.
10. Tous les matériaux doivent être appliqués sous un éclairage adéquat, étalés uniformément et en douceur pour éviter les coulures, les affaissements, les manques de joints, les bulles d'air et les pontils excessifs au rouleau.
11. Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la teinte, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le film de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
12. Les portes intérieures doivent être scellées sur le dessus et le bas avec une couche d'apprêt uniquement. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
13. Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les pièces adjacentes.
14. Les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
15. Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les seaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
16. Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
17. La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaissie dans le récipient, doit être soigneusement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir d'excellentes propriétés d'application.
18. Peintre à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
19. Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
20. L'applicateur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
21. Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des fils de 6 mil (minimum).
22. L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
23. Les finitions doivent être commandées immédiatement après l'examen des dessins d'atelier.
24. Toutes les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
25. Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
26. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
27. Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 35 %.
28. Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiqué et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit :
- Apprêter avec une couche de scellant au latex, poncer toutes les surfaces, réparer les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches.
- Appliquer une couche d'apprêt ponçable sur toutes les zones réparées.
- Poncer, appliquer une couche de peinture de finition comme spécifié.
- Une fois la couche sèche, poncer à nouveau et terminer avec une ou plusieurs couches de peinture supplémentaire, selon les besoins, pour une couverture complète.
29. Répétez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
30. L'entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
31. Prévoir 10 % du m² de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
32. Les surfaces à tendre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
33. Réparer et réparer tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périphériques et, pour accepter la peinture. Préparer toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
34. Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'apprêt et deux couches de peinture mate selon les spécifications du fabricant.
35. Sauf indication contraire, pour les boiserie naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de teinture et deux couches de finition de polyéthylène mat.
36. Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
37. Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
38. Placez le panneau de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés du rouleau, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
39. Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
40. Coupez les lattes supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
41. Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en couvrant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
42. Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
43. Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
44. Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et éliminer le papier peint au substrat.
45. Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
46. Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans pils, interstices, chevauchements ou poches d'air.
47. Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



1 Plan de signe - 12e étage
3.6 3.6 Scale: 1:100

Légende de la signe :

- (A1) Signe d'identification de pièce en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
- (A2) Signe à pictogrammes en relief en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
- (A3) Signe à pictogrammes non surélevés en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
- (A4) Signe d'identification de pièce en PVC - Numéro uniquement
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de chambre.
- (B) Signe par décalcomanie
Surface de travail ou meuble monté.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro du poste de travail.
- (C) Signe des casiers
Prévoir un par casier.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de casier.
- (D) Signe d'identification de la zone suspendue
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la zone.
- (E) Signe Vous êtes ici
Le panneau «Vous êtes ici» doit être situé du côté de la suite intérieure, à côté des portes d'entrée. Panneaux comprenant le plan d'étage correspondants en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm. Le panneau doit inclure un symbole coloré à l'intérieur ou le panneau est monté sur le plan. Enseigne à monter 1500mm A.F.F. sur le mur. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200. Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.
- (F) Signe des suites
Pour correspondre aux normes de construction de base.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% NR2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date

project 30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8
drawing ELECTIONS CANADA FITUP

drawing ELECTIONS CANADA FITUP

Plan de signalisation
12e étage

Designed By Conçu par
Date
Drawn By Dessiné par
Date

Reviewed By Examiné par
Date
Approved By Approuvé par
Date

Tender Soumission
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin
ID 3.6

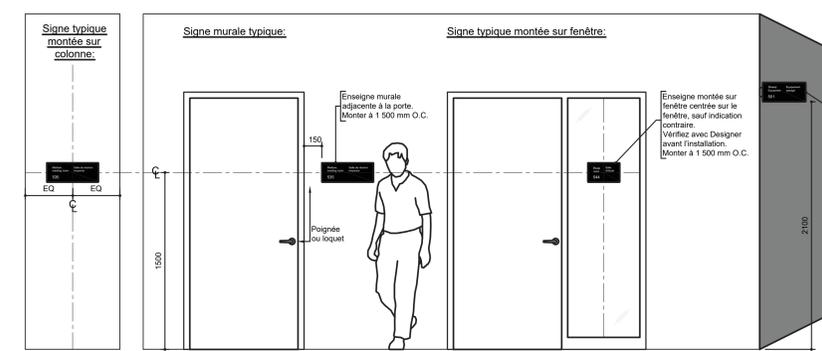
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
12-B-104	Secure storage room	Salle de stockage sécurisée	Wall Mounted	1
12-B-101	Study	Étude	Wall Mounted	1
12-B-102	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-B-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-111	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-A-112	Secure Storage	Stockage sécurisé	Wall Mounted	1
12-A-109	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-110	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-103	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-A-104	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-105	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-A-203	Equipment Room	Salle d'équipement	Wall Mounted	2
12-A-102	Phone Room	Salle de téléphone	Wall Mounted	1
12-A-101			Wall Mounted	1
12-A-201	Lockers	Casiers	Wall Mounted	1
12-F-113	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-F-112	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
13-F-111	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
XX-XX-XXX	Lockers	Casiers	Wall Mounted	3
12-F-201	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-F-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-F-107	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-101	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-102	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-F-107	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-E-101	Study	Étude	Wall Mounted	2
12-E-102	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-E-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-E-104	Phone Booth	Cabine téléphonique	Wall Mounted	1
12-E-105	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-D-103	Wellness room	Salle de bien-être	Wall Mounted	1
12-C-102	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1
12-C-103	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1

#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
12-B-105	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-B-106	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-B-107	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	2
12-A-108	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-A-107	Project Room	Salle de projet	Wall Mounted	1
12-A-202	Health and Safety Board	Panneau de santé et de sécurité	Wall Mounted	1
12-F-110	Large Meeting Room	Grande salle de réunion	Wall Mounted	1
12-F-109			Wall Mounted	1
12-F-108	RD Lab	Laboratoire RD	Wall Mounted	1
12-F-105	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-F-104	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-F-103B	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-F-103A	Medium Meeting Room	Salle de réunion moyenne	Wall Mounted	1
12-E-101	Study	Étude	Wall Mounted	1
12-D-101	Secure Storage	Stockage sécurisé	Wall Mounted	1
12-D-102	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-D-104	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-C-105	Work Room	Salle de travail	Wall Mounted	1
12-C-106	Focus Room	Salle de concentration	Wall Mounted	1

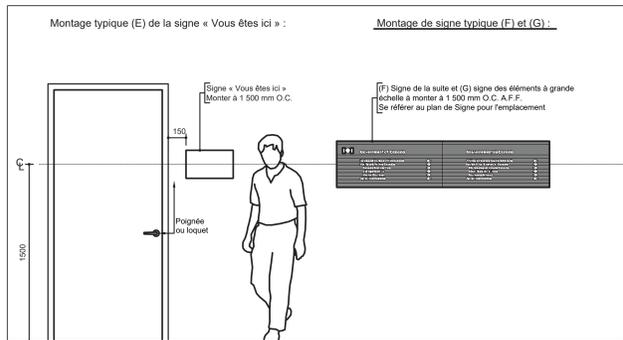
#Salle	Nom de salle - Anglais	Nom de salle - Français	Montage	Quantité
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
12-A-208			Suspended	1
12-A-207	Teaming Area	Espace d'équipe	Suspended	1
XX-X-XXX	Teaming Area	Espace d'équipe	Suspended	1
XX-X-XXX	Chat Point	Espace de discussion	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1
XX-X-XXX	Workstations	Poste de travail	Suspended	1

1234567890
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
 abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

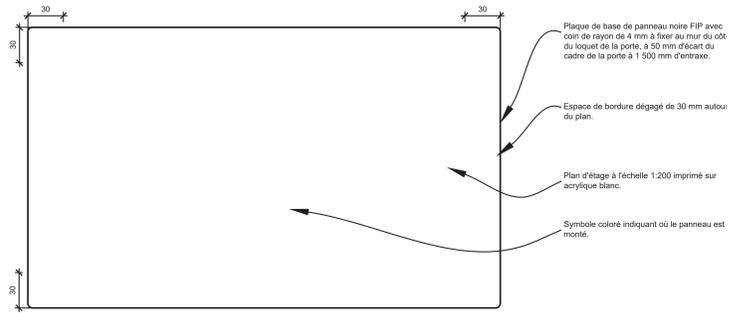
1 Font - Helvetica
 Scale: NTS



2 Application de Signe en PVC A1 et A2 - Typique
 Scale: 1:20



5 Montage de signe typique (E), (F) et (G)
 Scale: 1:20



7 Signe E « Vous êtes ici » - Typique
 Scale: 1:2

Signe d'identification de pièce en PVC A5 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces. Signe typique illustré ci-dessous.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres en relief et/ou pictogramme. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Le contenu du texte varie en fonction du type de chambre.
4. Si l'indication contraire, l'enseigne doit être fixée au mur.
5. L'enseigne doit être installée centrée sur le panneau latéral en verre, le cas échéant. Fournir un panneau vierge à coller au verso pour empêcher la visibilité du ruban adhésif double face. Vérifier avec Designer avant l'installation.
6. Reportez-vous au plan de signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître les numéros de chambre.
7. La signification des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.
8. Reportez-vous à l'élevation pour plus d'informations sur le montage.
9. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.

Signe à pictogrammes surélevés en PVC A2 notes générales:

1. Signe en PVC pour l'identification des toilettes, des sorties de secours et des cages d'escalier.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'élevation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifier avec Designer avant l'installation.

Signe à pictogrammes non surélevés en PVC A3 notes générales:

1. Signe PVC pour l'identification des pièces.
2. Signe sur PVC 3 mm avec lettres et/ou pictogramme non en relief. Se référer au plan de signe pour l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le type de pictogramme, le montage et la quantité. Le texte et le pictogramme varient selon le type de chambre.
3. Lorsque deux panneaux sont requis sur une porte, installez-les côte à côte en laissant un espacement de 13 mm entre eux.
4. Reportez-vous à l'élevation pour plus d'informations sur le montage.
5. Vérifier avec Designer avant l'installation.

Notes générales sur la Signe du casier C :

1. L'entrepreneur doit fournir et installer la signe.
2. Signe en PVC pour l'identification des casiers. Prévoyez une pancarte à chaque casier.
3. Signe sur une base en PVC de 1 mm d'épaisseur avec des lettres imprimées numériquement.
4. Panneau à installer sur les casiers comme illustré.
5. Référez-vous au plan de signe pour connaître le numéro de casier.
6. La numérotation des casiers doit être coordonnée lors de la soumission des dessins d'atelier.

Signe D suspendue d'identification de la zone notes générales:

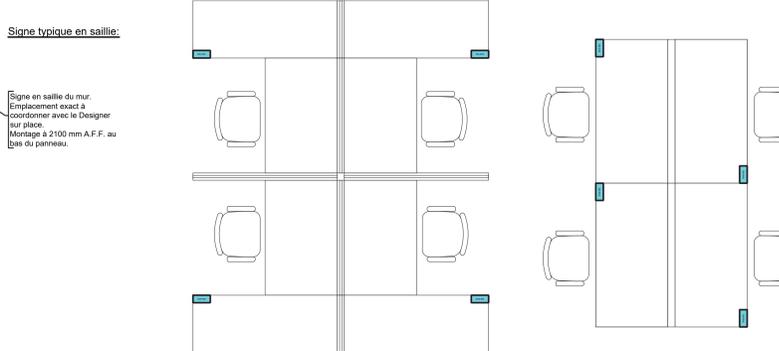
1. Signe en PVC double face pour identifier la zone.
2. Signe des deux côtés en PVC FIP gris foncé de 6 mm avec texte imprimé en blanc.
3. Le contenu du texte varie selon le type de zone.
4. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement. Reportez-vous au tableau pour connaître le nom de la zone.

Signe « Vous êtes ici » E notes générales :

1. Le Signe « Vous êtes ici » doit généralement être installé sur les murs adjacents aux portes d'entrée des salles, à 50 mm du cadre de porte du côté du loquet, à 1 500 mm d'entraxe. A.F.F.
2. Les panneaux doivent indiquer le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des coins de rayon de 4 mm.
3. Insérez-vous pour indiquer un point rouge là où le panneau est monté sur le plan.
4. Le panneau doit avoir des bordures côtelées de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200.
5. Reportez-vous au plan de Signe pour connaître l'emplacement.

Notes générales pour signalisation Suite F et la signalisation des fonctionnalités à grande échelle G :

1. À fournir par d'autres.
2. Signalisation conforme aux normes du bâtiment.
3. Reportez-vous au plan de signalisation pour connaître l'emplacement.
4. Signalisation à monter à 1 500 mm O.C. A.F.F.



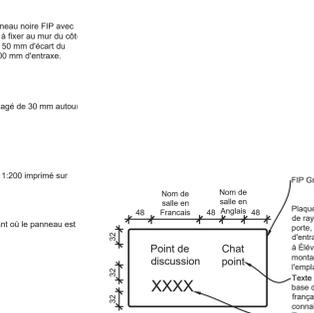
3 Signe par décalcomanie B
 Scale: 1:25

Application d'identification du poste de travail

4 Application de Signe par décalcomanie B
 Scale: 1:25

Application de Signe par décalcomanie B pour l'identification de l'atterrissage

6 Application de signe de casier C Typique
 Scale: 1:20



8a Signe d'identification de pièce en PVC A5 Typique
 Scale: 1.5



8b A5 PVC Room ID Signage - Typique
 Scale: 1.5



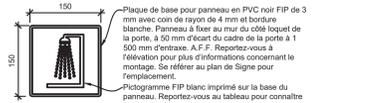
9 Signe B avec décalcomanie - Typique
 Scale: 1.5



10 Signe C de casier - Typique
 Scale: 1.5



11 Signe pictogrammes A2 - Escaliers de sortie
 Scale: 1.5



12 Signe pictogramme A2 - Typique
 Scale: 1.5



13 Signe pictogramme A3 - Vert
 Scale: 1.5



Canada
 Public Services and Procurement Canada / Services publics et Approvisionnement Canada
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers
BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, sold, loaned, reprinted or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-05-10
04	99%	2024-05-10
03	66%RD	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions

A detail no. of the detail
 B location drawing no. sur dessin no.
 C drawing no. dessin no.

project
ELECTIONS CANADA FITUP
 project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

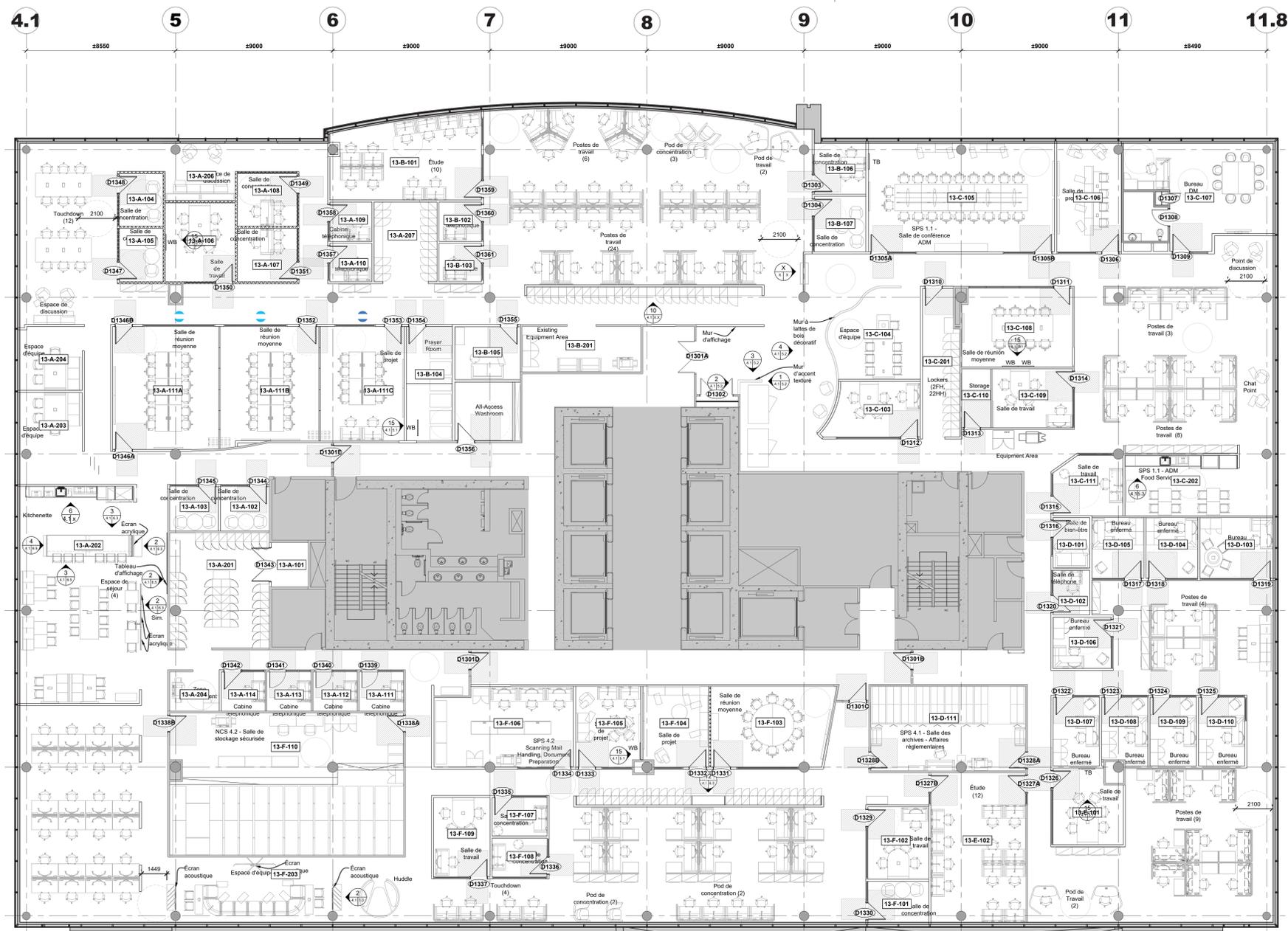
drawing
 dessin

Élévations et détails de la signalisation

Designed By
 Date
 Drawn By
 Date
 Reviewed By
 Date
 Approved By
 Date
 Tender
 Project Manager
 Project no.
 Drawing no.

Conçu par
 Dessiné par
 Examiné par
 Approuvé par
 Soumission
 Administrateur de projets
 No. du projet
 No. du dessin

GOC5370560 - R.124213
 ID3.7



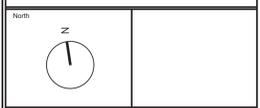
1 Plan de mobilier - 13e étage
4.1 4.1 Scale: 1:100

Notes générales mobilier – Entrepreneur général :

1. Meubles présentés pour coordination uniquement. Tous les meubles doivent être fournis et installés par autres.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% NR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	no. du détail	
B	location drawing no. sur dessin no.	
C	drawing no. dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de mobilier - 13e étage

Designed By Conçu par

Date

Drawn By Dessiné par

Date

Reviewed By Examiné par

Date

Approved By Approuvé par

Date

Tender KYLE WILSON Soumission

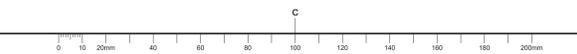
Project Manager Administrateur de projets

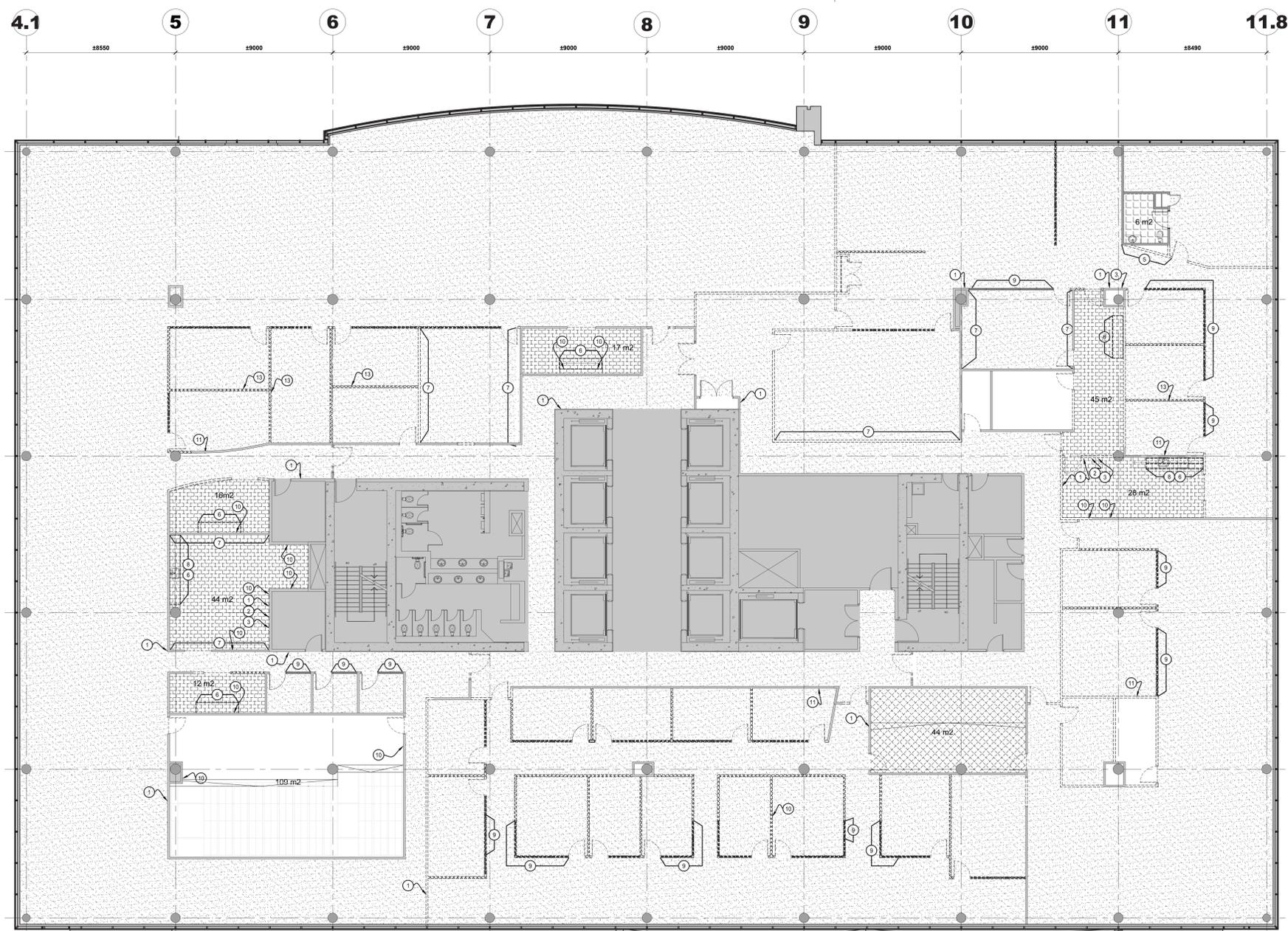
Project no. No. du projet

GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin

ID 4.1





1 Plan de démolition des finitions - 13e étage
4.2 4.2 Scale: 1:100

Légende de démolition des finitions :

- Cloison existante, périmètre, noyau, colonne à conserver.
- Fini de plancher existant à conserver. Finitions de revêtement de sol, type varia. Protéger le revêtement de sol avec PCLY 6 mil minimum pendant la durée de la construction.
- Les dalles de moquette existantes, la base de moquette et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer, réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les dalles de moquette existantes, la base en vinyle et les composants associés installés sur le plancher surélevé existant doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le plancher surélevé pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol. Plancher surélevé existant à conserver.
- Le LVT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux de porcelaine, la base de carrelage et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le VCT existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Le marbre existant, la base en vinyle et les composants associés doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.
- Les carreaux ESD, la base en vinyle et les composants associés existants doivent être retirés et jetés. L'entrepreneur doit réparer et préparer le sol pour recevoir un nouveau fini de sol conformément aux plans de finition de sol.

Notes de dessins de démolition des finitions :

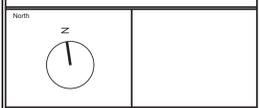
- 1 La signalisation murale existante relative à l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 2 La signalisation murale existante sur l'équipement d'urgence et tous les composants connexes doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit retirer tous les composants et les stocker ensemble, en indiquant leur emplacement pour faciliter la réinstallation.
- 3 La troussée de premiers soins existante et tous les composants associés doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 4 Le rail métallique existant et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit préparer la surface prête à recevoir la nouvelle finition murale indiquée sur les plans de finition murale.
- 5 Le dossier de carrelage existant au-dessus des menuiseries doit être enlevé et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère pour connaître la portée des plaques de plâtre.
- 6 Le film de vinyle pour fenêtre existant doit être retiré et jeté. Reportez-vous au plan de finition des murs pour un nouveau film pour fenêtre.
- 7 Les panneaux d'affichage existants montés en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 8 Le tableau blanc existant monté en surface et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 9 Le tableau blanc existant monté en surface et peint au dos et tous les composants associés doivent être retirés en bon état et conservés pour la réinstallation. Reportez-vous aux plans de finition des murs pour les nouveaux emplacements.
- 10 Le chemin de câbles électrique existant monté en surface avec tous les composants associés doit être retiré et recyclé. Se référer aux dessins du Représentant du Ministère.
- 11 Les panneaux de feutre suspendus au plafond existant avec toute la quincaillerie associée doivent être retirés et remis au Représentant du Ministère.
- 12 Se référer aux dessins des Représentants du Ministère pour la nouvelle rampe à installer à cet endroit. L'entrepreneur doit protéger/préparer le carrelage existant selon les besoins pour s'adapter à la nouvelle portée.
- 13 La signalisation existante montée au plafond et tous les composants associés doivent être retirés et recyclés. L'entrepreneur doit prévoir 100 unités par étage de déménagement.

Démolition des finitions notes générales :

- 1 Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification NMS.
- 2 Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins inclus dans cette soumission. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- 3 L'entrepreneur sera tenu responsable de réparer et/ou de remplacer les surfaces existantes ou les composants endommagés pendant la construction. Les surfaces ou composants existants comprennent, sans s'y limiter, les cloisons, les plafonds, les luminaires, les finitions, etc. Les réparations et/ou remplacements doivent être effectués à la satisfaction du Représentant du Ministère.
- 4 Sauf indication contraire, toutes les cloisons existantes, l'ensemble porte/fenêtre latérale, la finition du plancher, etc. doivent rester.
- 5 Sauf indication contraire, l'entrepreneur doit enlever et remettre au Représentant du Ministère tous les éléments qui ne sont pas utilisés pour la nouvelle construction. Tous les articles doivent être déposés et entreposés au 30, rue Victoria, Gatineau.



This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, loaned, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16
revisions	description	date

A	A
C	B C

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Plan de démolition des finitions - 13e étage

Designed By Conçu par

Date

Drawn By Dessiné par

Date

Reviewed By Examiné par

Date

Approved By Approuvé par

Date

Tender KYLE WILSON Soumission

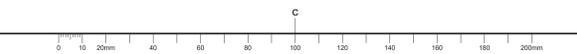
Project Manager Administrateur de projets

Project no. No. du projet

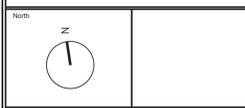
GOC5370560 - R.124213

Drawing no. No. du dessin

ID 4.2



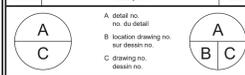
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, retransmitted, reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

Revisions	Description	Date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%LR	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



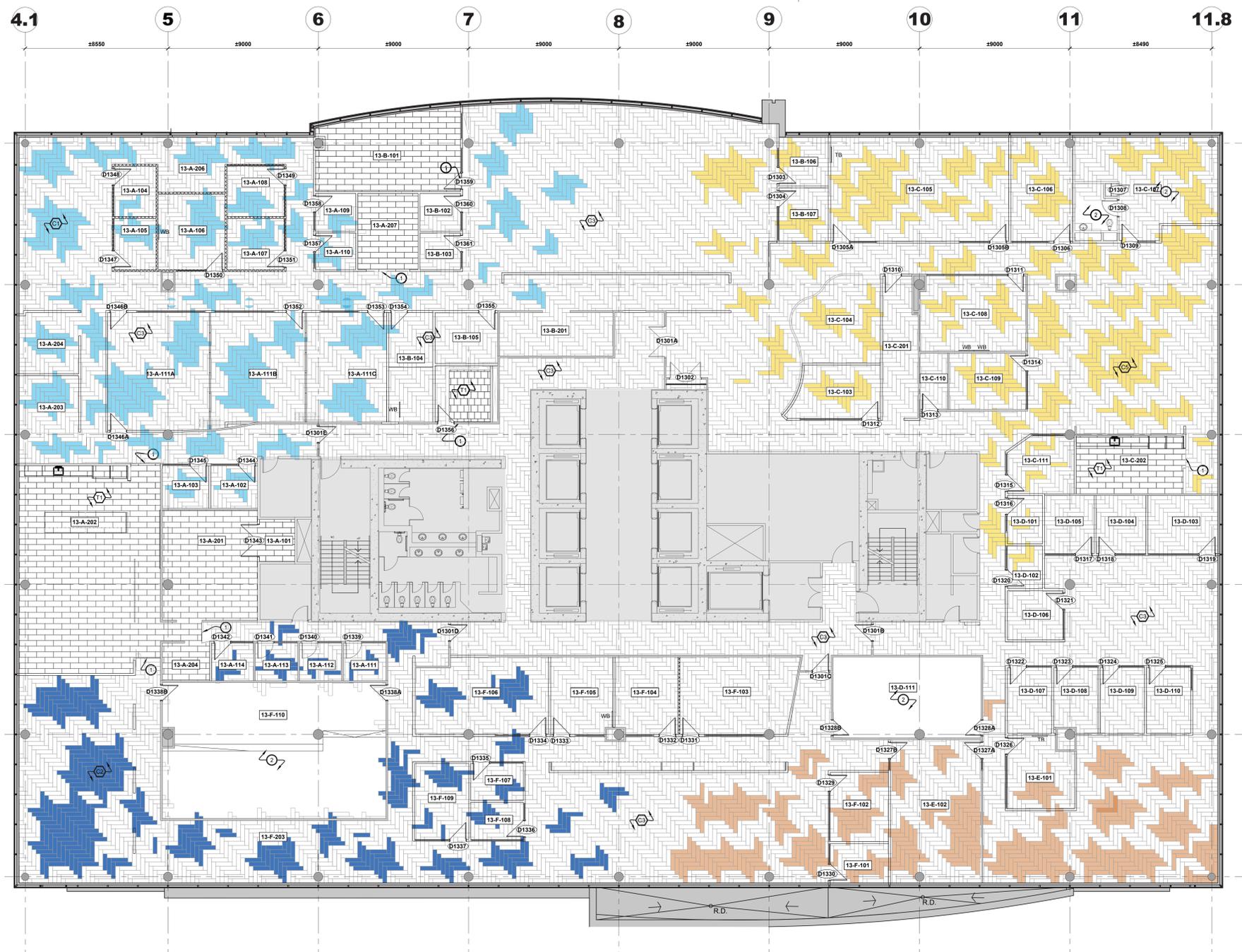
project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

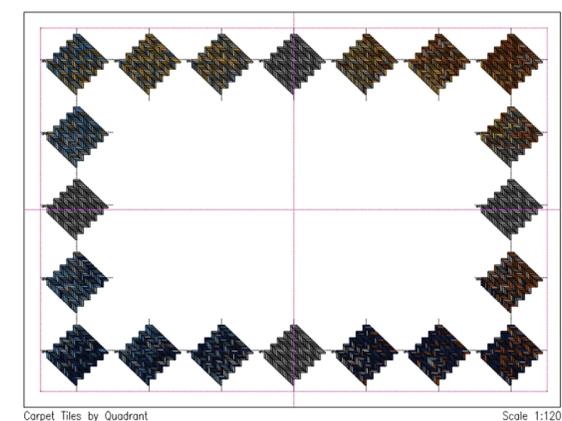
drawing: dessin

Plan finition de plancher - 13e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 4.4	



1 Plan finition de plancher - 13e étage
Scale: 1:100



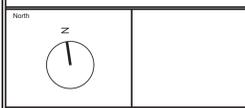
2 Image de référence - Intention de conception du fini de sol
NTS

- Légende de finition de plancher :**
- Tapis existant à conserver.
 - Dalle de moquette - associée au P4
Modèle: organique diffus
Couleur: sous-fort gris moyen/bleu - flanelle (4 nuances)
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P5
Modèle: organique diffus
Couleur: sous-fort gris moyen/bleu - brume (4 nuances)
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P1
Modèle: organique diffus
Couleur: gris moyen - avoine
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P3
Modèle: organique diffus
Couleur: nuances gris moyen/bleu - naturel
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P2
Modèle: organique diffus
Couleur: sous-fort marron moyen/jaune - ambre
Installation: chevrons
 - Dalle de moquette - associée au P1
Modèle: organique diffus
Couleur: gris moyen
Installation: chevrons
 - Carreau de porcelaine
Modèle: aspect béton
Couleur: gris foncé
Taille: 610 x 610
Installation: Monolithique
- Indique la direction du motif du revêtement de sol.

- Notes de dessin de finition du sol :**
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécifications.
 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
 3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
 4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les fins pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commencer tout matériel.
 5. La dalle existante doit être préparée, les trous réparés et préparés pour recevoir une nouvelle finition de sol conformément aux instructions appropriées du fabricant. Reportez-vous aux plans de démolition pour plus d'instructions.
 6. Tous les fins de plancher doivent être installés conformément aux instructions du fabricant, y compris les adhésifs, nettoyeurs et fins recommandés. L'Entrepreneur doit obtenir une certification écrite du Représentant du Ministère attestant que le substrat de sol est dans des conditions appropriées pour maintenir les garanties du fabricant.
 7. Lorsque deux revêtements de sol se rejoignent au niveau d'une porte, le joint doit être recouvert lorsque la porte est en position fermée.
 8. Fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Plinthe en vinyle à installer sur toutes les cloisons existantes/nouvelles, murs périphériques, murs centraux, colonnes, etc. Le représentant ministériel doit choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 9. Là où le LVT rencontre la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 10. Là où le revêtement de sol LVT est installé, fournir et installer une plinthe en vinyle de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 11. Là où les carreaux de sol en porcelaine rencontrent la moquette, fournir et installer une bande de transition métallique. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard.
 12. Là où des carreaux de sol en porcelaine sont installés, fournir et installer une plinthe en porcelaine de 102 mm de hauteur. Le représentant du ministère devra choisir parmi la gamme de couleurs standard. Prévoir une garniture en long du bord supérieur de toutes les plinthes en carrelage.
 13. L'Entrepreneur responsable de vérifier tous les matériaux utilisés dans la construction contre les défauts et/ou défauts. Seuls des matériaux neufs doivent être utilisés.

- Notes générales du finition du sol :**
14. L'Entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériel fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
 15. Le sol doit être nivelé et lissé avec du laticrete ou un équivalent approuvé, pour accepter les matériaux de finition du sol.
 16. Étaliez-vous sur une pente douce avec du laticrete ou approuvé pour égaliser la différence de hauteur de la porte.
 17. Tous les travaux doivent être effectués par une main-d'œuvre très expérimentée et compétente dans ce domaine de travail.
 18. Le nouveau tapis et la base doivent être soigneusement nettoyés de toute poussière, saleté et adhésif à la satisfaction du Représentant du Ministère.
 19. L'Entrepreneur doit protéger toutes les zones de plancher fines nouvelles et existantes avec du polyéthylène de 6 mil. Le polyéthylène doit être retiré à la fin des travaux par l'Entrepreneur. Collez les joints avec du ruban adhésif. Maintenez la protection du sol et réparez les trous pendant toute la durée de la construction.
 20. Les acrotis de moquette et/ou les motifs de revêtement de sol doivent être cailloutés.
 21. L'Entrepreneur sera responsable de fournir au Représentant du Ministère une confirmation écrite lors de l'acceptation de la livraison du tapis, que tous les tapis ont été inspectés et ne sont pas endommagés ou défectueux. L'Entrepreneur sera responsable du remplacement de tous les matériaux endommagés s'il ne signale pas les marchandises endommagées ou défectueuses avant l'installation.
 22. Nouveau revêtement de sol pour continuer mur à mur, sous les manivelles, les casiers, les éviers et autres équipements.
 23. Prévoyez 5 % du stock de grenier pour tous les revêtements de sol.
 24. Le tapis doit être collé directement au sol à l'aide d'un adhésif à séchage rapide, conforme aux normes SIMDUT.
 25. Retirez la moquette existante et préparez le sol pour qu'il accepte le nouveau revêtement de sol. Retirez-vous au plan de démolition.

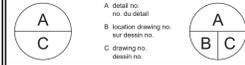
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc. © Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



project

ELECTIONS CANADA FITUP

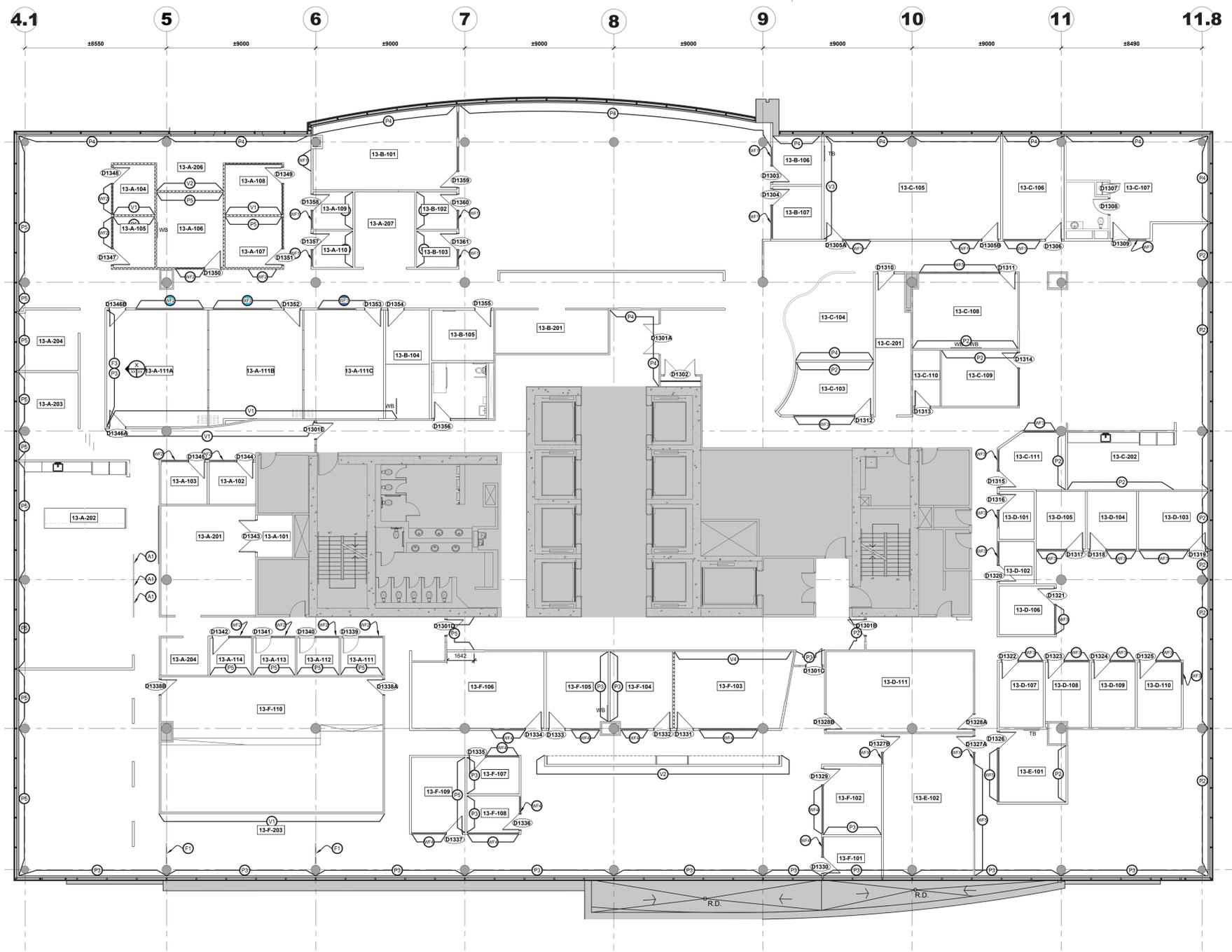
30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing

dessin

Plan de finition de mur - 13e étage

Designed By: Conçu par
Date: _____
Drawn By: Dessiné par
Date: _____
Reviewed By: Examiné par
Date: _____
Approved By: Approuvé par
Date: _____
Tender: Soumission
Project Manager: Administrateur de projets
Project no.: No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no.: No. du dessin
ID 4.5



1 Plan de finition de mur - 13e étage
Scale: 1:100

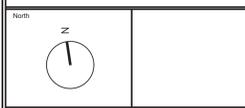
Légende de finition de mur :

- 1 Peinture - général (blanc)
Couleur: Blanc
- 2 Peinture - général (jaune)
Couleur: jaune clair
- 3 Peinture - général (beige)
Couleur: Beige clair avec des nuances roses
- 4 Peinture - général (bleu moyen)
Couleur: Bleu moyen
- 5 Peinture - général (bleu clair)
Couleur: Bleu clair avec des nuances vertes
- 6 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: gris clair
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 7 Revêtement mural en vinyle
Style: placage rasé "barbus" avec placage assorti
Couleur: Blanc avec des nuances crème
Largeur: 52"
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 8 Lattes de bois
Espacement: Chêne blanc
Notes: Bois massif
Classe anti-feu de classe A
- 9 Carreau de porcelaine
Couleur: blanche
Taille: 76 mm x 305 mm
Installation: Brique
Couleur: Designé/ sélectionner dans la gamme standard.
Largeur du joint: 5 mm
Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- 10 Panneau mural 3D
Taille: 1220 mm x 2438 mm x 19 mm
Style: panneau organique 3D
Couleur: blanc cristal.
- 11 Diviseur d'espace en acrylique
Style: panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Grande échelle.
Taille: 1220 mm x 2438 mm
Couleur: blanche
- 12 Diviseur d'espace en acrylique
Style: panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. À plus petite échelle.
Taille: 1220 mm x 2438 mm
Couleur: blanche
- 13 Diviseur acoustique
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Découpez: le représentant du ministre devra choisir parmi une gamme standard de motifs.
Taille: Varie - Se référer aux élévations
- 14 Quincaillerie - Quincaillerie de suspension supérieure et inférieure et rail de boîtier.
- 15 Murale fournie par client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Notes:
- L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 16 Murale fournie par client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Notes:
- L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 17 Murale fournie par client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Notes:
- L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 18 Murale fournie par client (image de référence)
Style: Vinyle moulé de qualité supérieure avec couverture stratifiée compatible
Notes:
- L'entrepreneur doit terminer la cloison au niveau 5
- Le client doit fournir une image haute résolution
- L'entrepreneur doit fournir et installer des graphiques en vinyle
- Installation à coordonner avec le Représentant du Ministère sur place
- Un échafaudage doit être fourni pour examen par le Représentant du Ministère.
- Le graphique en vinyle doit être classe A à coupe-feu.
- 19 Panneau acoustique mural
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note: Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
- 20 Panneau acoustique mural
Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note: Reportez-vous à l'élévation pour le motif.

Notes de finition murale :

1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document NMS.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres Représentants du Ministère. Toute divergence entre les dessins sera signalée au Représentant du Ministère pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout dommage causé aux cloisons, plafonds, finitions et tous les autres composants existants ainsi qu'aux espaces adjacents, pendant la construction.
4. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de tous les finis pour approbation par le Représentant du Ministère avant de commander des matériaux.
5. Réparez, poncez, réparez et rendez au niveau 4, prêt à recevoir une nouvelle finition de cloison sur toutes les cloisons en plaques de plâtre existantes, y compris les murs centraux, les murs d'encoître et les surfaces en plâtre dans tout l'espace avant de peindre. L'entrepreneur doit s'assurer que la cloison finie est lisse, droite et uniforme.
6. Toutes les finitions murales doivent être appliquées et installées selon les instructions du fabricant.
7. Pour toutes les cloisons en plaques de plâtre, l'entrepreneur doit s'assurer d'inciser dans la portée des travaux, une couche d'apprêt et au moins deux couches de peinture. Certaines couleurs claires peuvent nécessiter une ou plusieurs couches supplémentaires pour assurer une couverture uniforme. Toutes les couleurs foncées doivent recevoir une couche d'apprêt et un minimum de trois couches de peinture. Fournir une couverture et une finition lisses et uniformes. Ceci s'applique à toutes les cloisons, portes, cadres, etc.
8. Sauf indication contraire, toutes les cloisons de gypse existantes, les murs centraux, les murs périphériques et les nouvelles cloisons de gypse doivent être peints P1, NE Peindre PAS les cloisons démontables existantes ou nouvelles.
9. Retirez la quincaillerie de porte et la signalisation avant de peindre les portes et cadres existants. Réinstallez une fois que la couche de peinture finale a complètement séché.
10. Tous les matériaux doivent être appliqués sous un éclairage adéquat, étalés uniformément et en douceur pour éviter les coulures, les affaissements, les manques de produits, les bulles d'air et les pontilles excessifs au rouleau.
11. Couverture et cachette complètes. Lorsque la couleur, la teinte, la saleté ou les sous-couches apparaissent à travers la couche finale de peinture, les surfaces doivent être recouvertes de couches supplémentaires jusqu'à ce que le film de peinture ait un fini, une couleur, une apparence et une couverture uniformes, sans frais supplémentaires pour le Représentant du Ministère.
12. Les portes intérieures doivent être scellées sur le dessus et le bas avec une couche d'apprêt uniquement. Les bords latéraux des portes intérieures doivent être finis comme les faces de ces portes.
13. Sauf indication contraire, tous les intérieurs de placards doivent être finis de la même manière que les pièces adjacentes.
14. Les matériaux de peinture pour chaque formule de revêtement doivent être des produits d'un seul fabricant.
15. Tous les matériaux de peinture doivent être livrés dans des contenants d'origine avec les seaux intacts et l'étiquette intacte et avec les instructions du fabricant imprimées dessus.
16. Tous les matériaux de peinture doivent être de la meilleure qualité et doivent être approuvés par le Représentant du Ministère. Ils doivent porter des étiquettes d'identification sur les contenants.
17. La peinture ne doit pas être mal déposée, agglomérée ou épaissie dans le récipient, doit être soigneusement dispersée avec une palette pour obtenir une consistance lisse et avoir des caractéristiques appropriées d'application.
18. Peinture à arriver sur chantier couleur mélangée sauf pour la teinte des sous-couches.
19. Toute dilution ou teinture doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
20. L'applicateur doit assumer la responsabilité de s'assurer que toutes les couleurs mélangées correspondent à la sélection de couleurs fournie par le Représentant du Ministère avant l'application du revêtement.
21. Pendant la peinture/construction, l'entrepreneur doit assurer une protection adéquate de tous les revêtements de sol, en utilisant des plaques de 6 mil (minimum).
22. L'entrepreneur doit informer immédiatement le Représentant du Ministère de tout matériau fini qui n'est pas disponible comme spécifié. Les substitutions non autorisées ne seront pas acceptées.
23. Les finitions doivent être commandées immédiatement après l'examen des dessins d'atelier.
24. Toutes les finitions doivent être installées strictement selon les instructions écrites du fabricant en utilisant les adhésifs, nettoyeurs et finitions recommandés par le fabricant.
25. Ne pas appliquer de peinture de finition dans les zones où de la poussière est générée.
26. Lorsque la peinture est sèche, tous les composants doivent être placés à leur emplacement d'origine.
27. Sauf indication contraire, la peinture de finition des murs doit être une finition au latex avec un lustre de 25 % à 35 %.
28. Sauf indication contraire, toutes les surfaces existantes là où indiqué et les nouvelles cloisons peintes doivent être finies comme suit:
• Appliquez une couche de scellant au latex, poncez toutes les surfaces, réparez les dépressions, etc. avec un composé pour cloisons sèches.
• Appliquez une couche d'apprêt ponçable sur toutes les zones réparées.
• Poncer, appliquer une couche de peinture de finition comme spécifié.
• Une fois la couche sèche, poncer à nouveau et terminez avec une ou plusieurs couches de peinture spécifiée, selon les besoins, pour une couverture complète.
29. Reportez-vous aux élévations sur le dessin pour connaître le motif des carreaux muraux.
30. L'Entrepreneur doit fournir des échantillons de bois massif pour approbation par le Représentant du Ministère avant la fabrication.
31. Prévoir 10 % du m² de stock de grenier pour les revêtements muraux en vinyle.
32. Les surfaces à tendre doivent présenter des nuances uniformes avec des variations de couleur causées uniquement par le grain naturel du bois.
33. Réparez et réalignez tous les murs de gypse, y compris les murs centraux, les murs périphériques et, pour accepter la peinture. Préparez toutes les surfaces pour recevoir une nouvelle finition.
34. Pour tous les plafonds en plaques de plâtre, utiliser une couche d'apprêt et deux couches de peinture mate selon les spécifications du fabricant.
35. Sauf indication contraire, pour les boseries naturelles, utiliser une couche de scellant, deux couches de teinture et deux couches de finition de polyéthylène mat.
36. Dimensionner et traiter les surfaces murales devant recevoir le revêtement mural avant l'installation.
37. Utilisez les rouleaux de revêtement mural dans l'ordre numérique collectif du fabricant.
38. Placez les panneaux de revêtement mural consécutivement dans l'ordre exact dans lequel ils sont coupés au rouleau, y compris les espaces au-dessus et au-dessous des fenêtres, des portes et des pénétrations similaires.
39. Inversez les bandes de revêtement mural alternées, sauf sur les motifs assortis.
40. Coupez les lattes supplémentaires du revêtement mural là où cela est nécessaire pour obtenir une correspondance de couleur au niveau des coutures.
41. Accrochez des motifs de revêtement mural non assortis en faisant chevaucher les bords et en couvrant deux fois dans les deux épaisseurs avec une bande de zinc ou d'aluminium de 5 mm d'épaisseur pour éviter de couper le substrat.
42. Enroulez le tissu de revêtement mural sur 152 mm au-delà des coins intérieurs et extérieurs. Aucune découpe dans les coins n'est autorisée, à moins que le motif ou la couleur ne change.
43. Aucun joint horizontal de revêtement mural n'est autorisé.
44. Utilisez une brosse dure et cassante ou un rouleau large pour éliminer les poches d'air du revêtement mural et frotter le papier point au substrat.
45. Retirez l'excédent d'adhésif pour revêtement mural avec une éponge humide des joints au fur et à mesure de l'avancement du travail, puis essuyez et séchez avec une serviette en tissu.
46. Laissez les travaux de revêtement mural terminés lisses, propres, sans pits, intensions, chevauchements ou poches d'air.
47. Toutes les colonnes doivent être en béton apparent, sauf indication contraire.

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, copied, stored, indexed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% NR2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	Detail no.	
B	Location drawing no.	
C	Drawing no.	

project: ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

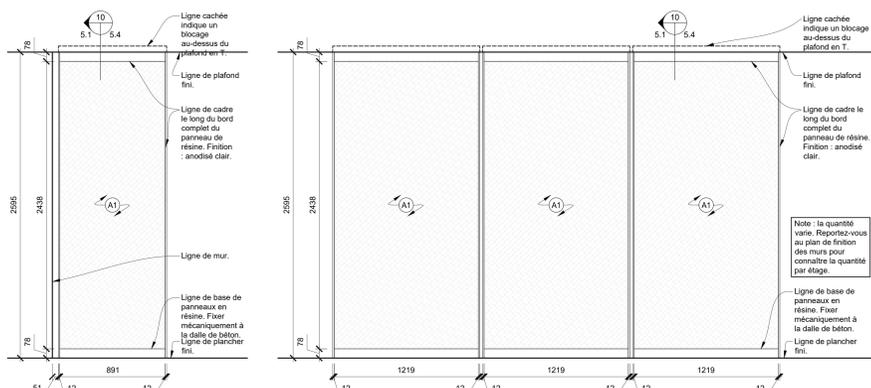
drawing: Plan de signalisation 13e étage

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID 4.6	

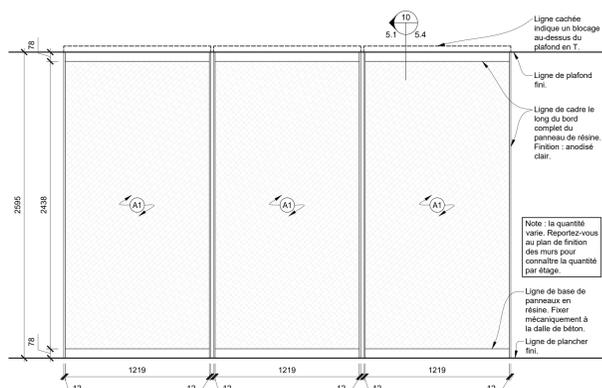


1 Plan de signalisation 13e étage
Scale: 1:100

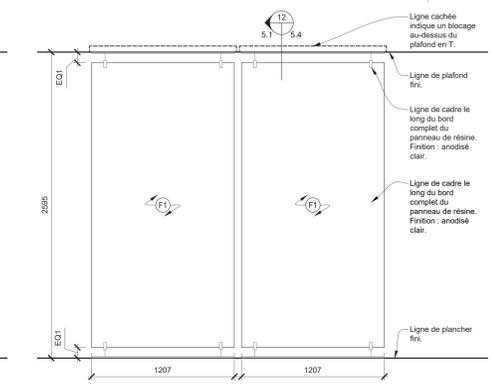
- Légende de la signe :**
- (A1) Signe d'identification de pièce en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A2) Signe à pictogrammes en relief en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A3) Signe à pictogrammes non surélevés en PVC
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la chambre.
 - (A4) Signe d'identification de pièce en PVC - Numéro uniquement
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de chambre.
 - (B) Signe par décalcomanie
Surface de travail ou meuble monté.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro du poste de travail.
 - (C) Signe des casiers
Prévoir un par casier.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement et le numéro de casier.
 - (D) Signe d'identification de la zone suspendue
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement, le nom et le numéro de la zone.
 - (E) Signe Vous êtes ici
Le panneau « Vous êtes ici » doit être situé du côté de la suite intérieure, à côté des portes d'entrée. Panneaux comprenant le plan d'étage correspondant en blanc monté sur une plaque acrylique noire avec des zones de rayon de 4 mm. Le panneau doit inclure un symbole coloré à l'endroit où le panneau est monté sur le plan. Essai: à monter 1500mm A.F.P. sur le mur. Le panneau doit avoir des bordures claires de 30 mm et être dimensionné pour s'adapter au plan d'étage à une échelle de 1:200. Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.
 - (F) Signe des suites
Pour correspondre aux normes de construction de base.
Reportez-vous au plan pour connaître l'emplacement.



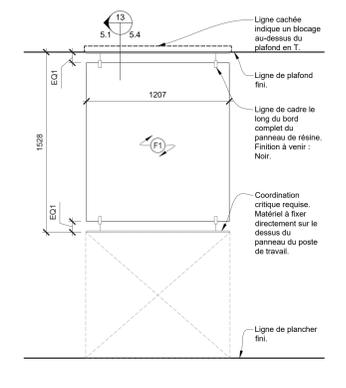
1 Élévation - Résine unique
Scale: 1:20 Zone du panneau
01-B-013



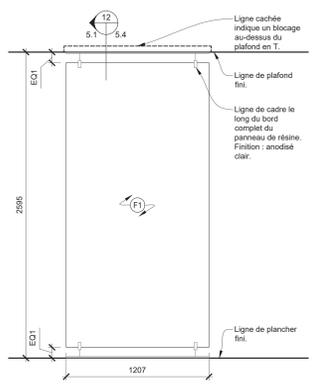
2 Elevation - Panneaux de résine - Quantité 3/5 - Kitchenettes 12e et 13e étages
Scale: 1:20



3 Élévation - Séparation acoustiques - Grille du E11
Scale: 1:20 12e étages

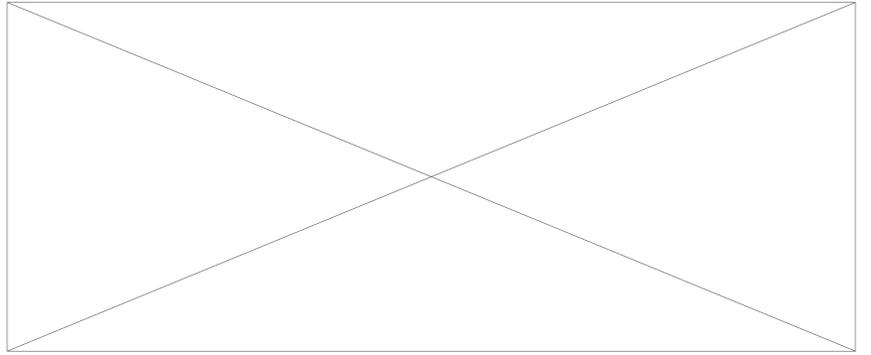


4 Élévation - Diviseurs acoustiques
Scale: 1:20 Au dessus des postes de travail - Grille E9

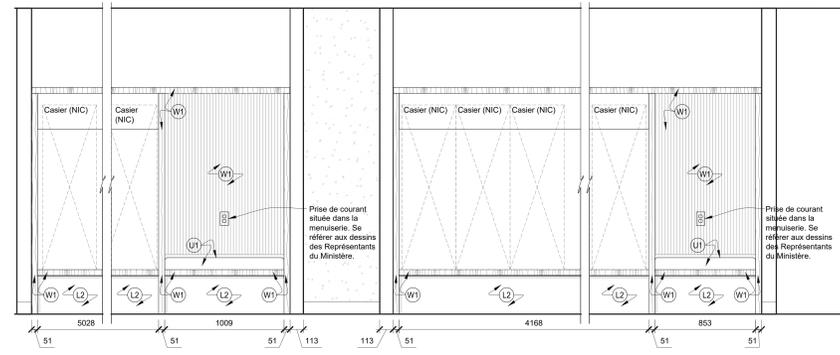


5 Élévation - Diviseurs acoustiques
Scale: 1:20 Grille 1.9 6/ 1.9 7

- Légende de la menuiserie :**
- (L1) Stratifié plastique
Couleur : Chêne clair - Couleur naturelle
Direction du grain du motif : verticale
 - (L2) Stratifié plastique
Couleur : Blanc, couleur traversée
 - (L3) Stratifiés en plastique
Couleur : Maître, blanc avec veines gris bicolorées
Direction du grain du motif : verticale
 - (L7) Carreau de porcelaine
Couleur : blanc
Taille : 76 mm x 305 mm
Installation : Brigue
Coulis : Designers sélectionner dans la gamme standard
Largeur du joint : 5 mm
Note : Installer selon les instructions du fabricant.
 - (L8) Panneau acoustiques 3D
Taille : 1220 mm x 2438 mm x 19 mm
Style : panneau organique 3D
Couleur : blanc cristallin.
 - (A1) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel.
Grande échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
 - (A2) Diviseur d'espace en acrylique
Style : panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel.
À plus petite échelle.
Taille : 1220 mm x 2438 mm
Couleur : blanche
 - (F1) Diviseur acoustique
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Détails : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi une gamme standard de motifs.
Taille : Varie - Se référer aux élévations.
Quincaillerie : Quincaillerie de suspension supérieure et inférieure et rail de bolster.
 - (F2) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F3) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F4) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (F5) Panneaux acoustiques muraux
Couleur : Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élévation pour le motif.
 - (W1) Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Rimageuse
Bois massif
Classe A coupe-feu.

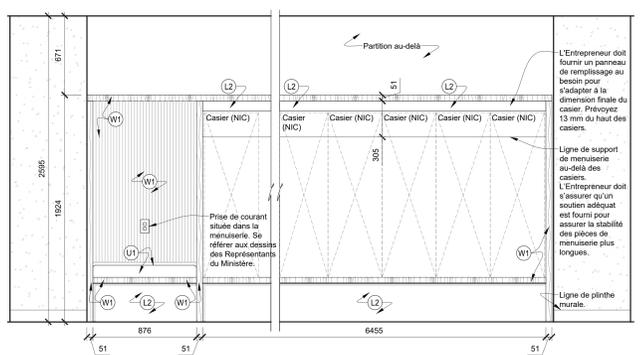


6 Réserve
Scale: 1:20

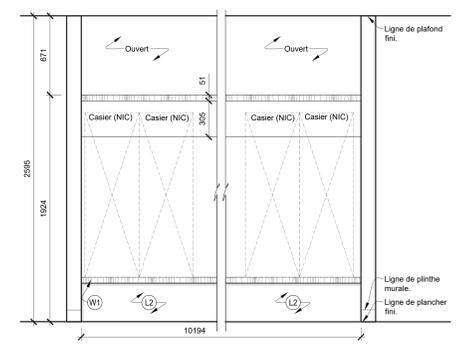


7 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille E8 du 12e étage
Scale: 1:20

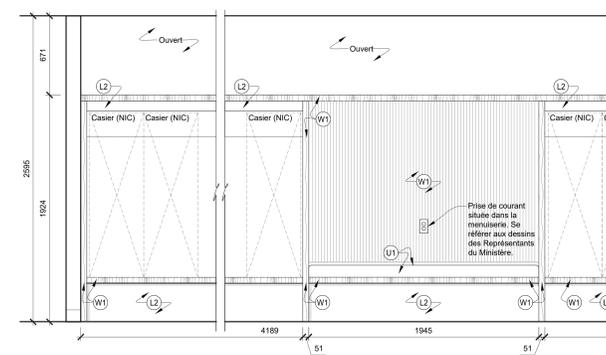
- Notes générales de la menuiserie :**
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
 2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de comprendre avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres consultants. Toute divergence entre les dessins sera signalée au concepteur pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
 3. Fournir les dessins d'atelier de menuiserie pour approbation du concepteur avant le début des travaux. L'Entrepreneur doit informer le concepteur en cas de conflit de fabrication.
 4. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de s'assurer que tous les travaux de menuiserie sont structurellement stables et de signaler toute anomalie trouvée avant la fabrication.
 5. L'Entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sous le comptoir/surface de travail sont ponçonnées pour éviter d'endommager les vêtements.
 6. Reportez-vous aux dessins des Représentants du Ministère pour connaître l'emplacement du boitage du contreplaque dans la cavité de la cloison. Veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni.
 7. L'Entrepreneur doit fournir un cafeutage clair à tous les joints où les comptoirs rencontrent les cloisons.
 8. Les comptoirs doivent être en contreplaque de 19 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
 9. Les armoires doivent être constituées de panneaux de particules haute densité de 16 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
 10. Les étagères doivent être en panneaux de particules haute densité de 16 mm.
 11. Les surfaces intérieures des armoires fermées, des tiroirs et des tablettes réglables doivent être finies en mélamine blanche standard.
 12. Installer l'équipement fourni par le Représentant du Ministère comme suit : réfrigérateurs, lave-vaisselle, micro-ondes, machines à café, photocopieurs, télécopieurs, imprimantes, etc., sauf indication contraire.



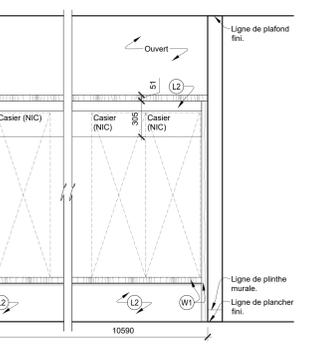
8 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Zone extérieure 12-A-037
Scale: 1:20



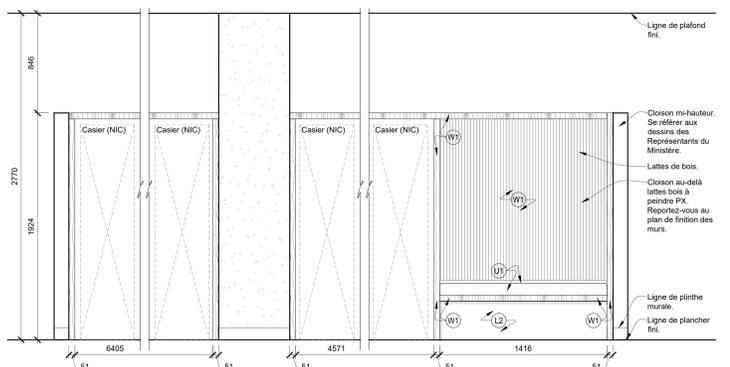
9 Élévation - Entourage de menuiserie de casier
Scale: 1:20 12e étage Grille H6



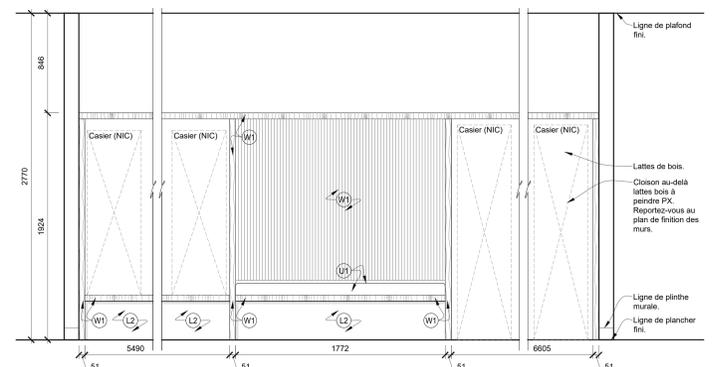
10 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



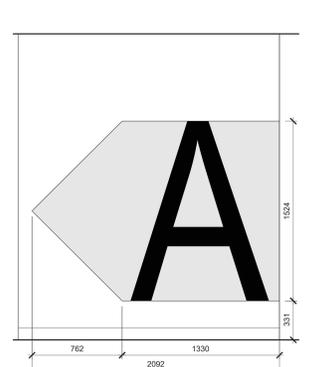
11 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



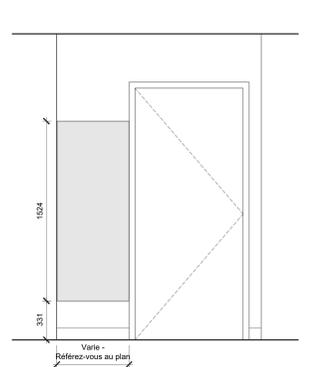
12 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



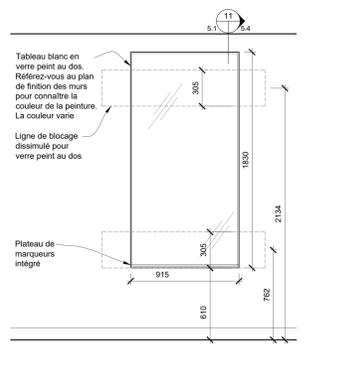
13 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



14 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



15 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



16 Élévation - Tableau blanc
Scale: 1:20



17 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



18 Élévation - Entourage de menuiserie de casier - Grille H9 du 13e étage
Scale: 1:20



19 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



20 Élévation - Porte de la suite
Scale: 1:20 Peinture - Typique



21 Élévation - Tableau blanc
Scale: 1:20

BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.

North

Key Plan:

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04		2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

project
ELECTIONS CANADA FITUP
project

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing
dessin

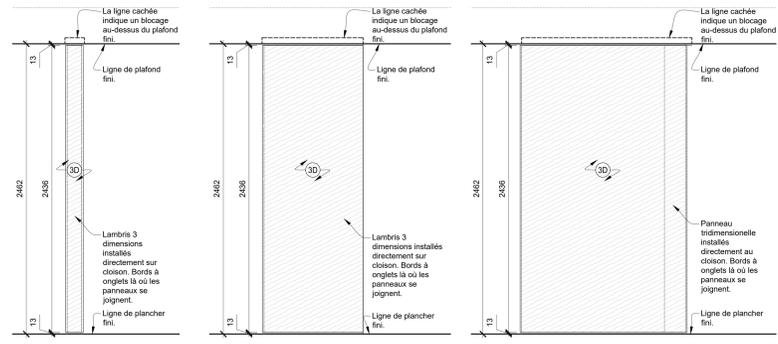
Élévations architecturales

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID5.1	

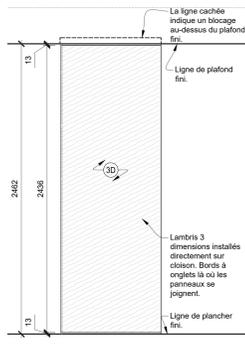
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, rented, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purpose without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.



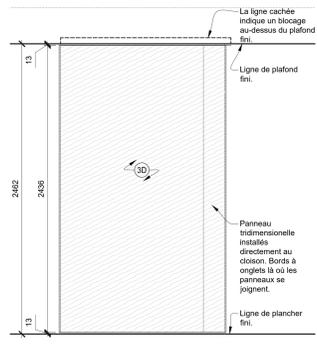
Key Plan:



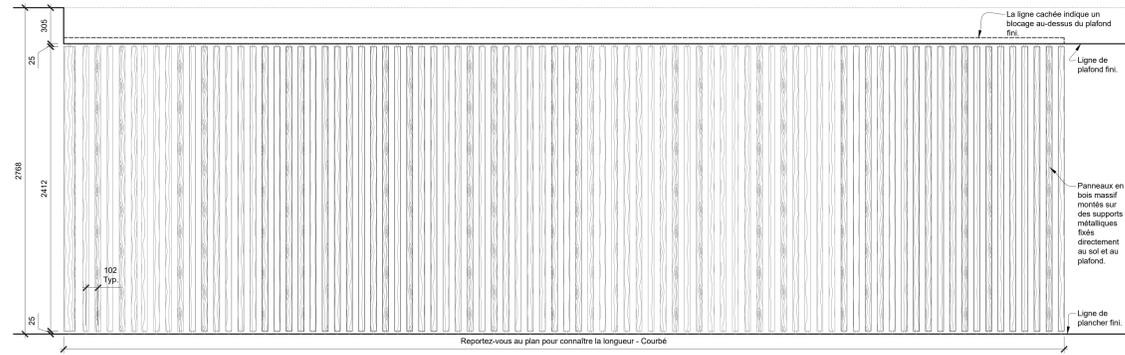
1 Élévation - 3D
Scale: 1:20
Zone
Panneau



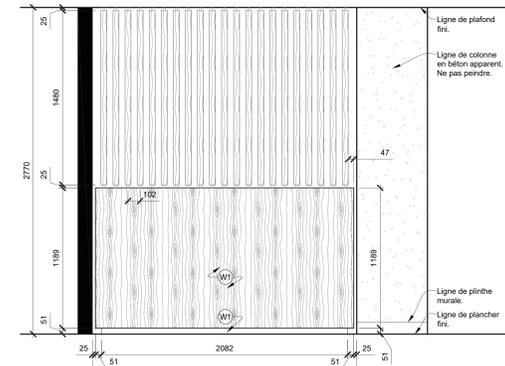
2 Élévation - Panneau 3D
Scale: 1:20
Zone -



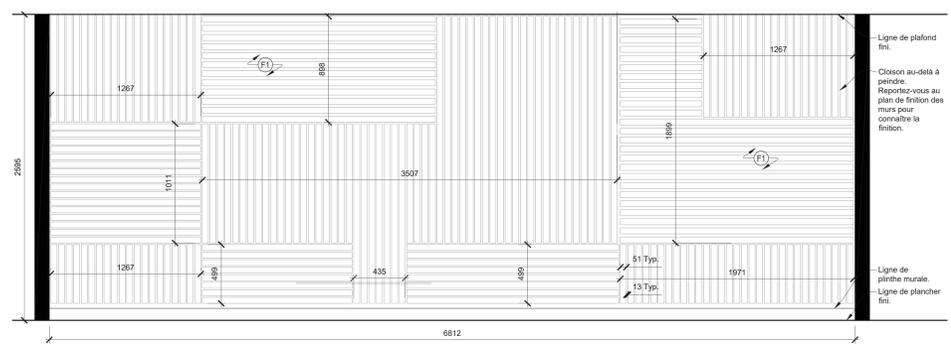
3 Élévation - Panneau 3D
Scale: 1:20



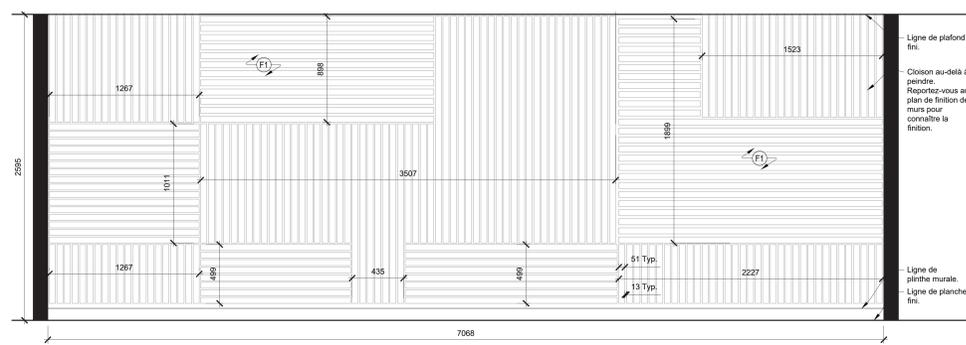
4 Élévation - Mur à lattes de bois - Zone 13-C-003 et 13-C-004
Scale: 1:20



5 Élévation - Mur à lattes de bois - Grille E9
Scale: 1:20



6 Élévation - Feutre appliqué au mur - Zone 12-F-103A
Scale: 1:20



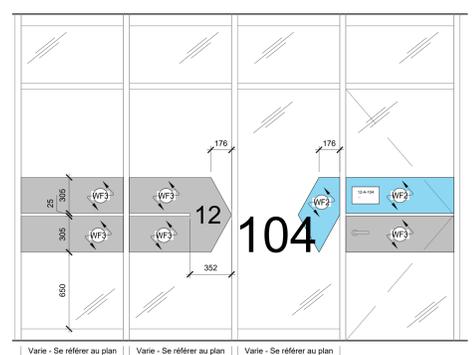
7 Élévation - Feutre appliqué au mur - Zone 13-A-111A
Scale: 1:20

Légende de la menuiserie :

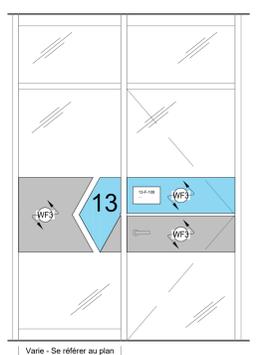
- (L1) Stratifié plastique Couleur: Chine clair - Couleur naturelle. Direction du grain/du motif: verticale.
- (L2) Stratifié plastique Couleur: Blanc, couleur traversante.
- (L3) Stratifiés en plastique Couleur: Marbre, blanc avec veines grises biocolors. Direction du grain/du motif: verticale.
- (L7) Carreau de porcelaine Couleur: blanche. Taille: 76 mm x 305 mm. Installation: Brique Coulis: Design/éré sélectionné dans la gamme standard. Largeur du joint: 5 mm. Note: Installer selon les instructions du fabricant.
- (L8) Panneau muraux 3D Taille: 1220 mm x 2438 mm x 19 mm. Style: panneau organique 3D. Couleur: blanc, cristal.
- (F1) Diviseur acoustique Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Note: Reportez-vous à l'élevation pour le motif.
- (F2) Panneaux acoustiques muraux Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Note: Reportez-vous à l'élevation pour le motif.
- (F3) Panneaux acoustiques muraux Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Note: Reportez-vous à l'élevation pour le motif.
- (F4) Panneaux acoustiques muraux Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Note: Reportez-vous à l'élevation pour le motif.
- (F5) Panneaux acoustiques muraux Couleur: Le Représentant du Ministère doit choisir parmi la gamme standard de couleurs. Note: Reportez-vous à l'élevation pour le motif.
- (A2) Diviseur d'espace en acrylique Style: panneau acrylique avec motif linéaire en matériau naturel. Grande échelle. Taille: 1220 mm x 2438 mm. Couleur: blanche.
- (W1) Lattes de bois Essence: Chêne blanc. Remarque: Bois massif. Classe A coupe-feu.

Notes générales de la menuiserie :

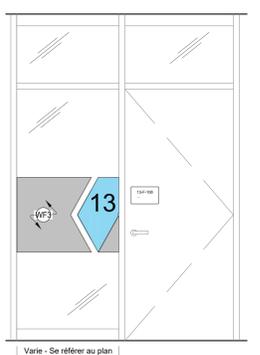
1. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de se référer à toutes les informations contenues dans le document de spécification.
2. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire ce dessin conjointement avec tous les autres dessins, y compris les dessins d'autres consultants. Toute divergence entre les dessins sera signalée au concepteur pour clarification pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
3. Fournir les dessins d'atelier de menuiserie pour approbation du concepteur avant le début des travaux. L'Entrepreneur doit informer le concepteur en cas de conflit de fabrication.
4. Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de s'assurer que tous les travaux de menuiserie sont structurellement stables et de signaler toute anomalie trouvée avant la fabrication.
5. L'Entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sous les comptoirs de travail sont ponçées pour éviter d'endommager les vêtements.
6. Reportez-vous aux dessins des Représentants du Ministère pour connaître l'emplacement du blocage du contreplaque dans la cavité de la cloison. Veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni.
7. L'Entrepreneur doit fournir un calfeutrage clair à tous les joints où les comptoirs rencontrent les cloisons.
8. Les comptoirs doivent être en contreplaque de 19 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
9. Les armatures doivent être constituées de panneaux de particules haute densité de 16 mm, finis en plastique stratifié, sauf indication contraire.
10. Les stagères doivent être en panneaux de particules haute densité de 16 mm.
11. Les surfaces intérieures des armures fermées, des tiroirs et des tablettes réglables doivent être finies en mélamine blanche standard.
12. Installer l'équipement fourni par le Représentant du Ministère comme suit: réfrigérateur, lave-vaisselle, micro-ondes, machines à café, photocopieurs, télécopieurs, imprimantes, etc., sauf indication contraire.



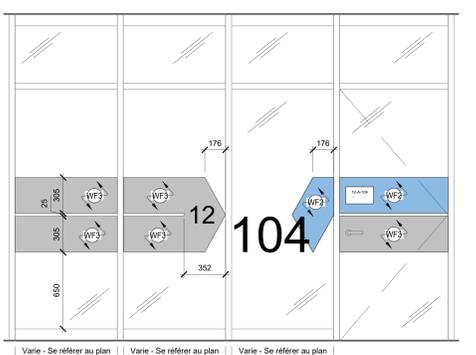
6 Élévation - Film pour vitrage - Type X
Scale: 1:20



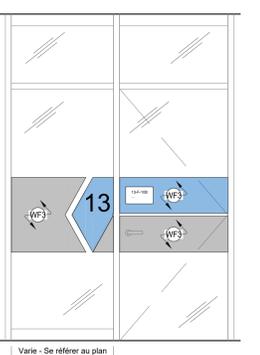
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



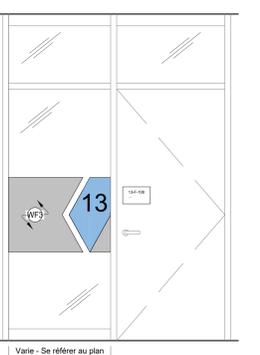
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



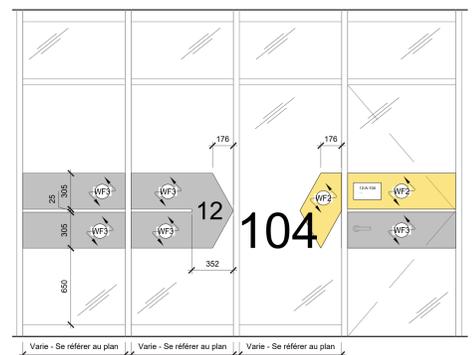
6 Élévation - Film pour vitrage - Type X
Scale: 1:20



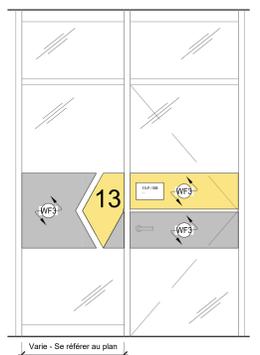
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



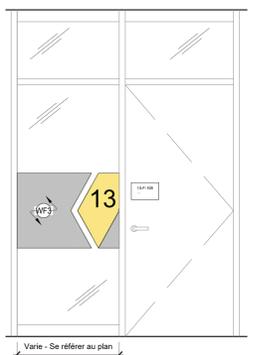
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



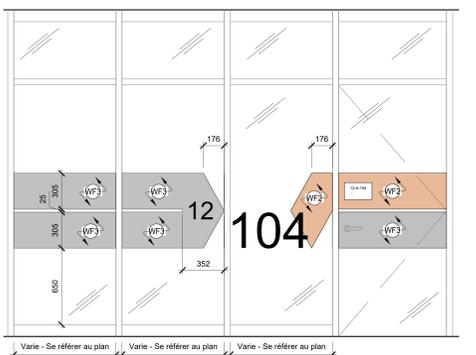
6 Élévation - Film pour vitrage - Type X
Scale: 1:20



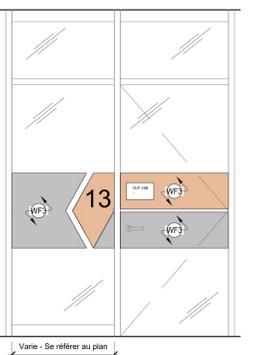
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



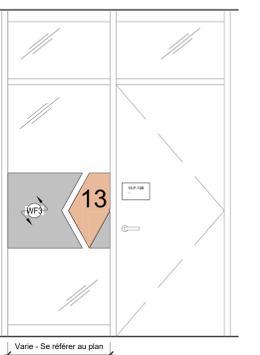
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



6 Élévation - Film pour vitrage - Type X
Scale: 1:20



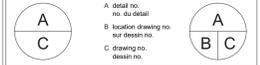
6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20



6 Élévation - Film pour Vitrage
Scale: 1:20

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

revisions	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16



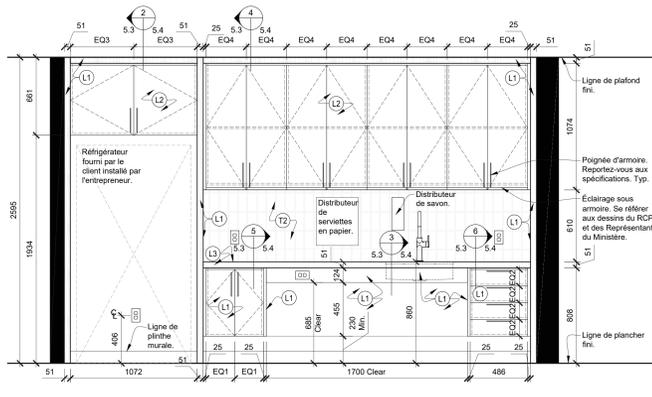
project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

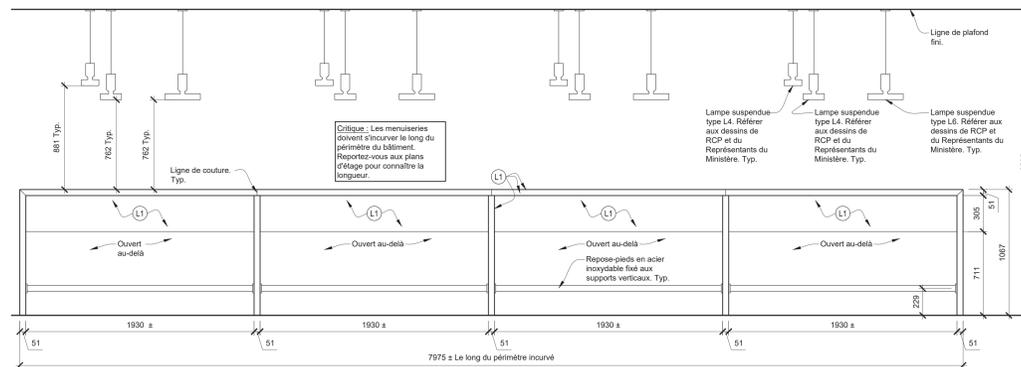
drawing dessin

Élévations architecturales et de films pour fenêtres

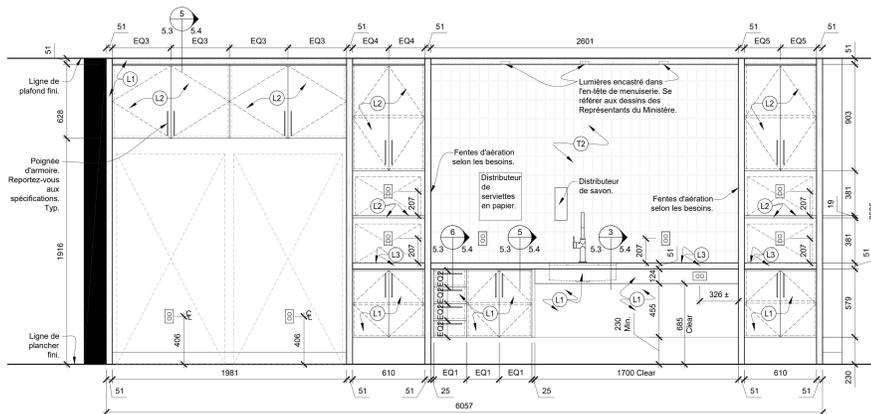
Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID5.2	



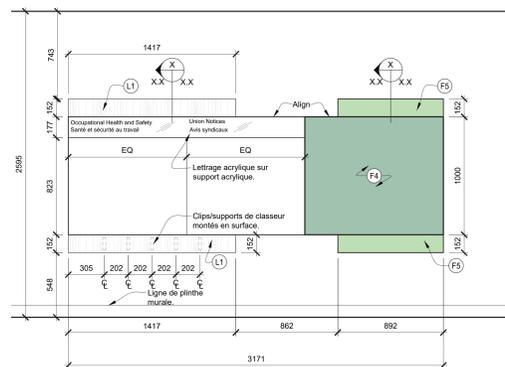
1 Élévation - Cuisine du rez-de-chaussée - Zone 01-B-013
Scale: 1:20



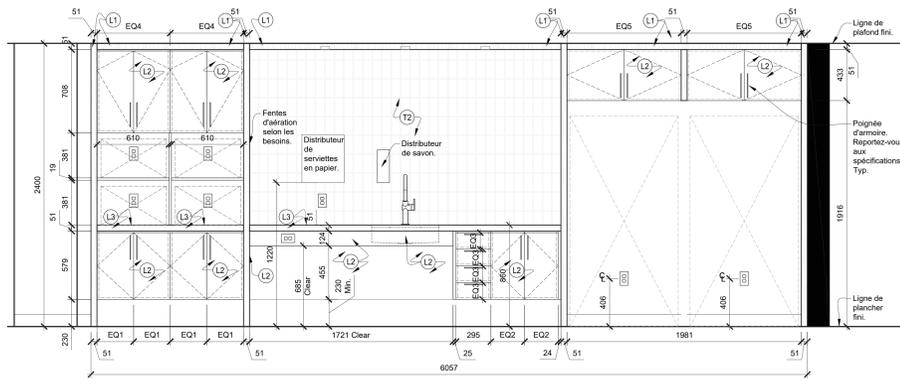
2 Élévation - Table haute de menuiserie du rez-de-chaussée - Zone 01-B-009
Scale: 1:20



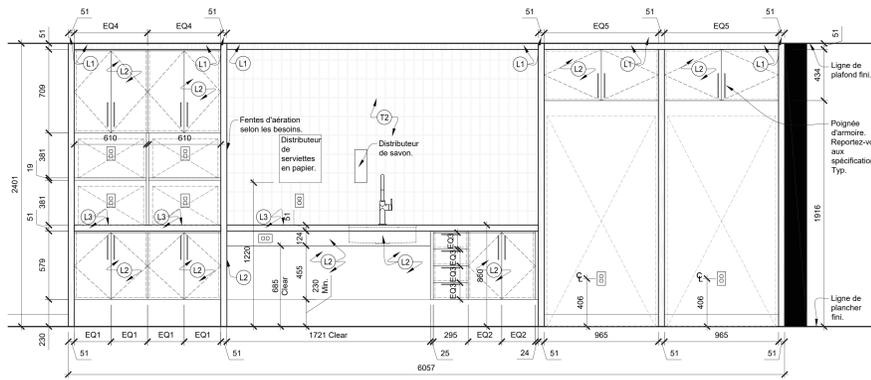
3 Élévation - Cuisine du rez-de-chaussée - Zone 01-A-024
Scale: 1:20



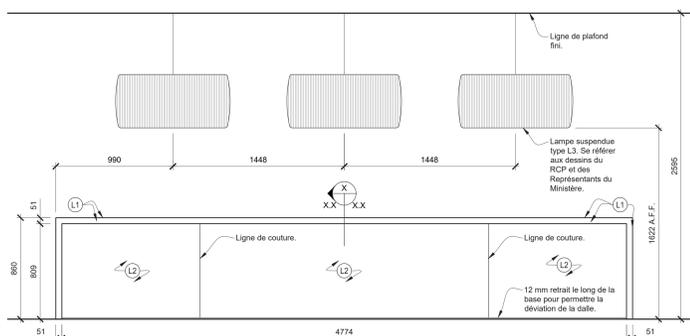
4 Élévation - Tableau typique de santé/sécurité et d'affichage
Scale: 1:20



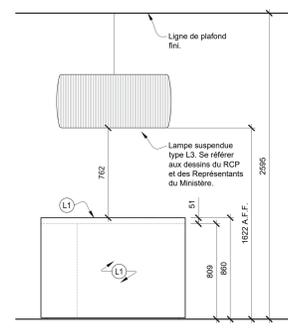
5 Élévation - Cuisine du 12e étage - 12-A-202
Scale: 1:20



6 Élévation - Cuisine du 13e étage - 13-A-202
Scale: 1:20



7 Élévation - Îlot en menuiserie - Cuisines des 12e et 13e étages
Scale: 1:20



8 Élévation - Îlot en menuiserie
Scale: 1:20

Légende de la menuiserie :

- L1 Stratifié plastique
Couleur : Chêne clair - Couleur
Direction du grain du motif :
verticale
- L2 Stratifié plastique
Couleur : Blanc, couleur
traversaire
- L3 Stratifiés en plastique
Couleur : Marbre, blanc avec
veines grises bicolorées
Direction du grain du motif :
verticale
- L4 Carreau de porcelaine
Couleur : blanc
Taille : 76 mm x 305 mm
Installation : Briquet
Coulis : Designé sélectionné
dans la gamme standard
Largeur du joint : 5 mm
Note :
- Installer selon les
instructions du fabricant.
- L5 Panneau acoustique mural
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élevation
pour le motif.
- L6 Panneau acoustique mural
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élevation
pour le motif.
- L7 Panneau acoustique mural
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élevation
pour le motif.
- L8 Panneau acoustique mural
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élevation
pour le motif.
- L9 Panneau acoustique mural
Couleur : Le Représentant du
Ministère doit choisir parmi la
gamme standard de couleurs.
Note : Reportez-vous à l'élevation
pour le motif.
- L10 Lattes de bois
Essence : Chêne blanc
Remarque :
- Bois massif
- Classe A à coupe-feu.

Légende de l'appareil :

- 1 Distributeur de savon
Automatique
Fournir et installer un nouveau
distributeur de savon automatique
monté en surface.
- 2 Distributeur de serviettes en
papier - Automatique
Fournir et installer un nouveau
distributeur automatique de
serviettes en papier monté en
surface. Reportez-vous aux
dessins des Représentants du
Ministère pour la connexion
câblée.

Notes générales de la menuiserie :

- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de comprendre toutes les informations contenues dans le document de spécification.
- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de lire et de comprendre toutes les informations contenues dans les autres dessins, y compris les dessins d'autres consultants. Toute divergence entre les dessins sera signalée au concepteur par écrit pendant le processus d'appel d'offres et avant la construction.
- Fournir les dessins d'atelier de menuiserie pour approbation du concepteur avant le début des travaux. L'Entrepreneur doit informer le concepteur en cas de conflit de fabrication.
- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de s'assurer que tous les travaux de menuiserie sont structurellement stables et de signaler toute anomalie trouvée avant la fabrication.
- L'Entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sous le comptoir/surface de travail sont poncées pour éviter d'endommager les vêtements.
- Reportez-vous aux dessins des Représentants du Ministère pour connaître l'emplacement du blocage du contreplaque dans la cavité de la cloison. Veiller à ce qu'un soutien adéquat soit fourni.
- L'Entrepreneur doit fournir un calestrage clair à tous les joints où les compteurs rencontrent les cloisons.
- Les compteurs doivent être en contreplaque de 19 mm, finis en stratifié, sauf indication contraire.
- Les armoires doivent être constituées de panneaux de particules haute densité de 16 mm, finis en stratifié, sauf indication contraire.
- Les étagères doivent être en panneaux de particules haute densité de 16 mm.
- Les surfaces intérieures des armoires fermées, des tiroirs et des tablettes réglables doivent être finies en mélamine blanche standard.
- Installer l'équipement fourni par le Représentant du Ministère comme suit : réfrigérateurs, lave-vaisselle, micro-ondes, machines à café, photocopieurs, télécopieurs, imprimantes, etc., sauf indication contraire.
- Il est de la responsabilité de l'Entrepreneur de fournir une connexion câblée à tout l'équipement fourni par des tiers, y compris tout équipement électrique et/ou de plomberie.

Canada
Public Services and Procurement Canada Services publics et Approvisionnement Canada
Real Property Branch Direction générale des biens immobiliers

BGIS

This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, copied, reprinted, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, tendering or for any other purpose without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.

North
Key Plan

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66% R2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions description date

A detail no.
no. du détail
B location drawing no.
sur dessin no.
C drawing no.
dessin no.

project project

ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

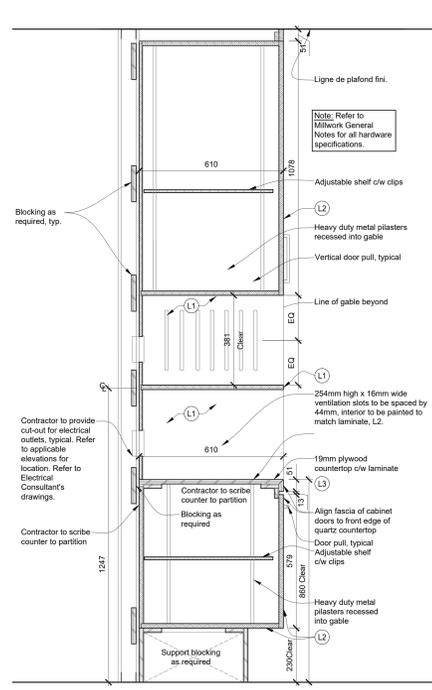
Élévations de menuiserie

Designed By Conçu par
Date
Drawn By Dessiné par
Date
Reviewed By Examiné par
Date
Approved By Approuvé par
Date
Tender Soumission
Project Manager Administrateur de projets
KYLE WILSON
Project no. No. du projet
GOC5370560 - R.124213
Drawing no. No. du dessin
ID5.3

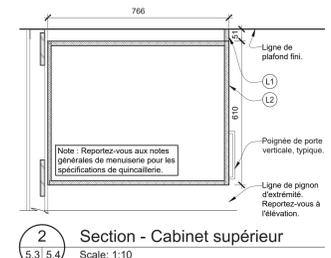
This document and all information herein is confidential and the intellectual property of Rossmann Architecture Inc. It is disclosed in confidence on terms that it will not be disclosed to any third party, used, sold, loaned, licensed, or reproduced in whole or in any part in any manner or form for manufacturing, marketing or for any other purposes without the written permission of Rossmann Architecture Inc. The copyright is retained by Rossmann Architecture Inc.
© Rossmann Architecture Inc.



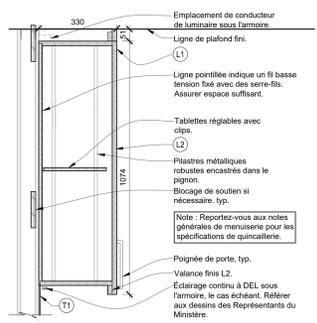
Key Plan:



1 Section - Armoire à micro-ondes pleine hauteur
Scale: 1:10



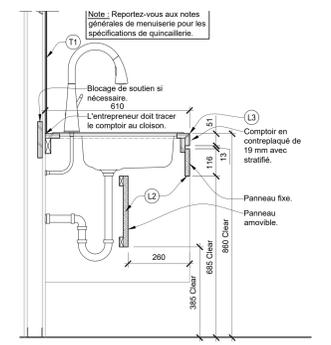
2 Section - Cabinet supérieur
Scale: 1:10



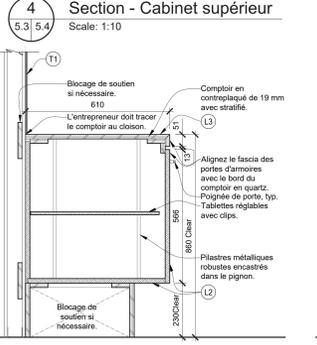
3 Section - Armoire de base avec évier
Scale: 1:10



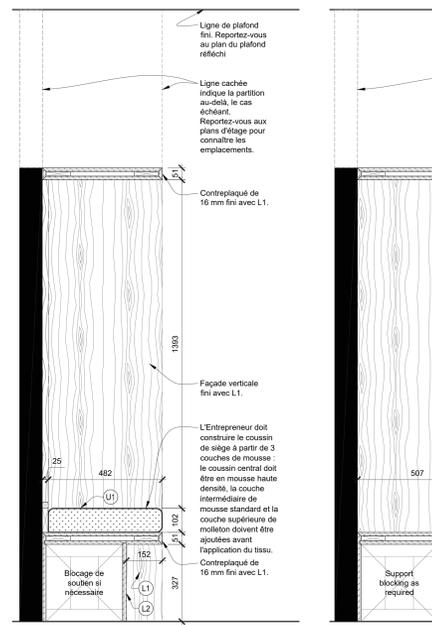
4 Section - Cabinet supérieur
Scale: 1:10



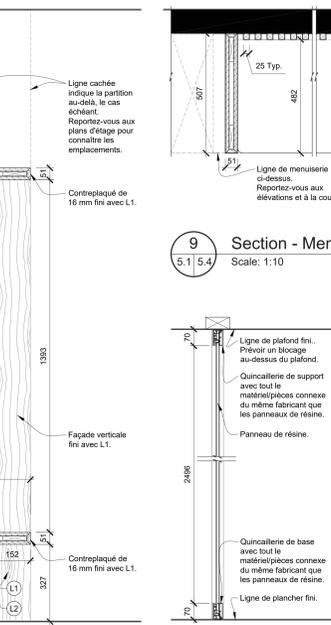
5 Section - Armoire de base
Scale: 1:10



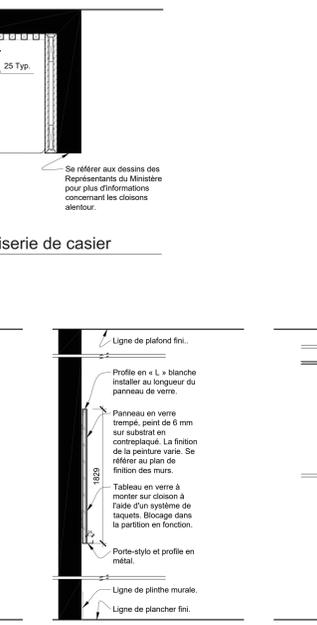
6 Section - Armoire de base avec tiroir
Scale: 1:10



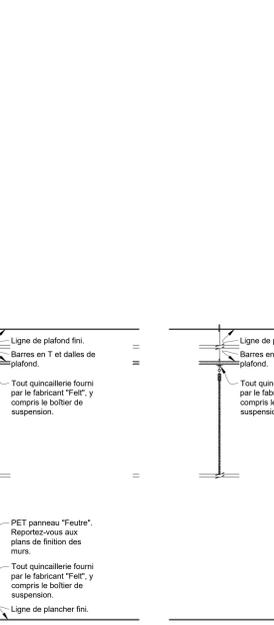
7 Section - Menuiserie de casier avec coussin de siège
Scale: 1:10



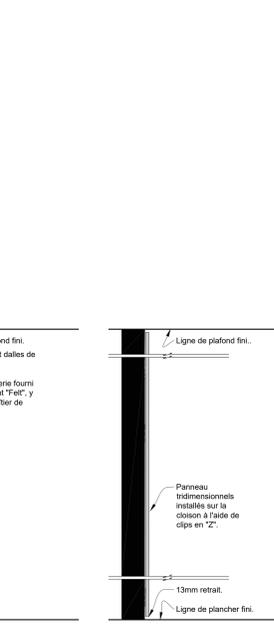
8 Section - Menuiserie de casier
Scale: 1:10



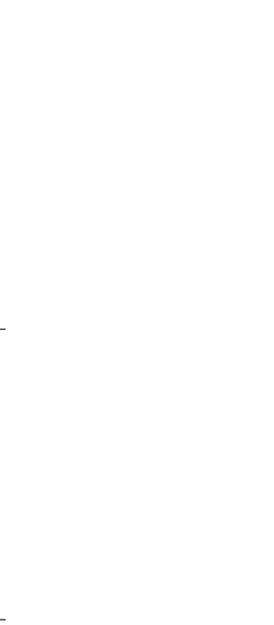
9 Section - Menuiserie de casier
Scale: 1:10



10 Section - Panneau en résine
Scale: 1:10



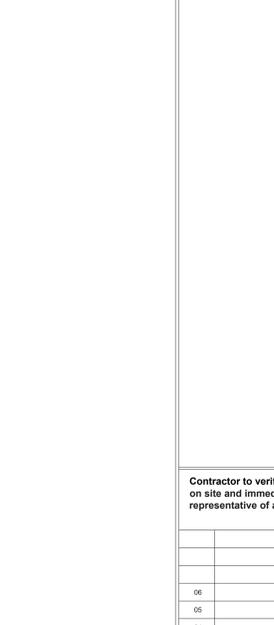
11 Section - Tableau blanc
Scale: 1:10



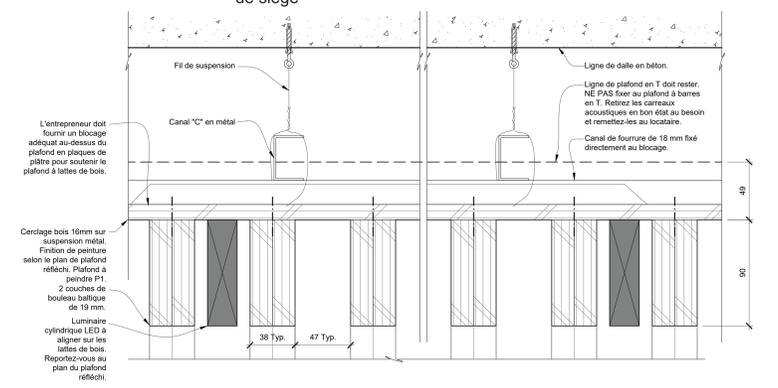
12 Section - Panneau en feutre pleine hauteur
Scale: 1:10



13 Section - Panneau en feutre pleine hauteur
Scale: 1:10



14 Section - Panneau 3D
Scale: 1:10



15 Section - Lattes de bois Cuisines des 12e et 13e étages
Scale: 1:10

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the departmental representative of all discrepancies.

no.	description	date
06	Tender	2024-07-29
05	Permit	2024-07-09
04	99%	2024-05-10
03	66%NR2	2024-03-13
02	66%	2023-12-12
01	33%	2023-10-16

revisions	description	date
A	A detail no. no. du détail	
B	B location drawing no. sur dessin no.	
C	C drawing no. dessin no.	

project ELECTIONS CANADA FITUP

30 Rue Victoria, Gatineau, QC J8X 0A8

drawing dessin

Sections d'architecture et de menuiserie

Designed By	Conçu par
Date	
Drawn By	Dessiné par
Date	
Reviewed By	Examiné par
Date	
Approved By	Approuvé par
Date	
Tender	Scoumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
GOC5370560 - R.124213	
Drawing no.	No. du dessin
ID5.4	